Histoire de Victor Amedée II Duc de Savoye et Roi de Sardaigne

par M.r l'Abbé Denina

Histoire de Victor Amedée II. Duc de Savoye et Roi de Sardaigne

I. Naissance de Victor Amedée.

Charles Emanuel II n'ayant point d'enfans de son premier mariage avec Françoise de Bourbon, qu'il perdit l'an 1664, épousa en secondes nôces Marie Baptiste de Savoie fille ainée de Charles Amedée Duc de Nemours, dont elle étoit l'-héritiere. Cette Princesse qui par son mariage avec Charles Emanuel II réunit à la Couronne de Savoie le Comté de Genevois, la Baronnie de Faussigny, et de Beaufort, que possedoit depuis près de deux siécles la branche de Nemours, issue de Philippe Duc de Savoie, et de Claudine de Brosse, unissoit à une belle figure un esprit juste et solide, une éducation digne de sa naissance, et beaucoup de capacité pour les affaires. Quoiqu'elle ait vecu près de dix ans avec le Duc son mari, elle n'eut d'autres enfans que Victor Amedée. Ce Prince nacquit à Turin le 14 Mai 1666. Il paroissoit d'abord

d'une santé si foible qu'on appréhendoit de le perdre avant qu'il sortit de l'enfance. Après qu'on eut consulté tous les plus célébres médecins de l'Europe, ce fut par le conseil d'un nommé Pecchio qui exerçoit la médecine à Lans, que S. A. R. acquit de la vigueur. Il lui prescrivit pour tout remede du petit pain sec au lieu des bouillies dont on le nourrissoit. Dès que le tempérament parut affermi on prit soin de son instruction. Il eut d'abord pour gouverneurs le Comte de Monasterol, et le Comte de Piossasque: mais comme on s'apperçut qu'il y avoit entre ces deux personnes de la division qui pouvoit retarder les progrés du Prince, on fit Grand Maître de l'Artillerie le Comte de Piossasque, et l'on mit à sa place le Marquis de Mouroux qui joignoit à un esprit fort solide une grande douceur, qualité fort propre à gagner le coeur d'un jeune Prince, et lui inspirer des bons sentimens. Pour directeur des études, ou Precepteur on choisit le Comte Tesauro, qui etoit sans contredit le plus savant homme du Piémont

II. Son éducation:

Mem. de la Régence Mss.

surtout en philosophie, en belles lettres, en histoire, en politique. On lui substitua quelque tems après l'Abbé Gioffredo Nicard, connu par quelque ouvrage sur l'histoire de son pays. Il étoit alors Curé de St. Eusebe, et un des plus savans Ecclésiastiques qu'on connut à Turin. Mais le Prince fit bientôt voir qu'on seroit redevable du succés de son éducation plutôt à son genie, qu'à l'instruction de ses maîtres.

Il n'eut guere le tems de se former sur l'exemple de son Pere soit en imitant ses vertus, soit en réflechissant sur le succés de ses entreprises, et de sa conduite. Il est vrai que la guerre malheureuse de Gênes, dans la quelle Charles Emanuel II se laissa engager par de mauvais conseils, et par les instigations de Raphael de Torre banni Génois, qui s'étoit refugié en Piémont, dut faire quelque impression sur l'esprit du jeune Prince, et lui inspirer dés lors la maxime qu'il pratiqua dans la suite, et qu'il recomanda à son Successeur de marcher toujours à la tête de ses troupes.

Depuis cette guerre qui fut presque la seule que Charles Emanuel ait eu après celle de la Régence, il prit encore plus de goût pour la paix qu'auparavant. Il s'appliqua à régler la police, à faire des réparations utiles à l'Etat, ce qui lui procura les moyens d'élever tant de bâtimens en peu de tems, et de laisser une épargne considérable après lui.

III.
Régence de la Duchesse sa mére pendant la minorité.

Victor Amedée n'avoit qu'onze ans lorsque son Pere mourut. La Duchesse sa mere, qu'on appelloit Madame Royale se chargea du gouvernement. Jamais régence ne fut plus tranquille, ni plus paisible. Comme personne n'avoit ni titre, ni même pretexte de la contester, elle disposa librement des charges de l'état, aussi bien que des revenus, et de l'épargne que le feu Duc son Mari avoit laissé. Ce fut une grande ressource pour la Nation, qu'elle eut trouvé des sommes considérables dans l'épargne, parce que dans la premiere année de sa régence le Piémont, comme le reste d'Italie fut affligé d'une horrible disette de bleds, de sorte que la

Régente dut en faire venir de Hollande, et de Pologne pour subvenir au besoin de ses peuples. En même tems elle fit continuer, et achever les bâtimens que Charles Emanuel avoit commencés ; entr'autres la Venerie, l'Academie, le Collége pour l'éducation de la Noblesse. Elle procuroit ainsi à une partie du bas peuple le moyen de gagner la vie. On ne manqua pas de faire des prieres publiques pour obtenir du Ciel quelque soulagement aux calamités qui affligeoient l'état. En effet l'année 1678 la recolte fut fort abondante, les peuples commencèrent à respirer, et la Régente put songer plus librement à d'autres affaires.

Brusoni stor. d'Ital. lib.

Sa piété et son zele pour la Religion la portoient à procurer à ceux qui avoient le malheur d'être séparés de l'Eglise Catholique toute commodité de s'instruire de ses dogmes, et de se convertir. Elle fit rétablir le hospice appellé la Sainte Maison que Charles Emanuel I. avoit fait bâtir à Thonon, et fit un pareil établissement à Turin, dont on donna la direction

aux Chevaliers des SS. Maurice et Lazzare. C'est cette maison d'éducation pour des pauvres enfans qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom d'Albergo di virtù, quoiqu'on ait changé quelque chose à sa destination premiere.

IV.
Ambassade à cette occasion.

Cependant on reçut de toutes parts des Envoyés et des Ambassadeurs de Rois et autres Princes Souverains, qui vinrent faire de complimens de condoléance à Madame Royale, et au jeune Duc. Parmi ces Ambassadeurs il y en eut qui étoient chargés d'autres commissions que de pur cérémonial. Le Duc de Giovinazzo Ambassadeur d'Espagne, après les complimens accoûtumés en pareille occasion, déclara qu'il avoit ordre de son Roi de rester sans caractere à Turin pour les affaires de S. M. Catholique. Madame Royale voulut bien le lui permettre. Le Marquis de Villars Ambassadeur de France parla fort haut comme contre une nouveauté, qui auroit déplu au Roi T. C. qui étoit en guerre avec l'Espagne, et fit ce qu'il put pour empêcher le sejour du Seigneur Espagnol. Il y avoit

long-tems à la vérité que la Cour d'Espagne n'avoit point eu de Ministre à Turin. Les Ambassadeurs François pour qui le feu Duc Charles Emanuel avoit beaucoup d'egard, et de déference, n'auroient point voulu avoir des concurrens à cette Cour. Madame Royale quoique très-affectionnée à la Cour de France fit répondre au Marquis qu'elle ne pouvoit pas refuser le Ministre d'un Roi à qui son fils appartenoit de si près, et avec qui on étoit en paix : que ce seroit une infraction de la neutralité qu'on vouloit garder.

L'Ambassadeur de France n'insista pour lors pas davantage. Mais voyant ensuite les dépenses que faisoit le Duc de Giovinazzo, et l'estime qu'il s'étoit acquise, il fit encore éclater sa jalousie, et les Ministres de la Régente n'avoient pas peu de peine à l'appaiser. Ces bravades et tracasseries que le jeune Prince ne pouvoit ignorer, lui firent sans doute prendre d'assez bonne heures des mesures pour empêcher qu'aucune Puissance ne s'avisât

de le gêner chez lui.

V. Traité de mariage du Duc de Savoie avec l'Infante héritiere présomptive de Portugal.

La Cour de Lisbonne envoya aussi un Ambassadeur extraordinaire qui fut reçu avec distinction. La Reine de Portugal Marie-Françoise étoit soeur de Madame Royale. Elle avoit epousé d'abord le Roi Alphonse VI: ce mariage ayant été déclaré nul, et Alphonse incapable de gouverner, Marie Françoise épousa D. Pedro frere du Roi, qui fut déclaré Regent du Royaume. Le Comte d'Athalaja qui fut destiné à cette ambassade, après les complimens ordinaires avoit commission de proposer à Madame Royale de la part de ses Maîtres, le mariage de l'Infante Isabelle, fille unique de D. Pedro, et de la Reine Marie, et par conséquent leur héritiere présomptive. On souhaitoit en Portugal de marier cette Princesse avec quelque Prince de maison Souveraine, en sorte qu'Isabelle et son Mari, au moins jusqu'qu'on eut assuré la succession restassent en Portugal. Le Comte d'Athalaja en fit l'ouverture. Madame Royale n'ayant point agréé cette proposition, se chargea

plutôt de négocier le mariage de l'Infante avec un fils de l'Electeur de Baviere. — Pendant qu'on y travailloit, un gentilhomme Savoyard l'Abbé de la Tour qui commençoit à se mêler des affaires, et qui parvint dans la suite à des charges très considérables, dressa, et fit présenter à la Régente un memoire, dans lequel il tachoit de persuader à S. A. R. qu'au lieu de traiter le mariage de l'Infante avec le Prince de Baviere, on auroit dû penser à la faire épouser au Duc Victor Amédée. Il ne manqua pas de représenter à Madame Royale que Philippe le Beau, fils unique de l'Empereur Maximilien avoit quitté l'Autriche pour aller épouser Jeanne d'Aragon, et que de là est venue la grandeur prodigieuse de Charles V et de sa posterité. Il pria le Marquis de S. Thomas d'appuyer ce projet. On regarda d'abord ce memoire comme un trait d'esprit d'une personne qui cherchoit à se faire connoître, et on n'y fit presque point d'attention. L'Abbé de la Tour ne se découragea

pas pour cela. Il le donna ensuite à un autre Ministre dont il ne fut pas plus satisfait que du Marquis de S. Thomas. Il s'adressa au Grand Chancelier Buschetti personnage estimé par ses talens et son expérience et respectable à cause de son âge et de sa charge. Le vieux Magistrat se laissa persuader par l'eloquence du jeune homme, et se chargea d'en parler à la Régente. Il le fit effectivement avec tant de vigueur que Madame Royale en fut ébranlée, et consentit d'entrer en négociation. On le fit savoir à la Reine de Portugal, qui dès lors entretint une correspondance immédiate avec sa soeur pour cette affaire. Elle demanda qu'on lui envoya à Lisbonne quelque personne de confiance, mais sans caractere pour ne point donner de l'ombrage aux Ministres d'autres Puissances, qui pouvoient avoir interêt à traverser cette affaire. Car non seulement le Duc de Baviere, mais le Prince de Conti et le Grand Duc de Toscane avoient aussi des partis à la Cour de Lisbonne pour faire épouser l'Infante à quelqu'

un de leurs fils. On choisit pour cette commission un Abbé Pinelli Chanoine de Carmagnole, qui avoit été Secrétaire du Cardinal Roberti pendant sa nonciature de Turin, et de france, et sa legation de Ravenne, et dans le conclave de Clement VIII. Cet Abbé avoit par conséquent tant d'autres rélations que les Ministres, et les Emissaires des Princes étrangers qui étoient à Lisbonne ne pouvoient soupconner le sujet de son voyage. On le fit donc partir pour le Portugal. Lorsqu'il fut à deux lieues de Lisbonne, il reçut ses instructions, qu'on avoit envoyées par le courier ordinaire à la Reine même, pour qu'elle les lui fit avoir à point marqué. Le Duc de Cadaval et le Pere de Ville, qui avoient beaucoup de credit auprés de la Reine, l'introduisirent à la Cour, et il eut avec cette Princesse plusieurs conférences. Dès qu'on eut par son moyen les eclaircissemens qu'on souhaitoit, et des informations exactes de la santé du Roi Alphonse, et des conditions principales

Novembre 1677.

dont on souhaitoit convenir à l'égard du mariage que l'on projettoit, on commenca à négocier avec moins de reserve. Il en fallut sans doute informer d'avance Victor Amedée, qui se trouva pendant quelque tems dans de grandes inquietudes. A la fin on le persuada, et dans un Conseil qu'on tint en sa présence, il fut arrêté qu'il iroit en Portugal l'an 1682.

1679. Toutes les mesures étant prises on convoqua en 1679 à Lisbonne les trois Etats pour expliquer et déroger en tout ce qui put être nécessaire la loi de Lamego, par laquelle il étoit ordonné qu'une Princesse héritiere de la Couronne ne pût se marier avec un Prince étranger. On envoya dès lors un gentilhommes pour y résider auprès de S. A. R. en attendant son départ. On équipa une flotte de douze vaisseaux, qui devoit transporter le Duc et sa Cour au tems fixé. A Turin, à la Venerie, à Moncalier on n'étoit occupé que de ce mariage, et des moyens de tenir le Duc de bonne humeur, et en bonne santé, pour qu'il fut en état de se

mettre en voyage. J'ai vû des billets qu'il écrivit à un de ses Précepteurs, dans lesquels avec la naiveté propre de son âge, il marquoit que depuis qu'il s'étoit déterminé à ce voyage, il étoit bien avec Madame, et vouloit passer gayement le tems qu'il avoit encore à rester en Piémont. On fit imprimer un livre contenant la description de l'état de Portugal pour qu'il servit au Prince, et aux personnes qui devoient le suivre, pour connoître d'avance un Pays, où l'on devoit aller prendre un rang si distingué.

VI.
Soulevement de la province de Mondovi.

Madame Royale voulut saisir cette occasion pour appaiser les troubles, qui donnoient de l'inquietude au gouvernement depuis quelques années. Il y avoit dans la province de Mondovi une espece de soulevement qu'avoit causé je ne sais quelle nouvelle taxe de sel qu'on y avoit mis. Une partie du peuple de cette province avoit porté la mutinerie jusqu'à la révolte. Les habitans des montagnes prenoient les armes au moindre prétexte. Ils ne recevoient les ordres qu'on publioit qu'autant qu'ils leur plaisoient.

On vendoit publiquement du sel de contrebande : les bandits faisoient impunément mille violences. Ces desordres augmentèrent encore davantage dans le tems qu'on se préparoit au voyage de Portugal, parce que ces mutins pensoient que dans cette conjoncture on y prendroit moins garde, et qu'on ne voudroit point s'occuper d'eux. M. R. qui pendant la régence avoit employé inutilement
1681. des remedes plus doux envoya en 1681 des troupes pour ranger les mutins à leurs devoirs. Ils se soumirent pour le coup, mais les troupes n'étoient pas encore revenues à leurs quartiers qu'ils reprirent les armes. La sédition devint presque générale et le feu que l'on avoit voulu éteindre, se ralluma avec plus d'ardeur que jamais. On craignoit même qu'il se communiquât au Marquisat de Ceve. On reconnut un peu tard que le tems n'étoit pas propre pour une telle entreprise. M. R. jugea plus convenable de ramener les séditieux par la voye de la clemence. Après avoir envoyé une seconde fois des troupes pour faire respecter les ordres, elle se contenta

de les décharger d'une partie de la taxe qui avoit causé la révolte.

VII. Casal vendu au Roi de France.

Un événement de très-grande importance pour l'Etat, et la Maison de Savoie qui arriva en 1681 devoit faire prévoir les suites qu'auroit eu le mariage de Victor Amedée avec l'Infante de Portugal, et son absence de ses anciens états. Casal capitale du Montferrat étoit encore sous la domination des Ducs de Mantoue. Cette Ville par la salubrité du climat, la commodité du Po navigable qui passe sous ses murs, la fertilité des collines, et des plaines au milieu desquelles il se trouve par le grand nombre de familles, qui l'habitoient, faisoit à tout prendre la meilleure Ville de leurs Etats, sans faire tort à Mantoue. Mais ils ne la possèderent jamais tranquillement. Ils n'ignoroient pas les droits de la Maison de Savoie, qui avoit toujours reclamé contre la disposition interinale de Charles V. D'un autre côté Casal étant séparé des Etats de Mantoue par une vaste partie du Milanois, ils étoient toujours

en querelle à cause de cette Place avec les Espagnols maîtres de Milan, qui ne dissimuloient guere l'envie qu'ils avoient de s'en emparer. Le Duc Charles IV par une ancienne concurrence avec le Duc de Savoie à l'égard du Montferrat, et par les querelles recentes avec les Espagnols, ne pouvoit vaincre l'appréhension extrême que cette ville passa sous la domination ni des uns ni des autres. Cependant il n'étoit pas loin de s'en défaire. La Cour de France qui n'eut pas de peine à pénetrer les dispositions de ce Prince, entra avec lui en négociation. Les premieres avances pour cette importante acquisition que la France méditoit se firent à Venise. Le Duc de Mantoue envoya ensuite à Versailles le Comte Matheöli, qui y conclut le contrat qu'on avoit concerté à Venise avec l'Abbé d'Estrade Ambassadeur de France. A son retour passant par Turin, soit par zele vers la Maison de Savoie, soit qu'il n'eut point été content des François dans la suite de sa négociation, le Comte Matheoli confia au Président Truqui le

Mem. de la Régence Mss. Cav. Solar Tratt. e fatti di Vittorio Amedeo.

sujet de son voyage. Truqui en informa la Régente, qui vit fort bien les conséquences de cette acquisition que faisoit la France. On fut d'avis d'en informer le Gouverneur du Milanois, qui n'eut pas de peine à se persuader qu'il falloit prevenir ce coup qui étoit d'aussi grande conséquence pour l'Etat de Milan que pour le Piémont. Le moyen de le prevenir étoit de surprendre Casal, et en raser les fortifications avant que les François s'en fussent emparés. Mais la Cour d'Espagne qui craignoit trop dans ce tems-là d'entrer en guerre avec la France, ne fit aucune demarche pour parer le coup. Ainsi la connoissance d'un secret très important devint inutile. D'ailleurs la Cour de France qui connut combien il auroit été de notre intérêt d'empêcher l'effectuation de ce contrat avec le Duc de Mantoue, avoit pris de grandes precautions pour prévenir les obstacles. On avoit fait avancer sous différens pretextes en Dauphiné des troupes tant à pied qu'à cheval. Le Marquis

de Trousses qui les commandoit, se présenta avec l'Ambassadeur d'Estrade qui étoit à Turin pour demander quartier à trois mille chevaux, qui étoient sur les frontières, de sorte qu'on ne fut point en état de le refuser. M. de Catinat eut ordre de se tenir caché à Pignerol pour être prêt au premier ordre d'aller prendre possession de la place qu'on venoit d'acheter. Il en sortit tout à coup dès que le contrat fut signé, et ratifié, et marcha à Casal dont il fut fait Gouverneur: il y entra sans difficulté. Victor Amédée trop jeune alors, et trop peu initié dans les affaires pour prévenir cet événement sut y reparer quatorze ans après.

Mem. de la Régence Mss.

VIII. Incidens qui empêchent l'accomplissement du mariage avec l'Infante de Portugal. 1682.

Cependant on entra dans le printems de l'année 1682 le tems destiné au depart de Victor Amedée pour le Portugal approchoit, c'étoit au commencement de Juillet qu'il devoit partir: une partie de ses équipages avoit déja été envoyée à Lisbonne. La flotte Portugaise composée de douze vaisseaux arriva à Villefranche. Le Duc de Cadaval qui la commandoit vint à

Turin pour faire sa cour à S.A.R. et l'accompagner ensuite à son bord. Le hazard porta que quand l'Amiral Portugais arriva, Victor Amedée étoit à la Vénerie incommodé d'une fiévre quarte. On jugea à propos de lui faire changer d'air. Il vint pourtant à Moncalier le premier jour de Juillet. On comptoit que de là il seroit passé à Nice aussitôt qu'il se porteroit mieux. Il se peut bien que l'agitation dans laquelle il se trouvoit à cause de la parole qu'il avoit donnée, et le regret de quitter son pays et ses anciens sujets, l'empêchât de se bien rétablir, et avoit peut-être été cause de sa maladie. Il est certain après tout, que trois ou quatre des plus grands Seigneurs de sa cour le persuadoient à rompre le mariage qu'on avoit arrêté, et paroissoient disposés à s'opposer à son départ à force ouverte, supposant qu'il y eut quelque cabale qui entrainât le Duc malgré lui à s'embarquer.

On n'oseroit croire que M. R. pour se continuer le plaisir de gouverner l'Etat

en absence de son fils, l'ait engagé dans ce mariage, et l'ait voulu tenir ferme dans l'engagement qu'il avoit pris. Mais il se peut bien, que ceux qui avoient du crédit auprès d'elle fissent tout leur possible pour que le Duc allât en Portugal, se flattant avoir plus de part dans l'administration, si Madame continuoit dans la régence. Louis XIV ne dissimula point la satisfaction qu'il avoit que Victor Amédée effectuât le mariage projetté, et fit offrir à Madame des secours pour contenir les Seigneurs qui s'opposoient au départ du jeune Duc. Ces Seigneurs étoient le Marquis Charles Emile de Parelle, le Marquis Charles de Simiana de Pianezza, et le Comte Provana de Druent. Les deux premiers étoient bons Capitaines, et Chevaliers de l'Ordre; le Comte de Druent étoit une espèce de Philosophe, et grand homme d'honneur. Il y a toute apparence qu'ils agissoient de l'aveu du Duc même, qui ne se sentoit point porté à ce mariage, mais ne voulant pourtant pas se compromettre avec Madame, ou avec les

Mem. du Marq. Parella Mss.

Ministres de France, laissoit faire à ceux qui s'étoient engagés à le tirer d'embarras. D'autres ont cru que des personnes sensées avoient fait voir à la Duchesse qu'elle étoit la dupe de la France, et que si le mariage s'effectuoit, au lieu de rester Régente d'un Etat Souverain, elle ne seroit bientôt que gouvernante d'une province de France; que persuadée de la vérité de ce qu'ils disoient, elle contribua elle même à empêcher son fils de partir non obstant le traité de mariage qu'elle avoit conclu. Le Marquis de Parella agissoit avec plus d'ardeur, et moins de ménagement. On fut bientôt informé de ses démarches. Le Comte Maffei Veronois qui servoit depuis long-tems dans les troupes de Savoie, et qui étoit dans ce tems-ci Gouverneur d'Ast, fit voir à Madame Royale une lettre par laquelle on lui apprenoit de Venise, que le Marquis Parella se prévalant du credit qu'il s'étoit acquis parmi le peuple, tâchoit de faire un soulevement sous prétexte d'empêcher S. A. R. d'aller en Portugal. La personne qui donnoit

Hist. univers. tom. 29. p. 571. Cit. Coleb memorie

cet avis paroissoit zelée pour le bien public d'Italie, et marquoit même quelque appréhension que le mal se communiquât du Piémont aux Etats voisins. Sur cet avis, et sur d'autres preuves qu'on avoit des desseins de ce Marquis, on donna ordre de l'arrêter : mais comme il avoit à la Cour beaucoup de parens et d'amis, il en fut averti, et se sauva dans ses terres du Canavois, et de là sur les montagnes d'Oropa au dessus de Bielle. Il avoit quelques centaines d'hommes qui lui servoient de garde, et ne discontinua point d'encourager de là ses adhérens pour resister au parti de ceux, qui conseilloient toujours le mariage de l'Infante de Portugal. Ses amis, et la Marquise de la Monta sa femme lui obtinrent un congé pour qu'il alla à Ferrara, ou à Rome s'il le souhaitoit. Madame la Régente qui étoit bien aise de l'eloigner des états, et de l'occasion d'intriguer dans sa Cour, ne soucioit guere quelque part qu'il allât. Le Roi de France avoit pourtant donné ordre aux Gouverneurs

Lettres origin. de la Marquise de la Montà.

du Dauphiné, du Lyonnois, et de la Provence de le faire arrêter s'il paroissoit dans leur district.

Cependant l'éloignement du Marquis ne fit point cesser les obstacles qui empêchoient le départ de S. A. R. L'avis de ceux qui conseilloient le Duc à ne point quitter son Etat avoit presque généralement prévalu : l'on n'usoit de ménagemens, que pour ne point effaroucher les Ministres de France, qui insistoient toujours pour le départ, et l'accomplissement du mariage. Le même Abbé de la Tour qui avoit agi avec tant d'ardeur pour faire goûter son projet de mariage, en étoit probablement revenu, puisque je trouve que dans le tems que l'on étoit déterminé de rompre le mariage en question, il avoit la principale confiance de S. A. R. Le Duc de Cadaval désespérant enfin que le Prince voulut passer à Lisbonne s'en retourna à Nice, et reconduisit sa flotte en Portugal à la fin de Septembre. Quelle qu'ait été l'intention de ceux qui conseilloient le

mariage, et sollicitoient le départ de Victor Amedée, on peut néanmoins regarder tout incident, qui dérangea les mesures qu'on avoit prises, et empêcha le depart de S. A. R., comme une preuve toute particuliere de la protection Divine, qui veilloit sur le sort de cette auguste famille, et sur ces États. Alphonse de qui on désesperoit positivement de voir la succession, eut un fils, dont la naissance changea tout à fait la condition de la Princesse Isabelle, qui d'héritiere présomptive dut se contenter d'un simple appanage. Ainsi Victor Amedée auroit inutilement risqué sa santé dans une longue navigation, et dans un climat fort-différent de celui du Piémont. De plus il auroit laissé ses états héreditaires exposés aux desseins ambitieux des Puissances voisines.

IX. Fin de la Régence.

Le Marquis de Pianezza et le Comte de Druent, qui avoient été de la partie du Marquis de Parelle pour retenir le Duc en Piémont, jugeant avec raison que la Régente ne dût point les regarder favorablement, ou

qu'il fut de l'interêt de l'état qu'elle ne continuât pas davantage dans l'administration comme auparavant, tâcherent de porter le Duc à prendre le gouvernement. Madame eut encore assez de pouvoir sur l'esprit de son fils pour lui faire signer l'ordre de les arrêter. Ils furent envoyés l'un dans le chateau de Montmeillan, et l'autre dans celui de Nice.

Cependant Victor Amedée, qui avoit trop d'esprit pour ne pas s'appercevoir des cabales qui cherchoient à le tenir loin des affaires en lui ôtant tous ceux, qui montroient plus d'attachement pour sa Personne, et sa gloire, s'ouvrit avec quelqu'un de ceux, qui lui restoient, et cherchoit les moyens de prendre les rênes du gouvernement sans faire du bruit, et sans se compromettre avec une mere, qu'il aimoit et respectoit. Il ne falloit pas une trop grande expérience, ni des confidens bien rusés, pour soupconner que Mo R. accoûtumée depuis neuf ans à commander avec une autorité absolue ne s'en verroit pas dépouillée avec plaisir. Je

tiens de quelques vieux Seigneurs qui avoient dans leur jeunesse oüi parler beaucoup des affaires de la Regence, que Victor Amedée resolu de gouverner par lui même, se confia au Prince de la Cisterne, qu'il honoroit de sa plus intime familiarité. On délibera sur les voyes qu'il falloit prendre pour aller au but, qu'on se proposoit. L'Abbé de la Tour, le même qui avoit dressé le projet de mariage avec l'Infante, dont apparement il étoit revenu, ainsi que je viens de dire, étoit même depuis quelque tems dans les bonnes graces du Duc. Ce fut lui qu'on choisit pour dresser les dépêches nécessaires. Le Duc feignant d'aller se divertir, se rendit un jour à Rivoli, sans que Madame se doutât de ce qu'on alloit faire. On y signa les lettres adressées aux Magistrats, et aux Ministres, par lesquelles S. A. R. déclaroit, que dès ce jour là c'étoit sa volonté qu'on s'adressa à lui seul pour les affaires dont il prenoit par cette déclaration le maniement absolu comme Souverain Majeur. L'

auteur des memoires Mss. de cette régence rapporte d'une autre maniere cet événement. Il dit, que M. R. voyant que c'étoit le tems de remettre au Duc son fils le gouvernement, sans attendre qu'il le lui demandât, songea aux moyens de le faire d'une maniere noble, et qui marquât de la grandeur d'ame, et de l'élevation : qu'elle lui écrivit en conséquence de cette résolution une lettre fort tendre et touchante, dans laquelle elle lui marquoit que le voyant à la veille de son mariage, et dans un âge à n'avoir plus besoin d'elle pour gouverner ses états, elle le prioit d'agréer qu'elle lui rendit le dépôt de son autorité, qu'il avoit eu la bonté de lui continuer depuis sa majorité. On pourroit concilier ces différentes rélations en supposant que M. R. ayant été d'abord avertie des lettres que le Duc avoit envoyées au chef de la Magistrature, ou aux Principaux Ministres, elle le dissimula, et se hâta de lui écrire la lettre que nous venons de rapporter, pour

ne paroître forcée à se démettre malgré elle, de l'autorité qu'elle avoit conservée jusqu'alors. Quoiqu'il en soit la Régence finit
1684. l'an 1684, et ce changement se fit sans aucune de ces crises violentes qui les accompagnent ordinairement. Tout parut se passer avec la plus grande tranquillité. Il est vrai néanmoins qu'on ne tarda guere à faire croire au Duc que l'administration de la Regente avoit dissipé ses finances: on a encore la lettre qu'elle écrivit à S. A. R. pour se justifier sur cela.

Mem. de la Régence vers la fin.

X.
Le Duc épouse Anne d'Orleans.

Cependant comme le traité avec le Portugal fut absolument rompu, le Roi de France fit insinuer à M. R. par son Ambassadeur à cette Cour, qu'il auroit agréé que S. A. R. se mariât avec une fille de Philippe Duc d'Orleans son frere unique, et de Henriette d'Angleterre. Ce mariage fut arrêté le 9. avril 1684, et la Princesse épousée à Versailles le 10. fit son entrée à Turin avec toute la magnificence, que demandoit sa qualité, et

celle de son époux.

L'ardeur avec laquelle la Cour de France se porta à exterminer les hérétiques, que l'Edit de Nantes avoit laissé subsister, depuis près de quatre vingt sept ans, engagea le Duc de Savoie à prendre les armes contre une partie de ses sujets. Il y a depuis quatre siècles dans les montagnes qui séparent le Piémont du Dauphiné, une reste des sectateurs de Pierre Valdo, qu'on appelle Vaudois du nom de leur maître. Ils s'y étoient réfugiés presque dans l'origine de leur secte. Comme ils n'avoient au commencement d'autres opinions singulieres, qu'un amour outré de pauvreté, qui les portoit à blamer le Clergé à cause de ses richesses, et du pouvoir temporel, dont il jouissoit, ils restèrent dans ces vallées d'abord par le même principe de pauvreté dont ils faisoient profession, puis par la facilité de se réfugier tantôt sous les Dauphins de Vienne, tantôt sous les Marquis de Saluces, d'autres fois sous les Comtes de

XI. Guerre contre les Vaudois.

Fleury tom. 5. liv. 23. c. 55.

Provence. On ne sait presque rien de leur histoire pendant le tems que les Princes d'Achaïe étoient maîtres de Pignerol, si ce n'est qu'un frere Albert de Castellaire leur fit quelque procés. Mais dès que les Ducs de Savoie eurent réuni à leur couronne les états de la branche d'Achaïe, ils prirent à tâche de les ramener à l'Eglise. On commença pourtant dès la fin du XV siécle à donner des ordres soit pour les ramener à l'Eglise, soit pour empêcher qu'ils ne se répandissent davantage. La nouvelle doctrine de Luther, qui en plusieurs choses étoit conforme aux maximes des Vaudois, obligea les Pasteurs d'y faire plus d'attention. Claude de Seyssel Evêque de Turin écrivit pour combattre leurs erreurs un livre, qui fut imprimé l'an 15.. Mais les François s'étoient emparés du Piémont quelque tems aprés, et lors même qu'une partie de la nation étoit infectée du Calvinisme, loin de convertir les anciens Vaudois, ils ne firent que les confirmer dans leur

Raynald
Wading
ap. Fleury.

fausse croyance, et étendre les limites dans les quelles ils avient été bornés. Emanuel Philibert ayant recouvré ses états, et Charles Emanuel I son fils se mirent en devoir de les reduire lorsqu'ils prétendirent empiéter sur la tolerance avec la quelle on les souffroit. L'Edit de Nantes qui permettoit en France l'exercice de la Religion pretendue réformée, avoit presque rendu inutiles les efforts, qu'on auroit pû faire pour les contraindre d'embrasser la communion Romaine, surtout dès que Victor Amedée I avoit cedé Pignerol à la France. Mais leurs vallées devinrent plus cheres aux protestans François qui les regardèrent comme un asile, et une Jerusalem sacrée, lorsque la revocation du même edit, et les missions qu'on appella Dragonades parce qu'on les accompagnoit de forts détachemens de Dragons pour les contraindre ou d'abjurer leurs erreurs, ou de sortir de la France, obligèrent une partie des protestans François à se réfugier dans ces vallées. Louis XIV resolu de faire tout le

possible pour les exterminer, n'aimoit point qu'ils eussent une retraite si proche. C'est pourquoi il sollicita le Duc de Savoie de suivre son exemple, et de chasser aussi des vallées de Piémont les Vaudois. Victor Amedée auroit voulu les ramener doucement, et avec patience au sein de l'Eglise, en leur procurant sans les effaroucher les moyens de s'instruire, et de se convertir. Mais la Cour de France dirigée par les directeurs de Mad.e de Maintenon ne cessoit de presser celle de Turin de les contraindre sans délai ou d'embrasser la communion Romaine, ou de quitter le pays. On se prêta à ses insinuations, et on proposa aux Vaudois cette alternative. On ordonna aux Huguenots réfugiés de sortir, on défendit aux anciens habitans des vallées l'exercice de leur réligion qu'on avoit auparavant toleré: on envoya des renforts de ses troupes à M. de Catinat Maréchal de Camp du Roi de France, qui fut destiné à cette expédition. Le Duc s'y rendit lui même pour commander

les troupes Françoises et les siennes dans un Pays où la guerre étoit difficile. On l'avoit prouvé plusieurs fois sous les régnes précédens, et les François qui dans cette conjoncture attaquèrent les Vaudois près de St. Germain furent repoussés avec perte. Victor Amedée s'y conduisit avec tant d'habileté et de vigueur qu'il força ces misérables de quitter le pays. Il fit venir d'autres Provinces des Catholiques pour habiter et cultiver les Vallées.

Ceci arriva presqu'au même tems que fut signée la ligue d'Augsbourg, le chef d'oeuvre de la politique de Guillaume Prince d'Orange beau fils de Jacques II Roi d'Angleterre. Ce Prince habile et ambitieux pensoit dès lors à occuper le thrône de la Grande Bretagne avant même la mort de son beau-pere, dont il prévoyoit les malheurs. La persecution qu'on excita contre les Huguenots François, reveilla l'enthousiasme réligieux des protestans d'Allemagne et de Hollande, qui avoient d'ailleurs trop de sujet de prendre garde à la

XII. Ligue d'Augsbourg 1686.

puissance extraordinaire de Louis XIV. Les Cours de Vienne et de Madrid, qui avoient toujours été si fermes, et même si ardentes contre le parti Protestant, par des raisons d'état très-évidentes, ne firent point de difficulté de s'allier avec les principaux chefs de ce parti: la ligue fut donc signée à Augsbourg le 9. juillet 1686, entre l'Empereur, le Roi d'Espagne, la Couronne de Suede (Charles XI. absolu et despotique gouvernoit sous ce nom) l'Electeur de Baviere, les Cercles de Baviere, de Franconie, de Souabe, et tous les Princes de la maison de Saxe, les Hollandois et le Prince d'Orange principaux auteurs de cette confédération n'y parurent point. On ne vouloit pas qu'elle parut si formidable à la France au cas que le secret fut violé, de sorte qu'elle se servit des circonstances de la guerre des Turcs pour les déconcerter. On n'avoit point vû depuis la ligue de Cambray contre les Venitiens, qui au commencement du XVI siécle, quoique dans une position,

et sous un gouvernement très-different de celui de France, avoient donné les mêmes craintes à l'Europe, que fit Louis XIV. vers la fin du XVII; on n'avoit point vu d'exemple d'une conspiration generale contre une seule puissance. Il n'est guere possible, que de telles confederations échappent long-tems à la connoissance des Princes interessés. La Cour de France en eut vent quoiqu'elle ne pût d'abord en pénetrer la substance, et les particularités. Elle ne doutoit pourtant pas que les chefs de cette ligue ne fissent tout leur possible pour y attirer le Duc de Savoie: et c'est cette crainte qui porta Louvois à prendre avec trop de précipitation, et de violence ses mesures pour l'en empêcher.

XIII. Victor Amedée va à Venise an 1687.

Le Duc délivré de la guerre des Vaudois fit un voyage de plaisir à Venise pour se divertir en compagnie de l'Electeur de Baviere son cousin qui s'y trouva aussi. Selon l'étiquette établie ils y allerent l'un et l'autre incognito pour ne pas gêner ni être gênés par le cérémonial. Neanmoins ils reçurent tous les

honneurs qu'on peut faire à des Princes, et le Senat leur destina des personnes distinguées non seulement par leur naissance, mais par leurs talens, pour qu'ils leur fissent compagnie; et eussent l'attention de les faire servir. L'Abbé Grimani, qui quelque tems auparavant avoit été à la Cour de Turin, et qui fut ensuite Cardinal, eut aussi l'honneur de se trouver souvent à Venise fort familièrement avec S. A. R. Ce gentilhomme né avec beaucoup de talens, et instruit par ses études et ses voyages avoit toutes les qualités requises pour entretenir un Prince qui cherchoit à connoître le monde. Comme il passoit dès lors pour être attaché à la maison d'Autriche ses frequentes conversations avec le Duc de Savoie, la rencontre du Duc de Baviere qui se trouva dans le même tems à Venise donnèrent de l'ombrage à la Cour de France. Le Marquis d'Arsi ambassadeur à Turin eut ordre de se rendre incessamment à Venise sous quelque pretexte que ce fut, pour expier le sujet du voyage de Victor Amedée, et de ses entretiens avec cet Abbé.

XIV. Demandes de la Cour de France 1688.

A peine fut-il de retour de Venise qu'on lui demanda trois de ses meilleurs régimens pour qu'ils allâssent avec les troupes de France faire campagne dans les Flandres. On eut beau représenter qu'en éloignant du Piémont ces trois régimens on auroit de la peine à contenir les Vaudois, et les refugiés qu'on venoit de chasser, et qu'on laissoit d'ailleurs l'état exposé aux invasions des ennemis de la France, il fallut condescendre à la demande qu'on faisoit, ou être prêt à une rupture ouverte. On envoya en Flandres les régimens d'Aoste, de Nice et de la Marine, commandés par 3. Colonels, qui étoient le Comte Provane de Frosasque, le Marquis Solar de la Cluse, et le Comte d'Ales de Saint George. Ce qu'on avoit craint arriva effectivement. Les Vaudois, qui pressés deux ans auparavant par le Duc de Savoie et les troupes de France s'en étoient allés en Suisse, et en Allemagne, retournèrent sur leur chemin pour rentrer dans leur pays dès qu'ils crurent trouver en Savoie et en Piémont moins fort-

XV. Entreprise des Vaudois 1689.

obstacle. D'abord une troupe d'environ 900. hommes s'assembla dans les bois de Drangia près de Nion au pays de Vaud, ils passèrent le lac sur des bâteaux, et entrèrent dans la Savoie. Ils s'avancèrent à S.t Ivoir et Cluses, où ils firent prisonniers trois gentilhommes, parmi les quels un Chevalier de Malthe de Kides. Comme on pouvoit aisément les combattre au pont de S.t Martin à Salanches, qu'ils devoient passer à la défilée ils firent marcher à la tête ces trois gentilhommes avec deux Capucins, et un Jacobin, menacant de les égorger sur le champ si quelqu'un s'opposoit à leur passage. Le peril de telles personnes retint les gens du pays d'attaquer cette troupe. Ils trouèrent ensuite toute la Savoie, passèrent le Montcenis et se trouvèrent en peu de jours à Jaillon près de Suse. Ils étoient près de passer le pont de la Doire, et se pencher dans le Pragelas, qui confine avec la vallée de Suse. Le Comte de Verrue que le Duc avoit envoyé aussitôt qu'il reçut l'avis de leur marche s'opposa avec 250. dragons: il fit tirer avec tant de vivacité, et

Solar tratt. e fatt. p. 13. et suiv.

garda si bonne contenance avec si peu de monde que les Religionaires croyant qu'il en eut beaucoup plus, quittèrent les prisonniers et le butin qu'ils avoient fait. Mais pendant que les dragons étoient occupés à ramasser ce butin, les religionaires prirent le moment favorable pour gagner un rocher qui sépare la vallée de Taillon de celle qui aboutit au pont de Salbertan. Le passage étoit gardé par des François commandés par le Comte de Larré, qui n'eut pas la même prevoyance du Comte de Verrue pour faire rompre le pont. Les Vaudois tirèrent sur lui, et après quelques décharges se jettèrent arme blanche à la main sur les François. Près de trois cent furent tués, et le Comte de Larré fut blessé. Alors ils ne trouvèrent plus d'obstacle pour pénétrer dans la vallée de Luzerne. Ils allèrent ayant à leur tête un fameux ministre nommé Arnaudi, autant habile à conduire une entreprise hardie, qu'eloquent pour la persuader. Le sucés de cette premiere troupe augmenta la hardiesse d'une autre plus nombreuse, qu'on faisoit monter à deux mille. Ceux-ci étoient

conduits par un Suisse de Neuchâtel appellé -
Bourgeois : ils s'étoient assemblés dans un bois
près de Lausanne. Ils s'embarquerent sur le
Lac à Lutry et descendirent à Milleroi et -
Gingon pour suivre la route des premiers. Mais
le Duc avoit pû prendre des mésures plus assurées
pour les répousser. Il avoit envoyé le Comte Carretto
de Bernex Colonel du régiment de Chablaix, qui
prenant d'abord avec lui quatre cent cinquante
hommes de pied, et cinquante à cheval, barra le
chemin avec ce seul détachement aux religio-
naires. Il y eut une escarmouche assez vive
près de Thonon. Le Comte n'eut point une
victoire complette : cependant avec très peu de
perte de sa part il tua environ trois cent hommes.
Le Marquis de Coudrai et le Comte de Maubrison
avec deux autres escadrons gardoient les autres
passages, de sorte que les Vaudois avertis par un
Lieutenant Suisse nommé Cottaré qu'ils avoient
envoyé pour découvrir pays, jugérent à propos
de tourner face et de s'en retourner par les -
montagnes de Morsina et l'Abbaye d'Hultz :

passant à Legnax au dessus de Thonon, et gagnant les environs de Genève, où ils eurent des bâteaux pour traverser le Lac, et se retirer dans le canton de Berne. Dans le même tems qu'on repoussa cette bande de Vaudois, le Marquis de Parelle que le Duc avoit envoyé dans les vallées de Luzerne avec des troupes d'ordonnance et quelques milices fit sortir de l'état ceux qui étoient venu dans la premiere irruption, qui se cantonnèrent de l'autre côté. Nos troupes firent dans cette petite guerre beaucoup plus que celles de France. Cependant parce qu'on n'avoit point totalement exterminé ces misérables comme la Cour de France désiroit, on se plut à croire que sans la connivence du Duc les Vaudois n'auroient point pû regagner leurs bicoques, et que c'étoit l'effet des intelligences qu'on avoit avec les alliés d'Augsbourg.

XVI
Traité pour l'acquisition de quelques fiefs impériaux 1690.

Une affaire qui regardoit la police, et la tranquillité intérieure du Piémont, servit encore à augmenter la méfiance peut-être affectée de M. de Louvois. Victor Amedée le 8 fevrier 1690. conclut avec l'Empereur un traité particulier

par lequel il acqueroit le droit d'acheter des Seigneurs particuliers des fiefs impériaux, qui se trouvoient dans le coeur de ses états, et qui étant d'ailleurs très-peu considérables, servoient pourtant d'asile à des bannis, et des scelerats, désordre qu'on souhaitoit d'autant plus de reparer dans un tems que la revolte de quelques montagnards de la province de Mondevi paroissoit soûtenue par la facilité de ces asiles, et par l'appui de quelques uns de ces Seigneurs même des fiefs impériaux. On convint de payer à la chambre impériale pour cette acquisition de droit la somme de 100 m pistoles. Ce fut là aussi un nouveau prétexte de la Cour de France de faire à S. A. R. de nouvelles demandes en compensation de l'avantage que tiroit l'Empereur de ce contrat. La médiation de l'Abbé Grimani (qui avoit ménagé les intérêts des deux Cours de Vienne et de Turin dans ce traité pour l'acquisition des fiefs) donnoit toujours de l'ombrage et de la jalousie aux François.

XVII. Patience du Duc

A la vérité le Prince d'Orange, l'Empereur, et le Roi d'Espagne ne manquoient point de lui

faire des propositions avantageuses pour l'attirer, ni de lui représenter le peril où il étoit aussi bien que tous les autres Princes d'Europe, si on ne mettoit de bonne heure quelques bornes à la puissance, et à l'ambition de Louis XIV. — Cependant Victor Amedée attaché par tant de liens à la maison de France, avoit de la peine à se déterminer, et il auroit peut-être continué dans le même attachement à sa Couronne, si l'imperieuse Louvois n'eut voulu le retenir de force.

à l'égard des ministres de France.

XVIII.

Catinat demande du secours pour attaquer les Vaudois.

Il fit avancer en Dauphiné un corps de troupes: c'étoit, disoit-on, pour attaquer une seconde fois les Vaudois de Pragelas. Catinat destiné au — commandement de ses troupes arriva à Pignerol au mois d'Avril 1690. Il vint peu de tems après à Turin pour demander sous ce pretexte au Duc 1800 hommes pour cette entreprise. S. A. R. lui fit comprendre que dans les conjonctures où il se trouvoit, surtout à cause des ementes qu'on craignoit encore dans les montagnes de Mondevi, il lui étoit impossible de lui fournir ce renfort. Catinat faisant mine d'acquiescer à ces remontrances

retourna à Pignérol, mais il renouvella ses instances au Marquis de Parelle qui commandoit dans les vallées pour avoir au moins 800. hommes. Le Duc pour ne pas perdre le fruit de la condescendance dont il avoit usé jusqu'alors avec la Cour de France lui en accorda 500. Le Commandant françois attaqua les Barbets dès qu'il eut reçu se secours. Mais après quelques actions qui ne lui furent point avantageuses à cause de la neige qui couvroit encore une grande partie des montagnes, où ils se tenoient, il ne retourna plus à la charge. Tout au contraire il fit répandre dans le Milanois des billets par lesquels il demandoit des contributions, et fit insinuer au cabinet de Turin, qu'ayant ordre de s'avancer dans l'Etat de Milan, il souhaitoit qu'on lui envoya des Commissaires pour régler les étapes, et pourvoir aux fourages. On envoya à Pignerol le Comte Gazelli pour offrir au Général françois des vivres, et tout ce qui pouvoit être nécessaire à ces troupes, bien entendu que ce fut pour un simple passage. Catinat répondit qu'il comptoit d'abord d'entrer dans les états de S. A. R. et qu'il se seroit dans la suite expliqué davantage

XIX. Nouvelles demandes des François.

En attendant un autre corps de troupes d'environ sept mille hommes pour la plus part de cavalerie, descendit en Piémont, et se campa près de Veillane. Le Duc ne jugea pas à propos de s'y opposer, et ses sujets le reçurent sans resistance. C'étoit le 9 du mois de mai. Si à cette heure là on eut été d'accord avec les alliés, il n'étoit pas difficile de s'opposer à cette armée : mais le Duc ne s'étoit pas encore determiné, et il ne visoit qu'à une honnête neutralité. Cependant M. de Catinat le pria de lui envoyer un de ses ministres, auquel il pût déclarer les intentions de S. M. T. C. Le Duc chargea de cette commission le Marquis Ferrero, qui ayant été deux fois Ambassadeur en France, lui paroissoit très-propre pour ces conférences. M. de Catinat lui dit en substance que le Roi son maître avoit sujet de croire que S. A. R. eut des intelligences avec ses ennemis, et que pour assurance de son attachement aux anciennes conventions, il lui demandoit trois mille hommes de pied, et huit cent chevaux pour servir seulement au delà des monts. On ne manquoit point de

XX.
Entrevues du Marq. Ferrero et de l'Abbé de Verrue avec M. de Catinat.

Solar tratt. e fatti di Vittorio Amedeo.
Quincy hist. mil. de Louis XIV. tom. 2. an. 1690.

preuves pour faire voir aux François combien ces soupçons étoient mal fondés, puisqu' on avoit toujours avec beaucoup de zéle secondé les intentions du Roi. Pour l'assurer encore davantage de sa bonne volonté à continuer dans les mêmes dispositions à l'égard de S. M. très-Chretienne, le Duc en s'excusant avec des raisons évidentes de l'impossibilité d'accorder une telle quantité de troupes sans exposer ses états, il s'offrit de faire une ligue défensive surtout pour garantir à la France les deux places de Pignerol et de Casal, pour lesquelles on montroit particuliérement de la crainte, et on prenoit un pretexte de faire des demandes si peu raisonnables, et d'une manière si extraordinaire. M. de Catinat feignant de n'avoir aucun pouvoir d'accepter ni des excuses, ni des propositions, il insista pour une résolution absolue à l'égard de la demande qu'il avoit fait de 3800 hommes tant à pied, qu'à cheval, et il déclara qu'il ne pouvoit accorder que l'espace de vingtquatre heures pour déliberer. Le Duc assembla tous ses ministres aussi vîte que l'exigeoit l'importance de l'affaire, et l'empressement d'un

Général armé dans le coeur du Pays. On fut d'-
avis de céder à la force, et le Marquis Ferrero fut
envoyé au Camp pour faire savoir à M. de Catinat,
que S. A. R. étoit prête d'accorder les troupes qu'on
demandoit, et qu'elles seroient consignées aux -
Commissaires du Roi au Pont de Beau-voisin. On
expédia des Couriers tout de suite à Versailles pour
en donner avis à S.e M. très Chrétienne. A peine
pouvoient-ils être arrivés à moitié chemin que M.
de Catinat se porta de Veillane à Orbassan, et
fit savoir au Duc qu'il attendoit encore quelque
personne pour conférer d'autres ordres qu'il tenoit
du Roi. Le Marquis Ferrero étoit allé à Bielle
pour ses affaires particulières parce qu'après la
derniere entrevue on croyoit que tout fut arrangé.
On envoya à sa place l'Abbé de Verrue qui avoit
aussi été Ambassadeur à la Cour de France. Catinat
remit sur le tapis les prétendus griefs, exagéra
les sujets de mefiance qu'on avoit. Il dit que
S. M. vouloit outre les troupes qu'on étoit d'
accord de faire partir quelque gage plus sûr des
bonnes intentions de S. A. R. Il se tourna de

toute façon osant à peine prononcer ce qu'il vouloit, honteux lui même de l'enormité des demandes qu'il vouloit faire après qu'on avoit accordé les premières. Il dit qu'on comptoit d'avoir deux places, qui assurassent la communication entre Pignerol et Casal. Il nomma par exemple Verrue, et excepta Villeneuve d'Ast. Pressé enfin de s'expliquer après plusieurs tours et détours il trancha le mot, et déclara que c'étoit Verrue et la Citadelle de Turin que le Roi vouloit. On auroit dit que c'étoit Scipion en Afrique, qui résolu d'exterminer les Carthaginois, demandoit d'un jour à l'autre quelque chose d'avantage, et cherchoit à les mettre hors d'état de lui résister. Les nouvelles demandes de Catinat jettérent dans la consternation la Cour et la Ville puisqu'on les laissa transpirer sans faire de mistere. Mais le courage du Duc et l'ardeur de la Nation à le servir succédèrent bientôt au premier étonnement. Victor Amédée envoya à M. de Catinat l'Abbé de Verrue et le Marquis Ferrero, qui étoit en diligence revenu de Bielle pour proposer d'abord de mettre dans les

deux places garnison Venitienne ou Suisse, qui s' obligeroit de les remettre au Roi de France aussitôt qu' on auroit lieu de croire, qu' on fut de concert avec ses ennemis. Cette proposition n' étant point accepté, Monsignor Monti Nonce du Pape se rendit en personne auprès du Général François pour le persuader que le Duc n' étoit entré en aucun engagement avec les alliés d' Augsbourg. Il présenta des lettres de S. A. R. qui lui renouvelloit les mêmes protestations. La conférence du Nonce n' eut pas plus d' effet que celles du Marquis Ferrero et de l' Abbé de Verrue. Alors le Duc voyant assez clair qu' on avoit dessein de le réduire à l' état d' un Vassal prit avec autant de prudence que de fermeté son parti. Il essaya encore de flechir le Roi par une lettre fort respectueuse qu' il lui écrivit, par laquelle il le prioit de se contenter de Verrue, et de quelque autre place, en le laissant au moins libre dans sa Capitale, afin qu' il y pût vivre avec la dignité convenable à un Souverain. Il ajoutoit même, que si S. M. vouloit bien écouter paisiblement les remontrances du Comte Provana son

Ambassadeur, celui-ci pouvoit aisément dissiper les ombrages par les quels des gens mal intentionnés ou trompés avoient taché d'indisposer S. M. à l'égard d'un Prince qui avoit l'honneur de lui appartenir de si près. La lettre fut portée par le Comte de Marcenasque à M. Catinat qui étoit à Carignan, et qui l'envoya par un Courier à Versailles. En attendant la réponse du Roi, le Duc prit des mesures pour n'être point surpris à la dépourvue en cas de refus. Il envoya très-secrétement à Milan le Comte de Brandis pour s'assurer des secours des Espagnols qu'on lui avoit offerts plusieurs fois, et qu'il avoit refusés jusqu'

20. mai 1690.

alors. Comme il auroit été très-dangereux, que les François eussent connoissance de cette expédition, le Duc ne consulta pour cela que le Marquis de Saint Thomas son principal ministre, et premier Secrétaire d'état. Il ne falloit pas moins de cette précaution. En effet le Roi de France répondit froidement qu'il agréoit la disposition, que S. A. R. témoignoit de lui remettre la Citadelle de Turin (c'étoit un pas d'avance

qu'on prenoit) aussi bien que Verrue, qu'il n'avoit pas le tems d'attendre ce que le Comte Provana avoit à lui dire, pour ne pas retarder la marche de ses troupes dans le Milanois. Après une réponse si peu consolante il n'y avoit plus qu'un parti à prendre. Toute fois le Duc envoya encore à M. de Catinat le Marquis de S. Thomas et le Marquis Ferrero soit pour le porter à adoucir les conditions, soit pour gagner du tems. Le Général François loin de rien changer à la dureté des premières demandes, déclara de plus que les trois mille hommes de pied, et les huit cent chevaux qu'on étoit convenu de faire servir au delà des monts, devoient avec les propres de France marcher dans le Milanois. C'étoit forcer le Duc à rompre toute neutralité, et entrer en guerre contre l'Empereur, le Roi d'Espagne, et leurs alliés. On fit encore proposer à M. de Catinat de remettre les deux places entre les mains du Pape, ou des Suisses, et d'y destiner pour Gouverneurs les personnes que S. M. agréeroit. Des propositions si raisonnables ne furent point acceptées.

Heureusement les secours que le Marquis de Fuensalide

Gouverneur de Milan avoit offert n'étoient pas loin. Lorsque le Duc vit que tout autre moyen étoit inutile pour le garantir de l'esclavage auquel on vouloit le reduire, on fit donner avis au Comte de Brandis qui étoit à Milan, et qui signa le 3. juin le traité d'allianée offensive et défensive avec S. M. Catholique et ses alliés. Le Duc voulut publier lui même ce traité aussitôt qu'il l'eut reçu du Comte de Brandis qui l'avoit signé à Milan. Il sortit de son Cabinet dans l'antichambre, où une Cour nombreuse de la plus grande noblesse étoit assemblée. Il parla d'une maniere fort affable, mais grave et majestueuse des sujets de mécontentement que la France lui avoit donné, et du dessein qu'elle paroissoit avoir de le reduire à une condition indigne d'un Souverain, de la nécessité qui le portoit à accepter le secours que l'Empereur et ses alliés lui avoient offert, et déclara le parti qu'il venoit de prendre.

3. juin 1690.

Les hostilités commencerent près de Verceil, où la garnison de Casal fit quelques sorties pour surprendre des convois, qui venoient de Milan en Piémont. Les paysans des burgades voisines avec quelques soldats d'

ordonnance aux ordres du Comte S.t George Gouverneur de Verceil tombèrent sur ces détachemens François, et en pillerent en partie. Ces avantages quoique peu considérables en soi même, servoient à donner de-courage à la Nation, et lui faire porter avec moins de regret les malheurs et les charges qu'entraîne la guerre. Mais les chefs des deux armées avoient en vue des objets de plus grande importance. Le Duc de Savoie avec le secours qu'il venoit de recevoir, auroit pû battre leurs ennemis et les cantonner dans leurs places, ou les chasser du Piémont. Il vouloit les attaquer dès les premiers mouvemens: mais il s'apperçut assez tôt que M.r de Louvigni Flamand qui commandoit les Espagnols, unissant la lenteur de son temperément à la politique du cabinet d'Espagne, ne visoit qu'à empêcher les François de se porter contre l'état de Milan. Le Prince Eugene qui agissant par d'autres principes auroit secondé les dispositions du Duc de Savoie, n'avoit alors ni assez de monde à ses ordres, ni assez d'autorité pour l'emporter sur l'avis du Commandant des troupes Espagnoles. M.r de Catinat très-persuadé qu'il n'auroit pû-

faire tête à l'armée des alliés, ne cherchoit qu'à subsister en campagne en attendant les renforts qui lui devoient arriver de France. Il méditoit cependant de se jetter à Carignan, parce que la situation de cette ville, et la fertilité de son territoire lui donneroit toute la facilité d'incommoder nos troupes, de tenir la capitale dans l'allarme, et d'avoir tout ce que lui étoit nécessaire pour son armée. C'étoit par ces raisons mêmes que dans les guerres de Piémont sous Charles V et François I. les deux Partis avoient toujours cherché à se rendre maîtres de ce poste.

Le Duc après la déclaration de la guerre s'étoit campé d'abord à Moncalier, et ensuite près de Carignan, ayant sa droite appuyée à la Loggia et aux Cassines de Carpenet, et la gauche au bord du Po. M.r de Catinat qui avoit pris son Camp à None entre Turin et Pignerol, s'étoit approché de Carignan s'appuyant d'un côté à Lombriasque, de l'autre à Brilland. Il détacha de son camp trois mille hommes de pied et quinze cent chevaux pour surprendre Carignan. Le Duc qui en fut aussitôt averti fit occuper par quelques détachemens d'infanterie et quelques escadrons

de dragons les places de la ville, et le château. Il y eut une escarmouche assez vive, on perdit de nos gens quelques hommes; les François en perdirent davantage, et furent repoussé.

XXI. Prise de Cavours.

Mr. de Catinat qui craignoit d'être attaqué étant à deux mille de l'armée des alliés, trouva bon de s'approcher de Pignerol: d'ailleurs il auroit voulu tirer le Duc de son Camp, où il étoit très bien posté. Il eut l'avis la nuit du 2 au 3 d'Août que S. A. R. étoit allé à Turin, et que Mr. de Louvigni étoit malade. Il fit partir son armée de Brillant tranquillement; il lui fit faire une marche de vingt quatre heures pour aller à Cavours qui n'est qu'à quatre ou cinq lieues de Brillant. Cette ville est à un mille du Po, presqu'à une distance égale de Pignerol et de Saluces. La plaine est petite, et la Ville qui est au pied de la montagne, n'est point commandée. Il y avoit un Château au sommet, dont il ne restoit presque plus rien depuis que Les-Diguieres avoient fait la guerre dans ce lieu avant le traité de Lyon du 1601. Cependant l'assiette et les retranchemens qu'on y avoit fait aussi

bien qu'à la Ville donnoient lieu de faire quelque résistance. En effet on refusa de se rendre lorsque Catinat les fit sommer. Sur ce refus Catinat la fit attaquer par plusieurs détachemens de grenadiers

5. d'Août. et quatre cent fusiliers. On fit sur eux un très-grand feu; mais le retranchement ayant été renversé, la porte rompue, et près de trente toises de muraille abbattues on ne put plus se soûtenir. Les ennemis y entrèrent, tuèrent beaucoup de monde et pillèrent la Ville. Un détachement du régiment de Montferrat avec des milices et des Barbets se rétirèrent dans le Château; les milices et surtout les Barbets ne croyant pas pouvoir être attaqués, eurent le courage de braver les ennemis. Ceux-ci en furent piqués comme d'un insulte. Le Comte de Montignac alla reconnoître la montagne sur laquelle étoit le Château; il trouva qu'il pouvoit être insulté par deux endroits. On

Quincy t. II. pag. 272. Feuquieres IV. 115. Hode IV. 470.

y monta avec tant d'impetuosité que nos troupes eurent à peine le tems de se mettre en défense. Elles furent forcées, et passées au fil de l'épée. On prétend que nous perdîmes dans ces deux actions plus de quinze cents hommes. Le Marquis de Parelle,

à qui le Duc envoya ordre d'aller secourir Cavours, arriva trop tard. Ce Marquis que sa fermeté et son zéle avoient rendu cher à la Nation depuis l'affaire de Portugal, et qui avoit acquis depuis lors beaucoup de réputation dans les guerres de l'Empereur contre le Turc commandoit depuis quelque tems dans les vallées de Luzerne, mais avec un but différent, depuis que les conjonctures avoient changé. Car dès qu'il eut déclaré la guerre à la France, le Duc trouva à propos d'accorder sa protection aux Vaudois. Il fit mettre en liberté ceux qu'on avoit fait prisonniers dans le tems qu'on leur fit la guerre de concert avec les François, et en reçut une partie à son service. Le Marquis de Parelle qui ci-devant les avoit poursuivis, marchoit maintenant à leur tête avec environ quatre mille hommes tant de troupes réglées que de milices. N'ayant point eu le tems de secourir Cavours, il s'étoit rendu à Barge, lorsqu'il apprit que Mr de Feuquieres Maréchal de Camp de Catinat s'étoit emparé de Luzerne, et que Mrs de Sailli, et de S. Silvestre qui commandoient sous lui, prenant de Pignerol le tour des montagnes, avoient attaqué les

Barbets : il accourut pour l'investir ; il surprit sur le chemin l'équipage de M.r de Sailli, que ce Colonel envoyoit à Pignerol : tailla en pieces cinquante Dragons qui l'escortoient, força les ennemis de quitter Luzerne, leur enleva Briquerasque où ils s'étoient fortifiés, et selon les rapports plus exacts de ces actions, leur tua à cette occasion environ six cents hommes. Peu s'en fallut qu'il ne prit à Luzerne, ou à Briquerasque Feuquieres même avec toute sa troupe.

XXII.
Bataille de Staffarde.

Cependant M. de Catinat s'avança des Hocquets de Cavours vers Saluces, feignant de vouloir s'emparer des hauteurs qui sont aux environs de cette ville. La marche étoit hazardeuse. Le Duc de Savoie voulut profiter de l'avantage que l'ennemi sembloit lui donner de le battre en flanc, ou de lui prendre à coups sur l'arriere garde. Il s'avança pour l'attaquer jusqu'à l'abbaye de Staffarde à trois mille de Saluces. Il se posta dans ces cassines près de cette abbaye. Il avoit sa droite couverte d'un ruisseau qui coule là près appellé Saccabonelle : à la gauche il y avit des marais. La lenteur de M.r

de Louvigni qui faisoit toujours des projets, mais qui trouvoit toujours des difficultés lorsqu' il étoit question d'attaquer l'ennemi, fut cause qu' on n' appuya point la gauche à une vieille digue du Pô au dela de laquelle étoit un terrain fort-avantageux, où l' on se seroit trouvé à la même hauteur que les cassines aux quelles le Duc avoit appuyé son aîle droite. Le Général François qui connut l'avantage qu' il pouvoit tirer de cet endroit, voulut venir à une action générale Victor Amédée qui avoit marché pour livrer la bataille, resolut de la recevoir, quoique M.r de Louvigni qui commandoit les Espagnols fit difficulté de le suivre. C'étoit le 17. Août, et le jour fort avancé. M. de Catinat en employa le reste, et toute la nuit suivante à faire venir les troupes qui avient attaqué les hauteurs de Saluces. L'action commenca le lendemain à la pointe du jour, on attaqua l' Infanterie Piémontoise qui étoit placée dans les Cassines; comme elle étoit trop éloignée du Corps de bataille, elle fut forcée avant que la bataille commenca sur le front des deux armées. Le Marquis de Feuquieres qui commandoit au centre l'infanterie

Solar tratt. e fatti di Vitt.o Am.o Quincy hist. mil. Vie du Prince Eugene.

18. août 1690.

Françoise la fit avancer à mesure qu'on emportoit les Cassines. Une partie se porta à la vieille digue qu'on avoit négligé d'occuper. Ce mouvement des François mit l'aîle gauche de notre cavalerie sous le feu, et on la força bientôt à quitter le terrain, et à se placer plus en arriere que n'étoit l'infanterie. L'aîle droite de la Cavalerie Francoise eut ainsi le moyen d'occuper le terrain que notre aîle gauche venoit de quitter. On se disputa le champ, et la victoire avec tous les efforts possibles. Victor Amedée donna des preuves étonnantes de sa bravoure, il courut lui même de tous côté pour chercher Louvigni, afin de l'engager à mettre toutes ces troupes en action, ce qu'il ne pût obtenir. Il fut enfin contraint de céder, et de se retirer à Villefranche, et de là à Pancalier. Les bois et les marais favorisèrent sa retraite, de sorte qu'il sauva une bonne partie de son armée. Les françois passèrent la nuit sur le champ de bataille : le lendemain marchèrent à Saluces qu'ils prirent sans difficulté. Ils profitèrent de la consternation qu'avoit repandue dans le pays la victoire de Staffarde. Maîtres de

Solar.

la campagne ils s'avancèrent à Raconis à dessein de livrer à nos troupes une seconde bataille. Victor Amédée sut l'éviter. Il attendit à Pancalier les secours qui lui venoient d'Allemagne, et du Milanois. Il pourvut en même tems à la sureté de Carignan. Raconis et plusieurs villages des environs furent forcés de contribuer à la subsistance des ennemis. Revel, et quelques autres bourgs qui entreprirent de se défendre, furent sacagés et brulés.

Pendant deux mois les deux armées demeurèrent dans leurs Camps: le 2. d'octobre Mr. de Catinat décampa, passa le Po, prit et brula Barge, Bibiane et Luzerne, et força les bourgs et les petites villes qui servoient de retraite aux Barbets.

XXIII. Prise de Suse et Invasion de la Savoie par les François.

Feignant d'aller trouver des quartiers d'hiver, il prit la route du Dauphiné; mais comme il en vouloit à Suse, il tira de Pignerol de la grosse artillerie qu'il fit marcher à Chaumont à une lieue de Suse. En attendant on assembla à Briancon un Corps d'infanterie. Les troupes qui étoient aux environs de Pignerol, par le Col de la Fenêtre, et par celui du Collet vinrent se joindre à celles, qui

étoient à Chaumont pour assiéger Suse. La Ville se rendit d'elle même: la Citadelle bâtie sur le roc qui est le fort qu'on appelle aujourd'hui de S.te Marie soûtint l'attaque jusqu'à ce que les assiégeans par un travail grand et penible montèrent dix pièces de Canon sur un rocher voisin. Alors la garnison ne pouvant plus se soûtenir, demanda à capituler, et obtint de sortir avec armes et bagages. La prise de Suse facilita aux François la conquête de la Savoie. Il n'y avoit que deux Corps de troupes chacun d'environ 400 hommes: encore c'étoit la plus part de milices. Un étoit commandé par le Marquis de Sales, l'autre par le Comte de Bernex. Ces deux escadrons se défendirent tant qu'il leur fut possible, gagnant par ça et par là les montagnes: mais à la fin le Marquis de Sales fut pris, et le Comte de Bernex fut obligé de se rétirer vers la vallée d'Aoste. Toute la Savoie fut envahie à l'exception de Montmeillan.

Quincy t. 11. pag. 303-4-5
Hode IV. 476.

Le Duc de Savoie mit à quartier d'hiver les troupes Espagnoles à Turin, les troupes Allemandes et les siennes à Carignan, Pancalier et Carmagnole. Catinat alla passer l'hiver en Dauphiné, où il

attendoit toutes les occasions favorables qui pouvoient se présenter de faire quelque entreprise même dans la saison plus rude. On ne vouloit point laisser de relâche au Duc de Savoie: on auroit voulu l'accabler avant qu'il reçut de renfort, et se delivrer de la grande diversion que ce Prince faisoit aux entreprises que l'on méditoit d'autres parts. L'intention du Maréchal de Catinat étoit de commencer la campagne suivante par le siége de Turin. Pour se faciliter cette entreprise il crut qu'il étoit de très-grande importance de prendre Veillane, ce qui auroit assuré aux François la communication du Dauphiné et du Piémont pour fournir tous les secours à l'armée qui auroit assiegé la Capitale.

XXIV. Attaque de Veillane 1691.

La disposition du Général François portoit qu'on attaquât Veillane au même tems de deux côtés. Lui même devoit venir à l'attaque du côté de Suse, pendant que le Marquis de Feuquieres devoit l'attaquer à l'heure qui lui étoit marquée du côté de Turin. Feuquieres ou par trop de diligense, ou par envie de faire l'exploit lui seul, arriva

quelques heures avant les troupes que conduisoit le Maréchal. Il força effectivement la place dont il fut maître pendant sept ou huit heures. Il n'avoit pas eu tort de craindre que s'il ne se fut hâté le Duc de Savoie ne vint l'empêcher. En effet S.A.R. sitôt qu'il fut averti du dessein des ennemis marcha au secours de Veillane, et en chassa Feuquieres qui fut même obligé pour se sauver de passer de nuit par la montagne, et gagner Pignerol, d'où il étoit venu, le chemin de la plaine lui étant barré par nos troupes. On pretend que ce mauvais succés fut la cause de la partialité avec laquelle le Marquis de Feuquieres tacha dans ses mémoires de relever toutes les fautes vraies ou pretendues que fit M.r de Catinat dans ses campagnes, et surtout dans celles de Piémont. Ce fameux Maréchal apprit à Suse la précipitation de Feuquieres qu'il tacha de réparer peu de tems après.

XXV. Retour des officiers de trois régimens qui etoient en Flandre.

Le Duc eut encore en ce même tems la satisfaction de voir retourner à son service près d'une centaine de braves Officiers presque tous de naissance distinguée. Nous avons dit ci-dessus que dans les

premiers momens de défiance le Roi de France avoit demandé trois régimens au Duc de Savoie, et qu'on les lui avoit envoyés. Lorsqu'on négocioit avec Catinat, ce Corps de troupes se trouvoit en Flandre. La rupture qu'on ne put éviter, laissa ces trois régimens exposés à bien de périls et de tentations. A mesure que la méfiance de Louvois augmentoit, on faisoit arrêter et garder à vue les principaux Officiers. Dès que la guerre fut déclarée, on cassa les trois régimens, et on forma de leurs débris deux nouveaux Corps commandés par d'autres Officiers sujets de France. Les Officiers Piémontois et Savoyards furent dispersés. On n'oublia rien pour les séduire, et les porter à trahir leur devoir: il n'y eut qu'un petit nombre qui cédât aux sollicitations, encore c'étoit la plus part des François. Ils restèrent dans une terrible agitation pendant quatre mois sans recevoir ni lettres du Piémont, ni aucune solde de la France, ni passeports pour se retirer. Cependant le Duc avoit envoyé en Hollande le Président ci-devant Abbé de la Tour, pour résider auprès des Etats Généraux. Ce Ministre eut le moyen de faire savoir au Comte

de Frosasque qui étoit le premier des trois Colonels, que si on ne leur donnoit point de passeports avant que tout le mois de Novembre fut écoulé, S. A. R. désiroit qu'ils tâchassent de se sauver avec le plus grand nombre d'Officiers qu'il fut possible. Le Comte de Frosasque en assembla sous différens pretextes la plus grande partie qu'il entretint adroitement sans leur confier le secret, parce que si on eut pénetré le dessein, on les auroit empêchés de l'exécuter. Le 29. de Novembre les trois Colonels, c'est-à-dire le Comte de Frosasque, le Marquis de la Cluse, et le Comte d'Alex eurent ordre de se rendre à Tournai, où M. de la Massée Inspecteur Général, et ministre des dureté de M.r de Louvois les attendoit. Ce ne fut pas sans crainte de quelque nouvelle violence ou supercherie qu'ils s'y rendirent. Mais Louvois soit qu'il commençât à se repentir d'avoir poussé à bout le Duc de Savoie, dont l'intrépidité et la valeur dans la premiere campagne toute avantageuse qu'elle parut pour les armes de France, l'avoit surpris; soit qu'il voulut tacher encore de gagner ces Officiers, et les affectionner à la -

France, leur avoit envoyé les passeports qu'ils demandoient, et un portrait garni de diamans à chacun. Ils acceptèrent les passeports et s'excusèrent avec respect de recevoir les portraits. Après bien d'obstacles qu'ils surmontèrent, ils sortirent enfin des états de France. Ils étoient environ quatrevingt dix, ils se divisèrent en trois escadres de 30. chacun pour trouver moins de difficultés dans la route. Le Comte de Frosasque, et le Marquis de la Cluse vendirent leur vaisselle, et tous leurs équipages pour en distribuer le prix aux autres Officiers qui manquoient d'argent tous comme eux: quelque personne de qualité que Mr. de Frosasque avoit connu, lui prêta aussi des sommes considérables. Le Comte de Govon Ambassadeur de Savoie en Suisse leur fit tenir de l'argent à Landau sans quoi ils auroient eu de la peine à continuer leur route. Enfin après cinquante trois jours de chemin dans la rigueur de l'hiver ils arrivèrent à Turin au moment qu'on commençoit à craindre positivement que les ennemis alloient attaquer Nice. Le Duc destina d'abord le Comte de Frosasque pour

aller commander dans le Château, et pour soûtenir autant qu'il pourroit les places qui sont sur le bord de la mer de ce côté-là.

XXVI. Reddition de la Ville de Nice.

La Ville de Nice n'étoit pas en état de faire une longue résistance; mais le château passoit pour une des meilleures places de l'Europe, situé fort avantageusement au Sud-est de la Ville sur un roc qui borde la mer entre deux rivieres le Paillon et Limpia; il étoit devenu célébre pour avoir servi de retraite à Charles III. et à Emanuel Philibert dans sa jeunesse, et soûtenu un siége obstiné du fameux Corsaire Barberousse l'année 1543; ce n'étoit pourtant qu'une fortification imparfaite, et irréguliere. Le Prince Maurice y avoit ajouté quelques ouvrages lorsqu'il eut le gouvernement du Comté de Nice après son mariage. Charles Emanuel II. auroit bien voulu la fortifier selon l'architecture moderne comme il avoit fait à Verceil: mais sa mort prématurée ne lui en laissa pas le tems. Victor Amedée avoit pensé de le faire lui même, et l'an 1689 il y étoit allé en personne pour le visiter et y donner ses ordres: mais la

guerre survint avant qu'il peut exécuter les desseins que M. de la Marche, et M. Guibert habiles Ingénieurs en avoient donnés. Le Comte de Frosasque qui fut destiné à la défense de ce Château, aux premiers bruits qui annoncèrent les mouvemens des François de ce côté-là fit à la hâte ce qu'il put pour le mettre en état de défense. Il auroit souhaité que la bourgeoisie eut fait tant de résistance que l'on pût retarder de quelques jours l'attaque de la forteresse pour avoir le tems d'achever les ouvrages et les préparatifs nécessaires pour soûtenir sa place au moins un mois, en attendant le secours de Piémont. Depuis trois siècles que Nice étoit sous la domination de nos Princes, les Niçards avoient toujours donné des marques de leur fidelité et de leur attachement; 1691.
mais dans cette occasion on prétend qu'une longue habitude à la paix les avoit un peu amollis : ils craignoient les fatigues, et plus encore les dangers de la guerre, et les maux qu'entraine un siége. D'ailleurs plusieurs gentilhommes de la ville et de la province étoient passés au service de France avant qu'on doutât de la guerre qui s'alluma

entre la France et la Savoie. Ceux-ci avoient des liaisons et des rapports avec les autres citoyens: gagnés par les promesses des Ministres, et des Généraux François, à qui ils s'étoient attachés, ils tâchèrent de corrompre ou d'intimider leurs compatriotes, de sorte que le Marquis de Tournon Gouverneur de la Ville, et le Comte de Frosasque Gouverneur du Château se sont plaints de n'avoir pas été secondés par les gens du pays. Ceux-ci après avoir fait des difficultés de recevoir la garnison en ville, sous prétexte d'un privilége qu'ils alléguerent de défendre eux mêmes la Ville, arrachèrent presque de force les clefs des mains du Gouverneur pour les rendre aux François. On négligea aussi de garder le passage du Var, par l'infidelité d'un homme à qui le Marquis de Tournon se fioit beaucoup. Cet homme eut ordre d'aller en Provence, et de s'avancer jusqu'à ce qu'il se fut assuré en quel endroit étoient les troupes qu'on disoit destinées contre Nice. On ne le vit plus reparoître, et on ne sut plus de nouvelles de lui, que lorsqu'on n'y pensoit plus.

Rélation du Comte de Frosasque Solar cit.

XXVII.
Prise des trois forts de Villefranche de Montalban et de S.t Hospice.

En attendant les ennemis ayant passé le Var, ils commencèrent par s'emparer des petits forts qui sont au levant. S.t Hospice qui n'est qu'un Donjon, ou étoile revetue sur une langue de terre entre Villefranche et Monaco, céda d'abord. Villefranche qu'on attaqua par terre et par mer ne put pas tenir long-tems. On y entra à cause d'un bastion défectueux. On comptoit que Montalban bâti sur une colline qui sépare Nice de Villefranche dut retarder au moins de quelques jours les ennemis; le Gouverneur avoit même protesté au Comte de Frosasque qu'il ne se seroit rendu qu'aux dernieres extrêmités, la mêche à la main, et assis sur un baril de poudre. Cependant il se rendit au bout de deux heures sans avoir tiré un seul coup de canon.

Mem. Mss. du C.te de Frosasque Quincy hist. mil.

On avoit aussi quelque sujet de croire que dans les Compagnies que S. A. R. avoit formées deux ans auparavant de gens du pays, et qui faisoient la principale partie de la garnison du Château, il ne se trouva quelque sujet gagné par l'ennemi et qu'on avoit peine à reconnoître, de sorte que

le Comte de Frosasque avoit voulu en renvoyer la plus part pour s' assurer de se défaire de ce petit nombre, dont la fidélité lui étoit suspecte. Il avoit écrit au Duc pour le prier de lui envoyer d' autres troupes, qui ne pussent avoir aucune rélation avec ceux qui étoient dans l' armée des ennemis. Il indiqua même le chemin qu' on pourroit leur faire tenir pour les faire venir en sureté. Mais la Ville s' étant rendue trop vîte, il fallut penser à se servir de ce qu' on avoit, et comme l' on pouvoit. Une bonne partie n' étoit pas encore remise d' une maladie qui l' avoit attaquée quelque tems auparavant.

XXVIII. *Malheur qui cause la perte du Château de Nice.*

Cependant le Comte de Frosasque et sous lui le Chevalier de Villafallet, et le Comte de Priouque étoient bien résolus à se défendre, et sans un accident qui mit le feu et fit sauter le magazin, et renversa la plus grande partie des murailles, qui formoient la fortification, on auroit soutenu les attaques pour un tems considérable: on sut la cause de cet accident lorsque la place fut rendue. Deux soldats sortant du magazin à

poudre avec chacun un baril de poudre qu'ils portoient aux batteries, entendirent crier gare la bombe. Effrayés par ce cri, ils laissérent tomber les barils dont ils étoient chargés. Il en sortit une traînée de poudre qui s'étendit jusqu'à une Tour qui servoit de magasin. Des bombes tombérent sur le magazin à poudre, crévèrent les voutes qui le couvroient, et le firent sauter avec un horrible fracas. Une partie du Donjon fut renversée; le canon démonté, et quatre ou cinq cens hommes furent tués ou blessés. Cet accident mit les assiéges en consternation, l'ennemi put s'avancer plutôt qu'il n'avoit espéré, et il eut de la peine à croire que l'on demandât de bonne foi à capituler. Le Gouverneur qui sut se faire valoir, demanda des conditions fort-hautes: mais voyant le peu de troupes qui lui restoit, presque hors d'état d'agir, il plia adroitement: l'on convint enfin que si dans quatre jours on n'étoit secouru par une armée, on livreroit la porte du Château qu'on sortiroit avec armes, ~~et~~ bagages, et tambour

battant, mêches allumées, drapeaux déployés : qu'on pourroit se rétirer à Oneille ; qu'on y emporteroit quatre piéces de canon, en s'aidant même pour cela des vaisseaux françois. Ces conditions sauvèrent la Ville d'Oneille.

XXIX.
Oneille sauvée

Cette ville est située à l'orient de Nice, elle n'étoit point munie, et presque sans garnison. Lorsqu'une partie de l'armée françoise s'y porta après avoir pris le Château de Nice, on étoit si bien disposé de se rendre, qu'on avoit déjà nommé les députés pour régler les conditions. Mais le Comte de Frosasque s'y jetta avec deux mille hommes, et le peu de canon qu'on emportoit de Nice. Il fit tirer sur les vaisseaux François. Pendant qu'on faisoit de part et d'autre tous les efforts, un orage violent obligea les françois de se rétirer, et la place fut sauvée.

Hode V. 23.

XXX.
Veillane prise.

Cependant une autre partie de l'armée qui étoit à Nice passa en Piémont avec le Maréchal de Catinat. Ce Général voulut d'abord reprendre Veillane, que Feuquieres avoit prise et perdue. Victor Amedée après la perte de Suse dans la

campagne précédente avoit voulu la fortifier; mais il n' eut pas le tems. La garnison du Château après quelque resistance fut obligé de se rendre à discrétion.

12. 9mbre 1691.

L'armée Françoise s'empara ensuite de Rivoli, et brûla le Château qui étoit une maison de campagne du Duc de Savoie. Il y avoit une quantité de peintures fort belles et fort estimées: tout cela périt dans cet embrasement, qui ne laissa que de la cendre. Il est sûr que Mr. de Catinat demeura spectateur tranquille de l'incendie, et il parut même le presser en personne, et ce fameux général tant vanté aujourd'hui par sa modération, et sa philosophie, ne donna à cette occasion aucune marque de l'une ni de l'autre, ni même de l'égard qu'on est accoûtumé d'avoir pour les maisons des Princes. Le Duc en vit les flammes de la montagne de Turin, et pendant que les courtisans lui en témoignoient leurs regrets, S. A. R. dit qu'elle auroit souhaité que toutes les maisons eussent le même sort, pourvu qu'on épargnât celles de ses sujets.

XXXI. Rivoli brulé.

Solar p. 215.

XXXII. Sentimens généreux de Victor Amedée.

XXXIII.
Les Duchesses de Savoie se rétirent à Verceil.

Le nombre des troupes, et l'attirail de tout ce qu'il falloit pour quelque grande entreprise, faisoient croire selon toute apparence que le dessein des François fut d'assiéger Turin. Le Duc résolu de faire face à l'ennemi de quelque côté qu'il se présenta, jugea à propos de faire partir de Turin Madame Royale sa Mere, et la Duchesse son Epouse. On choisit pour lieu de plus grande sureté la ville de Verceil très-bien fortifiée depuis peu et la plus éloignée de toute insulte par sa proximité à l'Etat de Milan. Elles partirent le 1.er de Juin, s'embarquant sur le Po un mille au dessous de Notre Dame du Pilon. Elles arrivèrent à Trin le même jour, et de là passèrent à Verceil. Leur départ augmenta dans le sexe et dans le peuple l'épouvante que l'effet des bombes y avoit jetté, de sorte que la plus part des Dames, et une partie de la Bourgeoisie se rétira aussi de Turin emportant ce qu'on avoit de plus cher et de plus précieux. Quelques uns cherchèrent les endroits les plus

reculés du Piémont, d'autres se rétirèrent dans des pays étrangers. Il ne resta presqu'à Turin que les personnes capables de porter les armes. Cependant l'armée Françoise qui paroissoit sur le point d'attaquer cette Capitale eut ordre d'aller faire le siége de Carmagnole.

XXXIV.
Prise de Carmagnole an 1692.

Cette Ville est au centre du Piémont à une distance presqu'égale de Turin, de Pignerol, de Saluces, de Coni, et d'Asti. Ce fut cette position et cette proximité à la Capitale de son état, qui porta Charles Emanuel I. à faire le change de la Brêche et du Baugey avec le Marquisat de Saluces, au quel Carmagnole appartenoit. Depuis qu'elle fut incorporée aux états de Savoie on en avoit négligé les fortifications. Il y avoit cependant une garnison de trois Régimens, Duc de Savoie, Croix blanche, et Piémont Ducal, avec quelques troupes Allemandes et un Corps de milices, qui avoit à la tête un fameux Capitaine Sebastien Sequin qui ayant été un des chefs des mutins de Mondevi avoit depuis obtenu sa grace. Cette garnison ne fut pourtant pas suffisante à la

Quincy II. 422.

défendre contre une armée forte et nombreuse d'ennemis, et M. de Catinat qui la comandoit avoit sous lui trois Officiers généraux des plus estimés, Bullonde, Feuquieres et le Duc de la Ferte. En moins de trois jours depuis que l'armée fut campée en ligne de circonvallation la Ville et la Citadelle se rendirent.

XXXV.
Siége de Coni.

Ce ne fut pas de même de Coni que M.r de Catinat fit assiéger quelques jours après. Cette Ville célèbre par tant de siéges qu'elle soutint avec beaucoup de gloire, et bâtie sur un coin de colline entre deux rivieres Gez et Sture, qui s'unissent pour en faire une seule presqu'aux pieds de ses murailles. C'est de cette position qu'elle a eu le nom de Cuneo ou Coni. M. Feuquieres, qui persuada à M. de Catinat cette entreprise, eut bien sujet de s'en repentir. La conduite en fut donnée à M. de Bullonde, qui se laissa gouverner par Lapara ingénieur habile mais hazardeux. Cependant il s'en falloit beaucoup que cette place fut alors dans l'état qu'on la voit à présent. La garnison n'y étoit pas non plus considérable:

elle n'étoit composée que de cinq cens hommes de milices de Mondevì avec six ou sept cents Religionaires Vaudois, et quelques François réfugiés. L'artillerie n'y étoit point abondante. Mais le Comte Rovero qui en étoit Gouverneur, les Comtes Provane et Vibo, et M. Julien qui commandoient sous lui; les deux ingénieurs Garroé et Guibert étoient tous hommes de coeur, et resolus. La bourgeoisie témoigna beaucoup de zéle pour le service de son Prince. Les prêtres mêmes et les moines ne se contentérent pas d'aider avec leurs prieres à la défense de la place, mais ils prirent aussi les armes comme les autres citoyens.

Secoli di Cuneo pag. 248.

M. de Feuquieres qui conduisit l'avant garde dès qu'il fut arrivé à Tarantasque à trois lieues de Coni, envoya sommer les Sindics de la ville de se rendre, menaçant en cas de résistance tous les maux qu'on peut craindre en telles occasions. Le Sindic porta la lettre au Gouverneur, on la lut aux Officiers Commandans, et on répondit à M. de Feuquieres qu'on étoit prêt à se défendre jusqu'à la derniere goutte de sang. La place fut investie,

Marquis de St. Simon hist. de Coni

et la tranchée ouverte : il y eut plusieurs actions de vigueur. S. A. R. qui n'ignoroit pas l'état de la garnison se hâta de la secourir. En attendant les renforts que devoient lui conduire l'Electeur de Baviere et le Prince Eugene il fit marcher cinq cens hommes de Mondovi sous le commandement du Marquis de Bernex, et du Comte Garretti de Ferrere. Ils firent si bien leur chemin par leur adresse, et par le soin qu'eut le Gouverneur d'envoyer à leur rencontre un détachement pour les escorter, qu'ils entrérent heureusement dans la Place.
22. juin Six jours après arriva aussi le Marquis de Voguere avec le bataillon de Saluces qui battit en flanc une partie des assiégeans du côté de Notre Dame du Bosc qui est au levant de la Ville. L'armée ennemie reçut aussi des renforts. Deux bataillons de Flandre, et de Beaujolois arrivèrent deux jours après le convoi du Marquis de Bernex. Dans ces entrefaites le Marquis de Feuquieres fut commandé pour aller relever la garnison de Casal. Ce fut précisément dans le tems que le Duc de Baviere et le Prince Eugéne approchoient de Coni. Le Duc l'avoit

envoyé en diligence avec quatre mille hommes qui devoient être joints par six mille hommes de milices de Mondeví. M. de Bullonde qui restoit seul en chef au siége de Coni eut peur d'être serré, et pris au milieu entre la place et les secours qui arrivoient. Il décampa de là avec une telle précipitation qu'on lui fit après son procés pour avoir manqué par sa manoeuvre un siége qu'on croyoit bien avancé. Parmi plusieurs relations, qui parurent imprimées de ce siége, on a vu aussi un plaidoier qui fut fait pour la défense de ce Général lorsqu'il fut arrêté, et qu'on lui fit son procés. M.r de Feuquieres qui peut-être par modération ne parle point d'avoir été absent lors de la levée du siége, blâme seulement M. de Bullonde, et son ingénieur Lapara d'avoir contre son sentiment poussé un boyau qui se portoit à l'angle saillant de la contrescarpe que les assiégés firent abandonner: on lit dans l'histoire du Prince Eugéne que M. de Bullonde a été intimidé par une lettre que ce Prince écrivoit au Comte Rovero pour l'avertir qu'il venoit le secourir avec dix mille hommes.

Quincy 423.

XXXVI.
Levée de ce siége.

Tom. IV. c. 97. pag. 196.

Tom. I. p. 141.

L'homme qui portoit cette lettre, comme le Prince et le Duc avoient bien prévu fut pris par les ennemis qui en furent trompés.

XXXVII.
Divers mouvemens de Catinat.

Après la levée de ce siége les troupes ennemies se rallièrent dans un seul camp à Villastellon en un endroit qu'on appelle la Gorra. On croyoit que Catinat pensât à faire le siége de Verrue, mais il ne fit que jetter du secours dans Casal. Il craignoit probablement que les nouveaux secours des alliés qui venoient grossir notre armée n'attaquassent cette place. On craignoit d'autre côté qu'il dût marcher avec toute l'armée pour attaquer Coni une autre fois. Quoique supérieur en troupes, il ne voulut pourtant pas s'y hazarder: il se contenta d'accompagner jusqu'à Poirin les détachemens qu'il envoya à Casal, et se rendit au même camp de Villastellon, et de là s'approcha de Pignerol passant le Po, et se joignant à un corps de troupes qu'il avoit laissé à Carignan. Le Duc étoit campé sous Moncalier, à deux mille de Villastellon. Lorsqu'il sut que les François s'en éloignoient, il s'avança pour les suivre, et comptoit

de les attaquer. Mais il les trouva si bien couverts des bois qui étoient à la Loge et à Carpenet qu'il ne voulut point s'engager dans une affaire où les ennemis avoient l'avantage du nombre et du poste. Il retourna par son chemin, passa le Po, et alla se camper aux granges du Sabbion entre Carignan et Moncalier.

Solaro

XXXVIII.
Electeur de Baviere à Turin.

Le reste du secours arrivoit en attendant. Le Marquis de Leganez conduisoit des troupes Espagnoles du Milanois. Le Comte Caraffa Maréchal d'armes de l'Empereur, et son plenipotentiaire en Italie, qui comandoit une partie des troupes impériales qui n'étoient pas avec le Prince Eugene. L'Electeur de Baviere conduisoit les siennes propres. Chombert commandoit les Anglois. Toutes ces troupes unies à celles du Duc de Savoie faisoient un corps d'armée beaucoup supérieur à celle de Catinat, de sorte qu'on auroit pu non seulement chasser les François du Piémont, mais porter la guerre en Dauphiné. Mais la jalousie et les vues particulieres de tous ces différens chefs rendirent presqu'inutiles toutes ces forces. Le Marquis de Leganez

pour faire lui seul quelque action remarquable, et pour eviter d'ailleurs les querelles de précédence avec les Impériaux, en se tenant séparé d'eux, vouloit aller secourir Montmeillan. Chombert aussi étoit porté à tout ce qui pût faire de la diversion du côté de la basse Allemagne et de la Hollande, également prêt à combattre les François en Piémont, ou à les poursuivre en France. Pour l'Electeur de Baviere il souhaitoit de se signaler en quelque occasion que ce fut. On étoit persuadé que ce Prince aimoit autant l'avantage du Duc de Savoie que sa propre gloire. C'est pourquoi on lui fit à Turin et dans tout le Piémont des accueils extraordinaires. Une partie de la Cour alla au devant de lui, et la ville sortit presque toute à sa rencontre. Il alloit alors merveilleusement d'accord avec Victor Amédée, et le Prince Eugene.

XXXIX. Secours d'Allemagne rendu inutile par l'ambition du C.te Caraffa.

Mais le Comte Caraffa gâta toute cette harmonie par des prétentions singulières, des vues d'intérêts particuliers, et des maximes peut-être bonnes et justes en général, mais appliquées mal à propos. Il vouloit absolument épargner ses troupes

avec les quelles il comptoit d'aller exiger des contributions dans les Etats des Princes Italiens Vassaux de l'Empire. Il s'opposa en même tems au dessein de Leganez d'aller secourir Montmeillan Solaro sous pretexte qu'il ne falloit point affoiblir l'armée en la divisant.

M. de Catinat ayant décampé de Carignan alla se poster à la Motte de Carmagnole. Le Duc de Savoie, l'Electeur de Baviere, le Prince Eugene étoient également d'avis d'aller l'attaquer dans l'espérance de le combattre en profittant de l'ardeur des troupes nouvellement venues, et de la supériorité du nombre. Après bien de conseils qu'on tint à ce sujet, on résolut d'aller le combattre. On se mit en marche. On devoit passer le Po près de Pancalier; l'eau étoit si basse qu'il auroit été guéable même aux gens à pied. Mais comme l'ennemi n'étoit qu'à deux mille de là, le Comte Caraffa s'entêta dans la maxime qu'on ne passe point de rivieres en face de l'ennemi. On perdit dans des contestations le tems qu'on devoit employer à s'avancer au

combat. Catinat décampa de la Motte de Carmagnole, et alla se poster tout au tour de Saluces, pour se couvrir des hauteurs de cette Ville, il brûla sur son chemin tous les magazins qu'il avoit faits, et toutes les granges qu'il trouva. Le Duc de Savoie passant après lui à Moretta, une multitude de paysans se présentèrent à lui pour lui repré-senter leur misere et la disette des vivres dans la quelle l'ennemi les avoit laissées. S. A. R. tira une grosse bourse qu'il avoit, et la versa devant eux. Cet argent n'ayant point suffi pour secouvir tous ces miserables, il prit le collier d'or qu'il portoit au col, il fit en pièce la chaîne, dont il étoit formé, et en distribua les morceaux à ces pauvres gens.

XL. Générosité charitable de S. A. R.

XLI. Carmagnole recouvrée.

Cependant il envoya le Prince Eugene investir Carmagnole avec quinze cens chevaux. Il y alla lui même quelques jours après avec le Duc de Baviere, et le gros de son armée. Il reconnut la place, observa autant qu'il put les ouvrages que les François y avoient fait faire depuis qu'ils s'en étoient rendus maîtres, et il détermina

de l'assiéger. Les deux Princes firent travailler aux lignes de circonvallation, firent ruiner les ecluses que Catinat avoit fait faire sur le Po, afin de conduire les eaux autour de la Ville. On employa dix mille hommes à ces travaux; de sorte qu'en peu de jours on en vint à bout. On ouvrit la tranchée le 31. juin, on posta les gros canons que S. A. R. fit venir de Turin. On forma trois attaques, un de Piémontois, l'autre d'Allemands, et le troisieme d'Espagnols. M. de Catinat n'ayant pu empêcher ce siége, ni secourir la place, la garnison après avoir essuyé le canon pendant quelques heures demanda à capituler. On accorda les conditions honorables à la garnison, qui fut escortée jusqu'à Pignerol. Les ennemis abandonnèrent ensuite Fossan, Savillan, et décampèrent de Saluces. Solaro Quincy hist. mil. Tom. II.

Le Duc après avoir recouvré Carmagnole, voulut encore faire quelque tentative pour reprendre Suse, et s'ouvrir le chemin pour envoyer des troupes en Savoie. Il fit avancer pour cela le Comte de Frosasque avec deux cens hommes par le

col de la Fenetre, qui est dans la vallée de Perouse et celle de Suse. Le Général françois s' alla poster entre Rivoli et Veillane pour harceler nos troupes, mais il n' y eut point d' action remarquable. Comme l'on étoit à la fin de Novembre, les Espagnols retournèrent dans le Milanois pour prendre quartier, les troupes impériales allèrent le prendre dans le Montferrat, dans le Mantouan, et dans les autres états des Princes Vassaux de l' Empire. Il ne restoit en Piémont que les troupes Piémontoises.

Quincy p. 429. et 437.

XLII.

Le Duc va à Milan et tache envain d'envoyer du secours en Savoie.

Victor Amedée alla ensuite à Milan, où l' Electeur de Baviere, le Prince Eugene, et le Marquis de Leganez l'avoient pressé de se rendre pour des fêtes qu' ils lui vouloient donner. Le Comte Caraffa dont le Duc avoit été si peu satisfait dans les opérations de la campagne, lui rendit aussi moins agréable cette partie de plaisir. Il s'avisa d'entrer en concurrence de cérémonial, à cause qu' il étoit plenipotentiaire de l' Empereur, et de marchander les visites. On en fit des remontrances si vives à

la Cour de Vienne que peu de tems après il fut rappellé. Mais son obstination laissa perdre en attendant au Duc une des meilleures places qui lui restoient. Pendant que les Princes étoient à un souper chez le Gouverneur, au moment qu'on devoit commencer un bal, il arriva un courier au Duc de Savoie portant avis que Montmeillan étoit assiégé. M. de Catinat en avoit ordonné le bombardement et le blocus dès l'hiver précédent, lorsque par le Dauphiné il alla attaquer Nice. Le blocus dirigé par M. Ruth, et ensuite par M. de la Hoguette dura toute l'année. Catinat qui avoit terminé si glorieusement la campagne, puisqu'avec des forces inférieures à celles des alliés, il n'avoit point été battu, se porta lui même à en faire le siége au commencement de Novembre lorsque les troupes des alliés eurent pris quartier: sur cet avis le Duc pressa les Généraux des alliés d'envoyer de leurs troupes pour soutenir cette place. Mais ils s'en excusèrent sur ce que les troupes étoient fatiguées par une campagne assez longue,

qu'on ne faisoit que terminer. Victor Amedée peu satisfait de cette réponse retourna à Turin, et donna ordre au Marquis de Parelle d'aller à la vallée d'Aoste, et d'y assembler tout ce qu'il pourroit de soldats et de milices. Il fit partir des provisions de bled qu'il avoit fait venir d'Alescandrie. Il se proposa en même tems de gagner une montagne qu'on voit de Montmeillan pour avertir par des signaux le Gouverneur des secours qu'on lui envoyoit; et il fit pour cela assembler des pionniers. Mais tous les soins et les dépenses qu'on fit à cet effet furent inutiles. Catinat dès qu'il se fut emparé de Suse avoit envoyé douze bataillons pour garder le passage du petit S. Bernard, qui étoit le seul par où nos troupes pouvoient passer en Savoie, depuis que les ennemis étoient maîtres de Suse. On ne pouvoit forcer ces bataillons sans y envoyer beaucoup de monde, et le Duc ne vouloit point dégarnir le Piémont. Il fallut donc abandonner à ses forces et à sa garnison la Ville et le Château de Montmëillan.

Le Marquis de Bagnasc ne voulant pas trop affoiblir la garnison du Château pour soutenir la Ville, en laissa la défense à la Bourgeoisie, qui après avoir soutenu un blocus de douze à quatorze mois et dix jours de tranchée ouverte, demanda permission de capituler. Le Gouverneur fit rétirer dans le Château les cloches et tout ce qu'il y avoit de précieux dans la Ville, et consentit qu'on capitulât et se réduisit à la défense du Château avec environ cinq cens hommes qui lui restoient de sa garnison. Ce château étoit bâti sur la pointe d'un rocher escarpé : il comandoit les passages des montagnes. L'épaisseur de ses murs étoit de ving trois pieds : les autres ouvrages qui l'environnoient, le faisoient passer pour imprénable. L'armée de France y avoit echoué sous Richelieu l'an 1630. Sous Henry IV. les Ducs de Crequi, et de Sully s'en rendirent maîtres plus par la lâcheté du Gouverneur, que pour leur bravoure. On avoit ouvert la tranchée quelques semaines avant l'arrivée de Catinat : il arriva et fit pousser les approches. On fit-

XLIII. Catinat prend Montmeillan.

Solar 157-70.

des logemens la nuit du 25 au 26 de Novembre du côté de la Ville à un jet de pierre des ouvrages extérieurs, et du côté de la campagne à la portée du pistolet. Les assiégeans eurent
Quincy II. 433. ensuite beaucoup de peine à continuer la tranchée jusqu'à la demi-sappe. Ils y trouvoient de tems en tems des ridaux de rocaille, qu'ils étoient obligés de faire percer par les mineurs : dix ou douze toises d'ouvrage étoient le fruit d'un long et penible travail. Ils établirent des batteries de canons et de mortiers, tirèrent plusieurs boyaux, et au bout de dix jours se logèrent sur le bord du fossé, où le terrein se trouva bon. Il leur fallut percer la contrescarpe : quatre jours après le mineur françois trouva la muraille du revetement du fossé, et commenca à travailler à des rameaux à droite et à gauche pour sa mine : il fut deux jours à la charger : aussitôt qu'elle eut joué les
9. xmbre assiégeans sortirent des boyaux avec des sacs à terre, et des sacs à laine. Lapara qui conduisit les travaux de ce siége, plaça lui même les

travailleurs avec beaucoup d'intrépidité. On fit un feu prodigieux de part et d'autre pour empêcher, et pour favoriser le logement, mais celui des assiégeans fut supérieur, et le logement fut fait, et assuré. Deux jours après le mineur fut attaché au bastion de Beauvoisin: c'étoit l'endroit foible de la place, et l'objet Ibid. 436.
de l'attaque. La muraille qu'il devoit percer étoit d'une épaisseur prodigieuse, il falloit y creuser dixhuit pieds pour que la mine put être avantageuse, et les mineurs n'en pouvoient faire que trois pieds en vingt quatre heures. Les assiégés pour empêcher cette mine travaillerent à creuser un fourneau, ou plutôt une contremine; une bombe tirée au hazard y Ibid. 437.
mit le feu, et fit sauter une partie du bastion. M. de Catinat qui se trouvoit par tout, détacha promptement des grenadiers pour reconnoître l'état où pouvoit être ce bastion. Ils s'y logérent sans aucun obstacle. Il y avoit encore dans la place trois cens milliers de poudre, mais elle n'avoit plus que deux cens hommes,

encore étoient-ils presque hors d'état de servir.
Le Gouverneur fut forcé de capituler après cinquante jour de tranchée ouverte. Il sortit avec armes et bagages et trois pièces de canon. Comme il étoit très-difficile de les tirer du Château, et presqu'impossible de les conduire par dessus les montagnes, on convint que les François en donneroient trois de Pignerol. On compte la prise de Montmeillan comme l'exploit plus considérable de toutes les opérations qu'ait jamais faites M. de Catinat, d'ailleurs si habile et si expérimenté, et qui eut en recompense le bâton de Maréchal deux ans après. Ce fut aussi une des pertes considérables qu'ait fait Victor-Amedée qui se vit dépouillé de toute la Savoie.

XLIV.
Nouvelle tentative du Roi de France pour s'attacher le Duc de Savoie.

Hist. du Prince Eugene Solar ubi supra.

Cependant le Roi de France désiroit toujours ardemment de se l'attacher. Avant que de faire raser Nice et Montmeillan il envoya secretement à Turin M. de Chamley pour tacher de l'attirer. Il lui écrivit une lettre de sa main, et lui fit écrire par le Duc d'Orleans son Beaupere. Par les instructions dont on chargea M. de Chamley, le Roi de France offroit la restitution de tout ce qu'

on lui avoit occupé, la cession de Pignérol et de Fenestrelles, la neutralité du Milanois, le dépôt de Casal aux mains du Pape, la garantie de S. Sainteté, de la République de Venise, et des Suisses. Rien de tout cela ne put l'ébranler : il refusa même d'accepter la lettre que le Roi lui écrivit de sa propre main pour ne pas donner de l'ombrage à ses alliés. On rapporte à cette occasion une repartie fiere et resolue de Victor Amédée qui montre son esprit ferme, et la confiance qu'il avoit dans ses ressources. Comme l'Envoyé de France ne négligea rien pour le persuader à accepter la neutralité et les conditions que le Roi lui offroit, il ne manqua pas aussi d'insinuer qu'après tant de pertes que le Piémont avoit faites avec la lenteur des secours d'Allemagne et d'Espagne, S. A. R. auroit bientôt manqué tout à fait de troupes : Victor répondit fiérement : je frapperai un coup de pied, et je les ferai sortir de sous terre. Le Marquis de S[t]. Thomas fit connoître à M. de Chamley que S. A. R. ne renonceroit point aux engagemens qu'elle avoit pris, et qu'elle préféreroit la

Quincy II. 460.

continuation d'une guerre malheureuse à tout accomodement particulier. L'Empereur pour remarquer au Duc sa reconnoissance le déclara Généralissime de ses troupes en Italie, ordonna à ses Généraux de lui obeir en tout ce qu'il jugeroit de son service, et envoya à l'armée du Rhin le Général Caraffa qui avoit donné des sujets de plainte à S. A. R. comme on vient de le dire, et qui fut remplacé par le Comte Caprara.

XLV. Le Duc entre en Dauphiné et prend Embrun.

Ce qui arriva dans la campagne suivante fit assez voir que c'étoit avec raison que la Cour de France tâchoit de gagner le Duc de Savoie: avec le secours de cavalerie Allemande on le croyoit encore si bien en état de faire tête, que M. de Catinat eut ordre de se tenir sur la défensive. Il plaça ses troupes entre Suse et Pignerol. Cette disposition devoit barrer aux alliés tout chemin qui pût les conduire dans les provinces de France. Cependant Victor Amedée pénetra en Dauphiné précédé par le Général Schomberg, qui se fit chemin par les vallées de Luzerne. A son approche les François qui

an 1692.

Quincy II. 573.

commandoient à Embrun craignant qu'il n'en voulut à cette place se hâterent d'en rétablir les fortifications. Le Marquis de Larré s'y jetta avec trois mille hommes. La Ville est située sur la platte forme d'un rocher escarpé, qui fait partie d'une montagne qui la commande. Du côté du rocher elle est inabordable quoique sans murailles et sans fossés. Du côté de Gap on y monte très-difficilement à cheval: on y peut approcher avec moins de difficulté de l'autre côté. Le Marquis y fit construire une demi-lune pour en empêcher les approches. Néanmoins on l'attaqua par cet endroit. S. A. R. fit auparavant sommer le Commandant de se rendre: il fit la réponse qu'on devoit attendre d'un brave Officier. Il se défendit avec beaucoup de courage, et l'artillerie joua violemment contre les assiégeans. Mais après tous ces efforts on fut obligé de capituler. Les conditions étoient que la garnison seroit conduite en toute sureté à Pignerol avec cinquante mulets chargés de bagages: qu'elle resteroit six semaines sans servir. Le Marquis

Hode V. 78. 79.

et quatre autres Officiers furent exempts de cette condition. Les habitans et surtout les Ecclesiastiques furent conservés dans la jouissance de leurs biens et de leurs privilèges. La prise de cette place coûta à l'armée Savoyarde six semaines.

Vie du Prince Eugène lib. 2.

On avoit encore bien du tems de faire des autres entreprises avant l'hiver; c'étoit le 19. d'Août 1692. Le Duc envoya le Prince Eugene avec un fort détachement pour prendre Gap. Il ne restoit que peu de choses à faire pour s'emparer de toute la Provence, après avoir ainsi soumis le Dauphiné. Mais une maladie qui survint au Duc de Savoie déconcerta ses projets. Il fut attaqué quelque tems après qu'il fut entré dans Embrun, de la petite verole. Les alliés qui pendant la maladie de S. A. R. vouloient passer en Provence rencontrèrent des difficultés qui en firent abandonner le dessein, et lorsque Victor Amedée fut passablement rétabli la saison étoit trop avancée pour avoir le tems de revenir pour l'hiver en Piémont. On se contenta pourtant de profiter de la situation

des affaires et de retourner chargés de riche butin en deça des Alpes. Le Piémont n'étoit pas sans défense pour l'invasion qu'on fit en Dauphiné. Le Duc y avoit laissé le Général Palfi avec un corps de troupes qui campoit entre Turin et Pignérol, et tenoit aussi M. de Catinat bloqué entre ce corps d'armée et celle qui étoit avec le Duc en Dauphiné. Après la prise d'Embrun on ne sait pas positivement si dans l'hiver on fit à S. A. R. de nouvelles propositions d'accomodement de la part du Roi très-Chretien: mais les Nouvellistes du tems nous assurent qu'il se présenta à l'antichambre du Duc de Savoie un moine ou au moins un hermite qui demandoit à parler à S. A. R. Il fut d'abord renvoyé par le Gentilhomme, ensuite on l'introduisit, mais on ne sut point pourquoi il étoit venu, ni ce qu'il apporta. Les mêmes gazettes portent que S. A. R. quoiqu'il se trouvât assez souvent aux fêtes de bal, n'étoit pas encore bien de sa santé, et il couroit un bruit qu'on lui avoit donné

Mercur. politiq. de Mars 1693. pag. 255.

de poison. Un historien Anglois trop acharné contre la mémoire de Louis XIV. ne manque pas de débiter que ce Monarque ne pouvant s'attacher le Duc de Savoie, il chercha à s'en défaire. Imputation également improbable qu'injurieuse à la mémoire de ce grand Roi.

Burnet IV. 191. Hode V. 79.

XLVI. Les François cherchent à exciter une revolte à Mondevi.

Les ennemis qui cherchoient tous les moyens de donner des occupations facheuses à Victor Amedée, et de l'affoiblir le plus qu'ils pouvoient, tâchèrent d'exciter une rebellion dans la province de Mondevi. Ils espéroient par ce moyen de se faciliter la prise de Coni qu'ils avoient manqué l'année 1691. Depuis le mois de Mars de l'année 1692. on avoit surpris des lettres du Gouverneur de Pignerol par les quelles il faisoit savoir à ceux de Mondevi que le Roi son maître n'entendoit pas qu'à l'occasion de cette guerre ils fussent chargés par de nouvelles impositions: que pour empêcher cela, il avoit ordonné qu'on leur offrit dix mille hommes. Le conseil de la Ville n'eut garde d'écouter de telles propositions: mais il y eut des particuliers qui se laissérent séduire. Le Marquis de M......

Merc. polit. de Mars 1692.

Seigneur de quelques terres dans les Langhes près de Mondevi, fut accusé de n'avoir pas voulu obeir aux ordres de son Souverain. On envoya le régiment de la Croix Blanche pour se saisir de sa personne, et de sa maison. Il fallut forcer les portes qu'on refusa d'ouvrir. La famille fit résistance: un des fils du Marquis fut tué à cette occasion: l'ainé se retira avec une centaine d'hommes armés, et quelques bas-officiers qu'il avoit fait prisonniers. Le pere fut arrêté, et ammené à Turin avec d'autres qu'on soupçonnoit avoir trempé dans cette conspiration. – Quelques villageois dependans de ce Marquis prirent néanmoins les armes pour empêcher que dans leurs pays on reçut des troupes en quartier. On y envoya le régiment des Gardes avec quelques escadrons de Dragons et de Cavalerie afin de les mettre à la raison. Une partie de ces mutins fut envoyée d'une extrêmité à l'autre du Piémont où ils ne pouvoient comploter: quelques autres plus coupables furent arrêtés. Deux nommés Trugui pere et fils de Savillan et un Mathieu Busso de Mondevi

Merc. polit. de Mars 1693.

furent convaincus de haute trahison. Ils s'étoient laissé corrompre à force d'argent par le Marquis de Tessé Commandant de Pignerol, et lui avoient promis de l'introduire dans Coni. On assuroit qu'ils avoient beaucoup contribué à la perte de Carmagnole l'an 1691. et à une surprise que fit à Savillan de soixante gens d'armes M. Feuquieres dans une nuit, et qu'ils s'étoient engagés avec les ennemis de les faire entrer à Mondevì et à Ceve. Ils furent tous trois étranglés à un poteau sur une place de Turin, et attachés ensuite au gibet pendus par un pied. La France n'avoit pas négligé non plus d'attirer à son service d'autres Seigneurs Piémontois. Le Marquis de S.t Damien s'y laissa engager à cause qu'il avoit aussi des terres en Auvergne. Il revint en Piémont dans l'espérance qu'il seroit rétabli dans la jouissance des biens qui lui avoient été confisqués, parce qu'il n'avoit point obei aux ordres de S. A. R. qui le rappelloit du service de france; mais il eut ordre de sortir dans deux jours des Etats.

Merc. d'Avril 1693.

Victor Amedée ne s'étoit jamais bien remis en santé depuis la maladie qu'il prit en Dauphiné. Il tâcha de se remettre par le repos et les divertissemens de l'hiver et du Carnaval. Mais son esprit vif, et agissant ne lui permettoit point de repos, surtout dans des circonstances aussi critiques qu'étoient les siennes dans ce tems-là. Il fut même dangereusement malade au mois de Mars. On débita en France qu'il étoit mort. Il fit pendant cette maladie un codicille, par le quel n'ayant point encore d'enfans il instituoit son héritier le Prince Emanuel Philibert premier Prince du Sang fort âgé à ce tems là, mois qui avoit des enfans, et des neveux fils de son pere Comte de Soissons. S. A. R. devoit cet hiver faire un voyage à Milan. Le Marquis de Leganez qui en étoit le Gouverneur vint ce même hiver à Turin pour l'accompagner à Milan, où il avoit résolu de se rendre; mais la maladie dont je viens de parler ne lui permit pas de se mettre en voyage. Aussitôt qu'

XLVII.
Le Duc est encore malade.
1693.

XLVIII.
Il attaque Pignerol et prend Sainte Brigitte.

il se fut rétabli, voyant que l'armée françoise s'étoit assemblée à Villar entre Suse et Pignerol, il assembla la sienne à Carignan. Cependant avec une partie de ses troupes il marcha en Montferrat, prit S. George, fit construire deux autres forts, et tint par ce moyen la ville de Casal bloquée. Dès qu'il fut joint par les Espagnols, et par les Allemands, il se tourna du côté des Alpes, enleva aux François quelques postes qu'ils avoient occupés pour l'empêcher d'entrer dans les vallées de la Perouse et de Pragelas. M. Catinat craignoit que S. A. R. voulut retourner en Dauphiné par Brianeon, ou passer en Savie par Suse. Il laissa la garde de Pignerol à la garnison, et s'approcha de Fenestrelles, et campa sur une montagne qu'on appelle encore aujourd'hui le Camp de Catinat. Le Duc qui n'avoit cherché qu'à l'éloigner, se tourna vers Pignerol pour l'assiéger. Il falloit commencer pour attaquer le fort de S.te Brigitte que les François avoit construit peu de tems avant pour mieux soutenir la Citadelle.

Cette Citadelle étoit sur un roc au nord de la Ville ; une montagne voisine la dominoit ; pour empêcher qu'on l'attaquât de ce côté-là, après bien d'autres fortifications on avoit commencé à construire un fort de quatre bastions, qu'on appelle Sainte Brigitte. Le Comte de Tessé qui commandoit à Pignerol fit tout ce qu'il put pour mettre la place et le nouveau fort en état de défense. L'infanterie françoise étoit campée sur Rochecostel, d'où elle pouvoit défendre aussi bien S.te Brigitte que la Citadelle. S. A. R. s'étant saisie de l'Abbaye de S.t Pierre déposta de Rochecostel les françois, et battit avec tant de vivacité le fort de Sainte Brigitte qu'il le força de se rendre. Il avoit trouvé tant de résistance à ce petit fort, qu'il désesperoit avant la fin de cette campagne de prendre par attaque la Citadelle et la Ville. Il se contenta de la canonner et de la bombarder, et il fit faire des barraques pour les bloquer dans l'hiver. Mais le bombardement fut si mal executé, qu'on n'avança rien. En

attendant M. de Catinat qui s'étoit tenu jusqu'
alors dans son camp de Fenestrelles reçut des
renforts considérables de Cavalerie. Il descendit
16. 9mbre 1693. par Suse pour venir au secours de Pignerol.
Il conduisoit quarante huit bataillons, et soixante
XLIX. dix sept escadrons. Le Duc alla au devant
Il perd la bataille d'Orbassan. de lui pour le combattre au sortir de la vallée
de Suse. On prétend qu'il tarda un peu trop
à s'eloigner de Pignerol, ce qui donna le tems
à l'armée françoise, et surtout à la Cavalerie
de sortir paisiblement de la vallée de Suse, et
s'étendre dans la plaine : S. A. R. étoit campé
à côté de la Chisole et de Non, près d'
Orbassan, d'une cassine appellée la Marsaille,
et des bois de la Volvera. Lorsque les deux
armées se disposoient au combat, on s'avisa
trop tard de faire occuper les hauteurs de
Piossasque, qui auroient couvert la gauche
de notre armée. Cette inadvertence donna de
l'avantage aux ennemis, qui y appuyèrent
leur droite. D'ailleurs les bois de la Volvere
auxquels notre armée appuya sa droite, n'

étant que des broussailles, ne se trouvèrent pas assez forts pour empêcher que la Cavalerie Françoise n'y pénétrât. S. A. R. comptant sur sa bravoure et sur celle de ses troupes croyoit de battre l'ennemi. C'est dans cette supposition qu'il prit l'armée Françoise entre Turin et son Camp, pour l'empêcher de tirer du secours soit du côté de Suse, soit du côté de Pignérol: après la déroute il auroit pu aussi lui couper la retraite en France. Il n'avoit pas pourtant negligé de prendre ses précautions en cas qu'il fut battu. Il pouvoit en ce cas se retirer au Po des côtés de Villefranche et de Saluces. Le 4. d'Octobre on se mit en ordre de bataille. Le Duc étoit à l'aîle droite avec le Général Caprara; cette aîle étoit composée de ses propres troupes, et d'une partie de celles de l'Empereur. Le reste de l'infanterie Allemande, et celle des Anglois formoit le corps de bataille commandé par le Prince Eugene. Le Marquis de Leganez étoit à la tête des Espagnols qui formoient l'aîle gauche. Le Duc avoit fait de bons

Feuquieres III. et suiv.

Quincy II. 685. ec.

retranchemens au devant de son front. Du côté des ennemis M. Catinat avoit l'aîle gauche opposée à S. A. R. Le Duc de Vendome et le Marquis de Vins étoient au centre. Après qu'on se fut canonné l'infanterie Françoise les bayonnettes au bout des fusils renversa nos escadrons. L'aîle droite tomba sur notre gauche avec tant d'impetuosité qu'il la fit plier. Le retranchement ayant été emporté, la déroute se communiqua au centre où commandoit le Prince Eugène. La droite où commandoit le Duc fut plus difficile à rompre: S. A. R. s'exposa beaucoup pendant le combat, et eut un cheval tué sous lui. Le Général de Catinat avec le Comte Rabutin revinrent plusieurs fois à la charge. Après quatre heures d'action très vive, notre armée plia de toute part: on fut forcé de céder le camp après y avoir laissé près de dix mille: dont deux mille furent faits prisonniers. Les ennemis en eurent

Solar p. 359.

quatre à cinq mille tués ou blessés. Le Duc de Schomberg fut blessé à mort et fait prisonnier. Parmi un grand nombre d'Officiers blessés, on

comptoit le fils du Marquis de S. Thomas Ministre d'Etat, le Marquis Pallavicini, et le Marquis de Parelle. Victor Amedée rassembla le reste de son armée près de Turin, et alla ensuite se retrancher à Pancalier. Il renforça les places à portée d'être assiégées, et fit venir les troupes qui bloquoient Casal. Il prit si bien ses mésures que l'armée Françoise après une victoire qu'on auroit jugé décisive ne put rien entreprendre d'important. Catinat s'étoit bien flatté de prendre Coni, et il avoit fait conduire de gros canons de Pignerol jusqu'à Busque à deux lieues de la place, mais lorsqu'il fut pour former le siége les difficultés qu'il y trouvoit, et les ordres de la Cour de France lui firent changer de résolution. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine, ni sans perte considérable d'hommes, de chevaux, et de mulets qu'il renvoya l'artillerie où il l'avoit prise. N'ayant pû prendre Coni, il ne crut pas non plus d'être en état de prendre des quartiers d'hiver en Piémont. Après avoir ravagé tout le pays où il s'étendoit,

L.
Il empêche cependant les ennemis de prendre quartier en Piémont.

Quincy II. 697.

il établit une partie de ses troupes dans la vallée de Suse, et de Barcelonette, et passa en Dauphiné. Ainsi tout l'exploit que les ennemis purent vanter de cette campagne fut d'avoir ravitaillé Casal

1694. qui étoit bloqué: encore ce secours n'empêcha point la prise de cette place.

L. I. Il bloque Casal.

S. A. R. détacha trois mille hommes de son armée avec lesquels il attaqua une autre fois le château de Saint George dans le Monferrat; il l'emporta dans peu de jours et fit la garnison prisonniere. On bloqua ainsi Casal facilement: car S.t George étoit le seul endroit par où la Ville recevoit des rafraichissemens. S. A. R. la tint étroitement bloquée pendant l'hiver, et fit travailler de bonne heure aux préparatifs

Quincy III. 163. pour en faire le siége dans les formes. On fit charger à Pavie plusieurs barques de munitions, et on tira de Milan de grosses pièces de canon. Vers la fin de l'hiver le Prince Eugene arriva

28. février. à Turin, et se trouva au Conseil de guerre que S. A. R. y tint avec le Général Espagnol et Milord Gallowai qui commandoit les troupes

Angloises. On y convint qu'on auroit sur pied dix huit mille hommes pour l'entreprise qu'on devoit faire. Six mille Impériaux, et un pareil nombre d'Espagnols avoient ordre de se tenir prêts pour marcher au premier commandement de S. A. R. qui devoit y joindre six autres mille hommes de ses propres troupes, outre celles qu'on avoit destinées à marcher près de Coni pour garder les passages: car on craignoit que M. de Catinat, à qui fut continué le commandement de l'armée Françoise ne tâchât de faire quelque diversion de ce côté-là. Le Général françois croyant d'abord que le siége de Casal ne fut qu'une feinte, fit occuper les hauteurs de Suse par une partie de ses troupes, et forma un camp à Frossasque près de Pignerol. Il comptoit de pourvoir ainsi à la sureté de ces deux places, pour lesquelles il craignoit toujours, et de garder en même tems les passages du Dauphiné et de la Provence. Cependant le siége de Casal se fit sérieusement quoique la néige qui tomba en abondance le 7. d'Avril,

et le froid pénetrant qui se fit sentir dans la campagne comme au mois de Janvier eussent obligés nos troupes à retourner à leurs quartiers après qu'on les avoit assemblées. Il est vrai que les troupes qui faisoient le blocus de Casal n'avoient jamais cessé de travailler aux lignes de circonvallation qu'on trouva achevées vers la moitié de Juin; lorsque toutes les troupes qui étoient destinées au siège s'assemblérent pour attaquer soit la Citadelle soit la Ville.

LII.
Attaque et prise de cette place.

Il fut resolu dans le Conseil de guerre qu'on feroit deux attaques. La principale contre le bastion de la Citadelle opposé à celui qui étoit enfermé dans la Ville. L'autre contre la muraille qui joignoit la Ville à la Citadelle. La premiere attaque fut partagée entre les troupes de Savoie et celle de l'Empereur que commandoit l'Electeur de Brandebourg: les Espagnols se chargèrent de la seconde attaque. Les Impériaux et Savoyards ouvrirent la tranchée deux jours après qu'on eut commencé les attaques. Ils montèrent alternativement: le même jour qu'on l'ouvrit elle fut

relevée par le régiment de Savoie, et de Montferrat, de Gallowai, et de Saconai sous les ordres du Prince Eugene et du Marquis de Voguere. Les Espagnols qui employerent quelques jours à faire une espèce de place d'armes à la tête de leur attaque ouvrirent trois jours plus tard la tranchée du côté de la Ville; mais ils l'avancèrent considérablement. Le Marquis de Crenan qui commandoit dans Casal, n'oublia rien pour défendre la place. On attaqua, on se défendit avec beaucoup de courage et de fermeté de part et d'autre. On voyoit bien que nos troupes alloient emporter la place d'assaut; mais on ne pouvoit se dissimuler qu'on y perdroit beaucoup de monde. Il y mourut entr'autres d'un coup de mousquet le Prince Charles de Brandebourg qui commandoit les troupes de l'Electeur son frere. D'ailleurs le Marquis de Crénan avoit ordre du Roi de France de ne pas attendre à l'extrêmité à capituler, afin de pouvoir obtenir la demolition des fortifications. On convint effectivement de la capitulation à ces conditions. 1.° que la Ville

Quincy III. 167.

2. Juin 1695.

seroit rendue au Duc de Mantoue : 2.° que les fortifications en seroient rasées sans qu'on put désormais les rétablir de part ni d'autre. 3.° que les démolitions de dehors se feroient aux dépens des alliés, et celles du corps de la place aux dépens de la France. 4.° que la garnison y demeureroit jusqu'à l'entiere démolition. La Ville fut rendue au Duc de Mantoue. On n'ignoroit pas les prétentions de la maison de Savoie sur tout le Montferrat : mais la jalousie des Espagnols ne put consentir qu'on la cédât à Victor Amedée. On travailla à la démolition des fortifications. Les François depuis qu'ils étoient les maîtres de cette place y avoient ajouté des ouvrages : mais le gros des fortifications avoit été fait sur le dessein de Mathieu San Micheli, et revu par Michel son cousin, qui fut le premier Ingénieur d'Europe, et le restaurateur de l'architecture militaire. — Cependant S. A. R. laissa devant Casal cinq mille hommes qui y restèrent jusqu'au mois de 7mbre, et fit marcher son armée vers Turin. Elle fit aussi travailler avec beaucoup de diligence à des

Quincy ibid. 167. et seq. et pag. 174.

Maffei Verona illustrata tom. 3. pag. 218. De Antoni pref. all'architettura militare.

préparatifs qui paroissoient destinés à l'attaque de Pignerol ou de Suse. Le Maréchal de Catinat n'oublia rien de son côté pour garnir ces deux places. Il n'y eut plus d'action d'éclat, et la campagne finit avec le transport qu'on fit à Pignérol de la garnison de Casal qui étoit encore de 2500. hommes. Ce fut le 18. de Septembre.

L.III. Négociations de Catinat. Voyage de Victor Amedée.

Le Pape et la République de Venise qui travailloient dans ce tems-là pour la paix d'Italie, ne cessoient de solliciter S. A. R. de la procurer. Le Roi de France qui souhaitoit la paix générale, connut plus que jamais, dit M. de Quincy (p. 245) que le seul moyen d'y parvenir étoit d'en faire une particulière avec le Duc de Savoie. Il choisit pour travailler à cet ouvrage le Maréchal de Catinat, qui n'étoit pas moins habile dans les négociations que dans l'art de la guerre. Victor Amedée ne dissimuloit pas avec ses alliés les propositions que la Cour de France lui faisoit. Il est vrai que le Roi, et les Ministres françois voyant que les Princes alliés cherchoient toujours d'empêcher le Duc de faire la paix, et d'accepter les conditions

qu'on lui offroit, firent tout le possible pour les porter à des négociations secrètes. Je me contenterai de rapporter à ce propos ce qu'on en lit dans les historiens de France, et d'Angleterre, d'autant plus que cela est assez conforme à ce qu'en dit l'Annaliste Italien.

Garzoni Stor. Ven. in 4. Solar cit.

Contin. de Rapin Toiras Tom. XI. pag. 1696.

Victor Amedée avoit fait long-tems auparavant un voeu à Notre Dame de Lorette, dont il voulut s'acquitter après la prise de Casal aussitôt que la saison le permit. Il se mit en voyage à la fin du mois de février de l'année suivante 1696. Il ne prit avec lui que très-peu de personnes, puisqu'il voulut éviter l'éclat et le cérémonial. Je ne sais s'il eut à Lorette ou sur la route des entretiens avec les Ambassadeurs de Venise, le Nonce du Pape, et un Envoyé du Maréchal de Catinat, et si l'on y arrêta les conditions de sa neutralité, ou d'une nouvelle confédération avec la France; mais il est bien sûr qu'à son retour il continua ses préparatifs de guerre comme auparavant.

Quincy III. 247.

Cependant le Marquis de Saint Thomas Ministre et premier Secrétaire d'Etat ne laissa point d'

écouter les propositions que lui faisoient les François.
On prétend qu'il fit plusieurs voyages à Pignérol
pour conferer avec le Marquis de Tessé, et que
le Maréchal de Catinat y alloit aussi incognito
de son camp. Dès qu'on fut convenu des articles
du traité, dont le Pape et la République de
Venise étoient les garants Victor Amedée prit ses
mesures pour qu'on ne pût l'empêcher de l'-
exécuter. Il retira de ses places ce qu'il y avoit
de troupes de ses alliés, il y mit des siennes.
Le 2. de juillet on publia une trêve d'un mois,
pendant la quelle les troupes de part et d'autre
eurent ordre de ne faire aucune hostilité. On
changea les ôtages à Vineuf ou le Maréchal de
Catinat se rendit suivi d'un grand nombre d'
Officiers. Il ammena à son retour pour ôtages
le Marquis Tana Chevalier de l'Ordre, et -
Gouverneur de Turin, et le Marquis d'Aix. De la
part des François on donna pour ôtages le Marquis
de Tessé, et le Comte de Boussoles.

Quand l'Empereur reçut l'avis de cette Trêve
par les Couriers que le Duc lui dépêcha, il mit

Quincy ubi supra.

tout en usage pour rompre l'alliance qui alloit suivre cette trêve. Il lui offrit l'Investiture du Marquisat de Montferrat, le mariage du Roi des Romains avec sa fille Adelaide, la proprieté du Duché de Milan après la mort du Roi d'Espagne, et le gouvernement de ce Duché en attendant: l'entretien de douze mille Anglois pour sa défense, outre les troupes qu'on lui avoit données jusqu'alors: et enfin quatre milions d'argent comptant.

LIV.

Traité d'alliance avec Louis XIV. Acquisition de Pignérol, et autres articles.

Les conditions étoient à la vérité plus avantageuses que celles que lui faisoit la France: mais Victor Amédée avoit pris son parti, et ne se laissa point ébranler. Le traité fut signé à Turin le 29. d'Août 1696. Il portoit que S. M. très-Chretienne remettroit à S. A. R. la Ville et Citadelle de Pignérol, le fort Sainte Brigitte, la Perouse, pour le tenir et en jouir de la même forme et maniere que le Roi très-Chretien en jouissoit. C'est en conséquence de cette clause que Pignerol est gouverné en certaines choses sur le pied de France. Ce même traité portoit que S. M. rendroit la pleine possession

et jouissance de la Savoie à S. A. R. et de tous les pays que les armées de France avoient occupés, en particulier Montmeillan, Suse, Nice, Villefranche, et qu'on remettroit ses places en l'état qu'elles se trouvoient, sans rien toucher aux fortifications, et ovrages que les François y avoient faits. Il fut arrêté pareillement que les bâtimens François auroient continué de payer les droits à Villefranche comme au tems de Charles Emanuel I, et même avec plus d'exactitude, et sans opposition de difficultés, que les couriers et ordinaires de France passant en Piémont payeroient les droits pour les marchandises qu'ils porteroient : que les Ambassadeurs ordinaires et extraordinaires de Savoie recevroient à la Cour de France tous les honneurs sans exception, et dans toutes les circonstances que reçoivent les Ambassadeurs des têtes couronnées, savoir comme le font les Ambassadeurs des Rois ; et que les Ambassadeurs tant ordinaires qu'extraordinaires de S. M. dans toutes les Cours de l'Europe sans nulle exception, pas même de celle de Rome et de Vienne, traiteront aussi les Ambassadeurs tant ..

Lunier T. IV. 470.

ordinaires qu'extraordinaires, et Envoyés de Savoie de la même maniere que ceux des têtes couronnées.

On y arrêtoit le mariage du Duc de Bourgogne avec Adelaïde de Savoie fille de Victor Amedée. S. A. R. s'obligeoit de faire publier un édit pour défendre aux Vaudois de la vallée de Luzerne de n'avoir aucun commerce en fait de Religion avec les François. D'ailleurs comme le Duc ne s'étoit point porté à ce traité pour faire la guerre à ses anciens alliés, mais pour établir la neutralité d'Italie, le Roi très-Chrétien déclaroit de consentir que S. A. R. garda avec eux toutes les mesures exterieures de bienséance, et liberté, telles qu'il convient à un Prince Souverain, ayant chez les Princes des Ambassadeurs et Envoyés, et recevant et retenant dans sa Cour des Ambassadeurs et Envoyés des mêmes Princes, Empereurs, Rois, et Puissances de l'Europe. On travailla ensuite de concert avec le Pape et les Venitiens à établir la neutralité dans toute l'Italie. Un des articles du traité signé avec la France, portoit qu'on entreroit dans le Milanois avec une armée pour

contraindre les Espagnols à consentir à cette neutralité.

A mesure que la trêve qui avoit été continuée jusqu'au 24 de Septembre, approchoit de sa fin, le Général François faisoit marcher ses troupes vers l'Etat de Milan, il passa la Doire près de Turin, il campa à Settimo, ensuite à Chivas et Moran.

Quincy pag. 253. 260.

L.V.
Siège de Valence et traité de Vigevano.

Il donna quelque ordre pour établir des magazins et des hôpitaux à Casal, et pour y réparer les fortifications, afin qu'on y put loger quelques troupes en sûreté. Le jour que la trêve finissoit on passa le Po pour investir Valence. Deux jours après toute l'armée Françoise étoit campée à Sartirane. Le Maréchal de Catinat accompagné de plusieurs Officiers généraux vint au devant du Duc de Savoie jusqu'à Casal pour le recevoir en qualité de Généralissime de l'Armée. Cependant on dressa une batterie sur une hauteur qui dominoit Valence, et l'on commença à tirer le 20. du même mois de Septembre. On continua à battre la place pendant huit ou dix jours. Les

travaux avançoient de toutes parts : on poussa la tranchée jusqu'au chemin couvert du second ouvrage. On approcha une batterie de mortiers. Lorsqu'on étoit au point d'emporter la place, le Marquis de Saint Thomas arriva de Pavie avec la nouvelle que les alliés avoient accepté la neutralité. Avant qu'on fit le siége ce Ministre avoit été envoyé à Pavie pour convenir de cette neutralité avec le Comte Mansfeld chargé des commissions de l'Empereur et des alliés.

LVI.
Adelaïde de Savoie Duchesse de Bourgogne.

La paix particuliere entre la France et la Savoie dont on voyoit les effets en Lombardie par le commandement que le Duc avoit pris de l'armée de France, ne se publia à Paris que le 10. de Septembre. Par un des articles de ce traité on étoit convenu, comme on vient de le dire, que le Duc de Bourgogne fils du Dauphin, et Successeur présomptif de la Couronne, épouseroit Adelaïde de Savoie fille de Victor Amedée. Cette Princesse
7. Octobre
partit de Turin quelques semaines après, presqu'en même tems que le Ministre de la Cour de
8. octobre.
Vienne et de celle de Madrid signérent à Pavie

la neutralité d'Italie.

LVII.
Soins pour l'intérieur de l'Etat.

Tout sembloit conspirer à ramener la tranquillité et la joie dans le pays. La Duchesse de Bourgogne étoit partie de Turin au commencement d'Octobre. Les accueils qu'on lui fit en France faisoient espérer une amitié sincere et solide entre les deux Cours. La paix générale signée à Riswik, dont le quinzieme article portoit la confirmation du traité particulier de S. A. R. avec le Roi de France, rétablissoit la sureté du commerce par toute l'Europe. Victor Amedée n'oublia pas de profiter de cet intervalle favorable pour l'encourager dans ses Etats. On le voit par plusieurs Edits qu'il donna dans ce tems pour établir en Piémont des manufactures de la premiere nécessité.

Il y avoit cependant encore dans la Province de Mondovi quelque fermentation qui y avoit laissée l'espece de rebellion excitée par les François durant la guerre. Quelques uns des plus suspects, ou des plus animés qu'on avoit arrachés de leur sol natal pour que leur esprit de révolte ne se communiquât aux autres, avoient été

confinés dans la Province de Verceil, comme la plus eloignée de celle de Mondevi, et moins à portée que toute autre à se laisser séduire par ses refractaires. Dès que la paix fut faite ces gens-là crurent qu'on n'auroit plus pensé à eux, de sortent que la plus part se mirent en train de retourner chez eux sans y être rappellés. Le Duc soit qu'il ne crut pas leur crime expié, où qu'il craignit quelques troubles si ces mécontens retournoient alors dans leur pays, donna ordre à tous les ports de la Doire, de la Sture, et autres rivieres pour qu'on ne les laissât point passer. On ne jugea pas à propos d'employer d'autres remedes pour guerir cette mutinerie.

Edits de l'an 1699.

LVIII.

La Duchesse de Savoie accouche de deux Princes.

Quoique la Duchesse Anne d'Orleans eut donné assez tôt des preuves de sa fécondité, ayant accouché cinq fois depuis son mariage, elle n'avoit cependant pas encore d'enfans mâles, qui pussent consoler le Prince régnant par l'espérance d'un Successeur tel, qu'il étoit naturel de le souhaiter. Elle mit au monde l'an 1697. un Prince qui mourut au bout d'une heure. Elle ne tarda pas

beaucoup à reparer cette perte en accouchant dix-huit mois après d'un autre Prince qu'on nomma Victor Amédée Philippe Joseph, qui par sa vivacité faisoit espérer au Duc son Pere un héritier digne de lui. Heureusement elle accoucha deux fois de suite de deux garçons.

8. Octobre

6. Mai 1699.

LIX. Prétentions de plusieurs Princes à la succession d'Espagne.

Cependant le Roi d'Espagne Charles II. touchoit à la fin: comme il n'avoit ni de lui, ni de son frére Philippe IV. des fils qui pussent lui suceder, on voyoit cette vaste Monarchie prête à devenir un héritage vacant, dont plusieurs autres Puissances tâcheroient de s'emparer. L'Empereur Leopold chef de la maison d'Autriche regnante en Allemagne, et descendant de Ferdinand frére de Charles V. étoit le premier. Il prétendoit que la branche ainée venant à s'éteindre, les domaines, selon la plus commune régle du droit féodal étoient dévolus à la cadette. Mais cette prétention étoit combattue par le pacte même en vertu du quel sa famille avoit été investie des États Germaniques; pacte où le cas avoit été prévu et reglé contradictoirement par Charles V. Les Princes qui descendoient

par les femmes de cet Empereur, et de Philippe II. son fils et Successeur en Espagne soutenoient qu' en qualité de plus proches parens ils étoient préférables aux Archiducs, malgré leur descendance en ligne masculine.

A supposer qu' il falloit exclure la maison de Vienne, et se décider par la proximité et les droits du sang, la préference étoit due évidemment au Dauphin de France né de Marie Thérese d' Autriche, fille ainée de Philippe IV. et propre soeur de Charles II. Mais le titre du Prince François et de ses enfans n' étoit pas peu debilité par la renonciation de la même Infante Marie Thérese, renonciation exigée à l'occasion de son mariage avec Louis XIV dans la vue d'empêcher que les deux Couronnes fussent unies sur la même tête, et que l' Espagne devint Province du royaume de France. Cette renonciation étant maintenue et confirmée, l'héredité tomboit à Ferdinand-Joseph Prince Electoral de Baviere né de l'Archiduchesse Marie Antoinette fille de l'Empereur Leopold, et de l' Infante Marguerite d' Autriche

soeur cadette de la Reine de France. Au défaut, ou à l'exclusion de ceux-ci, la succession regardoit au Duc de Savoie Victor Amedée II. comme desandant de Philippe II par l'Infante Catherine sa bisayeule femme de Charles Emanuel I.

La disposition de Charles II. pouvoit terminer la concurrence surtout si l'héritier agréoit aux Grands et au Peuple d'Espagne, dont le penchant et la faveur auroit beaucoup contribué à l'accomplissement de la volonté du testateur; mais les autres Potentats avoient les yeux ouverts, ils sentoient que la cabale, l'intrigue, la succession pouvoient dicter la destruction de l'équilibre, l'asservissement ou la désolation d'une partie de l'Europe. L'Angleterre et la Holande, qui n'y avoient rien à prétendre, et n'y étoient intéressés que très-indirectement, se portérent sans en être requises par aucun des compétiteurs pour arbitres et juges du différent. Elles ne s'arrêtérent point à discuter la valeur des titres respectifs: elles mirent de côté tous les intérêts particuliers, et ne se déterminèrent que par la loi de convenance, par l'intérêt général

des Etats de l'Europe. C'étoit un tiers qui arrivoit au milieu de trois ou quatre héritiers prêts à se battre, et qui pour les mettre d'accord, prononçoit un arrêt de partage, avec ménace de tomber sur celui qui réfuseroit de s'y soûmettre.

Cependant le Marquis de Harcourt Ambassadeur de France à la Cour de Madrid déployoit l'art d'éblouir, de séduire, et de plaire. Il éteignoit à force d'urbanité, de magnificence et de profusion l'antipathie que les Grands et le Peuple nourrissoit depuis si long-tems contre sa nation, et les familiarisoit avec l'idée d'obeir à un Monarque François. Il joignoit à tant d'attraits toutes les manoeuvres de la politique, les plus propres à déterminer Charles II. en faveur du Duc d'Anjou. Louis aspiroit indubitablement à capter sous le nom de son petit fils toute la succession d'Espagne; mais dans le même tems pour assoupir les autres Puissances, pour s'assurer à tout évenement une portion de l'héredité, il entretenoit une négociation très-vive avec le Roi d'Angleterre.

V. Toyras T. 1. pag. 62. 96.

Tandis que par ces négociations il amusoit

Leopold et Guillaume, ces Ministres en Espagne,
et l'or qu'il y prodiguoit gagnèrent les Grands et
le Peuple, et enfin le Roi lui même, ou au moins
tous ceux qu'on pouvoit juger qu'il consulteroit.
Charles II. mourut, et l'on vit paroître sous son
nom un testament où Philippe Duc d'Anjou,
petit fils de Louis XIV, et son petit neveu en
ligne transversale, étoit déclaré l'héritier de tous
ses états. Ce testament donna lieu à une infinité
de raisonnemens et de conjectures. Il y en eut qui
le regardèrent d'abord comme faux et supposé,
ou arraché de force au mourant. Le plus grand
nombre fut persuadé qu'il étoit l'ouvrage du
Cardinal Porto Carrero, qu'on savoit être vendu
à la Cour de France, et qui n'avoit écouté à en
croire celle-ci que la voix de la justice, et de la
raison. Il en est qui ont avancé quelque chose de
bien plus étrange encore, que Leopold lui même
concourut indirectement aux manoeuvres tendantes à
faire instituer le Duc d'Anjou héritier universel
de Charles II. et qu'il fut transporté de joie
à la nouvelle du testament.

LX.
Mort de
Charles II.

LXI.

Le Duc d'Anjou lui succède.

Quoiqu'il en soit, outre l'avantage que lui donnoient les dernieres dispositions de Charles, le Roi de France y trouvoit une clause inserée probablement à son instigation ou à celle de ses agens qui lui fournissoit un prétexte des plus spécieux pour rompre le traité de partage, au quel il avoit déclaré vouloir se tenir invariablement, et non obstant toute disposition de la Cour de Madrid en sa faveur. Le testament portoit que dans le cas, auquel la France consentiroit à un démembrement quelconque de la Monarchie, ou différeroit pour quelque motif que ce pût être, d'accepter purement et simplement les dispositions du testateur, celui-ci entendoit que les droits du Duc d'Anjou, fussent dévolus au fils puiné de l'Empereur, et le Courier qui portoit le testament à Versailles avoit ordre, à la moindre incertitude ou exception de la part du Roi de France, de se rendre incontinent à la Cour de Vienne. On voit clairement que Louis XIV. vouloit faire croire qu'il étoit forcé de renoncer au traité de partage, et d'accepter le testament. Le Marquis d'Harcourt qui s'étoit

ménagé pendant sa longue ambassade avec beaucoup d'intelligence et d'amis, étoit à la tête d'une armée formidable sur les frontieres avant que Charles expirât. En conséquence le Duc d'Anjou fut proclamé Roi dans Madrid sous le nom de Philippe V.; partit de Versailles le 4. Decembre 1700. il fut sans difficulté reçu des Espagnols et reconnu même pour le moment de l'Angleterre, de la Holande, de l'Electeur de Baviere et du Duc de Savoie, qui renouvellant le traité qu'il avoit fait avec la France, en signa un autre le 6. Avril 1701. avec les deux Couronnes de France et d'Espagne. On arrêta dans ce traité le mariage de Marie Louise Gabrielle seconde fille de Victor Amedée avec le Roi d'Espagne Philippe V. qui envoya pour faire la demande le Marquis de Castel Rodriguez. Cet Ambassadeur parut à Turin avec un train qui unissoit le faste Espagnol à l'élegance d'une Cour qui sortoit de celle de Louis XIV. la plus polie qui fut jamais. Le mariage se fit le 24 de Juillet, et le Prince Emanuel Philibert de Carignan épousa la Princesse au nom du Roi Catholique. Elle reçut en qualité

LXII.
Le nouveau Roi d'Espagne Philippe V. épouse Louise Gabrielle de Savoie.

de Reine les complimens du Clergé, des Magistrats, et de la Noblesse. Elle partit de Nice, où se trouva le Cardinal Archinto Legat a latere du Pape, qui renouvella au nom du Pape la cérémonie de la Benediction: de là elle partit pour Madrid.

LXIII. Guerre en Lombardie.

Cependant l'Empereur Leopold qui comptoit de mettre un de ses fils sur le thrône d'Espagne, vouloit d'abord s'emparer du Milanois. Il envoya le Prince Eugéne avec une armée d'environ trente mille hommes. Le Prince étoit dans le Veronois, et vouloit passer l'Adige pour s'avancer dans l'état de Milan. Les troupes des deux Couronnes, et une partie de celles de Savoie lui en disputoient le passage. Elles étoient commandées par M. de Catinat que le Duc avoit agréé de commander sous lui, et à sa place, pendant que d'autres affaires le retenoient en Piémont. Ce Maréchal passa à Turin venant de France, et alla joindre l'armée dans le Veronois: mais son arrivée n'empêcha point les Impériaux de s'avancer. Le Prince Eugene sut prendre son tems pour battre une partie des François à Carpi;

le désordre et l'épouvante se mit dans toute l'armée. Le Duc de Savoie à qui le Maréchal en donna avis par un Courier, accourut en diligence, et n'attendit pas même le départ de la Reine d'Espagne sa fille. Cependant on blâmoit fort à Versailles la conduite de Catinat. Le Prince de Vaudemont fils naturel de Charles III. Duc de Loraine, qui avoit été Gouverneur du Milanois sous le Roi Charles II. avoit été continué dans ce gouvernement par le nouveau Roi Philippe. Il n'aimoit point Catinat peut-être plus vertueux et plus estimé que lui, et trouva le moyen de le faire décrier à la Cour de Versailles, qui envoya d'abord pour prendre le comandement de l'armée le Maréchal de Villeroi plus ancien, mais non pas plus habile, ni plus heureux de Catinat. Villeroi commandoit un autre corps d'armée en Allemagne lorsqu'il reçut ordre d'aller prendre le commandement de celle d'Italie. Son départ ne laissa pas d'affoiblir l'armée d'Allemagne, ce qui facilita à l'Empereur le moyen de renforcer l'armée du Prince Eugéne. Le nouveau Général François qui rendoit M.^r de

Solar p. 440.

Catinat subalterne arriva au camp le 21.

LXIV. Combat de Chiari.

Les Vénitiens avoient gardé jusqu'alors la neutralité. Les conditions de cette neutralité portoient qu'ils accorderoient également le passage aux troupes des deux partis, sans qu'on fut obligé de les recevoir dans les Villes. Cependant le Prince Eugéne qui étoit arrivé près de Chiari vouloit y entrer. C'étoit une ville appartenante aux Vénitiens mal murée, et presque sans fortifications. Les Bourgeois avec quelques milices Vénitiennes qui la gardoient, voyant qu'on les alloit forcer, n'étant pas en état de soûtenir l'attaque, ouvrirent les portes au Prince Eugéne, qui s'excusa sur la situation des affaires qui l'empêchoient d'observer la neutralité. Les troupes des deux Couronnes et de Savoie passérent l'Oglio, et après cela un marais, qui étoit entre cette riviere et Chiari. Toute l'armée marqua une grande impatience d'en venir aux mains: mais on ne savoit pas la quantité des troupes Impériales qui y étoient entrées. On envoya des détachemens pour reconnoître le poste de plus près. Leurs rapports ne paroissant pas assez exacts, le

Duc de Savoie avança tant qu'il put pour reconnoître le poste avec les deux Maréchaux Villeroi et Catinat. Il ne manqua pas de leur faire observer que dans Chiari il pouvoit y avoir plus de monde qu'on ne croyoit, et que d'ailleurs le poste mettoit trop d'avantage du côté de l'ennemi. Il étoit d'avis qu'on fit face à l'ennemi au passage du Mincio, au lieu de s'engager dans une action sans connoître le lieu, et sans savoir le nombre des troupes Impériales qui l'occupoient. Mais Villeroi répondit qu'il avoit ordre de les attaquer par tout où il les trouveroit. L'attaque fut donc resolue, et commenca une heure et trois quarts après midi le 1.er de Septembre, par les deux premieres brigades, qui poussérent les gardes avancées, et s'emparérent de quelques cassines et d'une Eglise voisine du premier retranchement des ennemis. Elles en passérent deux sans aucun obstacle : mais lorsqu' elles arrivérent au troisième, elles furent reçues par le feu de vingt quatre bataillons, et par celui de cinquante pièces de canon chargés à cartouches, qui bordoient et flanquoient le retranchement, en

Ottieri lib. 1.

Sanvitali lib. 1. pag. 88.

sorte que les troupes qui soûtenoient ces deux brigades furent aussi endommagées du canon que celles qui attaquoient le furent par la mousquetterie. Ces brigades essuyèrent avec une fermeté heroïque un feu si terrible, et ne voyoient que des chapeaux et des retranchemens inaccessibles. Après un combat de quatre heures voyant qu'il étoit impossible de pénetrer plus avant, on fit sonner la retraite, qui se fit en très-bon ordre. Tous les historiens François attestent que le Duc de Savoie s'exposa dans cette journée comme un simple soldat, qu'il eut un cheval blessé sous lui, et plusieurs coups dans ses habits. Aussi l'aîle droite qui conduisoit eut beaucoup plus de succès que la gauche et le centre, que commandoient les deux Maréchaux Villeroi et Catinat, qui ne laissèrent pourtant pas de combattre avec intrepidité. Louis XIV. lui en témoigna d'abord par une lettre obligeante sa reconnoissance. Cependant Villeroi, qui par son inexpérience et sa précipitation avoit reçu cet echec voulut s'en excuser sur la difficulté de commander une armée en compagnie du Duc

Solar ubi sup.

Quincy T. III. Sanvitali lib. 1. p. 88. Ottieri

de Savoie : et le Prince de Vaudemont gouverneur
du Milanois, qui n'auroit point voulu être eclipsé,
et gené par S. A. R. ni dans son gouvernement,
ni auprés du Roi Philippe qu'on attendoit en
Lombardie, fit tout son possible pour jetter des
soupçons, et de la méfiance sur sa bonne foi.
S'il y avoit à douter de quelque intelligence entre
les chefs de l'armée des deux Couronnes, et celle
des alliés, il étoit naturel que ces soupçons
tombassent sur le Prince de Vaudemont, qui avoit
auparavant servi la maison d'Autriche, et avoit
son fils unique dans l'armée de l'Empereur.
Aprés cette déroute que causa effectivement l'avan-
tage du poste où s'étoit placé le Prince Eugéne,
comme le Duc de Savoie avoit remarqué d'avance,
on avoit envie de venir à une seconde attaque.
On fit plusieurs tentatives pour tirer l'ennemi
hors de ses retranchemens. On alla reconnoître
le Camp du Prince Eugene : on s'en approcha 14. 7mbre
par trois endroits differens. N'ayant pourtant
rien découvert, parce que le pays étoit tout entre-
coupé, on fut instruit par des espions et des

des déserteurs, de la situation de l'armée Impériale. On tomba d'accord qu'une seconde attaque seroit encore plus desavantageuse que la premiere. Néanmoins quelques jours après le combat de Chiari il y eut une action fort vive près d'un Naviglio qui est entre Lodi et Soncino. Les ennemis perdirent un grand nombre d'hommes et surtout de Cavaliers: nous n'en perdimes que quinze. Les deux armées restérent après cela dans la même situation jusqu'à la fin de l'automne, sans qu'on pût rien tenter de part ni d'autre. La neige qui tomba la nuit du 15 au 16 de Novembre obligea les Généraux à donner des quartiers d'hiver à leurs troupes. Les notres se rétirerent en Piémont, et S. A. R. vint à Turin le 17. du même mois.

LXV. Villeroi est fait prisonnier et remplacé par le Duc de Vendôme. 1702.

Le Maréchal de Villeroi envoya les troupes des deux Couronnes à Mantoue, à Cremone, et dans d'autres Villes du Milanois, et alla lui même à Milan pour conférer avec le Prince de Vaudemont sur l'ouverture de la campagne suivante. Le Prince Eugéne étoit toujours en Italie occupé des différens desseins d'entreprises,

qu'il ne comptoit pas de différer jusqu'au printems. Son projet sembloit être de bloquer Mantoue, mais on connut qu'il en vouloit à Crémone. Le Maréchal de Villeroi s'en douta bien quoiqu'un peu trop tard pour lui. Il y vint de Milan le 30 janvier, lorsque les Allemands étoient bien près de la Ville. La nuit du 31. au 1.er de février, Villeroi fut surpris dans la ville même, et mené prisonnier au Camp du Prince. Cette entreprise sur Crémone dont on a tant parlé comme d'un événement très singulier, n'eut d'autre effet considérable que la prise de Villeroi, parcequ'on envoya à sa place le Duc de Vendôme Prince du Sang, et Général habile et entreprenant, qui arriva en Italie vers la fin de février 1702, mais il ne commenca la campagne qu'au mois de Mai. Encore il ne fit pas de grandes choses au commencement parce qu'on attendoit le Roi Philippe V à qui on vouloit reserver des actions plus considérables. Philippe après son mariage étoit allé à Naples par mer. Il revint par mer aussi jusqu'à Final pour prendre le commandement de l'armée en Lombardie, et pour se présenter à

LXVI.
Entrevue du Duc et des Duchesses de Savoie avec Philippe V.

Marq. de la Torre mem. de Philippe V. Millot mem. polit. et milit. du Duc de Noailles t. 2. pag. 14.

Milan. Dès qu'il fut arrivé à Aqui dans le Montferrat Victor Amédée alla le voir : il eût avec lui plusieurs entrevues sur la route. On remarqua à cette occasion que les Espagnols se montrèrent moins difficiles pour le cérémonial que les François. Louis XIV. croyoit que le Duc vouloit exiger des honneurs extraordinaires. Il ne demanda rien, se conduisit avec autant de respect que de dignité, donna même à son gendre d'excellens conseils sans pedanterie. Pour que le sejour que le Roi Philippe fit à Alexandrie lui fut plus agréable, et que la Duchesse de Savoie eut le plaisir de voir l'Epoux de sa fille, Victor Amedée consentit qu'elle et la Duchesse Douairiere sa mere allassent le voir. Le Roi les reçut à l'escalier, les prit par la main et les conduisit dans sa chambre.

LXVII.
Le Roi d'Espagne commande l'armée des deux Couronnes en Lombardie.

Après tous ces complimens et les fêtes qu'on fit à cette entrevue, le Roi se rendit à Milan, où il fut reçu comme à Naples, et alla prendre le commandement de l'armée. Le Duc revint aussi à Turin puisqu'il ne fut point prié d'aller à l'armée, où d'ailleurs par l'ambition des

Généraux François sa présence ne pouvoit guere être utile. Il y laissa cependant un gros corps de ses troupes commandé par le Comte des Hayes et M. de Presla. Il y eut peu de tems après un combat à Luzzara, où les deux armées perdirent environ cinq mille hommes. Les deux partis s' attribuèrent également la victoire, mais l'armée des deux Couronnes vint au bout de ce qu' elle souhaitoit, qui étoit de passer le Po, prendre le Château de Luzzara, et faire le siége de Guastalla. De l' aveu des François mêmes les troupes de Savoie se battirent avec beaucoup de valeur, et le Roi Philippe fit présent au Comte des Hayes d' un beau cheval, de même qu' au Duc de Vendôme. Quincy III. 686.

LXVIII. Avances faites de la part de l' Empereur au Duc de Savoie.

Cependant le Roi Guillaume et les Hollandois, qui sentoient de plus en plus l'importance d'attirer dans leur confédération le Duc de Savoie, n' ignoroient pas le sujet de mecontentement que les François lui donnoient, quoique le Duc n' en fit aucune plainte. Ils pressèrent la Cour de Vienne de faire tous les efforts possible pour se l'attacher. L' Empereur voyoit aussi bien que ses alliés de

quel avantage seroit pour ses affaires l'amitié de ce Prince, principalement depuis que l'Electeur de Baviere s'étoit déclaré pour la France. On fit donc secrètement quelque ouverture à la Cour de Turin. Peut-être le Duc de Savoie laissat-il pénétrer les offres que lui faisoient les alliés, pour porter Louis XIV à lui en faire de son côté: car, après tout, lorsqu'on céda Pignerol en 1696. il n'y étoit pas question de partager la succession de Charles II, et il n'étoit pas équitable que le Roi de France s'aidant des forces de Savoie voulut s'emparer au nom de son petit fils de cette vaste Monarchie sans égard aux titres qui y avoit la maison de Savoie, et sans en recompenser les services. Le Marquis de Prié ci-devant Ambassadeur à Londres étoit alors Ministre d'Etat. La fortune que fit ensuite ce Ministre prouve assez qu'il n'étoit pas moins porté pour les avantages de la Cour de Vienne, que pour ceux de son propre Souverain. C'est à lui que le Ministre de Vienne s'adressa, et qui peut-être jugea à propos d'écouter, et d'insinuer à S. A. R.

les propositions des alliés.

On engagea ensuite S. A. R. à recevoir secrétement à Turin le Comte d'Aversberg, et il n'est pas improbable que cet Envoyé eut des entrevues avec le Marquis de Prié.

Les Ministres et les Emissaires de France dès qu'ils eurent quelques doutes de ces conférences, grossirent les objets et les exagèrerent dans leur dépêches à la Cour de Versailles. Il y avoit en ce tems-là à Turin une Dame étrangère (la Comtesse d'Arco) qui y avoit été bien reçue par égard au Duc de Baviere, qui avoit montré pour elle de la considération et de l'estime. La France qui avoit attiré à son parti le Duc de Baviere avoit aussi gagné cette Dame, et l'on prétend que c'étoit le cabinet de Versailles, qui l'engageoit à continuer son sejour à Turin, pour assister dans ces speculations ministeriales M.r Phélipeaux qui y étoit Ambassadeur. Apparement elle vouloit faire valoir son zéle pour les intérêts de la maison de Bourbon. On crut voir plus qu'il y en avoit dans les soupers que le Marquis de Prié donnoit à la Vigne et

Solar cit.

au Lingot, où se trouvoit quelque fois le Comte de la Tour Secrétaire de guerre. Mr. Phelipeaux pressa la Cour de France de s'assurer par quel moyen que ce fut le Duc de Savoie, et de prévenir le préjudice qu'on croyoit qu'il alloit faire au parti des deux Couronnes, soit en le contentant par quelque cession, soit en l'accablant de toute force. On aima mieux de prendre ce dernier parti, ne doutant point d'y réussir.

Lamberti mem: pour servir à l'histoire T. II. p. 547.

Cependant la Cour de Vienne craignant toujours qu'à la fin Louis XIV. ne se déterminât à faire au Duc de Savoie des conditions équitables qui pussent le retenir dans son alliance, se servit d'une ruse pour prévenir ce raccomodement. L'on confia à un Napolitain des lettres et autres papiers, pour les porter à Turin. Ces lettres supposoient une intelligence entre le Duc et l'Empereur de surprendre trois des principales villes du Milanois. Le Napolitain jouant le traître porta le paquet à l'Ambassadeur de France qui étoit à Venise. L'Ambassadeur en donna avis au Duc de Vendome qui étoit dans le Trentin cherchant à se joindre

Lamberg II. 560. circa

aux troupes de Baviere qui s'étoient declarées pour la France ; c'étoit cette jonction que la Cour de Vienne travailloit surtout à empêcher. Elle y reussit en effet. Le Roi de France par des ordres pressa le Duc de Vendôme de quitter le Trentin, et de se rendre dans le Mantouan pour s'assurer des troupes du Duc de Savoie, les quelles y étoient avec un autre Corps d'armée que commandoit M. de Vaudemont : sitôt que le Duc de Vendome fut à S. Benedetto à cinq lieues de Mantoue il disposa dans son Camp les troupes qu'il avoit amenées, de maniere que les notres se trouvoient envelopées par celles de France. Comme en absence du Duc de Savoie, le Duc de Vendome avoit le commandement en chef de toute l'armée, il donna ordre de faire décharger les armes à nos troupes sous pretexte de les faire mettre en état pour aller aux ennemis. C'étoit le 28. Septembre. Le lendemain quelques bataillons François eurent ordre de s'assembler à la tête de nos troupes et de s'emparer de leurs armes qui étoient en faisceaux à la tête de leur Camp. Lorsque tout

LXIX. Violence qu'on fait aux troupes de Savoie.

Sanvitale lib. 3. cap. 9. pag. 171.

fût prêt, le Duc de Vendome fit venir chez lui les principaux Officiers de nos troupes, auxquels il lui expliqua l'ordre qu'il avoit de désarmer et d'arrêter prisonniers de guerre tous les sujets de S. A. R. qui se trouvoient dans l'armée des deux Couronnes. Après ce discours qui surprit fort les Officiers, les troupes Françoises qui avoient ordres de s'emparer des armes, le firent, et on signifia à nos soldats qu'ils étoient prisonniers de guerre. On rapporta que sur l'avis de la Comtesse d'Arco, on avoit formé le dessein d'enlever le Duc même. On fit venir à la défilée des Officiers François aux environs de la Venerie, qui devoient s'attrouper tout à coup lorsqu'ils seroient avertis que S. A. R. sortiroit à la chasse, le surprendre et le conduire à Fenestrelles. On eut vent de cette trame, et heureusement on évita le piége. Il est aisé d'imaginer combien Victor Amedée fut sensible à ce coup imprévu dont il reçut la nouvelle dans 24. heures. Il assembla son Conseil pour ne rien précipiter dans les premiers mouvemens de sa douleur. Il

Solar cit.

dépêcha à l'issue du Conseil des Couriers en Hollande et à l'Empereur, mais il n'attendit point leur retour pour faire éclater son ressentiment. Il osa tout seul presque sans troupes et sans argent, déclarer la guerre aux deux Couronnes de France et d'Espagne, et publia sept jours aprés les raisons qui l'avoient porté à cette déclaration. En attendant pour représailles il fit fermer les portes de Turin, donna des ordres pour arrêter les François qui étoient dans ses états, fit garder étroitement M. Phelipeaux Ambassadeur de France, qu'il avoit sujet de croire par ses faux avis, et précipités le premier auteur de la violence qu'on venoit de lui faire: congédia la Comtesse d'Arco, dont le séjour de Turin étoit suspect, fit prendre trois Compagnies de Cavalerie françoise qui passoient à côté de la Ville prés des Capucins, dépêcha des Couriers pour aller à Asti afin d'arrêter tous les François qui y devoient passer pour aller à la foire d'Alexandrie, et fit prisonniers tous ceux qui étoient dans Turin. Il fit marcher un régiment d'Infanterie à Ivrée, et un de Dragons à Verceil; celui de Schoulembourg

LXX.
Rupture éclatante.

fut envoyé à la Citadelle. Il fit saisir à la douane de Turin cent caisses de mousquets, et deux cent autres à Suse qu'on envoyoit à l'armée des deux Couronnes, il fit arrêter tous les Couriers qui venoient de France, et ordonna à tous les bourgeois de se fournir d'armes dans trois jours. Jamais résolution de Prince ne surprit avec plus d'étonnement toute l'Europe. La Cour de France publia de son côté un manifeste pour justifier la violence qu'on avoit faite: elle tâcha de faire croire qu'elle n'avoit fait que prévenir les desseins de la Cour de Savoie. Mais dans tout le reste de l'Europe on ne cessoit d'applaudir au parti que prit Victor Amédée. Alors la Cour de Vienne ne trouva plus de difficulté pour le déterminer à l'alliance qu'elle souhaitoit. Le Comte d'Auersberg écrivit au Comte de Sinzendorf Ministre de Vienne en Hollande que la France avoit plus fait dans un seul jour pour la cause commune, c'est-à-dire pour l'Empereur et les autres alliés que lui n'avoit fait en plusieurs mois: c'étoit de porter

Lamber. II. 563.

S. A. R. à une rupture d'éclat avec la France.

Le traité de ligue avec l'Empereur qui certainement n'avoit point été signé avant l'arrêt de ses troupes, le fut le 26. d'Octobre. L'Empereur Leopold s'obligeoit d'envoyer et entretenir à ses dépens en Piémont quatorze mille hommes de pied, et six mille chevaux : lui confirma et garantit la possession de Monferrat, lui céda Alescandrie avec la Lumelline, la Vallée de Sesia, et le droit de fiefs sur les Langhes, et le Vigevenasque avec toutes ses dépendances. On signa le même jour quelques articles secrets à l'égard des conquêtes qu'on se promettoit de faire soit du côté de France, soit dans le Milanois.

Sanvitali ubi supra p. 212.

Les Généraux et les Ministres françois qui avoient cru par l'arrêt de ses troupes de mettre le Duc de Savoie hors d'état de nuire aux intérêts des deux Couronnes, furent bien surpris de le voir à la tête de nouvelles troupes, et de trouver toutes les places assez garnies de soldats et de milices. Le Duc avoit ordonné une levée de douze bataillons qui se fit en douze Provinces selon la

repartition qu'on avoit fixée. Des vieux soldats qui avoient eu leur congé vinrent s'enrôler dans ces bataillons, et l'expérience de ces veterans mit les recrues bientôt en état de faire leur service comme des troupes aguerries. Une bonne partie de ceux qui avoient été arrêtés par le Duc de Vendome trouvérent le moyen de s'enfuir, et retourner en Piémont. Beaucoup de leurs Officiers quoique soigneusement gardés dans des Châteaux par différens stratagemmes se mirent en liberté, et particuliérement ceux qui étoient renfermés dans le Château de Pavie, trouvérent des cordes, et d'autres machines, par le moyen des quelles ils se coulérent en bas, et vinrent prendre les armes avec un désir extrême. On comptoit parmi ces braves Officiers le Comte Tapparel de Genoule, le Marquis de Tournon, et trois fréres Damian de Priouque.

Solar ubi sup.

LXXI.

Négociations pour agréger la Savoie au Corps Helvétique.

Il falloit en attendant songer à la Savoie que les François n'auroient point manqué d'envahir. Il n'étoit pas possibles d'y entretenir un Corps de troupes en campagne, et il n'y avoit de place soutenable que Montmeillan. Le Duc

s'avisa d'un projet qui auroit pu le délivrer de la garde de ce pays : c'étoit l'agréger aux treize Cantons de Suisse, et par ce moyen convenir de la neutralité pour la Savoie. Il en fit faire la proposition aux Députés Suisses par M. Mellarède son Envoyé à Berne. L'avantage qu'en espéroit le Duc étoit évident ; mais l'intérêt que pouvoient y avoir les Suisses n'étoit pas moins réel. C'étoit de s'assurer une barrière pour leur pays, et de prévenir le péril évident que la France s'emparant de la Savoie ne prit la Suisse dans sa dépendance. C'est ce que M. Mellarède tacha de persuader par ses discours. Le Marquis Puisieux Ambassadeur de France faisoit de l'autre côté tous les efforts possibles pour empêcher cette négociation. Néanmoins le gros de la Nation étoit porté à prendre le parti de la Savoie. Le jour de la diete qui se devoit tenir à Baden étoit marqué, et on alloit arrêter la neutralité de Savoie, ou sa défense si les François ne la laissoient point libre. L'Ambassadeur de France qui devoit s'y trouver n'y alla point, et se contenta d'y envoyer un

Lamberti T. 11. p. 201.

15. Avril 1704.

Lamberti III. 200. et seq.

subdelegué : mais par des ressorts clandestins il retint les Cantons de Luzerne, d'Uri, d'Unterwald, de Switz d'envoyer leurs députés. Il fit croire à ces Cantons que les armes de France étoient bien éloignées d'occuper la Savoie, que les troupes de France étoient parties, et que Mr. de la Feuillade qui avoit ménacé Montmeillan s'étoit rétiré. La chose n'étoit point sans apparence : car en effet un détachement de nos troupes qui étoit sorti de Suse, après avoir fait quelque excursion dans le Dauphiné, s'étoit tourné en Savoie : deux Compagnies de Dragons ennemis s'emparèrent du magazin que les François avoient fait à S. Jean de Maurienne, et qu'ils devoient transporter à Chambery. Ce detachement s'étoit joint à quelques autres troupes que le Duc avoit envoyées à Turin. Tout ce Corps uni marcha à Aiguebelle, fit encore prisonniers quatre vingt soldats avec deux Officiers : de là s'avança à Montmeillan qu'il trouva libre. Les François ne firent tête nulle part soit par frayeur, soit qu'ils eussent ordre pour lors d'évacuer la Savoie

pour avoir un pretexte de s'opposer à l'union qu'on alloit décreter à la diéte de Baden. Effectivement le Marquis de Puisieux, et le Chevalier de Limagne autre ministre de France firent jouer tant de ressorts auprés des differens Cantons, que le projet de l'alliance de la Savoïe avec le Corps Helvetique, et de sa neutralité dans la présente guerre n'eut point lieu. Lorsque le péril de cette déliberation fut passé, le Duc de la Feuillade retourna en Savoie à former le blocus de Montmeillan.

Quelque tems aprés que le traité fut signé, l'Empereur envoya en Lombardie le Comte Gui de Staremberg avec un corps d'armée pour se joindre à celles de Savoie. Le Général trouva le moyén de passer au milieu des troupes des deux Couronnes qui étoient à quartier d'hiver. Mais le Comte de Staremberg, qui dans une saison si rude comme étoit le mois de decembre dans le Tirol éluda

l'attention des ennemis, ne put pourtant pas empêcher les pertes considérables que fit le Piémont.

LXXII. Premiers succès des ennemis.

En attendant le Duc de Vendôme avec vingtsept mille hommes d'infanterie, et neuf mille chevaux commença par assiéger Verceil. Il s'étoit campé au mois de mai à Fontaneto dans le bas Montferrat près de Trin : il commença à faire travailler aux retranchemens qui furent perfectionnés vers la fin du même mois.

Avant que Verceil fut investi, les ennemis avoient déjà pris Suse, qui ne fut guere en état de défense. Le fort de la Brunette n'étoit encore à ce tems là qu'un retranchement au pied de la montagne au nord de la Ville. Il y avoit environ quinze cens hommes qui le gardoient. Le Duc de la Feuillade qui put aisément traverser la Savoie, d'où on avoit retiré les troupes pour grossir l'armée de Lombardie, vint l'attaquer avec vingtquatre bataillons, quatre régimens de Dragons, vingt quatre pièces de canon, et douze mortiers. Il y perdit à la vérité beaucoup de monde, mais

il emporta les retranchemens de la Brunette, et quelques jours après il s'empara aussi de la redoute qu'on appelle de Catinat. Avec l'avantage que lui donnoient ces deux postes, il fut en état d'emporter la Citadelle qui est le fort de Sainte Marie. M.r de Corbilly qui en étoit le Gouverneur, obtint de sortir avec la garnison, et se rétira à Turin. Cette perte se fit en moins de dix jours au commencement de juin. On fit le procés au Commandant du Château, qui fut convaincu de n'avoir point fait son devoir, et condamné à mort; mais il eut des protecteurs qui lui sauvèrent la vie.

7. juin

12. juin

Quincy IV. 347.

Sanvitali 460.

LXXIII.

M. de Vendôme assiége et prend Verceil.

L'attaque de Verceil commença, presqu'au même jour que Suse se rendit. S. A. R. qui s'y étoit attendu, avoit pourvu la Ville de tout ce qui étoit necessaire pour faire une longue et vigoureuse résistance. Il y avoit treize bataillons et cinq cens chevaux, et des munitions de guerre et de bouche à proportion. La défense en fut confiée à M. des Hayes François de nation. Sous lui commandoit le

Comte de Presla Doria. Les attaques que firent les ennemis s'étendoient depuis la Sesia jusqu' aux Capucins entre levant et midi contre le bastion de la porte de Milan et de Sainte Claire. Les approches se firent avec vigueur. L'artillerie de la place causa des pertes considérables aux assiégeans, mais les sorties se firent avec beaucoup de succés. Le Gouverneur étoit malade, au bout d'un mois on parla de capituler. Le Duc de Vendôme prétendoit que la garnison se rendit prisonniere. Cette proposition mit au desespoir le Gouverneur qui vouloit qu'on le portât sur la brêche pour y mourir l'épée à la main. Son zéle fut mal secondé, on ne sait comment. Après quelques débats allées et venues d'Officiers qui portoient la parole, la capitulation fut signée dans les termes qui avoit marqué le Duc de Vendôme qui persista toujours dans la résolution d'avoir la garnison prisonniere. Elle obtint néanmoins de sortir par la brêche tambour battant et mêches allumées. La capitulation s'exécuta le 20. juillet 1704. trentesix jours après que la

tranchée fut ouverte. Ce fut avec raison, dit un Officier François que le Duc de Savoie qui avoit donné des ordres si précis pour qu'on tint ferme jusqu'à l'extrêmité, fut surpris et fort choqué de cette capitulation. Il perdoit une bonne place bien pourvue d'artillerie et de munitions, treize bataillons, cinq cens chevaux, et plusieurs bons Officiers. Quelqu'autre historien a relevé que la garnison quoique nombreuse, et bien pourvue de toute espéce de munitions, étoit composée en bonne partie de recrue peu accoûtumées aux opérations militaires. En effet M. de Bresla ne fut point disgracié: il parvint même quelques années aprés à la charge de Général de Cavalerie. Les fortifications de Verceil qui avoient coûté des sommes immenses à Charles Em. II. furent démolies vingt ans aprés qu'elles avoient été construites.

Quincy V.

Sanvitali mem. stor. lib. 4.

LXXIV.

Le Duc de la Feuillade s'empare de la vallée d'Aoste.

La perte de Verceil entraîna celle d'Ivrée que les ennemis attaquérent avec plus d'avantage qu'ils n'avoient fait à Verceil. Le Duc de Vendôme qui au siége de Verceil n'avoit perdu

qu'environ neuf cens hommes, ne laissa pour en presser les démolitions qu'un détachement de
Quincy 370. six cens hommes sous le Comte de Vaubecourt; mais un renfort bien plus considérable devoit le joindre à Ivrée. Le Duc de la Feuillade après avoir pris Suse, fit quelques courses contre les Vaudois des vallées de Luzerne, qui n'avoient point voulu s'engager à garder la neutralité. Il remonta en Savoie gagna le petit S.t Bernard, qui est un des passages plus pratiqués pour venir de France, de Suisse, et d'Allemagne en Italie. Quelques milices des notres qui s'y étoient retranchées, furent contraintes de céder. Il se rendit maître de la Ville et de la Vallée d'Aoste, et descendant vers Ivrée prit le fort de Bard qui est placé au milieu de cette vallée. M.r de Reding Colonel Suisse qui y commandoit, se rendit prisonnier de guerre avec sa garnison, avant que le canon eut été mis en batterie, parce que celui qui étoit chargé de cette attaque lui fit dire que s'il attendoit plus long-tems il le feroit pendre.

On trouva un butin fort considérable dans ce Château, parce que les habitans des environs et de la Ville y avoient porté tout ce qu'ils avoient de plus précieux, ne croyant pas qu'il pût être pris. La garnison se rendit prisonniere, et le Colonel Reding passa au service de France. Il ferma par cette conquête le chemin aux secours qui pouvoient venir des Suisses, ou d'Allemagne, et n'eut plus de difficulté de se joindre au Duc de Vendôme sous Ivrée, qui est à la gorge de la vallée d'Aoste sur le bord de la Dora Baltea qui découle de cette vallée. La place seroit esccellente sans les hauteurs qui la commandent. On s'empara d'abord de ces hauteurs, et la place alloit être investie.

Solar cit. Sanvitali lib. 4. p. 261.

LXXV. Tentative pour reprendre Verceil.

Le Duc de Savoie qui en voyoit les conséquences avant que cette place céda avoit projetté une entreprise avec le Général Staremberg, par la quelle si elle eut réussi, on auroit obligé les ennemis à lever le siége en leur coupant les vivres. Ce projet étoit de surprendre

Verceil, où il y avoit que six cents hommes d'infanterie, et cinquante chevaux. On comptoit de se saisir de la porte de Milan, par le moyen de quelques deserteurs qui s'étoient jettés par petites bandes dans la Ville, et qui ayant pris parti dans les troupes de France, devoient tuer les gardes, et s'emparer d'une porte. Le Prince Charles de Lorraine fut chargé de cette expedition, et partit du Camp de Crescentin la nuit du 21 à 22 de Septembre. Il conduisoit huit cent Cavaliers, ayant chacun un fantassin en croupe, suivis de douze cent grenadiers. Les guides l'égarèrent malheureusement : on devoit arriver prés de la place pendant la nuit, et l'on n'arriva qu'à une heure de jour. La sentinelle qui apperçut cette troupe, en avertit l'Officier de garde, on se mit en armes, et le Prince de Lorraine n'y ayant pas assez de monde pour une attaque ouverte retourna au Camp de Crescentin.

LXXVI. Prise d'Ivrée par les ennemis.

Cependant le Duc de Vendome poussoit le siége d'Ivrée qu'il battoit avec quarante

pièces de canon. Le Baron de Perron en étoit le Gouverneur, et avoit sous lui le Comte de la Trinité. S. A. R. s'y fioit beaucoup, mais parce que la perte de Verceil qui céda plus vîte qu'on avoit cru, avoit donné quelques soupçons aux alliés, il introduisit dans Ivrée pour commander avec le Baron de Perron, le Baron de Crispan un des Généraux de l'Empereur. On n'oublia rien pour défendre la Place, ou pour en retarder la chûte. S. A. R. qui étoit campé à Crescentin sous le canon de Verrue et dans de bons retranchemens, d'où le Duc de Vendôme ne put le tenir pour le combattre comme il souhaitoit, étant fort supérieur en troupes, avoit envoyé un convoi qui entra heureusement dans la Ville par la porte de Turin. Neanmoins après dixhuit jours de tranchée ouverte; on fut forcé de demander à capituler pour la Ville. On envoya des députés au Duc de Vendôme pour en régler les articles: mais le Prince ne voulant rien accorder qu'à condition qu'on lui livrât

aussi la Citadelle, le fauboug et le Château ou la Castille, on abandonna la Ville sans capituler, et on retira la garnison dans les deux forts, et dans le Faubourg. On se soûtint avec beaucoup de fermeté encore plusieurs jours; mais le Duc de Vendôme poussa les travaux avec tant de vigueur montant lui même la tranchée pendant qu'elle se relevoit, qu'il fallut se rendre. Par la prise d'Ivrée les françois nous fermoient le passage de la Suisse aux secours qu'on attendoit depuis long-tems des alliés. Les forces des ennemis etoient de jour en jour plus grandes que celles des alliés unies à celles qui restoient au Duc de Savoie, après avoir perdu des garnisons nombreuses à Verceil, à Suse, à Ivrée. Les remontrances réiterées qu'il fit à l'Empereur sur l'impossibilité de se soûtenir avec des forces si peu proportionnées aux efforts des ennemis, portèrent Leopold à envoyer du secours en Lombardie, que le Comte de Linange conduisit. Pour en empêcher l'union avec notre armée, qui étoit toujours

à Crescentin, le Duc de Vendôme détacha vingt escadrons de la sienne : ils devoient se joindre au Grand Prieur de Vendôme son frère, qui retira pour le même fin une partie des troupes occupées au blocus de la Mirandole. Cela n'empêcha pourtant pas le Prince François d'entreprendre un autre siége, qui devoit lui couter beaucoup plus que ceux de Verceil et d'Ivrée.

LXXVII. Long siége de Verrue.

Verrue n'étoit autrefois qu'un village que les Avogadres famille très-considérable de Verceil tenoient en fief : les Ducs de Savoie l'avoit ensuite donné aux Comtes de Tende pour faire une partie de leur appanage : ceux-ci la vendirent à la famille Scaglia qui depuis deux siècles en est en possession, moyennant les investitures des Souverains de Savoie. Cette ville est située sur un roc, qui se détache des collines qui bordent le Po. Elle est à deux mille de Crescentin, trois lieues de Chivas, et cinq de Turin. Sous le régne de Charles Emanuel I. on commenca à la regarder comme une place importante parce qu'elle domine le Po, et l'on peut par le moyen de ce poste couper la communication du bas Montferrat et du Milanois

avec le Piémont. Les Espagnols maîtres de Milan, et en guerre avec le dit Duc Charles allié de la France en 16.... voulurent s'en saisir. Ils en entreprirent le siége, qui dura long-tems, et qui fit beaucoup de bruit. Dès qu'on commenca à la juger de quelque importance, nos Princes en augmentèrent considérablement les fortifications. Victor Amédée y avoit mis une garnison suffisante depuis le commencement de cette guerre, et l'avoit d'autant mieux fortifiée des munitions nécessaires depuis qu'il eut perdu Verceil, et qu'il s'étoit campé sous son canon. Le Duc de Vendome crut qu'il étoit de la derniere importance de se rendre maître de cette place, avant que de faire le siége de Turin que l'on méditoit constamment depuis que S. A. R. avoit quitté le parti des deux Couronnes. Quoiqu'on fut fort avancé dans la saison, le Général françois ne laissa pas d'assembler tout ce qui lui étoit nécessaire pour ce siége. Il commença le 15 d'Octobre à faire travailler aux retranchemens des hauteurs qu'il occupa, d'où il comptoit d'attaquer un fort appellé Guerbignan qui est à côté de Verrue, et

qui quoique plus bas que le Château, couvroit utilement la Place de Verrue.

Ce siége fut si opiniâtre et si long, que quoique le Duc de Vendome aît emporté la place, on ne laissa pas de le blâmer de l'avoir assiegée. Nous nous contenterons d'en relever quelques particularités qui feront voir que si le hazard n'eut pas déconcerté les mesures que prit le Duc de Savoie, il seroit arrivé à l'ennemi quelque chose d'-approchant à l'echec qu'ils essuyèrent l'année suivante. Il étoit campé à Crescentin, d'où il conserva toujours une communication avec la place assiegée par une espéce de fort qu'il fit construire sur une petite île que forme le Po un peu au-dessous de Verrue. M. de Vendome qui n'espéroit pas d'avancer sés approches, et de s'emparer de la place tant que les notres garderoient ce poste, mit tout en usage pour l'enlever. Il augmenta des troupes par des renforts que le Duc de la Feuillade lui envoya, et par celles qu'il tira des garnisons d'Ivrée et de Casal et d'autres places. On fit même venir à cette occasion l'ingénieur Lepara qui paroit

avoir été le plus estimé des ingenieurs François après le Maréchal de Vauban. Il arriva au Camp le 10. février. On fit dans toutes les formes l'attaque de ce fort de l'île, et de l'ouvrage qui étoit à la tête du pont que notre armée gardoit toujours: on n'auroit pu faire davantage pour attaquer quelque place que ce fut. Ils s'emparérent enfin de cette communication, parce que notre Prince et le Comte de Staremberg contraints de quitter le Camp de Crescentin, où ils étoient postés fort avantageusement, ne perdirent pas l'espérance de délivrer Verrue. On se rétira à Chivas. Victor Amedée fut informé que M. de Vendôme après que nos troupes étoient rétirées avoit envoyé à leur garnison les renforts, qu'il en avoit tirés, de sorte que l'armée assiégeante n'étoit plus si nombreuse. Il résolut de l'attaquer, et d'avertir le Gouverneur de faire en même tems une sortie pour battre en front et en queue les ennemis. Pendant qu'il étoit à Crescentin S. A. R. avoit trouvé moyens de jetter des lettres par une espéce de bombes qui n'étoient chargées que de terre, et qui ne crevoient point.

Dés qu'il fut éloigné, il fallut s'aviser d'-autres expediens pour envoyer des ordres et des avis au Gouverneur de la place. Il se trouva un Caporal du régiment de Lorraine qui se chargea de la commission, et qui s'en acquitta jusqu'à un-certain point; car il étoit entré dans la place, et avoit porté les ordres au Gouverneur. Il sortit ensuite pour retourner au Camp en maniere de déserteur. Il fut malheureusement arrêté, et menacé de mort, la crainte lui fit confesser ce qu'il venoit de faire. M. de Vendome sur cet avis renforça son camp, fit tirer une ligne de la Doire vers la montagne, et ordonna une garde plus exacte. Victor Amedée l'ayant appris, ne jugea plus à propos de suivre son projet.

La place en attendant manquoit de vivres. Le Général François y envoya encore les déserteurs pour en augmenter la consommation puisqu'on n'eut pas la barbarie de faire perir ces misérables. Mais le Gouverneur Comte de la Roche Allery prit de telles précautions quand il se vit forcer de céder, que les ennemis n'obtinrent que le-

squelette, car il fit sauter tout ce qu'il put des fortifications pendant qu'on arrangeoit les articles de la capitulation, et consomma ce qui lui restoit de poudre en feux d'artifice. Il ménaça même les Officiers qui vinrent lui porter parole de les faire sauter en sautant lui même par un baril de poudre sur le quel il étoit assis une
p. 400. mêche à la main pendant qu'il capituloit. On peut assurer dit M.r de Quincy, que jamais place ne fut mieux attaquée, ni mieux défendue. On y employa la force, le courage, la chicane, et l'on mit en usage tout ce que l'art militaire a de plus parfait.

Les armes de France, qui partout ailleurs n'avoient depuis quelque tems que des echecs et qui reçurent dans le tems qu'on assiégeoit Verrue une deroute à Ramillies, sembloient favorisées de la fortune seulement en Piémont, et en Lombardie. Il est vrai que toutes les forces des alliés étoient occupées ailleurs. Les Hollandois ne pensoient qu'à étendre leurs frontieres en Flandres: les Anglois et Allemands avoient fixé leur attention

sur les affaires de Catalogne, qui sembloient devoir décider du thrône d'Espagne. Victor Amedée restoit presque seul à soûtenir dans ses propres états une guerre ruineuse contre l'armée de Louis XIV, qui avoit un désir extrême ou de contraindre S. A. R. de se raccomoder avec lui, ou de l'accabler de toutes ses forces. Après avoir perdu Verceil, Ivrée, Verrue, et ensuite Chivas, il lui restoit quatre places considérables, deux au centre du pays Coni et Turin, et deux autres à deux côtés presqu'opposés. C'étoit Nice et Montmeillan; le fort de Nice que S. A. R. avoit perdu en 1692, et recouvré par sa paix avec la France en 1696, fut attaqué par le Duc de Berwick Maréchal de France, qui avoit succedé à M.r d'Usson mort à Marseille, après s'être emparé de Villefranche, et des autres petites forteresses aux environs de Nice, et de la Ville même. Il y avoit une triple fortification: la première enceinte s'appelloit proprement la Citadelle: au milieu de celle-ci il y avoit le Château, du centre du quel s'élevoit une troisiéme forteresse

qui étoit le Donjon. Le Duc y avoit dépensé plus de deux millions depuis qu'il l'avoit recouvré. Il y avoit fait pratiquer entr'autres choses des magazins souterrains pour y mettre de la poudre en sureté, et éviter ce qu'on avoit éprouvé en 1692. que les boulets rouges mirent le feu au magazin qu'il y avoit. Les ennemis commencèrent par le bloquer: ils avoient des galeres à Villefranche qui devoient empêcher qu'il n'y entrât de nouvelles provisions par mer. Victor Amedée néanmoins trouva moyen d'y faire introduire par un petit bâtiment des ingénieur et des munitions sans que les galeres de France s'en apperçussent. Il alla lui même jusqu'à Savourge pour visiter toutes les défilés du col de Tende, afin de tenter quelque entreprise: mais il ne put rien effectuer parce que M. de Berwick en ayant été averti fit très-exactement garder les défilés. Cependant on avoit du côté de la Ville placé des batteries, qui battirent en brêche la Citadelle avec tant de fureur, que le 1.er de janvier M. de Carail craignant qu'on l'emportât d'assaut, se retira

Quincy V. 627.

dans le Château : il fut aussi quelques jours après forcé de quitter le Château même réduit presqu'à un morceau de pierres, et se retirer dans le Donjon. Il comptoit de tenir jusqu'à la derniere extrêmité, mais la garnison le ménaca de déserter s'il ne capituloit pas. On sortit par la brêche avec armes et bagages, six canons, et deux mortiers; et ce fameux Château qui avoit coûté des sommes immenses à nos Princes pendant plus de deux cents ans, fut entierement démoli. On perdit presqu'au même tems le Château de Montmeillan qui n'étoit pas de moindre importance que celui de Nice, et n'avoit coûté guere moins. Il étoit bloqué depuis plus d'un an : le Comte de Santena y commandoit. Les passages étoient fermés pour aller de Piémont en Savoie : et n'ayant pû être secouru par les alliés, il fut obligé de se rendre.

LXXVIII. Château de Nice et Montmeillan démolis.

Vers le 15. xbre 1705.

Victor Amedée reduit à deux seules places, et dépouillé presque de tous ses états, se soûtenoit par son grand coeur, et par un présentiment de ce qui devoit arriver. On rapporte que

LXXIX. Fermeté du Duc. Hode V. 478.

Malbourough / après la bataille de Hockstet / écrivit à S. A. R., et plaignant la situation de ses affaires en rejetta la cause sur la lenteur des Allemands. Ensuite prenant un ton de Prophete il disoit, que les conjectures que l'on tiroit du commencement de la campagne malhereuse de 1706. étoient très-faussès, et qu'on verroit en Italie ce qu'on avoit vu en Allemagne. Quoiqu'il en soit Victor Amedée dans les extrêmités où il se trouvoit refusa constamment d'accepter la paix particuliere que le Roi de France lui offroit avant la démolition de Nice et de Montmeillan.

LXXX. On se dispose au siége de Turin.

Cependant l'armée Françoise aprés la prise de Verceil et celle de Chivas marchoit à Turin, et se disposoit à faire le siége. Les préparatifs que l'on fit pour cette entreprise que la France regardoit comme décisive pour ses affaires, furent immenses. Feuquieres nous assure que l'on n'en fit jamais de plus grands pour les siéges aux quels le Roi alloit en personne. On établit des magazins à Crescentin, à Chivas

Feuq. mem. IV. Sanvitali lib. c. 2. pag. 345.

et à Suse, outre les provisions abondantes qu'on avoit à l'armée. On en jugera par ce qu'on fut obligé de quitter. Le Duc de la Feuillade, à qui on vouloit faire mériter le bâton de Maréchal fut destiné à cette entreprise parce qu'il étoit beau fils du Marquis de Chamillard ministre de la Guerre. Après s'être emparé de la Savoie, de la vallée d'Aoste, et des Villes de Nice et de Villefranche, M.r de la Feuillade s'étoit joint au Duc de Vendome. Il aida à la prise de Suse, et continua après lui le siège de Chivas, dont il se rendit maître quelques jours après la capitulation de Verrue. Tandis que le Duc de Vendôme alloit se joindre au grand Prieur son frere en Lombardie pour s'opposer au Prince Eugéne qui conduisoit les secours d'Allemagne, M.r de la Feuillade marcha de Chivas vers Turin, et prit son quartier à la Venerie, où il travailla avec ardeur aux apprêts du siege qu'il méditoit.

Victor Amedée quoiqu'il doutât au commencement si l'on pensoit sérieusement

à cette entreprise après la bataille que les François venoient de perdre à Ramillies, ne laissa pas de pourvoir avec tout le soin possible à la sureté de sa Capitale. La Ville qui avoit été dernierement agrandie, n'avoit pas grand besoin de reparations. La Citadelle bâtie par Emanuel Philibert sur le dessein de Paciotto d'Urbin, et qui avoit été toujours regardée comme une des meilleures de l'Europe fut aussi aisément mise en état de défense. Le Duc fit travailler tout l'hiver à rétablir des parapets, des fossés, des chemins couverts, et de nouvelles redoutes. Comme il ne doutoit pas que les ennemis eussent le plan des fortifications, que le fameux ingénieur Lepara avoit levé quelques ans auparavant, il tâcha de changer les dispositions des ouvrages intérieurs autant qu'il fut possible pour rendre inutile la connoissance qu'en pouvoient avoir les assiegeans. Il acheva un ouvrage a Corne qui devoit battre les hauts et les bas endroits de Valdoc, et depuis cet ouvrage jusque près de la Doire, il fit conduire un

grand retranchement avec une redoute qui le couvroit près des moulins du faubourg du Ballon, et assura par ce moyen tout ce quartier, et l'usage des moulins. Il fit aussi de bons retranchemens avec des redoutes du côté de la montagne, où est le faubourg de Po, et le Couvent des Capucins qu'on appelle le Monte. Par ce retranchement il lioit ensemble divers petits forts qu'il fit construire sur cette hauteur. On ne négligea pas non plus de faire des ouvrages à la vieille vigne de Madame Royale qui est aujourd'hui des Missionaires, à S. Vite, et à Cavouret, d'où l'on pouvoit incommoder les ennemis dans la plaine du Valentin et du Lingot, et les empêcher de s'approcher du Monte. On fit raser des maisons et des arbres aux environs de Turin, afin qu'ils ne pussent pas favoriser les approches des ennemis. Le Duc confia le commandement de la Ville au Marquis de Carail Isnardi Piémontois, et celui de la Citadelle au Comte de la Roche Allery Savoyard. Ils s'étoient acquis l'un et l'autre beaucoup de

Tarizzo ragguaglio dell'assedio di Torino p. 8.

réputation, le premier au Château de Nice, l'autre à celui de Verrue. La garnison étoit composée de quatorze régimens des troupes de S. A. R. dont une partie étoit de recrues qu'on avoit fait dernierement. On comptoit en tous
1706. ces régimens six mille six cents et soixante dix hommes. Il avoit outre cela sept régimens de troupes Impériales, qui étoient réduites à quinze cents par les maladies et les expéditions précédentes. Ces troupes étoient commandées par le Comte de Thaun. Il avoit une quinzaine d'Ingénieurs entre la Citadelle et la Ville, dont le principal étoit l'Avocat Bertola pere adoptif, et maître du Commandeur Bertola qui se rendit si célebre sous le régne suivant, et qui servoit alors parmi les autres ingénieurs.

LXXXI. Campement des ennemis.

L'armée Françoise s'avança vers la Ville le 12. Mai, et se mit en bataille le 13 dans la plaine de Notre Dame de Campagne. Elle étoit composée pour lors de soixantehuit bataillons, et de quatre vingt escadrons. Il y avoit pour le service de l'artillerie six compagnies de

bombardiers, autant d'ouvriers, six cents Canonniers, six cents mineurs. Mr. de Honoille commandoit en chef l'artillerie, et avoit sous ses ordres M. de Chantelon, et le Chevalier de St. Perrier avec grand nombre d'autres Officiers du corps de l'Artillerie. L'ingénieur qui avoit en chef la direction des attaques, et treize brigades d'infanterie sous ses ordres étoit M. Tardif. Il avoit le plan des fortifications de la Ville qui avoit dressé Mr. Lépara mort au siége de Barcellone. Dans ce plan il n'y avoit pas la moindre trace des ouvrages qu'on avoit fait du côté de la montagne. On employa plus de quarante jours aux préliminaires du siége avant qu'on put découvrir les fortifications de la place. Les lignes de circonvallation prenoient le bord du Po, où étoit le vieux Parc, et continuoient jusqu'à la Doire près de Lucinte.

Le Camp avoit aussi sa droite appuyée à Lucinte, et la gauche au vieux palais du Parc, il étoit aussi entre la Doire, la Sture et le Po hors de la portée du canon. On

pratiqua aussi des redoutes avec des communications pour mettre le camp en sureté, et pour assurer les convois qu'on devoit tirer de Chivas, et de Crescentin. Une grande paralelle servoit de contrevallation. On employa à cet ouvrage huit mille pionniers que le Général avoit fait venir. A peine les ennemis étoient-il campés, que le Duc de Savoie s'apperçut que leur gauche étoit trop près du Po, et trop découverte. Il fit passer pendant la nuit du côté de Notre Dame du Pilon sur la droite de la rivere un détachement de trois cents hommes avec quatre pièces de Canon qu'on fit tirer à la pointe du jour du 15. Mai, ce qui obligea le Général François à retirer cette gauche, et faire des retranchemens pour la couvrir. Il y eut pendant une vingtaine de jours quelques escarmouches qui ne déciderent encore de rien. Le Duc de Savoie étoit toujours à Turin, et ne sortoit que pour visiter les ouvrages qu'il faisoit faire d'un côté et d'autre.

La tranchée fut ouverte par les ennemis le 26 Mai, ils n'y arborèrent pourtant l'étendard

que le 3. de Juin, et le canon commença à tirer. C'étoit ce jour-là la fête de Dieu: l'ardeur avec laquelle on étoit occupé à se défendre contre une si puissante armée, n'empêcha point qu'on célébrât cette solemnité avec toute la pompe qu'on avoit accoûtumé dans les tems plus tranquilles de paix: le Duc et les Princesses Royales accompagnèrent la procession avec une dévotion très-édifiante.

LXXXII. Offres du Roi de France que le Duc refuse Quincy ubi supra.

Quelques jours après qu'on eut commencé à canonner M.r de la Feuillade envoya M.r de Marignan Brigadier, qui s'étant présenté à la grande garde, demanda à parler à S. A. R. On lui envoya un Adjutant Général pour savoir ce qu'il vouloit. Le Brigadier françois lui dit que le Duc de la Feuillade avoit reçu des ordres du Roi de France de poursuivre vivement le siége: de savoir en attendant où étoit le quartier de S. A. R. dans la Ville, pour n'y point jetter des bombes, et d'offrir des passeports aux Princesses pour se retirer où elles souhaiteroient. Victor Amedée lui fit répondre, que son quartier

étoit partout, et que le passage de la porte de Po étant libre pour sortir de Turin lorsqu'il souhaiteroit, il remercioit S. M. très-Chretienne des passeports qu'elle lui faisoit offrir. On rapporta aussi que le Général François fit présenter à S. A. R. une feuille signée par le Roi de France, qui s'engageoit à lui céder tout ce qu'il demanderoit pourvu que dans l'espace de quelques heures il le marquât sur ce même papier, et qu'il le souscrivit; mais que S. A. R. le refusa.

Sanvitali 348.

LXXXIII. Motifs pressans qu'avoit la France d'appaiser le Duc.

Ce n'étoit certainement pas une simple et pure affection envers le Duc de Savoie, qui portoit le Roi de France à lui faire des propositions si honnêtes. Quelque avantage que les armes de France eussent remporté sur le Duc par la prise de plusieurs places, et l'invasion d'une grande partie du Piémont, et de toute la Savoie, la diversion que cette guerre faisoit aux affaires d'Espagne et de Flandres étoit d'une extrême conséquence pour les deux Couronnes. Le royaume étoit épuisé d'hommes et d'argent.

Les finances ne trouvoient plus de ressources, et l'on ne savoit dans quelle partie de la Nation on pût faire des recrues pour reparer les pertes que faisoient les armées tant par les victoires que par les déroutes. Le Piémont seul lui coûtoit des sommes immenses d'argent et devoroit des armées entieres par les grands combats et les petites actions journalieres. Mais la défaite du Maréchal Villeroi à Ramillies qui arriva au même tems qu'on entreprit le siége de Turin, et la levée du siége de Barcellone, par la quelle on abandonnoit à l'Archiduc Charles d'Autriche une grande partie de l'Espagne, rendoit Louis XIV très empressé de se délivrer du poid de la guerre de Piémont, et surtout du siége de Turin, parce qu'il voyoit bien à quel parti il seroit reduit si l'on venoit encore à échouer dans cette entreprise. Mais Victor Amedée avoit été offensé trop vivement par le Roi de france, et s'étoit trop engagé avec les grands alliés pour reculer. Il espéroit que le siége de Turin decideroit la querelle. Pour augmenter le courage

et l'espérance de la Ville assiégée par un heureux augure, il fit faire des rejouissances à la nouvelle qu'on reçut de la levée du siége de Barcellone.

LXXXIV. La Feuillade tache d'investir la Ville.

L'armée ennemie reçut six jours après un renfort de Cavalerie avec quelques bataillons qu'envoya le Duc de Vendome de l'Etat de Milan, et de Montferrat. Alors le Duc de la Feuillade se vantant tout haut qu'il feroit repentir le Duc de Savoie de ses refus envoya le Comte d'Estaing avec un détachement de mille hommes d'infanterie et deux régimens de cavalerie pour occuper la montagne, couper les vivres aux assiégés, et empêcher la Cour de sortir de la Ville. Le Comte d'Estaing marcha à Settimo pour passer le Po près de ce village. Le Duc de Savoie qui en fut averti, fit marcher un détachement vers S.t Maur pour lui défendre le passage. Le détachement françois prit sa route vers Chivas pour passer la riviere prés de Gassino. Victor Amedée l'empêcha encore, et fit en même tems par une partie de ses troupes occuper tous les postes importans de la

montagne de Turin.

Cependant comme on apprit que les François avoient occupé le Château de Siouches et Bardassan, et que le Comte d'Estaing prenant au plus grand detour alloit passer le Po et se joindre à M.r de la Feuillade, qui devoit aussi passer le Po vers Moncalier pour occuper les hauteurs des Capucins, le Duc jugea à-propos d'éloigner sa cour de Turin, d'autant plus qu'on avoit déja vu tomber des bombes sur son palais. Madame Royale mere du Duc, la Duchesse son épouse, le Prince de Piémont, et le Duc d'Aoste partirent le 16. pour aller à Querasque, et y arrivèrent le même jour. Le Prince et la Princesse de Carignan avec leur second fils, et les Princesses leurs filles suivirent plus lentement à cause du grand âge du Prince. Le Duc retint avec lui le Prince Amedée qui l'accompagnoit dans toutes les actions, et s'exposa avec S. A. R. a beaucoup de dangers, parcourant tous les postes dedans et autour de la Ville.

LXXXV. Les Duchesses de Savoie et les Princes et Princesses de Carignan sortent de Turin avec une partie des Magistrats 16. Juin.

Pour que la justice fut rendue dans les Provinces

Solar.

Quincy V. durant le siége de la Capitale, le Prince fit passer à Querasque le Chancelier, une partie du Senat et de la Chambre de Comptes, laissant une autre partie dans sa résidence ordinaire.

LXXXVI. Le Duc en sort aussi.

Il delibera quelque tems s'il resteroit lui même dans Turin, mais il se détermina d'en sortir pour être à la portée de lui procurer plus facilement des secours, et défendre ce qui lui restoit de ses états. En partant il laissa pour son Lieutenant Général dans la Ville le Comte Thaun, Commandant des troupes Impériales. Ce n'est pas qu'il ne confiât assez dans l'expérience, et la fidelité du Marquis de Carail et du Comte de la Roche Allery: mais il vouloit donner par surplus à ses alliés cette preuve de sa disposition ferme et sincere à soûtenir jusqu'aux dernieres extrêmités les intérêts communs aussi biens que les siens propres.

LXXXVII. Le Duc de la Feuillade le poursuit vainement.

Il s'eloigna à petites journées s'arrêtant à Montcalier, ensuite à Carignan, puis à Carmagnole et Querasque. Il conduisit avec

lui les Princes Amedée de Carignan et Emanuel de Soissons. Le Duc de la Feuillade se mit en tête de le poursuivre ayant laissé la conduite du siége à M. de Chamarant. S. A. R. n'étoit qu'à Sanfré lorsque le Général François arriva à Carmagnole qui est à deux lieues de là. Celui-ci comptoit de s'y arrêter pour se rafraichir; étant averti que le Duc de Savoie étoit si près, il se remit incessamment en route dans l'espérance de le joindre. Il l'auroit joint probablement, si S. A. R. n'avoit envoyé au devant un detachement qui l'arrêta en se battant en retraite: ainsi il eut le tems d'arriver à Querasque, et de là au Mondevi, où il avoit déja fait passer les Princesses et ses fils. Ce fut à l'occasion de ce voyage que Victor Amedée connut M. Ferrero de Roassio, que dans la suite on nomma Marquis d'Ormea. Ce gentilhomme d'assez bonne famille de Mondevi étoit alors Baillif ou Juge de Carmagnole par où la Cour passa en allant à Querasque. Le Prince qui portoit par tout un oeil pénetrant, connut dans ce jeune homme

LXXXVIII.
Commencemens du Marquis d'Ormea.

un genie pour les affaires : il choisit d'abord pour suivre les Princesses et ses deux fils en qualité d'Intendant de la Maison.

LXXXIX.
La Cour se retire à Génes.

Cette Cour qui partit pour Genes eut à peine le tems de se rendre à Ceve à cinq lieues de Mondevi que le Duc de la Feuillade y arriva. Il fit prisonniers le Prince et la Princesse de Carignan qui avoient retardé leur départ : il les laissa retirer à Racconis ayant exigé parole de se rendre en quel endroit que ce fut, lorsque S. M. très-Chretienne l'ordonneroit.

XC.
Victor Amedée à Mondevi et à Coni.

Le Duc resta quelques jours dans les montagnes de Mondevi ; il vint à Coni le 3. de Juillet pour revenir à Turin avec sa cavalerie inquieter le camp des assiégeans. La Feuillade y étoit aussi retourné après avoir inutilement poursuivi jusqu'au Mondevi S. A. R. et laissé à M.r d'Aubeterre les troupes qu'il avoit aux environs de Savillan. Cet Officier ayant appris que le Duc de Savoie avoit pris sa route par Saluces, fit tant de diligence qu'il en joignit l'arriere garde. Il y eut un combat fort vif sur le bord

Sanvitali p. 349.

du Po entre le fauxbourg de S.t Augustin, et Staffarda, dans lequel S. A. R. s'exposa beaucoup. Il chargea lui même à la tête de ses troupes pour les animer, et le Prince de Soissons y fut blessé. Les ennemis y perdirent beaucoup de monde que la troupe du Duc renversa dans la riviere. De là S. A. R. alla avec sa Cavalerie se camper à Bibiane, à la gorge des vallées de Luzerne. Le Duc de la Feuillade quitta encore le camp de Turin pour tâcher de le surprendre. Ce Général, qui dans le commencement du siége avoit dit en présence d'un grand nombre d'Officiers qu'il se croyoit si sûr d'emporter la place, que si cela manquoit, il quitteroit pour jamais son épée, écrivit de Bibiane qu'il avoit si bien enfermé dans la vallée de Luzerne le Duc de Savoie, qu'il ne pouvoit plus lui échapper. Le succès ne justifia point ses bravades. Le Duc de Savoie resta quelque tems dans ces quartiers très-sûr de s'en tirer sans donner dans la troupe de la Feuillade, ou de le repousser s'il en eut été attaqué. Les Vaudois signalérent dans cette conjoncture leur zéle pour la personne de son Souverain, à qui

XCI.
Combat entre Saluces et Barge et passe à Luzerne.
Quincy V. 117-18.
Solar 535.

XCII.
Bravade de M.r de la Feuillade.
Hode hist. de Louis XIV. T. 5. p. 418.

ils firent bonne garde comme les autres sujets qui l'accompagnoient. S. A. R. quitta Luzerne au premier jour d'Août, alla avec sa cavalerie à Polonghera, et campa à la suriotte de Carmagnole. Le Duc de la Feuillade voyant qu'il le poursuivoit inutilement, retourna sous Turin, et retira même les troupes qui étoient à Racconis pour garder le Prince et la Princesse de Carignan ses prisonniers. Il envoya toutefois le Marquis de Bonelle pour les obliger de promettre par écrit de se rendre en tel lieu qu'il plairoit au R. T. C. de leur prescrire

XCIII. On poursuit vivement le siége de Turin. V. Tarizzo rel. et autres relat. Mss.

Cependant Turin commençoit à manquer de vivres, et plus encore de munitions de guerre. La porte du Po étoit à la vérité toujours ouverte, et les petits forts qu'on avoit fait sur la montagne n'avoient point été pris. Le Comte de Fontanelle Lieutenant de Police dans la Ville, les Sindics, et les Decurions faisoient tout leur possible pour qu'on ne manquât de rien. Mais l'armée Françoise qui augmentoit continuellement, ou du moins reparoit ses pertes par des recrues qu'on envoyoit de toutes parts, avoit occupé une grande

partie de la montagne, et enlevoit souvent les convois qu'on envoyoit. Il arriva une fois que six cents boeufs qui étoient sur le point d'entrer dans Turin, tombèrent en leurs mains avec un millier de poudre.

XCIV. Activité du Duc pour le secourir.

Victor Amedée fecond en ressources plus qu'aucun autre de ceux qui le servoient, chercha des peaux de boucs, qu'il fit souffler, remplir de poudre, et jetter dans le Po, afin que le courant de l'eau les entraînât entre la Ville et le Monte. Les assiégés qui en étoient avertis, alloient les ramasser, et les faisoient entrer dans la place. Ce stratagemme reussit pour quelque tems; mais dès que les ennemis s'en apperçurent, ils firent tendre des filets, et rendirent les tentatives inutiles arrêtant les outres dans la riviere.

Solar circa fin.

Les maladies inévitables dans un long siége affoiblissoient en attendant la garnison, et la desertion la diminuoit encore plus. Dans un seul jour qui fut le 12. d'Août cent quarante six Soldats Allemands et Piémontois, et une Compagnie de Suisses avec leurs Officiers et onze Sergens déserterent

de la Place, et se rendirent au Camp ennemi. On fait monter le nombre de ceux qui désertèrent durant le siége a 2073. Cette desertion dura plus de douze jours jusqu'a ce que le Général Thaun eut mis des Colonnels des Majors, et d'autres Officiers Superieurs à la tête des troupes qui défendoient les attaques. Il y avoit néanmoins des Régimens, qui faisoient leur devoir avec une ardeur, et une exactitude admirable. L'artillerie aussi étoit bien dirigée et bien employée quoique les Canonniers et les Bombardiers fussent pour la plus part pris tout recemment, ils firent aussi bien leur métier, que s'ils avoient été depuis long-tems exercés à cela. Les mines et les fourneaux furent pratiqués avec beaucoup d'adresse et de succés, et l'on peut dire que le sort de ce siége a dépendu de l'attaque de la demi lune qui se fit vers la fin d'Aôut, dont il s'est parlé si distinctement dans les journaux et autres rélations.

Rel. Mss.

Journal du siége
Tarizzo relaz.ne

Quincy ubi sup.
Sanvitali
lib. 6.

Mais comme c'étoit le canon, les mines, et les fourneaux qui empêchoient les assiégeans d'établir leurs places d'armes, leurs batteries, et leurs

approches, la consommation de la poudre étoit immense, et c'étoit l'espéce de munition dont on risquoit de manquer si les ennemis, comme ils étoient prêts de faire, venoient à s'emparer de la communication de la montagne. Il falloit par conséquent des forces supérieures pour faire lever le siége, ou empêcher que la place ne fut entierement investie. Le détachement que le Comte de Santena commandoit sur la montagne de Quiers, et qui avoit long-tems escorté les convois qui venoient à la porte de Po, trouvoit peu à peu le chemin barré par un gros corps d'ennemis qui étoit sur la même montagne vers Cavoret.

XCV. Difficultés des secours étrangers.

Le Duc de Savoie ne manqua pas de solliciter vivement ses alliés pour obtenir de puissans secours. L'argent qu'on pouvoit espérer de l'Angleterre ne servoit tantôt de rien. Il falloit un prompt secours de troupes, et ces secours ne pouvoient venir que d'Allemagne: mais ils venoient toujours tard, et ne pouvoient passer que par le Trentin, et le Mantovan, où il y avoit une autre armée d'ennemis aussi nombreuse que

celle qui assiégeoit Turin. Le Duc de Vendome qui la commandoit ayant passé l'hiver à Paris, et à Versailles, étoit retourné en Lombardie avant que le Prince Eugene fut revenu de Vienne. Il tira de ses quartiers le Général Reventlau Danois, à qui le Prince avoit laissé le commandement en son absence, et l'engagea à un combat assez vif le 16 Avril près de Calcinato dans le Bergamasque. Les Impériaux perdirent dans ce combat six ou sept mille hommes. L'avantage qu'en rapporta le Duc de Vendôme le mettoit en état de s'avancer jusqu'à Roveredo au débouché des Alpes, et d'empêcher les troupes qui devoient venir d'Allemagne en Italie.

XCVI.
Marche du Prince Eugéne

Heureusement le Prince Eugene le prévint. Il partit de Vienne aussitôt qu'il apprit la perte qu'on avoit fait à Calcinato. Il rencontra sur son chemin une partie de ceux qui fuyoient. Il les ressembla a Roveredo, où il fut joint par les troupes qu'on lui envoya d'Allemagne. Le Duc de Vendome s'appliqua à lui empêcher le passage de l'Adige, gardant les montagnes du Bressan,

le bas du Lac de Garda et le Mincio. Neanmoins Eugene le passa, et reçut en même tems de nouveaux renforts par des troupes de Baviere, de l'Electeur Palatin, de Brandebourg, de Wirtemberg, et de Saxe-Gotha. Il s'avança dans le Mantouan, et s'étendit dans le Modenois, et le Ferrarois, et laissa long tems les ennemis dans l'incertitude du chemin qu'il auroit pris pour arriver en Piémont. Dans ces entrefaites le Duc d'Orleans accompagné du Maréchal de Marcin vint prendre le commandement de l'armée des deux Couronnes. Ce Prince qui fut sept ans aprés Régent du royaume de France passa d'abord à Turin pour voir l'état du siége, et alla ensuite en Lombardie prendre la place du Duc de Vendôme, qui étoit destiné à l'armée de Flandres.

XCVII. Le Duc d'Orleans remplace le Duc de Vendôme.

La marche du Prince Eugene que le Duc de Vendome n'avoit pû retarder comme on l'avoit esperé, rendoit le Duc de la Feuillade plus ardent à pousser les approches et faire les attaques de la Citadelle de Turin pour l'emporter avant que ce secours arrivât. On compte quatre attaques générales que les ennemis donnérent à la Citadelle, la premiere fut la nuit du 12. Juillet,

XCVIII. Attaque générale de la place, et défense vigoureuse.

la seconde la nuit du 5 au 6 d'Août, la troisième du 24 du même mois, la derniere du 31. lorsque le Duc d'Orleans eut pris la direction du siége à son retour de Lombardie. Le détail de ces attaques, la description des mines, et des fourneaux, qui firent sauter les batteries et autres ouvrages tantôt des assiégés, tantôt des assiégeans; les rencontres et combats qu'il y eut assez vigoureux même sous terre, comme il arriva la nuit du 8 au 9 d'Août seroient très-curieux, et même très-utiles pour des militaires, mais ils ne seroient peut-être assez intéressants pour les autres personnes. Outre les Commandants Thaun, Carail, Roche-Allery, S.t Rhemi, Pallavicini; on admira l'habileté du Chevalier Castel Alfieri, et de M. Bussolin ingénieurs, qui s'avancèrent plus de deux cent pas sous les galeries, que les ennemis avoient pratiquées, et y établirent de grands fourneaux de quatre vingt barils de poudre, avec les quels ils firent sauter les batteries des ennemis. Un nommé Pierre Mica pour ne pas perdre le moment favorable de donner le feu à un des fourneaux, prenant les précautions ordinaires pour

Journal du siége de Turin imprimé à Amsterdam. Tarizzo relazione dell'assedio di Torino. Quincy hist. mil. de Louis XIV. tom. 6. Sanvit. lib. 6.

se sauver, ne craignit point de s'ensevelir lui même sous les vastes ruines que causa le jeu du fourneau, et qui devoit ensevelir une troupe des assiégeans. Le Duc qui reçut la rélation de ces actions voulut en faire sentir son contentement à la garnison. Il écrivit au Comte de Thaun en date du 30. d'Août, le priant de tenir ferme, parce que dans trois ou quatre jours il seroit secouru. Il avertissoit de veiller à la montagne de Superque, d'où par des signaux on lui auroit donné avis du secours qui arrivoit. Il trouva un homme sur, qui se chargea de porter cette lettre dans Turin; elle fut rendue au Comte Thaun presqu'en même tems qu'on venoit de soutenir la quatrieme attaque générale, et contribua beaucoup à raffermir le courage des assiégés.

XCIX. Arrivée du secours.

Le Prince Eugene arriva sur ces entrefaites en Piémont. Il passa le Tanaro à trois mille d'Asti sur un pont de barques que le Duc avoit fait construire. Il donna par écrit l'ordre pour la marche de son armée, et pour envoyer à Albe le gros bagage, et les malades. Il ne

retint avec lui que les troupes en état de combattre, et alla joindre S. A. R. qui s'étoit avancé pour le rencontrer vers une prairie au dessus de Carmagnole. De là ils se rendirent au quartier général, qui étoit encore à la Motta. Ils le quittèrent deux jours après pour se rendre à Villastellon dès qu'on sut que le Prince d'Anhalt y étoit arrivé. On y campa toute l'armée, qui se trouva en assez bon état, malgré les marches qu'elle avoit faites. Le Marquis de Prié Commissaire général de cette armée, et Ministre de S. M. Impériale avoit eu soin de fournir partout les provisions nécessaires, et fit trouver de lieu en lieu des voitures pour aider à la marche, et soulager les troupes: et Victor Amédée dès que les troupes furent entrées dans ses états avoit donné des ordres à propos pour que rien ne leur manquât. Cette armée étoit d'environ 34/m hommes, 24/m d'Infanterie et 10/m de Cavalerie en y comprenant 1000 chevaux Piémontois qui servoient de garde au Duc.

C.
Disposition pour attaquer les ennemis.

S. A. R. et le Prince Eugene suivi de nombre d'Officiers, et précédés d'un détachement

qu'on fit avancer à Quiers, montèrent à Superque pour examiner de cette hauteur la position des ennemis sous Turin. On en donna avis à la Ville par des signaux dont le Comte Thaun avoit été prévenu, et l'on retourna au Camp de Villastellon. Ayant résolu d'aller à l'attaque des lignes de l'ennemi du côté de la Venerie, ils donnèrent l'ordre pour la marche qui devoit se faire en prenant le tour du côté de Gruillasc.

L'armée du Duc et du Prince de Savoie passa le Po sur deux ponts qu'on fit construire près de la Loggia, pendant que les troupes traversoient le grand chemin de Rivoli pour se camper entre ce chemin et Pianezza au bord de la Doire, le Duc eut nouvelle qu'un gros convoi marchoit à l'armée de la Feuillade : c'étoit 700. mulets et chevaux chargés de poudre, de farine, et d'autres munitions qui venoient de France par la vallée de Suse, escortés par un gros détachement que le Marquis de Bonelle, et Mr. de Rochebonne commandoient. Le Duc prit avec le Prince Eugene les mesures nécessaires pour enlever ce

CI.
Gros convoi qu'on enleve aux françois.
5. 7mbre

Tarizzo.

convoi. On fit avancer deux brigades, celle de Falkenstein, et celle de Monasterol qui passérent la Doire au gué d'Alpignan. Pour faciliter le passage de cette cavalerie il fit border la riviere près du gué par quelques Compagnies de grenadiers Prussiens: ces deux brigades passérent la Doire, et tombérent sur la queue du convoi. Le Marquis de Bonelle qui le commandoit, le fit serrer, et hâter la marche. Le Duc de Savoie qui voyoit de dessus la hauteur ce qui se passoit envoya sonder sur le champ la riviere entre Colegno et Pianezza: on y trouva un gué par le quel y fit passer deux brigades qui gagnérent la tête du convoi, et le mirent entre deux feux. Le Marquis de Bonelle voyant qu'il ne pouvoit plus suivre la route, se jetta avec le Régiment qu'il commandoit dans le château de Pianezze: l'avant garde du convoi poussé en même tems par la Brigade de Falkenstein se retira fort vîte vers le camp de M.r de la Feuillade qu'elle gagna avec 300. mulets. Le reste fut poursuivi jusqu'à Pianezze, où le Marquis de Bonelle se mettoit en état de se

bien défendre. Le Duc fit dresser deux Ponts sur la Doire pour y faire passer de l'infanterie et du canon. Il visita avec le Prince Eugene le village, où il delibera sur la maniere de forcer le Château. L'attaque en fut resolue, et confié au Prince d'Anhalt. Il se servit d'un souterrain qui conduisoit dans les caves du Château, par le quel il fit entrer les grenadiers de Falkenstein, ce qui obligea le Marquis de Bonelle de se rendre prisonnier de guerre. On s'empara de trois étendarts du régiment de Chatillon, et on prit une partie de ce régiment et des Officiers, le reste se rétira au Camp avec l'avant-garde. On prit aussi environ 400. mulets ou chevaux chargés de poudre, de farine, et d'autres munitions.

Le succès de cette petite entreprise contribua encore à affermir le courage des assiégés, qui en reçurent la nouvelle.

CII. Le Duc d'Orleans arrive sous Turin. Conseil de guerre qu'il tient.

Cependant les ennemis poussoient le siége avec plus de vivacité, et plus de force. Le Duc d'Orleans, qui n'avoit pu arrêter la marche du Prince Eugene en Lombardie, comme nous venons

de marquer, s'étoit hâté de le prévenir en-
30. Août arrivant à Turin avant que les troupes Allemandes
pussent rien entreprendre contre l'armée, qui
assiégeoit cette Ville. Il y arriva à la fin d'
Août. Ce fut alors qu'on donna à la Citadelle
la quatrième attaque générale, qui dans le
commencement parut favorable aux assiégeans,
et qui termina à l'avantage des assiégés. Il
falloit cependant se disposer au combat que le
Prince Eugene et le Duc de Savoie venoient
pour livrer. Le Duc d'Orleans assembla le
Conseil de Guerre sous un arbre que l'on
montre encore près d'Altessan. Il y avoit
trois partis à prendre. Le premier étoit de
partager l'armée d'en laisser une partie dans les
lignes pour continuer et pousser le siége, et avec
l'autre partie de troupes sortir à combattre en
campagne ouverte. On rejetta ce parti parce
que la moitié de l'armée ne paroissoit pas
suffire à s'opposer à celle des deux Princes.
L'autre parti étoit de quitter les lignes, qui
étoient d'une étendue immense puisqu'elles

comprenoient l'espace de douze mille depuis le Po jusqu'à Quiers; mais l'on fit remarquer que par ce moyen on rendroit inutiles tous les travaux qu'on avoit fait jusqu'alors, parce que la garnison seroit sortie, et les auroit détruits aisément dès que les assiégeans seroient sortis des lignes pour se battre en campagne. Le Duc de la Feuillade et le Maréchal Marcin en proposérent un 3.me, qui étoit de se tenir avec toute l'armée dans les lignes, et recevoir la bataille à l'abri des retranchements qui devoient rendre plus difficile l'attaque qu'on alloit soutenir. Le Duc d'Orleans n'agréa point ce parti, et il s'opposa tant qu'il put. Comme on ne pouvoit prendre de résolution contre l'avis de celui qui commandoit en chef, le Maréchal montra l'instruction qu'il tenoit de la Cour avec ordre au Duc d'Orleans de s'y conformer. Cet ordre portoit qu'à tout événement on dût se tenir dans les lignes. On ne sait ce qui seroit arrivé au cas qu'on eut suivi l'avis du Duc d'Orleans. Mais ce Prince put se vanter

avec raison, que le parti qu'on avoit pris, et qui fut si funeste à la France, étoit contraire à son sentiment. Il fut donc resolu que toute l'armée d'observation (c'étoit l'armée que le Duc d'Orleans avoit conduite de Lombardie pour observer celle des alliés) entreroit dans les lignes et qu'on attendroit de pied ferme qu'on y fut
Tarizzo 160.
attaqué. Les deux Princes de Savoie ayant quitté Pianezze, campérent à la Venerie le 6 appuyant la droite à la Doire, et la gauche à la Serronde petite riviere qui coule entre la Venerie et Altessan. Ils donnérent le même soir par écrit l'ordre qu'on devoit suivre lorsqu'on commanderoit la marche. Le lendemain de matin on resta quelque tems pour attendre si l'ennemi sortoit des lignes; l'on marcha ensuite par la plaine de Notre Dame de Campagne, et l'armée se rangea selon les dispositions qu'on avoit donné. Six bataillons de grenadiers marchoit à la tête: la droite étoit conduite par le Prince de Saxe-Gotha, et par les Généraux de bataille Koningsek et Arach: la gauche par le Prince de Wirtemberg

avec Mrs de Haghen, et de Bonneval. Le Prince d'Anhalt commandoit toute l'Infanterie, les Généraux Iselbach, Stillen et Kriechbaum étoient à la tête de la premiere ligne de Cavalerie; et les Généraux Visconti, d'Armstat, et Roccavione conduisoient la seconde; Mr. de Langallerie commandoit le corps de reserve. Sitôt qu'on fut arrivé devant le village d'Altessan à deux mille de Turin, le Duc de Savoie fit marcher la Cavalerie de la gauche de la premiere ligne devant l'Infanterie, et le reste avanca selon l'ordre qu'on avoit observé en partant de la Venerie. Ce Corps de cavalerie s'arrêta lorsqu'il fut à une bonne portée de canon des retranchements. Pour lors les quatre colonnes qui devoient former la premiere ligne se mirent en bataille, et se jetterent sur la gauche jusqu'à ce que la brigade de Haghen qui étoit à la tête tourna les bords de la Sture. Ces colonnes se déployèrent et occupèrent tout le terrein qu'elles purent en formant la ligne jusqu'à la Doire. Les grenadiers qui marchoient à la tête se trouvèrent devant la brigade de Stillen, qui

CIII. Le Duc et le Prince de Savoie attaquent les retranchements des François.

étoit la seconde de la gauche de cette premiere ligne.

La 2.de ligne d'Infanterie se forma de quatre autres colonnes gardant les intervalles plus grands que ceux de la premiere. Les grenadiers étant plus avancés essuyérent quelques coups de douze piéces de canon qui étoient sur les retranchements des François: sur quoi les Princes firent avancer quinze piéces de campagne, qui se postérent sur un terrain élevé qui se trouva dans un intervalle a côté du chemin de la Venerie, et on fit avec ces quinze piéces trois décharges sur les retranchements.

Pendant qu'on se mettoit ainsi en bataille Victor Amedée accompagné du Prince Eugene parcouroit les lignes depuis la Sture jusqu'à la Doire, examinoit la situation des ennemis, et donnoit les derniers ordres pour l'attaque. Le Duc d'Orleans et le Maréchal Marcin avertis de cette marche passérent de ce côté-là firent mettre les troupes en bataille le long des retranchemens, et ils firent poster l'artillerie, qui se trouvoit prés de là. Ils envoyérent des ordres pour faire passer à la Sture

les brigades qui étoient de l'autre côté, parce qu' ils observoient qu' il leur manquoit des troupes pour occuper le terrain qu' ils vouloient. Après que l'on se fut canonné, nos grenadiers qui étoient tous aux ordres du Colonel Salmut, commencèrent l'attaque suivis de l'Infanterie Prussienne que commandoit le Prince de Anhalt, et les généraux Stillen et Haghen. On s'avança les armes présentées sans tirer un coup jusqu' à dix pas des retranchemens. Il fallut essuyer un feu si terrible qu' on commençoit à se rétirer même en grand-desordre. Les carabiniers ennemis passèrent les retranchemens et entrèrent dans nos bataillons, dans lesquels ils firent un grand carnage. Le Prince Eugene qui étoit au centre de la ligne en ayant été averti il courut pour ranimer les troupes par sa présence, et le Duc de Savoie fit serrer sur la gauche les brigades de Stillen, et d' Iselbach pour soutenir celle de Haghen qui avoit plié, ce qui redressa les affaires de ce côté-là; mais comme deux brigades Françoises et une partie des Dragons arrivèrent, le combat fut opiniâtre.

Quincy V. 164. 167.

CIV. Combat opiniâtre.

Pendant cette attaque le Prince de Wirtemberg

et le Sergent général Zumzunghen marchèrent aussi avec leurs brigades aux retranchemens qui étoient devant eux, aussi bien que le Maréchal de Camp Rhebinder à la tête de l'Infanterie Palatine. Sur leur droite le Prince de Saxe-Gotha, et le Sergent général Comte de Koningseck en firent autant avec les troupes Saxonnes. Ce fut alors un feu général de la part des deux partis le long des retranchemens. Il y eut des attaques bien vives de toutes parts dans lesquelles nos troupes furent repoussées jusqu'à trois fois de tous côtés, ce qui rendoit le succès de cette entreprise fort douteux, et on commençoit même à se rebuter. Mais le Duc de Savoie ayant remarqué qu'il y avoit un vuide du côté de la Sture, que le Duc d'Orleans n'avoit pu remplir, et qu'on pouvoit passer aisément les retranchemens, puisque les carabiniers ennemis en étoient sortis, y fit marcher de nouvelles troupes qui se joignirent à tous les grenadiers, à l'Infanterie Prussienne, et à la Brigade de Wirtemberg, laquelle consistoit en cinq régimens. Ces troupes réunies entrèrent dans les retranchemens qui n'étoient pas

jusqu'à la ceinture, par l'intervalle depuis la Sture jusqu'au 3.me rideau, et les applanirent pour donner passage à la Cavalerie qui les soûtenoit; mais cette Cavalerie ne s'y étant pas arrêtée, ni formée suivant l'ordre qu'elle en avoit reçu, et plusieurs troupes s'étant mises à suivre celles de France qui se retiroient, le Général Iselbach qui étoit à la seconde ligne, et qui devoit soûtenir la brigade de Wirtemberg, détacha de la sienne le régiment de Staremberg, et lui fit prendre poste sur le retranchement avec ordre de tourner contre les ennemis trois piéces de canon qu'ils y avoient laissé, et de ne point abandonner ce poste quelque chose qu'il put arriver. Cela fut fait fort à propos, puisqu'à peine que ce Régiment fut posté, que quelques escadrons de France qui étoient de ce côté-là revinrent à la charge, repoussérent une partie de notre cavalerie, et pénétrérent à travers de l'infanterie Prussienne dont ils tuérent un grand nombre : mais le Régiment de Staremberg se trouvant posté comme on vient de le dire, donna le tems à nos troupes de se rallier, et

empêcha la Cavalerie Françoise de pénetrer plus avant, et l'obligea même à se rétirer. Notre Cavalerie de la gauche s'étant avancée dessus, le Prince Eugene eut son cheval tué dans l'action et fut renversé dans le fossé des retranchemens en voulant le passer, mais il fut bientôt relevé. Le Duc de Savoie ayant vu ses troupes plier, les ramena à la charge, et passa les retranchemens avec elles. Le Baron de Rhebinder y entra aussi après avoir bien perdu du monde, et avoir été repoussé trois fois. Le Prince de Saxe-Gotha rencontra de son côté plus de difficulté: il fut obligé d'essuyer pendant une heure et demi un feu épouvantable, qui lui fit perdre bien du monde. Son attaque étoit du côté de Lucinte dont les retranchemens étoient bien fournis de troupes: il fut repoussé de même jusqu'à trois fois. Le baron d'Iselbach, et M.r de Bonneval marchérent à son secours, soutenus du Baron de Kriecbaum, du Comte de Harach, et des troupes qui étoient sous leurs ordres. Avec ce secours ce Prince entra dans les retranchemens, et força une cassine dont il

Quincy V. 168.
Sanvit. 358.

fit les troupes prisonnieres. Il s'y logea, et fit prendre poste à ses soldats à droite et à gauche du retranchement pour observer tout ce qui viendroit par Lucinte.

Le Duc d'Orleans et le Maréchal Marcin qui s'étoient rendus sur les retranchemens au commencement de l'action, se mirent à la tête de leurs troupes pour les animer par leur présence, et se portèrent au milieu du plus grand feu. Le Prince se ménagea si peu, qu'il reçut trois coups dans sa cuirasse, fut blessé en deux endroits, et obligé de se rétirer pour se faire panser. Le Maréchal de Marcin fut en même tems blessé à mort.

Cependant les troupes de France qui étoient opposées à notre gauche du côté de la Sture, s'étant ralliées formèrent une nouvelle ligne pour soûtenir une autre attaque. On marcha sur ces troupes qui furent bientôt contraintes de se retirer derriere des cassines et des redoutes, où il y avoit quelque infanterie. Elles gagnérent ensuite le pont qu'on avoit fait

sur la Sture par où elles se rétirèrent. Celles de la gauche firent leur retraite par le pont qui étoit sur la Doire après avoir mis le feu à Lucinte, afin qu'on ne profitât point des munitions de bouche qui y étoient. Après qu'elles eurent passé la Doire, elles se postèrent au deça sur le rivage de Valdoc avec quelques pièces de Canon, et firent un grand feu sur nos troupes qui étoient en bataille de l'autre côté. Le Duc de Savoie courant sur sa droite trouva qu'il y avoit encore quelque résistance. Il se mit à la tête d'un escadron de ses Gardes et deux autres de son régiment de Dragons, qui se formoient dans les retranchemens, prit les François en flanc, les poussa avec ses trois escadrons depuis la ligne jusqu'au dela du chemin de Leini, et les obligea de se retirer entièrement. Le Comte de Thaun et le Marquis de Carail qui observoient attentivement tout ce qui se passoit de dessus le bastion de la Consolà, n'eurent pas plutôt vu le desordre des troupes de France, qu'ils montèrent à

cheval, et allèrent avec les troupes qu'ils avoient commandées pour donner sur les fuyards, et ouvrir un passage à la Ville. Le Marquis de Seneterre Maréchal de Camp, qui faisoit tout ce qui pouvoit pour rallier les François, fut blessé, et tomba entre les mains d'une troupe qui étoit sortie de la place, et qui l'ammena prisonnier.

C'est ainsi qu'on se vit maître du Camp des ennemis entre la Sture et la Doire. On y trouva selon les relations de France trente neuf pièces de canon, et les équipages de huit mille hommes qui y étoient campés. On fit prisonniers ceux qui gardoient les redoutes et les cassines. On prit les chevaux des escadrons des Dragons, qui avoient mis pied à terre.

CV. Levée du siége.

Le Duc de la Feuillade qui étoit à la tranchée, et qui avoit fait, durant la bataille, pousser les attaques à l'ordinaire, ne discontinua de faire battre en brêche jusqu'au soir. Alors il donna ordre à ses troupes de se rétirer avec l'artillerie, mais on ne put l'emmener. Il fit mettre le feu aux magazins à poudre, aux bombes, aux grenades, et cassa et brula tous les affuts des canons. Une partie des troupes de France se retira par la Sture, et alla vers Chivas, ou étoit le gros équipage de l'armée que le Duc d'Orleans avoit amené de Lombardie: les autres se rétirèrent par la Doire, et se joignirent à celles qui étoient

campées entre cette riviere et le Po. Le Duc d'Orleans quoique blessé fit assembler un Conseil de guerre pour voir quel parti il falloit prendre dans une telle conjoncture. Plusieurs Officiers Généraux étoient d'avis de se refugier à Casal pour trouver ensuite le moyen de soutenir le Milanois et le Mantouan, et nous couper la communication avec le Trentin et Bressan, où le Prince de Hesse étoit resté avec un corps de troupes. Mais le chemin de Casal leur étant barré par l'armée victorieuse, il falloit prendre le tour par Moncalier, où ils craignoient aussi de trouver un corps de six mille hommes de nos troupes. Ils prirent donc le parti de se rétirer à Pignerol. M.r Albergotti Gentilhomme Toscan au service de France, qui étoit sur la montagne de Turin avec un gros détachement pour garder les hauteurs des Capucins et le chemin de Quiers eut ordre de suivre l'armée. Comme il voyoit les conséquences de cette retraite qui laissoit les vainqueurs maîtres de toute l'Italie, il fit d'abord difficulté d'obeir : il se fit rèitérer les

CVI.
Retraite des Ennemis.

Quincy V. 168.

ordres, et il obéit.

Notre armée ne perdit que treize cents hommes parmi lesquels on ne comptoit aucun Général : parmi deux mille sept cent blessés il y eut quelques Généraux : les ennemis qui ne devoient être moins que 44 fm. tant à pied qu'à cheval, n'eurent disent-ils que mille hommes de tués sur le champ de bataille ; mais il est sûr qu'ils en perdirent un très-grand nombre dans la retraite ; deux mille blessés, avec trois autres mille furent pris. Le Marquis de Murcé, M.r de la Bretonnière, M.r de Villiers, et le Marquis de Bonneval furent aussi faits prisonniers. Le Maréchal de Marcin blessé à mort, comme on vient de le dire fut porté à une cassine près de là. Il demanda au Duc de Savoie une garde pour sa sûreté, et on la lui envoya, mais il mourut le lendemain. S. A. R. lui fit faire de magnifiques obseques. On lui fit aussi un épitaphe qui se voit encore dans l'Eglise de Notre Dame de campagne sur le grand chemin de la Venerie près de l'endroit où il avoit été blessé. Le Duc aussi

Sanvitali 349.

bien que la Nation reconnut la défaite des ennemis non moins de la protection du Ciel, que de la valeur de ses troupes et de celles des alliés. Par conséquent on ne se contenta pas d'en rendre d'abord des graces a Dieu par des services solemnels, et des cantiques que l'on chanta en toutes les Eglises; mais S. A. R. voulut doublement perpetuer le souvenir du bienfait qu'on venoit de recevoir. Il ordonna premierement que chaque année à l'avenir le jour 7. de Septembre on feroit une procession solemnelle à l'honneur de la Sainte Vierge, dont l'Eglise célébre ce jour-là la naissance. De plus il fit bâtir une Eglise magnifique sur le sommet de la montagne qu'on appelle Supergue, d'où l'on avoit observé la position des ennemis et on avoit resolu de les attaquer. C'est cet édifice superbe qu'on voit s'élever sur la colline qui borde la droite du Po à trois mille de la Ville. L'Eglise est desservie aux dépens de la Maison du Roi par des Ecclésiastiques ordinairement de naissance distinguée, et tous

graduès. Cet établissement aussi magnifique que couteux ne put s'achever qu'avec le tems ; mais les suites de l'événement qui lui donna occasion furent soudaines plus qu'on n'auroit esperé.

CVII. Conquête de la Lombardie.

Dès que le Duc d'Orleans avec les débris de l'armée Françoise eut passé les Alpes, nos Princes se tournant vers le Milanois, assiégerent Chivas, qui après quelques jours de défense se rendit, et prirent Crescentin, qui ne fut point en état de résister. On trouva dans ces deux places des gros magazins de bled, et d'autres espèces de munitions que les ennemis y avient amassés. Verceil fut charmé de recevoir son Souverain : il n'y avoit point de garnison ennemie qui put l'empêcher. A Novare la garnison n'étoit pas nombreuse ; on n'y comptoit que huit cent hommes. Mais la Ville étant fortifiée, la Bourgeoisie prit d'abord les armes ; mais faisant tantôt reflexion que l'on n'auroit fait que forcer les Princes victorieuse à les traiter avec plus de rigueur si l'on tardoit à se rendre,

on porta le Gouverneur à capituler. Ce n'étoit que le 20 de Septembre douze jours après la victoire remportée sous Turin. Il falloit ensuite passer le Tesin : quelques troupes échappées de la déroute de Turin s'étoient rétirées à la gauche de cette riviere pour en défendre le passage à notre armée. Les Princes firent poster sur la droite douze canons et armer les grenadiers, pendant que la Cavalerie cherchoit les endroits guéables. On apprit bientôt que les ennemis s'étoient retirés, et on alla le 24. camper à Corsico à deux lieues de Milan. Cette grande Ville n'étoit ni assez fortifiée, ni assez garnie pour se défendre. Le Prince de Vaudemont voyant l'impossibilité de s'y soûtenir, avoit fait retirer sa femme au de là de l'Adda. Le Général Medavi que le Duc d'Orleans avoit laissé avec une partie de son armée dans le Mantouan, accourut pour l'aider, mais ne le trouvant plus il recula vers Cremone. Le Duc de Savoie reçut au nom de l'Empereur les sermens des principaux Magistrats et Seigneurs de Milan,

et prit possession de la Ville. On n'eut pas de peine à se rendre maître de Lodi. De là le Comte de Thaun qui sous les deux Princes commandoit les Allemands, vint attaquer Pavie. La Ville vouloit se rendre dés qu'elle vit avancer les troupes Autrichiennes. Le Comte de Sartirane, qui y commandoit, s'opposa; mais les troupes qu'il avoit le laissérent, intimidies par le bruit de la bourgeoisie qui menaçoit de se revolter, de sorte qu'il fallut se rendre. La garnison qui s'étoit retirée dans le Chateau, sortit avec les honneurs accoutumées.

Aprés ces conquêtes l'armée des deux Princes fut partagée, et les deux Princes se séparérent. Victor Amedée alla faire le siége de Pizzighitone, et le Prince Eugene se tourna vers Tortone, et Alexandrie. La Ville de Tortone capitula en peu de tems, et le Château fut bloqué. Pizzighitone fit plus de résistance. C'est une place située avantageusement avec une petite enceinte, de sorte qu'une garnison mediocre peut se soûtenir assez long tems. Néanmoins le Duc de Savoie au bout de quelques semaines l'emporta. Il revint de là pour aider le

Prince Eugene à Alexandrie et Valence qu'on prit effectivement avant la fin de l'automne. Il ne restoit que Casal et quelques châteaux pour achever la conquête de tout le pays dont les François et les Espagnols s'étoient emparés. Dés que Casal fut pris, on poussa le siége du Château de Milan, que le Duc de la Florinda soutint quelques jours; il ceda lui aussi. Sabionetta et Castiglione se rendirent. Tout se passa au commencement de l'hiver. La Cour de France prit le parti de retirer ce qui lui restoit de troupes en Lombardie, et l'abandonner entiérement aux alliés.

CVIII. Acquisition d'Alexandrie et d'autres terres qui fait le Duc. 1707.

Le 12. Janvier 1707. l'Empereur Leopold déclara son frere Charles Duc de Milan. Le Prince Eugene eut ordre de lui faire prêter serment. Le 24. Janvier le même Empereur par un autre manifeste déféra au Duc de Savoie la souveraineté d'Alexandrie, et de la Lumelline, avec Valence et la Val de Sesia. C'est ainsi que finit la Campagne du 1706, au commencement de laquelle Victor Amedée s'étoit vu presqu'entierement dépouillé de ses états: à peine avoit-on espéré

de la finir avec tant de gloire et d'avantages, la fortune changea bien, mais l'on peut dire avec assurance que l'activité, la vigilance, la fermeté de S. A. R. et le zéle de ses sujets et des alliés y eurent plus de part que le bonheur.

CIX. Expedition de Provence.

Après qu'on eut conquis le Milanois à la maison d'Autriche, il fallut seconder les desseins des Puissances maritimes, et porter les armes dans la Provence, quoique le Duc de Savoie eut encore à retirer des mains des François quelqu'une des places qu'ils lui avoient occupés. Les Anglois et les Hollandois bruloient d'envie d'acquerir une supériorité absolue sur la Marine de France, qui avoit été portée par les soins de Colbert à un plus haut point que Sully et Richelieu n'auroient peut-être imaginé. On souhaitoit donc de se rendre maître du port de Toulon qui étoit l'Arsenal principal de la France pour la Marine. La Reine Anne se laissa persuader que rien n'étoit plus utile à l'Angleterre, ni plus glorieux pour son régne que cette entreprise. Comme cette Reine de même que les Hollandois avoient beaucoup contribué par

ses subsides à la guerre de l'Italie, il fallut la contenter sur ce point, puisque les raisons que le Prince Eugene alleguoit pour les en dissuader, ne les firent point changer à cet égard. On fit en Piémont tous les préparatifs pour cette expedition que le Duc et le Prince Eugene devoient faire par terre.

L'armée s'assembla dans le Marquisat de Saluces: elle étoit composée de plus de quarante mille hommes qu'on augmentoit tous les jours. On fit conduire la petite artillerie sur la riviere de Genes à Vado, où l'Amiral Anglois Skowel avec cinquante sept vaisseaux de guerre devoit la charger pour la transporter en tel endroit qu'on lui manderoit. Lorsque notre armée passant par le Col de Tende se fut emparée de Sospelle, les François abandonnèrent Nice et les postes qu'ils occupoient dans les environs, et se portèrent au bord du Var pour en empêcher le passage aux deux Princes de Savoie. S. A. R le fit passer au gué près de S.t Laurent par un détachement que conduisoit le Prince de Saxe-Gotha: on jetta après un pont, et toute l'armée le passa; le Maréchal de Tessé qui étoit en Dauphiné, ne

CX.
Siege de Toulon manqué.

douta plus qu'on en vouloit à Toulon : il se hâta d'y faire entrer des renforts, des vivres et d'autres munitions, et occupa les postes les plus importans.

Cependant on s'empara des forts de S.t Laurent et de S.t Paul : on bloqua Antibes, on exigea des contributions à Grasse et à Frejus. La flotte Angloise devoit seconder par mer l'armée qui de Nice se seroit avancée vers Toulon, et fournir les vivres qu'on ne pouvoit faire venir en assez grande quantité par la montagne de Tende, ni par Barcelonette. Les secours tardèrent beaucoup trop, et le Duc craignant que l'armée ne manquât de vivres en s'avancant dans la Provence, marchoit lentement pour les attendre. C'est pourquoi l'on arriva sous Toulon lorsque le Maréchal de Tessé l'avoit bien pourvû et occupé les postes les plus importans qui dominoient la place. On alla camper et établir le quartier général à la Valette tout proche de Toulon. Quoique la résistance que firent les ennemis fut très-forte le Général Rhebinder et le Comte de Koningseck occupèrent la redoute de Sainte Cathérine : d'autres chefs d'armée se saisirent des forts de S.te Marguerite,

et de S.t Louis. Mais un gros Corps de François attaqua nos troupes en front, en queue, et en flanc tout à la fois. Il y eut un combat fort rude qui coûta la vie au Prince de Saxe-Gotha, et la perte peut-être de deux mille hommes à notre armée. On apprit presqu'en même tems que les Duc de Bourgogne et de Berry venoient avec de nouvelles troupes pour la secourir: alors on jugea à propos de lever le siége, et reprendre le chemin de Nice et de Piémont. Victor Amedée s'étoit acquis une telle réputation qu'on ne croyoit rien d'impossible à son activité et à sa valeur: c'est pourquoi on ne pouvoit se persuader qu'il eut échoné dans cette entreprise, s'il ne l'avoit voulu. Quelques historiens rapportent que S. A. R. laissa manquer Toulon pour sauver la Flandre à la maison d'Autriche, parce que Charles XII. Roi de Suede que la France avoit tiré dans ses interêts avoit écrit au Duc de Savoie, que si l'on prenoit Toulon, il se seroit jetté avec une puissante armée dans la Flandre, qu'il auroit enlevé à l'Empereur. Quoiqu'il en soit; cette espéce de partialité decidée, que la Reine d'Angleterre

Contin. de Rapin Toyras histoire d'Angleterre.

même depuis l'entreprise de Toulon a toujours témoignée au Duc de Savoie, fit assez voir que ce n'étoit pas la faute de S. A. R. si ce siége fut manqué. Aussi personne ne doutoit que l'entreprise ne fut des plus difficiles, surtout par l'impossibilité d'investir la place, et d'en empêcher la comunication avec les autres villes du royaume. D'ailleurs quoique l'entreprise n'eut point le succés que les alliés désiroient, elle ne laissa pas de leur être fort avantageuse. On affoiblit par cette diversion l'armée françoise qui étoit en Allemagne, on empêcha les secours de Naples, on affermit les conquêtes qu'on avoit faites en Italie, on aida au recouvrement de quelques places que les ennemis retenoient dans les Etats de Savoie.

Limier VI. 149.

CXI. Effets de cette expédition.

On en profita d'abord en assiégeant Suse avant que les troupes du Maréchal de Tessé qui avoit le commandement de l'armée françoise en Provence envoyées pour la secourir fussent arrivées. Victor Amedée et le Prince Eugene par la revue qu'ils firent de leurs armées après avoir repassé le Var et le Col de Tende, trouvérent qu'elles étoient

diminuées de treize mille hommes. Néanmoins dès qu'on fut en Piémont, elle se trouva à peu près aussi forte qu'avant l'expédition de Toulon. Elle fut jointe par seize bataillons, et six mille chevaux que S. A. R avoit laissé en Piémont par quelques garnisons de place, et par un corps considérable de recrues qui etoit venu d'Allemagne. Le Duc de Savoie accompagné des ministres d'Espagne, de l'Empereur, des Etats Généraux, et de l'Angleterre, alla camper avec l'avant-garde à Saluces, de là se rendit à Scalengue près de Pignerol. Il s'arrêta quelques jours dans ses environs pour être prêt à faire quelque entreprise par la vallée de la Perouse, et envoyer des renforts au Prince Eugene, qui ayant campé à Savillan avant l'arriere garde, se chargea du siége de Suse. Le Prince arriva à Veillane le 19. de Septembre, fit avancer un détachement que commandoit le Prince d'Anhalt soutenu par mille chevaux aux ordre du Comte Roccavione Général Major de la Cavalerie Piémontoise. Les troupes attaquèrent les hauteurs qui sont aux environs de Suse. La Ville et le vieux Château furent bientôt abandonnés des

14. 7mbre

François, qui se rétirèrent à la Brunette derriere la Citadelle; Les habitans de la Ville envoyèrent des députés à porter les clefs, et faire des soumissions au Prince. On attaqua ensuite le fort de Catinat, qu'on emporta d'assaut au bout de quelques jours. On battit ensuite avec plusieurs piéces de canon la Citadelle, qui étoit à l'endroit où est à present la Brunette. La garnison qui ne voulut point éprouver le sort du Château dès qu'elle vit la grande brèche qu'on avoit faite se rendit à discretion. Par la prise de cette place le Duc recouvra les passages aussi bien de la France que de la Savoie, et on résolut effectivement de porter la guerre chez l'ennemi, et recouvrer en attendant le reste de ce qu'il avoit pris.

CXII. Conquête de Naples par les Impériaux.

Dans un Conseil de guerre qui se tint à Turin à la fin d'Avril, on avoit resolu de recouvrer la Savoie, et d'entrer en Dauphiné: mais à peine le Prince Eugene fut de retour à Milan dont l'Empereur lui avoit donné le gouvernement, qu'il reçut des ordres positifs de la Cour de Vienne d'envoyer le Général Thaun avec douze mille hommes dans le Royaume de Naples. Cette expédition qui

ne trouva presque point d'obstacle du côté des françois et des Espagnols, causa bien des plaintes de la part des Princes d'Italie, qu'on força de contribuer à l'entretien des troupes Allemandes. Le Marquis de Prié étoit Commissaire Général pour l'Empereur, et ce fut avec lui qu'on dût convenir de ces subsides. Cette expédition eut tout le succés, que souhaitoit la maison d'Autriche, puisqu'on fit reconnoître, et proclamer Charles d'Autriche Roi des deux Siciles. Le Duc de Savoie dans ces entrefaites se préparoit à porter la guerre au delà des Monts.

Tous les grands Généraux de Louis XIV. devoient s'éprouver avec le Duc de Savoie, quoique la France eut trois ou quatre armées en campagne. Le Maréchal de Villars qui avoit dans l'année précédente commandé en Alsace, eut l'an 1708. le commandement de l'armée de Dauphiné. On doutoit en France si le Duc de Savoie auroit repris le chemin de Provence, ou s'il se seroit tourné en Dauphiné. C'est pourquoi le Maréchal avoit ordre de se tenir prêt à faire face de côté, et d'autre: mais on ne resta pas long-tems dans ce doute. En effet lorsque

CXIII.
Expédition en Dauphiné.
1708.

les troupes de nos alliés furent assemblées partie à Orbassan, partie, à Ivrée pour être prêtes à passer par la vallée de Suse, par celle de Fenestrelles, ou par la vallée d'Aoste, le Duc fit partir son artillerie pour Suse. Le Comte Thaun qui devoit commander sous lui étant tombé malade à Turin à son retour de Naples, S. A. R. ne laissa pas de partir avec les deux Princes de Soissons. On alla à Suse, et par le Montcenis on entra dans la Maurienne pendant qu'une autre partie des troupes qui déboucherent par la vallée d'Aoste, s'emparèrent du Faussigny et du Chablais. Toute l'armée s'assembla près du fort de Barreaux: elle étoit d'environ trentecinq mille hommes, dont un gros tiers étoit de troupes Piémontoises, et les autres pour la plus part Allemandes tant infanterie que cavalerie. Son approche jetta la terreur dans le Dauphiné, tellement que les plus considérables Nobles et Bourgeois de Grenoble alloient quitter la Ville, et commencèrent sortir leurs effets. La même terreur se répandit dans le Viennois, et dans le Lyonnois. Mais le Duc de Savoie ne s'étoit point mis à la tête de l'-

armée pour enrichir les soldats par le pillage des Villes marchandes et ouvertes ; mais pour faire quelques conquêtes solides, ou du moins pour s'emparer des places frontieres, dont l'acquisition put fortifier les barrieres de ses états.

CXIV. Attaque de Briançon manqué.

Le Maréchal de Villars tout attentif qu'il avoit été aux premiers mouvemens du Duc, avant même qu'il fut entré en Savoie, n'avoit encore pu découvrir son dessein. Il fut cependant assez heureux pour couvrir Briançon que notre armée alla attaquer, après s'être emparée des Cols de l'Echelle de Montgenevre, de la Vaquette et de Serviere : un moment plutôt qu'on eut exécuté l'assaut de Briançon sa prise étoit sûre. Mais Villars que le Duc avoit bien su éloigner de là, y arriva à tems pour la défendre. Le coup ayant manqué le Duc se jetta dans Sezane petite ville sur Montgenevre à quelques lieues de Briançon. Le Maréchal de Villars trouva bon de l'attaquer : il y eut une action fort vive des deux côtes, mais qui ne décida que la mort de quelque centaine de soldats. Le Duc ne cherchoit qu'à amuser Villars

Quincy VII. 35.

dans ses quartiers, pendant qu'il méditoit un coup qui lui reussit.

CXV. Situation de Fenestrelles.

A la tête d'une vallée par où coule le Chison, qui passant à côté de Pignerol s'unit ensuite dans le Pellice, avec lequel il se jette dans le Po entre Villefranche et Pancalier, se trouvent le village, et le fort de Fenestrelles. Il s'en falloit de beaucoup que le fort bâti tout près du village au tems de cette guerre put être comparé avec les constructions immenses qu'on y a faites depuis 40. ans. Toutes fois la place étoit assez considérable. Les François depuis qu'ils n'étoient plus maîtres de Pignerol, y tenoient une nombreuse garnison, qui faisoit souvent des courses en Piémont, surtout à Briquerasque, à Bibiane, à Cavours. D'ailleurs Fenestrelles n'est qu'à trois lieues de Suse, et à deux d'Exilles et de Chaumont, en traversant le col de l'Assiette; ce qui mettoit les villages, et les habitans de cette vallée dans les mêmes allarmes que ceux de St Martin. Victor Amedée résolut de s'emparer de cette place: mais il commenca d'abord par se rendre maître des deux autres forts qui servoient

Quincy VI. 35. Sanvit. lib. 8. pag. 496. et seq.

CXVI. Prise d'Exilles et de la Perouse.

d'appui et de garde à Fenestrelles de deux côtés opposées, Exilles qui borde la Doire dans la vallée de Suse, et la Perouse dans la vallée de Chison du côté de Pignérol, trois lieues au dessous de Fenestrelles. Les François l'avoient occupé au commencement de cette guerre. Le Général Regal fut chargé de l'attaque d'Exilles, tandis que le Marquis d'Andorne attaqua le fort de la Perouse; le Maréchal de Villars lorsqu'il apprit qu'on alloit attaquer Exilles, marcha au secours; mais lorsqu'il fut arrivé à Salbertrand, il eut la nouvelle que la place avoit été rendue, et la garnison faite prisonniere. Il en eut d'autant plus de chagrin qu'il espéroit d'arriver à tems pour la secourir: il s'en prit au Commandant, à qui on attribua la faute de cette reddition, qu'il croyoit qu'on auroit pu retarder. La place étoit à la verité assez forte, mais un renfort de cinq bataillons que le Duc envoya à propos au Général Regal, la fit emporter avant que Mr de Villars arrivât. Le Duc de Savoie fit démolir ce fort l'an 1711, et il ne fut rétabli qu'après la paix. Le même jour qu'Exilles capitula, le Duc eut aussi

la nouvelle, qu'on s'étoit rendu maître de la Perouse.

CXVII.
Les Barbets de S.t Martin retournent à l'obeissance du Duc.

La prise de cette place plus considerable par la situation et la bonté du terroir, que par les fortifications qu'il y avoit, et dont il n'existe à present que quelque trace, servit à ramener à l'obeissance du Duc de Savoie les Barbets des Vallées de Saint Martin, qui gagnés ou intimidés par les François s'étoient mis sous la protection du Roi de France.

1708.
Quincy VI. 35.
Sanvit. 497.

Ce fut le Comte de la Trinité, dont les ancêtres s'étoient signalés dans de semblables expeditions contre les Religionaires qui les reduisit à l'obeissance de leur Souverain legitime. D'autres historiens nomment à cette occasion le Marquis d'Andorne: c'est que l'un et l'autre y eut part. Le Marquis d'Andorne fils de ce Marquis de Parelle qui avoit tant fait d'exploits dans ces vallées sur la fin du siècle précedent en recouvrant la Perouse avoit fort aidé à la reduction de ces Religionaires. D'ailleurs par la prise de ce poste on eut le chemin libre pour conduire de la grosse artillerie, qui devoit servir à l'entreprise que l'on méditoit.

CXVIII. Prise de Fenestrelles.

Le Duc qui restoit toujours dans les montagnes qui séparent le Piémont du Dauphiné pour diriger les entreprises de ses Généraux, et donner plus qu' il pouvoit de la distraction au Maréchal de Villars; avoit destiné à faire le siége de Fenestrelles le - Général Rhebinder, qui acquit par cette entreprise beaucoup de gloire, et mérita dans la suite les - honneurs les plus distingués. Ce Général fit ouvrir la tranchée le 17. Août, et on la poussa jusqu' aux ouvrages extérieurs. Dès qu'il eut reçu de Turin la grosse artillerie, il fit élever trois batteries sur une hauteur qui commandoit la place, et que les François avoient négligé de fortifier. Pour y porter des canons on fit des chemins, où il - n'y avoit nulle trace. M.r de Rhebinder - contribua autant par son exemple que par son autorité à l'avancement. J'ai oui dire à son beau fils, et à bien de personnes, que ce Général mit ses habits sous lui, et se glissa comme un montagnard adroit et intrepide de haut en bas par des roes escarpés. Il fit couper une partie des rochers, il en fit sauter d'autres

par des mines, et on guinda le canon à force de bras et de machines. C'étoient des machines que le Duc avoit fait faire semblables à celles, dont le Prince Eugene s'étoit servi pour trainer l'artillerie par les montagnes du Veronois et du Bressan deux ans auparavant. Le Maréchal de Villars, le même jour que la tranchée fut ouverte, envoya une brigade pour soûtenir ceux qui défendoient la place. Peu de tems après il alla lui même pour attaquer le poste que Rhebinder avoit occupé: mais il trouva qu'il n'étoit pas possible de le forcer. Alors s'étant fait joindre par d'autres brigades, il gagna par le col de la place la hauteur et le terrain qui va au col de la Fénêtre pour tacher de secourir Fenestrelles. Mais le Duc de Savoie, qui de son Camp de Chaumont couvroit le siége, remonta avec son armée à Usseau et Parboté, prevint les ennemis qui avoient en dessein de faire passer par derriere de
ibid. 36. Fenestrelles, des grenadiers vers la hauteur que les assiégeans avoient occupée. Rhebinder pendant tous ces mouvemens des ennemis que le Duc observoit et traversoit à propos, poussa vigoureusement le siége,

fit jouer vivement l'artillerie, et jetter un grand nombre de bombes dans la place. Une de ces bombes tomba dans le magazin à poudre, et avanca de quelques jours la reddition. La capitulation fut signée le 31. d'Août. Sept cent quatorze soldats de garnison (selon le rapport des historiens François) et soixante dix Officiers furent faits prisonniers: les Officiers furent conduits à Turin, et de là à Asti, et les soldats en d'autres villes voisines. Le Duc fit reparer les brêches de Fenestrelles, il y mit garnison, tandis que le Marechal de Villars se retira à Briançon.

Sanvitali l. VIII. 497. Quincy ubi supra.

CXIX. Le Pape implore la protection du Duc.

Dans ce tems-ci l'Empereur Joseph au lieu de pousser la guerre contre la France, paroissoit la faire à l'Italie, et au Pape en particulier. Il étoit faché contre Clement XI. de ce qu'il ne vouloit point reconnoître l'Archiduc son frere pour Roi d'Espagne. Le Saint Pere se seroit brouillé inévitablement avec le Roi de France, et avec Philippe V qu'il avoit déja reconnu pour Roi d'Espagne, s'il eut donné à l'Archiduc Charles ce même titre. L'Empereur ne voulut point acquiescer à ces raisons qu'on ne manqua pas de lui insinuer.

236. Il envoya dans l'état du Pape le Marquis de Prié, et une armée à ses ordres, que le Comte de Bonneval conduisoit, laquelle commenca par s'emparer des vallées de Comacchio, que le Conseil de l'Empereur prétendoit devoir relever de l'Empire, et que le Saint Siége possedoit depuis qu'il étoit en possession de Ferrara. Le Pape effrayé, et menacé presque dans sa Capitale, eut recours à tous les Princes Catholiques pour être secouru, ou pour avoir un mediateur qui engageât la Cour de Vienne à désister de ses prétentions. Il écrivit sur cela deux Brefs, l'un daté du 2. Juin, de la même date de ceux qu'il écrivit au Doge de Venise, à l'Electeur de Mayence, au Corps Helvetique, et à quelques Evêques, et Princes d'Allemagne. L'autre beaucoup plus pressant étoit du 15. d'Août, que le Duc reçut au Camp de Barbòté, dans le tems qu'il couvroit le siége de Fenestrelles. La reponse est datée de ce Camp le 2. de Septembre. Le Duc auroit bien voulu correspondre avec succés aux sollicitations du Saint Pere, tout peu satisfait qu'il étoit de ce

Ottieri lib. 13. p. 68. T. III. Ediz. Ven.

1708.

Pape par rapport à la Datarie, comme nous allons le dire tantôt ; mais aucun des Princes auquel Clement s'adressa, ne jugea à propos de se mêler de ses affaires, ni de se brouiller avec l'Empereur seulement en accordant le passage aux troupes de l'Eglise, ou permettant la traite des armes de leurs états : le Duc de Savoie étoit biens moins qu'aucun des autres dans la conjoncture favorable d'insinuer la douceur dans le Conseil de l'Empereur à l'égard des autres Princes : il avoit lui même des interêts à démêler avec la Cour de Vienne.

Cependant on commenca à faire quelque ouverture pour la paix. M. Pettekum Résident pour le Duc de Holstein Gottorpe à la Haye, entretenoit depuis quelque tems une correspondance reguliere avec le Marquis de Torcy, avec lequel il étoit d'accord de communiquer ses lettres au Pensionnaire Heinsius. Pettekum alla même à Paris, où sa correspondance avec le ministre françois devint plus étroite. Le Marquis de Torcy quelques mois aprés se rendit trés secrétement à la Haye pour conférer avec le célebre Heinsius, avec lequel

CXX.
Négociations du Marq. de Torcy 1709.
Limier l. 11. pag. 309. Tom. VI.

Mem. de Torcy. Limier T. VI. Sanvitali lib. IX.

on dressa quelque plan de paix. Mais on a cru depuis constamment que le Ministre de France ne se porta à ces négociations qu'avec intention de se mettre en état de continuer la guerre. Aussi l'on se prévalut de la copie des articles que l'on avoit signés, pour exciter la pitié ou l'indignation de Louis XIV., et les porter à faire de nouveaux efforts pour soûtenir le poids de la guerre. Le Congrés fut rompu, et les Généraux eurent ordre de reprendre les opérations de campagne.

Ottieri V. 308.

CXXI. Pourquoi le Duc de Savoie ne sortit point en campagne l'an 1709.

Les François qui avoient causé tant de maux en Piémont, craignoient alors pour leur pays, et avoient toute la peine de défendre la Provence, le Lyonnois, et le Dauphiné, quoiqu'ils fussent encore maîtres de la Savoie. Mais Victor Amedée ne voulut plus sortir en campagne voyant que la Cour de Vienne répondoit si mal aux services qu'il lui rendoit dans cette guerre. Il ne discontinua pourtant point de fournir des troupes, et tout ce qu'on pouvoit souhaiter pour faire une descente en Dauphiné, et en laissa le commandement au Général Thaun. Il avoit sous lui le Comte de la

Rocque, le Comte Presla, le Général Rhebinder, le Comte Martigni. L'armée Françoise de Dauphiné n'étoit plus commandée par le Maréchal de Villars, qu'avoit remplacé le Maréchal de Berwik. On se disputa le terrain en Maurienne, en Savoie, dans la vallée d'Aoste: on menaça d'un côté Briançon, et de l'autre Exilles. Mais ni les François purent recouvrer les places qu'ils avoient perdues dans la campagne précédente, ni le Maréchal de Thaun vint à bout d'attaquer Briançon. Le Duc de Savoie n'ayant point pris en personne le commandement de ses troupes et des alliés, il n'y avoit ni la même ardeur qu'il auroit inspirée, ni la même facilité de ressources et de stratagemmes pour les entreprises. En Flandre cependant le Prince Eugene, et le Duc de Marlbourough gagnérent sur les François une victoire complette, quoiqu'avec perte de beaucoup de monde à Malplaquet. 22. 7mbre

La France qui au commencement de cette année étoit dans un état d'accablement, auroit été réduite à de plus cruelles extrêmités si l'on avoit poussé la guerre avec plus de vigueur dans le Dauphiné.

Mais l'Empereur avoit distrait une partie de ses troupes pour faire la guerre au Pape, et mécontentoit le Duc de Savoie, qu'on avoit trop besoin d'animer à continuer la guerre avec vigueur. Loin de donner au Duc la satisfaction qu'il attendoit, ni sur le 2.me article secret du 1703, par lequel on lui avoit promis la cession du Vigevenasque, ou d'une autre partie du Duché de Milan équivalente, ni d'effectuer la cession des fiefs Imperiaux qu'on lui avoit assurée par le 13.me article du même traité; l'Empereur paroissoit revoquer et retracter cette concession. On étoit convenu de traiter cette affaire à Milan. Le Duc y envoya le Marquis Graneri son Commissaire, et Plenipotentiaire, qui eut plusieurs conférences tantôt avec l'Evêque de cinq Eglises, tantôt avec le Comte Schilik, et le Baron de Nesserock. Mais les ministres de l'Empereur s'y portérent avec si peu de sincerité, qu'au lieu de commencer les conférences que la Cour de Vienne avoit témoigné de désirer, et qui devoient terminer le procés, ils dressérent un Edit qu'ils publiérent ensuite

CXXII. Sujet de mécontentement à l'égard des fiefs Impériaux.

Lambert. VI. 191.

le 29. de Juillet 1710, qui au lieu d'avancer, reculoit de plus en plus l'accomodement. Par cet édit, dont le Marquis Graneri, ni la Cour de Turin n'eurent aucune connoissance avant qu'il fut publié; S. M. I. défendoit aux Seigneurs possesseurs de ces fiefs d'obeir à tout autre Prince qu'à l'Empereur même. Le Duc de Savoie particuliérement interessé à cet Edit puisqu'il étoit déjà en possession de la souveraineté d'une partie de ces fiefs, fit des remontrances à la Cour de Vienne pour la reparation du tort que cet Edit lui faisoit, et pour l'accomplissement du dit article 13. On divisoit en trois classes les fiefs en question. La premiere comprenoit ceux qui indépendamment du dernier traité, étoient possedés, et dont l'acquisition avoit même été confirmée par le traité de paix de Munster, tel que Monfort, Novel, Sinio, Monchiaro, Castelletto, la Morra, Rinco, Camerano. La seconde classe comprenoit les fiefs dependans, et membres du Duché de Montferrat: ces fiefs ayant été possedés par les Ducs de Mantoue en qualité

de Ducs de Montferrat, comme Altare, Fornello, Mangano, Mallere, Roccavignola, Piana, Millesimo, Cairo; le Duc ayant été investi de ce Duché avec toutes les dépendances, prétendoit avoir aussi la souveraineté de ces fiefs, parce que les Ducs de Mantoue en avoient joui : enfin on comprenoit dans une troisième classe grand nombre d'autres terres qui se comptoient comme fiefs Impériaux, que le Duc avoit obtenu le droit d'acquerir par un Diplome de 1690. ensuite de son alliance avec l'Empereur Leopold, et le Roi d'Espagne Charles II. Il est à remarquer qu'une partie de ces fiefs avoient appartenu ou de droit ou de fait au Duc de Milan; et c'étoit par ce titre que leur souveraineté avoit appartenu aux Rois d'Espagne de la Maison d'Autriche depuis que Charles V avoit uni le Milanois à cette Couronne; comme ces fiefs étoient répandus dans les Langhes, et dans le Montferrat, quelques uns dans le Comté d'Asti (ils avoient appartenu à différentes branches des anciennes maisons de Carretto, de Falletti, Scarampi, Asinari ec.) le prétexte que

l'Empereur avoit d'en conserver la souveraineté, étoit le passage des troupes qu'on pouvoit faire venir d'Espagne dans le Milanois, parce qu'en débarquant à Final, elles pouvoient traverser les Langhes, et le Montferrat fixant les étapes dans les terres impériales, ou dans celles qui relevoient des Rois d'Espagne comme Ducs de Milan. Mais en supposant que la branche Allemande de la maison d'Autriche dût entrer en possession de la monarchie d'Espagne, ce qui étoit bien douteux, le Duc de Savoie s'obligeoit toujours à lui accorder le passage de ses troupes par les mêmes terres, comme si elles continuoient dans le même état. Ainsi la Cour de Vienne n'auroit pas eu des motifs suffisans de déferer l'accomplissement de ses promesses, si quelques uns des Seigneurs de ces fiefs, enflés de leur ancienne noblesse, et jaloux de la grandeur de la maison de Savoie, n'eussent tâché par de moyens clandestins de détourner la justice de l'Empereur de l'effectuation de ses engagemens. C'est ce que les ministres de S. A. R. ne manquèrent pas d'insinuer —

dans les mémoires qu'ils présenterent.

CXXIII. Mediation de l'Angleterre et de la Hollande pour ce différent entre les deux Cours de Vienne et de Turin.

La Cour d'Angleterre et les Etats Généraux qui souhaitoient le contentement du Duc de Savoie, offrirent leur médiation auprès de l'Empereur pour terminer ce différent. L'affaire fut discutée en Hollande, où les Envoyés de Savoie présentérent des mémoires pour relever les raisons qu'avoit le Duc pour l'acquisition de ces fiefs. Les Hollandois persuadés des raisons de la Cour de Savoie, destinérent à Vienne le Comte de Vratislau qui travailla beaucoup pour faire cesser cette querele. L'Angleterre et la Hollande étoient d'autant plus pressés que l'Empereur donna satisfaction au Duc de Savoie, qu'on n'ignoroit pas combien d'efforts faisoit le Roi de France pour le détacher de l'alliance. La Reine d'Angleterre y envoya Milord Peterbourough, qui avec sa vivacité naturelle pressa fort le Conseil de l'Empereur pour qu'on terminât cette affaire, et le Comte Vratislau Envoyé de Hollande chargé particuliérement de cette commission ne s'y porta pas avec moins de chaleur. Pour aider l'un et l'autre de ces deux ministres médiateurs le Duc de

Lambert. VI. 567.

Savoie fit passer à Vienne son Conseiller Mellarede, homme fort savant et instruit dans la matiere qu'on discutoit. L'Empereur parut plier. Il commenca par accorder les articles des fiefs de Montferrat. Quoique le decret Impérial ne fut pas conforme à l'attente de la Cour de Savoie, S. A. R. voulut bien s'en contenter. Les points principaux à l'egard des Langhes et du Vigevenasque restoient toujours indecis. On convint que les mêmes Puissances maritimes seroient encore les arbitres du différent. On nomma des Commissaires qui devoient conférer ensemble à Milan. La sentence arbitrale ne fut prononcée que l'année suivante. S. A. R. voulut cependant reconnoître les soins que s'étoit donné le Comte de Vratislau pour cette affaire à la Cour de Vienne. Il fit partir de la Haye M. Donaudi son Secrétaire, qui servoit sous le Marquis du Bourg pour porter a Vienne au dit Comte une croix garnie de diamants qui fut achetée à Amsterdam de la valeur de quarante mille florins.

CXXIV. Le Duc est satisfait en partie.

Lambert. VI. 559.

Milord Petersbourough eut ordre de la Reine

d'Angleterre de passer de Vienne à Turin pour disposer le Duc à faire campagne. La mort de l'Empereur qui venoit d'arriver le 2. d'Avril changeant la face des affaire d'Europe, faisoit craindre aussi quelque changement dans le cabinet de Turin. S. A. R. répondit aux sollicitations de Petersbourough de même qu'à l'Envoyé de Hollande, que quoiqu'il eut beaucoup d'affaires qui exigeoient sa présence à Turin pour les diriger, il étoit prêt pour la satisfaction de S. M. Britannique, et de LL. H. H. PP. de prendre le commandement de l'armée, et sortir en campagne.

Ibid. 561. On lui fit en conséquence payer les subsides dont on étoit convenu, et l'Angleterre se chargea de payer certaines sommes pour l'entretien des mulets et chevaux nécessaires à l'armée, soit pour l'artillerie, soit pour les équipages et autres besoins.

CXXV.
Il se dispose à faire campagne. 1711.

Le Duc étant à la Venerie au mois de Mai, il y eut un grand Conseil de guerre, auquel se trouvèrent les ministres d'Autriche, d'Angleterre, de Portugal, de Hollande. Le Comte de Petersbourough

y assista aussi. On prit des mesures pour la campagne, et on y concerta les opérations de la guerre. Le Comte de Thaun qui étoit à Milan revint en Piémont le 20. Juin. Au commencement de Juillet le Duc partit de Turin avec le Prince de Piémont: ce fut la premiere et la derniere campagne que fit ce jeune Prince. L'armée du Duc se trouva forte de trentecinq mille hommes dont une partie étoit de troupes Allemandes commandées par le Comte de Thaun. Le dessein de S. A. R. et le but des Alliés etoient de faire quelque conquête, ou de presser au moins des contributions dans le Dauphinois, dans le Lyonnois, dans le Baugey. Mais il faut avouer que le Duc de Berwick qui fut continué dans le commandement de l'armée Françoise dans ces pays sut prévenir ou empêcher avec beaucoup de habileté et d'adresse tous les grands coups que notre armée méditoit, de sorte qu'en deux mois il n'arriva aucune action de remarque. Berwick se campa toujours si avantageusement tantôt près de Briançon, tantôt près du fort des Barreaux qu'il fut impossible

4. juillet

CXXVI. Operations de cette campagne.

de le forcer.

Le 15. d'Août le Duc tint à Aix en Savoie un Conseil de guerre avec les Généraux de ses troupes et ceux de ses Alliés, où assistèrent les ministres de Vienne, d'Angleterre, et de Hollande qui l'avoient suivi en cette campagne. On exposa dans ce conseil, que puisque les divers détachemens qu'on avoit envoyé pour pénétrer en Dauphiné, avoient trouvé tous les passages bien gardés, il falloit aller attaquer le Maréchal de Berwick dans son Camp de Barreaux, avant qu'il eut reçu des renforts qui devoient lui arriver d'Alsace, et de Languedoc. Le Général Thaun insista fort sur cet avis, parce que le Maréchal de Berwick ayant dispersé son armée dans différents postes éloignés les uns des autres, il ne pouvoit avoir que mille ou douze cents hommes dans son Camp, et qu'en l'attaquant avec toute l'armée des alliés on le forceroit indubitablement. Le Duc de Savoie s'opposa à cette proposition, à moins que les troupes Allemandes ne frayassent le chemin en attaquant les premiers, parce qu'il

Quincy V. 562.

connoissoit la difficulté de cette entreprise. Comme ces troupes étoient pour la plus part à la solde de l'Angleterre et de la Hollande, les ministres de ces deux Puissances consentirent qu'elles eussent l'avantgarde. Les generaux de Brandebourg, d'Anhalt, de Dessau, de Saxe-Gotha, et les autres soûtinrent que dans de pareilles occasions on devoit faire des détachemens de tous les régimens de différentes nations; qu'il falloit que chacun partageât la peine et le danger, et qu'on pouvoit composer cette avantgarde de cents hommes par bataillon de toute l'armée, et que le reste serviroit de corps de reserve; mais cet avis n'ayant pas été du goût du Duc de Savoie, qui vouloit conserver ses propres troupes pour la garde de son pays en cas de mauvais succés, on songea à une autre entreprise; et pour cet effet le Duc de Savoie décampa le 5. de septembre pour aller joindre un gros corps de cavalerie et de grenadiers, qui s'étoient rendus maîtres des défilés dans le Col Lanteres et de Galibier sur le chemin de Briançon, à dessein de se rendre maîtres de cette Place. Mais le Maréchal de Berwick en

ayant eu avis, y envoya en diligence des troupes qui sauvèrent cette place. Les Officiers et les Ingenieurs qu'il avoit envoyé reconnoître les passages pour faire des courses du côté de Lyon, avoient rapporté au chef de notre armée, que la cavalerie ne pouvoit rien tenter de ce côté-là sans être soutenue d'une bonne partie de l'infanterie, on trouva que cette entreprise étoit dangereuse, d'autant plus que le Camp des Marches n'étant pas des plus avantageux, et que le Duc de Berwick se renforçant de jour en jour, on ne pouvoit sans risque se défaire de cette infanterie. Cependant les fourages devenoient fort rares dans les deux armées, et les alliés étoient obligés de tirer leurs vivres, et leurs provisions du Piémont sur des mulets: d'un autre côté les pluyes avoient tellement rompu les chemins, et fait enfler les rivieres, et le Maréchal de Berwick étoit posté de maniere, qu'il pouvoit se porter dans tous les endroits, où il seroit besoin. Tout cela fit que les Généraux des Alliés trouvèrent qu'il leur étoit impossible de rien entreprendre.

CXXVII. Maladie du Duc.

Cependant le Duc de Savoie se trouvoit attaqué de la fièvre. Il fallut qu'il quittât son Camp, et qu'il se rendit à Thonon, pour y prendre les eaux de S.t Maurice. L'automne commençoit avancer, et les opérations de la guerre dans ces pays là alloient cesser; on avoit d'abord eu dessein de prendre les quartiers d'hiver en Savoie, mais ayant consideré le peu de vivres qu'on y trouveroit, et l'impossibilité qu'il y auroit d'en envoyer lorsque le petit Saint Bernard seroit couvert de neige, on changea de résolution. D'ailleurs les pluies continuelles rendoient les chemins si impraticables, qu'on prit le parti de regagner peu à peu les montagnes pour retourner en Piémont. On envoya la Cavalerie vers Annecy pour s'y refaire pendant quelques jours, et l'Infanterie se mit en marche le huit pour prendre la route de Conflans, où le Duc de Savoie la joignit revenant de Thonon. La fièvre l'ayant repris malgré les eaux, il fut obligé de prendre quelques remedes, et de continuer sa route vers Aoste, où les ministres étrangers qui l'accompagnoient

Quincy VI. 564.

Quincy VI. 564.

allèrent l'attendre le 17. septembre. S. A. R. arriva quelques jours après avec sa Cavalerie, et partit ensuite pour se rendre à Turin. Le Duc de Berwick dès que nos troupes eurent repassé les Alpes pour prendre les quartiers d'hiver en Piémont, reprit Chambery, Annecy, et toute la Savoie. Il tenta même quelque attaque sur les retranchemens de S. Colomban près de Suse; mais le Comte de la Rocque le repoussa. Ainsi la campagne finit en laissant presque les affaires du Dauphiné en l'état qu'on les avoit trouvés. Mais l'alliance ne laissa pas de tirer beaucoup d'avantages de cette expédition que fit le Duc: la Cour de France dût renvoyer en Dauphiné presque toutes les troupes qui étoient auparavant sous Gironne, et en détacher d'autres de l'Alsace, de sorte que les armes des deux Couronnes ne firent des progrés en aucune part avec tous les efforts qu'on avoit fait pour les relever.

CXXVIII. Effets que produisit cette campagne. Sanvitali l. 11. pag. 599. Cont. de Rap. Toiras T. XII. pag. 488.

CXXIX. Entrevue du Duc et de l'Archiduc Charles près de Pavie.

L'Archiduc Charles à qui le parti de la grande alliance avoit d'abord donné le titre de Roi d'Espagne, et qu'on nomma Charles III,

avoit passé à Valence, et en Catalogne depuis l'an 1705., et avoit été reconnu par les Catalans, et par une partie des peuples d'Aragon, et du royaume de Valence. A mesure que la France étoit affoiblie, Charles III. gagna du terrain en Espagne, et il étoit sur le point de faire sortir son rival, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de l'Empereur Joseph son frere. Il donna ordre autant qu'il fut possible en peu de tems à ses affaires en Catalogne, et sachant les dispositions des electeurs, il quitta l'Espagne à la fin de Septembre de cette année 1711. Une flotte composée de vaisseaux Anglois et Hollandois qui le conduisoit après avoir essuyé quelque contretems prit terre à Vado dans la riviere de Genes. Victor Amedée voulut le voir à son passage par le Milanois. Il alla le rencontrer a Cave près de Pavie: ils descendirent l'un et l'autre de leur carrosse, et il y eut une entrevue d'une heure: on dina à la Chartreuse de Pavie. Le Duc retourna à Turin, et l'Archiduc alla à Milan, où il reçut la nouvelle de son election. La Cour de France

Sanvit. XI. 613.

Quincy VI. p. 556. 564. 565.

ne négligea rien pour traverser cette election : mais le consentement de tous les alliés rendit inutiles ses tentatives. Le Prince Eugene d'accord sans doute avec son cousin agit avec tant de vigueur et de prudence auprès de l'Archevêque de Mayence, et les autres principaux Electeurs, que l'election se fit même plutôt qu'on n' auroit esperé.

CXXX. Démêlés avec avec la Cour de Rome.

Victor Amedée dont les intérêts changèrent considérablement par l'election de Charles qu'on appella dès lors Charles VI, eut dans ces entrefaites à démêler d'autres affaires avec la Cour de Rome. Peu de gens ignorent aujourd'hui jusqu' à quel point les Papes des XIII et XIV siécles avoient porté les reserves dans l'Election des Evêques, laquelle autrefois avoit appartenu au Clergé et au Peuple, ou aux Princes comme protecteurs de l'Eglise, et unissant en leur personne l'autorité du peuple. Les mêmes reserves s'étendoient aux abbayes et autres bénéfices. Ces abus qui s'étoient glissés dans les nominations et collations des bénéfices donnèrent de grands sujets

de contestations, et de querelles aux Conciles de Constance et de Bâle. Comme il étoit très-difficile dans ce tems-là de rappeller les choses à leurs principes, chaque Prince tâchoit de prendre des arrangemens avec la Cour de Rome par des conventions particulieres sous différens noms de Concordat, de Pragmatique, d'Indulte, ou de Privilége. Louis Duc de Savoie lors de l'abdication de Felix V. auparavant Amedée VIII son Pere obtint de Nicolas V un indulte, par lequel le Pape comme de son propre mouvement, et par concession particuliere lui accorda ce que bien de Canonistes auroient jugé lui appartenir de droit. Dans les termes que la Bulle d'indulte fut dressée, on s'expliqua pas assez clairement, soit par negligence des redacteurs, ou par adresse, de sorte que après la mort de Louis on prétendoit à Rome que le privilége étoit personnel, et qu'il falloit en obtenir une renovation à chaque succession de Prince. Il n'y eut pourtant pas de grandes contestations pendant les soixante ou soixante dix ans, qui s'écoulerent depuis le régne du Duc Louis jusqu'à

Charles III qui eut le malheur de voir tous ses états envahis par les François. Mais ce qui rendit presqu'inutile pour quelque tems cet indulte, ce fut la convention que signèrent les Cardinaux en conclave à l'élection de Pie II, et qui fut renouvellée en mêmes termes à celle d'Innocent VII. Les deux Papes s'obligèrent alors à ne point accorder, et même revoquer tous les privilèges de nomination aux grands bénéfices accordés par les prédécesseurs ; mais l'indulte fut confirmé ensuite par Léon X. et Clement VII. Emanuel Emanuel Philibert par son credit, et par son habileté, sut trouver des expédients de pourvoir à son gré les Evêques, et les Abbayes vacantes sans se brouiller, et sans se préjudicier à ses droits. Son successeur Charles Emanuel n'eut pas la même politique de son Pere à cet égard. Sous Victor Amedée I, et sous la Régence le Marquis de Pianezze premier conseiller et ministre de Madame Royale Christine, n'étoit point d'humeur de susciter de nouvelles affaires au gouvernement pendant la guerre civile, ne fit aucun

Raynald an. 1458. et 1464. Concordat. p. 5. 6. Motivi.

obstacle aux prétentions, et aux entreprises de la Cour de Rome, de sorte que dans la minorité de Victor Amedée dont nous parlons la Duchesse Régente pour faire valoir les droits les plus incontestables de la souveraineté et de la Couronne eut à essuyer bien des contestations, surtout à l'occasion qu'elle nomma à l'Abbaye de S. Gennaro l'Abbé Pallavicini son aumonier. Cependant Innocent XII. confirma l'an 1700 l'indulte de Nicolas V. Les guerres qui suivirent presque sans intervalle la minorité, n'avoient pas laissé le tems pour penser à ces sortes d'affaires; mais comme vers l'an 1711. il se trouvoit des Eglises vacantes, il fallut entrer en discussions pour savoir quel étoit l'esprit véritable de la Bulle de Nicolas. Les Ministres de S. A. R. se plaignoient aussi des différens abus qui embarassoient très-fort l'administration sous prétexte d'immunités ecclésiastiques. Il y avoit encore des sujets particuliers de démêlés par rapport à des terres qui relevoient de l'Eglise, comme la principauté de Masseran dans la diocese de Verceil, la Cisterne, Montafia, Rovat, Moret, et Tigliole

Mem. Mss. de la Régence p. 160. 161. circa an. 1680.

V. Ottieri III. 277. 263. et seq.

d'Ast, Flet, Lombardore, et Montanare dans l'abbaye de S.t Balegne, ou S.t Benigne. Quelques bourgades de la vallée de Sesia qu'on regardoit comme fiefs de l'Eglise de Novare, et quelques autres terres, qui se prétendoient relevant immédiatement du Saint Siége, donnoient lieu à de pareilles contestations. Les anciennes querelles se renouvellerent de jour en jour par des accidens particuliers, et les desordres augmentoient à mesure que les Ecclesiastiques faisoient de nouveaux efforts pour soûtenir l'indépendance et l'immunité. Les entreprises de ces zélés refractaires mettoient de grands obstacles à l'administration de la justice, et à l'exaction des droits. Pour trouver quelque voye d'accomodement, Victor Amedée avoit envoyé à Rome le Comte Gubernatis, qui trouva tant de dureté dans les ministres de la Datarie et de l'immunité qu'il s'en retourna en Piémont sans convenir d'un seul article. Cependant afin que le desordre n'allât
Ottieri 277.
pas à de plus grands excés, il fit quelque coup de vigueur, sans pourtant sortir des régles qu'observoient tous les autres Princes en de pareilles controverses.

1711.

Les esprits s'aigrirent de plus en plus à la mort de Jean François Carron de Saint Thomas Abbé de S.t Benigne. Un prêtre nommé Passera en qualité de Collecteur des dépouilles des Evêques et Abbés defunts, vouloit prendre l'administration de l'abbaye vacante, alleguant que cette abbaye dépendoit absolument du Saint Siége. Un autre ecclésiastique nommé Barberousse étaloit les mêmes prétentions dans la principauté de Masseran. Les ministres du Duc eurent ordre de les bannir des etats, et les firent effectivement escorter jusqu'aux limites. Monsignor Patrizi Tresorier general, dont ces deux Prêtres se disoient dépendants s'en-plaignit au Pape. Lorsqu'il étoit question de jurisdiction et d'immunité, il ne falloit pas trop souffler sur le feu pour faire éclater le zele de Clement XI. Presque tous les Princes Catholiques l'avoient éprouvé. Aprés des monitoires foudroyants il excommunia les gens du Duc, et nommement M. de Cossat Auditeur général et patrimonial, qui avoit eu le plus de part dans les affaires de l'abbaye de S. Benigne. S. A. R.

sur les instances de son Patrimonial signa un édit qu'on fit publier dans ces terres-là, par lequel il défendoit sous peine de prise de corps et d'autres châtimens corporels très-graves d'avoir égard aux monitoires qui avoient été affichés contre ses ordres, ou d'éviter et même de railler comme gens excommuniés les personnes nommées ou indiquées dans les monitoires des ministres de Rome. Il se fit de part et d'autre plusieurs actes qui ne pouvoient qu'irriter les deux partis. Toute l'habileté de l'Abbé del Maro qui après le Comte Gubernatis fut à Rome chargé des affaires de la Cour de Turin ne put point assoupir le feu.

C'étoit dans ce tems même qu'on se disposoit à Utrecht à la conclusion de la paix de l'Europe, et donner à Victor Amedée un royaume qui alloit encore brouiller davantage les deux Cours comme nous le verrons tantôt.

La guerre continuoit en Dauphiné comme ailleurs, mais avec peu de succés. Le Maréchal de Berwick avoit fait des desseins sur Demont proche de Coni, le Duc y envoya le Général Rhebinder, qui mit

Coni en sûreté, et détourna les ennemis de Démonte. Le Baron de Saint Remy eut ordre en même tems de s'emparer de la vallée de Sture en se postant entre les barricades de Pierreporc. De-là il pénétra dans la vallée de Barcellonette jusqu'à Cerne, chassant devant lui les détachemens qui la gardoient. Le Maréchal qui s'étoit campé à Oulx, et le Comte de Thaun qui étoit dans la vallée de Suse avec cinquante bataillons, dont vingt étoient campés dans les retranchemens de St. Colomban, ne faisoient l'un et l'autre que s'observer. Notre cavalerie étoit campée à Orbassan pour être à portée d'accourir par Fenestrelles ou par Suse, sitôt que quelque ouverture se présenteroit de faire quelque entreprise. Le Maréchal de Berwick, et d'autant moins le Duc de Savoie ne vouloient rien hazarder, parce que l'un pouvoit savoir, et l'autre savoit sûrement que la paix alloit être conclue. La Reine d'Angleterre qui négocioit actuellement avec la Cour de France, vouloit que le Duc de Savoie entrât dans toutes les mesures de la paix particuliere que l'on méditoit. Elle

Quincy VII. 113.

Limier VII. 174.

Quincy VII. 112. 113.

envoya même à Turin Milord Petersbourough pour informer S. A. R. des avantages qu'on comptoit de lui procurer; mais pour donner une idée des négociations, qui rallentirent les opérations de la guerre, et amenèrent enfin la paix, il est necessaire de prendre le recit un peu plus de loin.

CXXXI. Changement du ministere en Angleterre.

Les impulsions qui conduisirent les puissances de l'Europe à cette paix vinrent d'une révolution du ministere de la Grande Brétagne: et cette révolution avoit son principe constant dans le choc perpetuel des deux partis des Wights et des Thoris; mais la jalousie de deux femme de la Cour y donna le branle. La Duchesse de Marlbourough jouissoit de la plus grande faveur auprès de la Reine, et dirigeoit les inclinations de la Cour, et les deliberations du Parlement, tandis que son mari disposoit souverainement des armes de la Grande Bretagne et du thrésor militaire. Entre les personnes qui devoient à la Duchesse de Marlbourough leur avancement, étoit Madame Hill appellée dans la suite Milady Masham. Celle-ci devenue femme de chambre de la Reine, entra si avant dans ses

Mem. du Marq. de Torcy tom. III. pag. 8. et seq.

bonnes graces que la Duchesse de Marlbourough en conçut de la jalousie, et mit tout en oeuvre pour la faire bannir. Il arriva comme il arrive presque toujours, que la nouvelle favorite en fut affermie, et devint l'ennemie déclarée de la Duchesse. Lady Masham étoit liée très-étroitement avec Robert Harley, qui avoit été contraint de céder la place qu'il occupoit dans le ministere au Comte Sunderland gendre de Marlbourough, mais qui n'étoit pas moins en grande réputation auprès des Anglois; outre ce qu'il insinuoit par le moyen de la favorite, Harley étoit souvent et secrétement introduit par elle dans le cabinet de la Reine. Eloquent et persuasif comme il étoit, il lui eut bientôt fait entendre qu'il importoit d'abattre le trop puissant Marlbourough, le grand Thrésorier Godolphin, et autres de leurs parents, ou créatures qui tenoient pour ainsi dire dans leurs mains toutes les branches de l'autorité Royale, et Nationale. Le Docteur Scherevel vint à l'appui, et ses prédications ne contribuèrent pas peu à l'éversion des Wights, dont le Duc de Marlbourough étoit le chef: chose remarquable

dans la conduite de ce Général, que devant tout à la faveur de la Reine, il se fut déclaré le soutien et le chef du parti contraire à celui de la Cour, et de sa Bienfaitrice. Enfin le grand Thrésorier fut destitué, sa charge conferée à Robert Harley et Saint Jean, appellé depuis Vicomte de Bolingbroke fait Secrétaire d'état à la place de Sunderland. Marlbourough, quelque atteinte que de si grands changemens portassent à son credit, étoit encore bien redoutable. On ne voyoit pas de sûreté à le déposer du généralat, à moins d'une paix générale ou particuliere avec la France. La Reine elle même en étoit pas eloignée malgré l'anticatholicisme qu'elle professoit, le sang lui parloit chaque jour en faveur de la France, qui en usoit si généreusement envers son frere Jaques III banni d'Angleterre avec la famille Royale des Stuards. Ces mouvemens secrets d'amour fraternel furent entretenus et fomentés avec une adresse infinie, et toujours à l'aide de Lady Masham, de la Comtesse de Jersey et de la Duchesse de Schrensbury, que Harley instruisoit à propos. N'ayant pas eu besoin

par conséquent de beaucoup d'efforts ni de tems pour déterminer la Reine Anne à faire la paixe avec la France, le nouveau Ministre chercha les moyens d'y disposer la Nation. Lassés des dépenses qu'entretenoit une guerre entreprise et soutenue au profit d'un tiers, et attirés d'ailleurs par les promesses de la France et de l'Espagne infiniment avantageuses à leur commerce, les Anglois se laissèrent conduire au gré de la Cour, qui n'avoit pas manqué comme on peut croire de dissoudre l'ancien Parlement composé de Whigts, et d'en convoquer un autre composé de Thorys les plus dévoués au parti. Harley qui prit, en même tems qu'il fut fait grand Thrésorier, le titre de Comte d'Oxford, présidoit au gouvernement: il conçut tout ce qui se trama de contraire à la grande ligue, et de favorable à la France. On a dit que de tous les ministres étrangers, le Comte Maffei fut le seul informé des desseins du nouveau ministere. Cependant comme il avoit été assez bien avec le ministère précédent, on avoit insinué au Duc de Savoie

CXXXII.
Le Marq. du Bourg passe de la Haye à Londres.

qu'une autre personne que celle du Comte Maffei auroit peut-être mieux soûtenu ses intérêts. Le Duc effectivement fit passer à Londres le Marquis du Bourg qui étoit à la Haye, et envoya des lettres de créance à M.r Donaudi son Secrétaire pour rester chargé des affaires auprès des États Généraux. Le Marquis ne s' arrêta guere en Angleterre, et l'on ne sut jamais de quelle commission il ait été chargé. Le Comte Maffei y continua de résidence jusqu' à ce que de nouvelles négociations le firent passer en Hollande.

Lamb. VI. p. 646.

CXXXIII. Incident qui avance le traité de paix.

Dès avant la mort de l'Empereur Joseph, le nouveau ministere étoit intérieurement decidé à conclurre avec la France; mais quand par l'évenement de Charles VI. les principales raisons qui avoient fait épouser aux Anglois la cause des Autrichiens, eurent cessé, d'Oxford, et Saint Jean y travaillerent avec plus de confiance et d'activité. La Cour de Londres n'étoit pas la seule dont les vues avoient changé depuis la mort de Joseph I. L'Europe,

qui avoit fait tant d'efforts, et soutenu une guerre si longue pour empêcher que la maison de France ne joignit à sa puissance naturelle les forces de la Monarchie d'Espagne, moyennant un héritier qu'elle avoit donné à Charles II. se vit exposée au même danger lorsque l'Archiduc Charles d'Autriche succeda à son frere dans l'Empire. Ce Prince alloit unir sur sa tête les états d'Allemagne, et une grande partie de la Monarchie Espagnole, comme ils étoient avant sous Charles V. Le Duc de Savoie combattu par la répugnance qu'il sentoit naturellement à travailler au détronement de sa propre fille, et de son beau fils, et fatigué d'un engagement qui n'étoit plus nécessaire pour l'équilibre de l'Europe, et pour sa propre sûreté, souhaitoit la paix d'aussi bon coeur qu'aucune autre des puissances qui étoient en guerre. L'Empereur ne se refusoit pas absolument à un traité de paix; mais il étoit difficile qu'on s'accomodât des hautes pretentions de la Cour de Vienne. Pour les Hollandois, soit

qu'ils eussent quelque notion de ce qui se passoit entre Londres et Versailles, soit qu'ils crussent être encore à tems de cueillir les premiers fruits de la paix, de stipuler à l'avantage de leur commerce, c'est-à dire au préjudice de celui des Anglois leurs rivaux, ils songèrent eux mêmes à renouver avec les negociateurs françois, ce qu'ils tentèrent en effet, et à plusieurs reprises par le moyen de Petekum, instrument ordinaire du grand Pensionnaire Heinsius.

CXXXIV. Dispositions favorables au Duc de Savoie dans les conférences de la Haye.

Personne ne doutoit que la maison de Savoie ne dût faire à l'occasion de la paix qu'on traitoit, quelque acquisition considérable. Mais chacune des parties proposoit les conditions qu'il trouvoit moins préjudiciables à ses propres intérêts. La plus part des alliés dès que l'Archiduc Charles fut élu Empereur, étoient d'avis qu'on déferât à Victor Amedée la Couronne d'Espagne, à laquelle il étoit aussi appellé par droit de naissance comme descendant du Roi Philippe II; mais ni Victor Amedée avoit envie de quitter ses états pour

aller occuper un thrône qu'il auroit fallu ôter à son beau fils; ni Louis XIV. pouvoit acquiescer a cette translation sans y être absolument forcé, ou sans qu'on donnât à son petit fils l'équivalent, qu'on auroit eu de la peine à trouver. Le Roi très-Chretien au contraire croyoit ou feignoit de croire qu'il étoit du bien de l'Italie que la maison de Savoie unit le reste du Milanois à ce qu'elle possedoit déjà de ce Duché, et fit déclarer à la Reine d'Angleterre qu'il consentiroit sans peine à reconnoître Victor Amedée en qualité de Roi de Lombardie. Mais la Cour de Vienne, qui s'étoit obstinée à refuser une si petite portion de ce fameux Duché, tel que le Vigevenasque, quoiqu'elle l'eut promis, quels efforts n'auroit-elle fait pour empêcher qu'on le lui otât tout entier?

Torcy III. 228.
Sanvitali l. XI.

Cependant la Reine d'Angleterre, et les Hollandois vouloient absolument qu'on recompensât le zéle et la fermeté avec lesquels le Duc de Savoie avoit soutenu la cause commune.

Continuat. de Rapin Toiras XIII. I.

Elle comptoit d'ailleurs de procurer quelque sorte de compensation à la maison de Savoie du tort qu' on lui faisoit en appellant la maison de Hannover au Thrône d'Angleterre ; car elle tire son droit de Henriette fille de Charles I. mere d'Anne d'Orleans, femme de Victor Amedée, au lieu que celle de Hannover tire le sien d'Elisabeth fille de Jacques I.

CXXXV. Négociations secretes et articles preliminaires.

Toutes ces dispositions se manifestérent dans les conférences qu'on avoit reprises à la Haye dés l'an 1711. Les ministres des Puissances alliées ouvertement, et quelques Envoyés secrets de la Cour de France proposoient ou discutoient les demandes, et les prétentions; mais on a observé de tout tems que dans le concours de plusieurs prétendans ou interessés, il est très-difficile de convenir de quelque article essentiel. Mais quand quelques unes des parties interessées commencent s'accorder entr'elles, on est presque sûr d'y reduire les autres même malgré elles. Tous les Princes qui avoient des représentans à la Haye, et les Hollandois eux mêmes étoient persuadés de cette maxime, et il n'y avoit aucun qui ne souhaitat de prévenir les autres par une paix particuliere, qui lui assurât

d'avance des conditions plus avantageuses, que celles qu'on pouvoit espérer, si l'on en traitoit en commun. Mais la Cour de France et celle d'Angleterre prirent mieux leurs mésures, et le Duc de Savoie fut le seul compris dans les préliminaires de leur accord.

Tandis que les ministres des différentes Puissances étaloient à la Haye les prétentions de leurs maîtres, la Reine d'Angleterre persuadée par le nouveau Conseil qu'il étoit de toute importance de faire la paix, et de prendre des arrangemens particuliers avec la Cour de France, envoya à Paris Matthieu Prior. Outre les talens qu'il avoit pour la poesie qui le mirent au rang des premiers poëtes de la nation, Prior étoit propre aux plus grandes affaires. Sa capacité l'avoit fait sortir de la condition obscure où il étoit né. Guillaume III. l'avoit employé en qualité de Secrétaire à la paix de Riswik, ce qui l'avoit mit au niveau des personnes du premier rangs. On s'étoit trouvé bien de ses conseils et de ses — ouvertures qu'il fournissoit pour les négociations dont il étoit chargé. Il étoit du parti des Thorys : la famille de Marlbourough qui présidoit au parti

contraire, l'avoit fait disgracier; mais lorsque cette famille déchut de la haute faveur dont elle avoit joui dans les premières années de la Reine Anne, le nouveau ministere le jugea très-propre pour la négociation qu'on alloit entreprendre. On l'envoya en France chargé des propositions qui devoient servir de base à la paix que l'on souhaitoit sincerement. Ces propositions bien différentes de celles qu'on avoit faites à Gertruidemberg l'an 1709. portoient qu'on feroit la paix à la satisfaction des alliés, que les Hollandois, l'Empereur, le Duc de Savoie auroient chacun une barriere pour leur sûreté, qu'on auroit des assurances positives que les Couronnes de France et d'Espagne ne seroient jamais unies: qu'on assureroit le commerce de la Hollande. On ajouta à ces propositions des demandes particulières, qui regardoient les intérets de la Reine, et de ses peuples. Ni les propositions générales, ni ces demandes particulières ne trouvèrent aucune difficulté à la Cour de France.

CXXXVI. Préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre, dans lesquels le Duc de Savoie est compris.

Pour avancer la négociation, et pour marquer de la déférence à la Reine d'Angleterre Louis XIV. fit partir avec Prior Mr. Menager dans lequel le

Marquis de Torcy directeur principal de ces négociations avoit connu à peu près les mêmes talens pour les affaires, que la Cour d'Angleterre avoit trouvé dans Prior. On lui donna les pouvoirs les plus étendus pour traiter, conclurre, et signer les préliminaires. En moins de deux mois les articles furent arrêtés et signés à Londres le 27. septembre 1711. Ces articles portoient en substance qu'on reconnoîtroit la Reine de la Grande Bretagne en cette qualité, et la succession protestante : qu'on prendroit des mesures pour que les Couronnes de France et d'Espagne ne pussent être unies sur la même tête : qu'on fermeroit une barriere convenable à tous les alliés : qu'on cédroit Dunquerque à l'Angleterre, et qu'on accorderoit de certains avantages pour le commerce aux Anglois, et aux Hollandois. Mr Menager qui signa en vertu de son plein pouvoir ces articles, en signa aussi un separé, par lequel le Roi promettoit de rendre au Duc de Savoie ses états, ses territoires, ec.

4. Août 1711.

Torcy III. Lamberty Contin de Rapin Toiras XII. 477.78. Sanvitali.

CXXXVII.

Vains efforts des Etats Généraux et de la Cour de Vienne pour en détourner l'Angleterre.

Quelques jours après que les préliminaires furent ratifiés, on le fit savoir au Comte de Gallas Envoyé de la Cour de Vienne : et la Reine fit partir pour

la Haye le Comte Stafford pour informer les Etats Généraux. Ceux-ci en furent surpris comme d'un coup de foudre, aussi bien que l'Empereur qui étoit encore à Milan. Les Hollandois envoyèrent à Londres leur fameux Guillaume Buis, qu'on avoit éprouvé dans les conférences de Gertruidemberg l'année précédente. La Cour de Vienne obligée de rappeller de Londre le Comte de Gallas son Ambassadeur devenu trop odieux au conseil de la Reine Anne, y envoya le Prince Eugene dans l'espérance que ce grand homme aussi habile négociateur, que vaillant Capitaine pourroit reparer le mal qu'avoit causé le Comte par ses liaisons avec les Wights, et les conférences nocturnes avec Marlbourough; qu'enfin il regagneroit à la maison d'Autriche l'affection de la Reine et de ses Ministres. Mais ni les clameurs de l'éloquent Hollandois ne purent ébranler le ministre Anglois, ni le credit et l'habileté d'Eugéne le faire revenir du pas qu'il avoit fait, ni détourner la Reine du parti qu'elle avoit pris. La Reine et ses Ministres firent toutes sortes d'honneurs et de politesses au Prince, et la

nation le reçut avec les marques de la plus vive joie;
mais il ne put rien obtenir de ce que l'Empereur
souhaitoit. Il ne put pas même retarder la chute
du Duc de Marlbourough son ami, et son collegue
dans le commandement des armées de la grande alliance.
Ce Général étoit accusé d'avoir été le chef du parti
contraire à la Cour, de n'avoir point obéi aux ordres
de la Reine, et de s'être approprié par différentes
voyes l'argent destiné à la paye des troupes, et
aux autres usages de la guerre. Marlbourough ne
manquoit pas de raisons, et d'exemples pour sa
défense, mais les accusations avoient toute l'apparence de la vérité, et les ennemis étoient
tout-puissants. Il fut dépouillé de toutes ses charges, et contraint de se retirer en Hollande
comme simple particulier. On confera le commandement de l'armée Angloise au Duc d'Ormond,
qui n'eut point le même succès dans ses entreprises,
de sorte que la paix devenoit de jour en jour plus
nécessaire, et cette paix étoit le but fixe du cabinet
de Londres. Il fallut admettre les préliminaires, et
se déterminer à discuter les articles de la paix dans

CXXXVIII. Chute du Duc de Marlbourough.

CXXXIX. Congrès d'Utrecht.

congrés que l'on convint de tenir à Utrecht. Comme la France même ne disconvenoit point que dans ce congrés l'Angleterre ne dût jouer le rôle principal, ce fut Jean Robinson Evêque de Bristol, secrétaire de l'ordre de la Jarrêtiere, et Plenipotentiaire de la Grande Bretagne qui en fit l'ouverture par une harangue qu'il prononça

29. janvier 1712. le 29. Janvier avec beaucoup de pompe et en habit de ceremonie. Mais à bien d'autres égards dans ce congrés célébre, qui régla le sort de tant de nations, il n'y eut aucun qui fut chargé de la médiation, parce que tous y avient des intérêts particuliers. Le Pape qui y envoya l'Abbé Passioney, ne pouvoit être agréé pour médiateur, comme dans le tems passé : les protestans qui y jouoient un si grand rôle ne vouloient point mettre leurs intérêts dans les mains du Chef de l'Eglise Catholique.

Presque tous les Princes et les Republiques de l'Europe y envoyèrent leurs Plenipotentiaires : il n'y eut que ceux de Philippe V. qui ne purent être reçus que vers la conclusion du traité, parce

que les Anglois, et les Hollandois ne reconnoissoient pas encore Philippe comme Roi d'Espagne. — Cependant on étoit convenu comme d'un article — fondamental que ce Prince garderoit l'Espagne avec les Indes. Car le Marquis de Torcy et Mr. de Saint Jean devenu Vicomte de Bolingbroke régloient de Paris les opérations d'Utrecht. Le Duc de Savoie destina au Congrés le Comte Hannibal Maffei, le Marquis Ignace Solar de Morette, — Marquis du Bourg tous deux Chevaliers Grand-Croix, et Gentilhommes de la Chambre de S. A. R. Ils eurent pour adjoint Pierre Mellarede Seigneur de la Maison Forte de Jourdan Conseiller d'Etat. Le Comte Maffei avoit été depuis long-tems envoyé en Angleterre : le Marquis du Bourg — avoit été envoyé aux Etats Généraux dès le — commencement de la guerre. Mr. Mellarede étoit auparavant Ministre de S. A. R. près des Suisses, et pendant quelque tems à la Cour de Vienne. Dès que la plus part des Plenipotentiaires se furent rendus au congrés, on tomba d'accord que ceux de France seroient les premiers à faire des

propositions, puisqu'on devoit les regarder comme Acteurs, ayant le Roi de France fait le premier pas pour demander la paix. Ils firent des propositions qu'ils étoient bien surs qu'on n'accepteroit pas, et ils ne dissimulérent point, qu'ils se seroient accomodés à des partis que les autres Puissances auroient trouvé plus convenables.

Ottieri lib. XVI.

CXL.

Nouvelle difficulté qu'apporte à la conclusion de la paix la mort du Duc de Bourgogne.

S.t Philippe. Lamberty Quincy Milot Sanvitali Ottieri.

Tandis qu'on alloit à pleines voiles à la paix la mort du Duc et de la Duchesse de Bourgogne qui ne laissérent qu'un seul enfant, risqua de renverser tout le plan qu'on avoit dressé, et recula la conclusion du traité. Les alliés voulurent prévenir le cas, auquel le Duc d'Anjou Roi d'Espagne pût être appellé à la Couronne de France; il fallut qu'on renoncât dans les formes qu'on désiroit à la succession de cette Couronne. Alors la négociation continua du même train qu'avant cet événement funeste. Ils déclarérent cependant dans leurs premieres propositions que le Roi très-Chretien acconsentoit d'abord que le Duc de Savoie non seulement recouvrât tous ses états, mais qu'il restât paisible possesseur des villes et provinces qu'

on avoit demembrées du Duché de Milan. Il ne fut point parlé d'abord de la cession du royaume de Sicile : c'étoit une espéce de surprise que la Cour de Versailles et de Paris vouloit faire à Victor Amedée, qui ne cherchoit point cette acquisition. Aussi les Plenipotentiaires de Savoie, lorsqu'ils proposérent à leur tour les demandes de S.A.R. ils firent instances premierement qu'on lui conservât ses droits à la succession d'Espagne à l'extinction de la maison d'Autriche, comme Philippe IV. avoit établi, qu'on lui restituât tout ce qu'on lui avoit occupé durant la guerre avec la proprieté et la souveraineté de Fenestrelles, d'Exilles, et des vallées qui sont au deça du Montgeneivre, qu'en dédommagement des places qu'on lui avoit démolites, et des fraix de la guerre, on lui céda le fort de Monaco, Montdauphin, Briançon, le lieu de Barreaux avec leur fort, et leur territoire, que l'on confirmât les traités que S. A. R. avoit fait en 1703. avec l'Empereur Leopold, et en 1696 avec le Roi de France, et enfin l'indemnité des amis et sujets.

CXLI.
Reflexions sur la Sicile.
Lamb. VIII. 417. et seq.

Les cessions qu'on devoit faire ou confirmer au Duc de Savoie en Lombardie et en Dauphiné ne souffroient presqu'aucune difficulté. L'Empereur ne pouvoit pas se refuser en pareille occasion à s'acquitter des promesses qu'il avoit faites par d'autres traités. Mais la cession qu'on projetta de la Sicile ne plaisoit ni à l'Empereur, ni aux Espagnols; le 1.er parce qu'il auroit voulu qu'on la laissât unie au royaume de Naples, les autres parce qu'ils étoient accoûtumés à la posseder, quoique par sa position, et son état naturel elle n'ait pas plus de rapport à l'Italie que la Grande Bretagne à la Normandie.

Dans les plus anciens tems si florissante et si pouplée la Sicile se gouvernoit par elle même. Elle a eu ses Rois; dans la suite elle a été sujette ou au moins dépendante des Carthaginois. Les Romains dès qu'ils s'en furent rendus maîtres, lui envoyèrent des Gouverneurs particuliers, qui n'avoient nulle dépendance des Magistrats de Naples, ni d'aucunes des provinces voisines. Sous les Empereurs de Costantinople elle étoit gouvernée

des Catapans, qui étoient à ce que le mot indique, des Surintendans généraux. Les Princes Normands qui la conquirent au tems des croisades, la firent ériger en Royaume, et s'appellérent Rois de Sicile, tandis qu'ils ne prenoient que le titre de Ducs de Pouille à l'égard des etats, qu'ils avoient conquis au deça du Fare. Les Empereurs de la maison de Souabe, qui avoient herité ces états des Princes Normands prirent le titre de Rois des deux Siciles. Charles I. d'Anjou les conquit sur Manfroi bâtard de Frederic II. Mais la fameuse révolution des Vépres Siciliennes fit passer la Sicile sous la domination des Aragonois, qui la possédérent prés de deux cent cinquante ans, et ne fut réunie sous la même Couronne qu'un peu avant le régne de Charles V, qui les unit l'une et l'autre à la Couronne d'Espagne. Philippe II et ses descendans les possedérent sans interruption prés de cent cinquante ans. Mais la Sicile eut toujours des Vicerois, des Magistrats, et des loix propres qui ne dépendoient aucunement du Gouvernement de Naples. Cette reflexion aida probablement l'exécution du

projet de séparer ces deux royaumes dans le demembrement devenu inévitable de la Monarchie d'Espagne, outre qu'on étoit résolu de gratifier le Duc de Savoie, la Cour de Versailles, aussi bien que celle de Londres, aimoit mieux puisque cette île ne devoit entrer dans le partage de Philippe V. qu'on la donnât au Duc de Savoie plutôt qu'à l'Empereur, n'eut-il été que pour ne point trop agrandir une puissance rivale.

CXL.II.
Traités d'Utrecht et de Rastad.

Tous les alliés eurent leur paix signée avec la France avant la fin de l'année : l'Empereur seul ne put s'accomoder. Aussi la guerre continua encore entre ces deux Puissances après la conclusion du Traité d'Utrecht. Ce ne fut qu'un an aprés que le Prince Eugene et le Maréchal de Villars vinrent à bout de terminer les différends par le traité de Rastad 6 Mars 1714. Mais la continuation de la guerre entre la France et l'Empire ne retarda point l'exécution des traités signés à Utrecht. Les traités de Savoie avec l'Espagne et la France par lesquels on lui cédoit et garantissoit la Sicile, et

la cession des pays démembrés du Milanois, les places d'Exilles, de Fenestrelles, la vallée d'Oulx, de Bardonache, et le fort Dauphin furent signés le mois d'avril 1713. ratifiés et publiés formellement quelques semaines après.

Lamb. t. VIII. p. 114.

CXLIII. Victor Amedée est déclaré Roi de Sicile. 22. 7bre Ottieri l. XVII. 457. Ed. Ven.

Victor Amedée fut proclamé Roi de Sicile. Cette proclamation se fit à Turin en septembre de la même année avec des rejouissances extraordinaires, et on reçut dix jours après les députés du royaume de Sicile. Le climat étant fort temperé dans cet île, rien n'empêcha qu'on y put aller à la fin de l'automne, et y rester dans l'hiver pour tout ce qu'on avoit à faire. Le Roi se rendit à Nice au mois de Novembre, conduisant avec lui la Reine Anne sa femme; la Duchesse Douairiere sa Mere, et Charles Emanuel Duc d'Aoste son second fils. Il laissa l'ainé à Turin avec la lieutenance générale dans le Piémont et la Savoie. C'étoit pour lui donner occasion de s'accoutumer aux affaires, et au gouvernement, il sacrifia sa tendresse, qui l'auroit sans doute à l'avoir prés de lui dans

CXLIV. Son voyage et son couronnement à Palerme.

son voyage à l'utilité de ses peuples, et d'un successeur présomptif qu'il cherissoit. L'instruction qu'il lui laissa par écrit en partant de Piémont, montre également sa prudence, et son amour paternel. La Flotte Angloise commandée par l'Amiral Jennings, qui l'attendoit à Villefrance pour transporter en Sicile avec lui sa Cour, et les troupes qui la suivoient, fit voile le 23. d'Octobre, et 5. jours aprés on prit terre au Port de Palerme. Le Marquis de Los Balbazes (Spinola) Viceroi jusqu'alors au nom de Philippe vint le recevoir, et selon ses ordres qu'il avoit, remit au nouveau Roi la forteresse de Palerme, et on envoya ordre tout de suite pour qu'on remit celle de Messine et les autres sans exception. La ceremonie de consécration ne se fit que le 14 Decembre, pour donner le tems à la Ville de Palerme de faire tous les arcs, les façades, et les inscriptions avec lesquelles elle vouloit que cette fonction fut accompagnée. Céla se fit en effet avec beaucoup de pompe. La Cour y parut avec une magnificence dont on n'avoit point d'idée. On donna

et prodigua l'or et l'argent : il y eut des grands feux, des carillons dans toutes les Eglises : on chanta le Te Deum, et on donna toutes les marques possibles de contentement, et de joie. Victor Amedée étoit trop sage pour s'en tenir à ces démonstrations : il étoit plus occupé des moyens de mériter effectivement l'estime et l'affection des nouveaux sujets, que de ces escteriorités qui ne manquent jamais à tout evenement de Souverain. Il ne doutoit point que le gros de la Nation n'aimât mieux être sujette aux Rois d'Espagne, qu'au Duc de Savoie, dès qu'elle ne pouvoit espérer que le nouveau Roi fixa sa demeure dans l'île même. Il ne doutoit pas non plus, que si quelqu'une de ces révolutions du ministere assez fréquente en Angleterre, en retardant les effets du zéle de la Cour et de la nation, lui eut ôté l'appui de leur flotte, cette île pouvoit lui être enlevée avec le tems. Mais il ne laissa pas pour cela de travailler à lui faire toutes les ameliorations possibles. Il s'appliqua à corriger les abus les plus criants, à faire observer les anciennes loix, et en établir de nouvelles, où

elles étoient nécessaires.

Cependant il reçut à Palerme des Ambassadeurs de toutes parts. Le Bali Jean Baptiste Spinola Ambassadeur de Malte se distingua en magnificence parmi tous les autres envoyés même des têtes couronnées. L'île de Malte tirant la plus part des denrées nécessaires pour la subsistance de la Sicile, le grand Maître Raymond Perellos de Roccaful vouloit signaler son respect au Roi par une ambassade des plus solemnelles et magnifiques. Les fêtes et les complimens furent bientôt suivis d'affaires très-sérieuses.

CXLV. Contestation pour la monarchie spirituelle. Ce qu'elle étoit

Une prerogative très-remarquable de la Couronne de Sicile devint tout à coup sujet ~~et~~ de chagrin au Roi pendant sa demeure dans l'île, et après son retour en Piemont. Cette prerogative a son fondement dans une Bulle, par laquelle Urbain II. confera, ou confirma à Roger I. Roi de Sicile et ses Successeurs le droit d'agir dans le royaume en qualité de Legat a latere. Les Rois de Sicile en vertu de ce droit ont annexé à la royauté une jurisdiction

inapellable sur les causes Ecclésiastiques, qui s'exercent par un Tribunal, dont ils nomment le Juge, et qui s'appelle le Tribunal et le Juge de la Monarchie. Il est vrai que ce Tribunal étoit odieux à la Cour de Rome, et elle n'a pas manqué de chercher les occasions de le supprimer, ou d'en restreindre l'autorité. Il arriva quelques mois avant que Victor Amedée prit possession du royaume quelque sujet de querelle entre l'Evêque de Lipari et le Juge de la Monarchie. C'étoit parce que l'Evêque avoit excommunié les commis de la Douane, lesquels avoient fait payer quelques sous pour des pois chiches, qu'un domestique de l'Evêque avoit donné a vendre à un revendeur de legumes. Plusieurs autres Evêques se souleverent sous différens pretextes contre le même Tribunal. Quelques uns allérent de leur propre mouvement à Rome, bien aises d'avoir l'occasion d'aller chercher fortune dans cette Capitale. Quelques autres bannis du Viceroi los Balbazes s'y rendirent aussi pour solliciter le Pape contre le Tribunal et le Viceroi dont ils n'étoient pas contents.

Clement XI. se mêla de cette affaire, et les esprits étoient fort agités de part et d'autre, lorsque les Espagnols céderent la Sicile à Victor Amedée. On avoit lieu de croire que la Cour de Rome étant libre des engagements qu'elle avoit pris avec le gouvernement Espagnol, auroit au moins donné le tems au nouveau Souverain de prendre connoissance de ces contestations et trouver quelque moyen d'accomodement. Le Roi ne négligea rien de ce qui pouvoit y disposer les esprits. Il ne pouvoit à la vérité se résoudre à consentir que le tribunal de la Monarchie fut supprimé, comme les Officiers de la Cour de Rome cherchoient de faire, parce qu'il y avoit trop de son honneur à souffrir que dans le commencement de son régne, on dépouillât la Couronne d'un ornement considérable, qui y avoit été depuis long-tems attaché. Cependant pour que ce tribunal demeurât dans les limites de l'autorité qui lui appartenoit, et pour corriger

Dupin 109. les abus qui s'y étoient glissés, il donna ses demissions à D. Francisco Mirada Espagnol Juge de la Monarchie, devenu odieux à la Cour de

Rome : en crea un autre, à qui il donna de nouvelles instructions tendantes à ôter tout sujet de plaintes à ceux qui n'aimoient point ce Tribunal extraordinaire. On dressa ces instructions sur les mémoires qui donnèrent les Evêques, qui ne s'étoient point laissé transporter par le même enthousiasme, ni par un zéle déplacé. Ceux-ci écrivirent même au Saint Pere et au Cardinal Paolucci son Secrétaire d'Etat pour leur représenter sous son aspect véritable le sujet de cette contestation; et les disposer à un accomodement. Le Roi avoit chargé de ses affaires auprès du Saint Siége l'Abbé del Maro, qui agissoit de concert avec le Cardinal de la Tremouille, parce que cette Eminence avoit traité les mêmes affaires pour la Cour d'Espagne. L'on n'oublia rien pour disposer le Saint Pere à un accomodement, mais toutes ces avances furent inutiles. Clement XI. encore animé contre le Conseil du Roi par les autres sujets de controverse qu'avoit la Cour de Turin avec celle de Rome, dont on a parlé ci-dessus et sollicité par l'Evêque de Lipari qui étoit dés

plus ardents, et plus aimé du Saint Pere repondit aux propositions qui lui furent faites de la part du Roi, d'une façon à laquelle on ne s'attendoit point. Le Pape étoit déterminé à se prévaloir des circonstances du changement, qui venoit d'arriver en Sicile pour y abolir la Monarchie Spirituelle : et le Roi n'étoit pas moins ferme à soutenir ses droits. Un an s'écoula dans cette négociation facheuse avant qu'on pût convenir d'un seul article préliminaire. Le Roi retourna en Piémont au bout d'un an depuis qu'il en étoit parti, et destina Viceroi de Sicile le Comte Maffei ci-devant son Ambassadeur en Angleterre. Au même tems qu'il régloit les affaires du royaume qu'il venoit d'acquerir, il ne négligea point de s'assurer des marques de considération, et d'égard, qui lui étoient dues dans cette qualité. Quoique de la plus part des Cours de l'Europe, et surtout de celles de Vienne et de Paris, il eut reçu depuis long-tems les honneurs, et les traitemens comme nous l'avons vu, il étoit naturel dès qu'il étoit Roi et possesseur en effet d'un ancien royaume,

CXLVI. Ambassades et traitemens royaux en 1714.

Sup. an 1696.

que ces traitemens fussent plus sûrs, et plus marqués. C'étoit à la reception de l'Ambassadeur que le Roi de Sicile auroit envoyé à la Cour de France après la paix d'Utrecht que ces traitemens devoient être marqués. Victor Amedée destina à cette ambassade le Baron de Perron des Comtes de Saint Martin. Outre que le nom de M.rs de Perron d'Ivrée étoit connu en France depuis le tems de Sully, qui en parla avec éloge, et que le Baron qu'on envoyoit s'étoit acquis de la réputation lors du siége d'Ivrée, il étoit aussi mieux en état que bien d'autres Seigneurs, de soûtenir une grosse dépense, et s'acquitter avec succés de sa commission. Lorsqu'il fut à Paris et à Versailles, il s'apperçut que le Marquis de Torcy ministre d'état pour les affaires étrangères, alloit avec quelque reserve, et paroissoit trouver des difficultés en réglant le cérémonial pour l'entrée publique qu'il devoit faire. Le Baron de Peron differa sous differents pretextes de faire son entrée, et affecta des liaisons particulières, et beaucoup d'intimité avec les ministres des autres

Mem. du Duc de Sully T. p.

Lettres et Mem. particulières Mss.

Cours. En attendant il insinua au Marquis de Torcy, que puisqu'on lui disputoit les honneurs qui étoient dus à sa qualité, on seroit obligé de prendre des arrangemens avec d'autres Cours, qui se feroient un devoir et un plaisir de donner l'exemple. Le Marquis de Torcy craignant qu'on s'adressa à la Reine d'Angleterre, pria le Baron de Perron de ne faire pour cela aucune demarche; le lendemain il lui dit qu'il en avoit parlé au Roi, et que S. M. vouloit bien lui accorder tout ce qu'il désiroit. Effectivement il fut reçu et traité comme les Ambassadeurs des autres Rois.

CXLVII.
Retour du Roi en Piémont Mort de son fils ainé et de ses deux filles.

A son retour de Sicile le Roi eut un sujet imprévu de douleur par la mort du Prince de Piémont son fils ainé. Cette perte ne fut pourtant d'aucune conséquence facheuse aux affaires de l'Etat, puisqu'il lui restoit le Duc d'Aoste, qui n'étoit plus jeune que d'un an, et qui fut son Successeur. Trois ans avant étoit morte la Duchesse de Bourgogne, laquelle si elle eut survecu à Louis XIV. auroit peut-être eu beaucoup de

part dans la Régence comme mere de Louis XV. Mais Victor Amedée eut bientôt à se ressentir des effets que produisit la mort d'une autre de ses filles, qui étoit Louise Gabrielle Reine d'Espagne. Cette vertueuse Princesse dont on donnera l'éloge à la fin de cette histoire, mourut le 14. fevrier de la même année 1714. dans laquelle mourut aussi le Prince de Piémont. Quoiqu'elle eut laissé des enfans, on n'eut pourtant pas de peine à résoudre Philippe V à se remarier, ou plutôt on ne tarda guere à connoître, dès que les premiers transports de sa douleur furent calmés, qu'il n'étoit disposé à rester sans femme à l'âge de 3... ans. Il y avoit alors à Madrid un Prêtre Italien, qui de Curé de village dans le Plaisantin étoit devenu Chapelain du Duc de Vendome, et à la faveur de ce Prince qui avoit commandé les armes de France en Espagne, s'étoit procuré quelque connoissance à la Cour du Roi Philippe. A la mort du Duc de Vendome, il resta à Madrid en qualité de Secrétaire ou d'adjutant du Marquis Casali Ambassadeur de Parme. Lorsque cet Ambassadeur

An 1714.

retourna en Italie, Alberoni resta à Madrid chargé des affaires du Duc de Parme, qui ne devoient pas être pour lors bien importantes. Cependant à la mort de la Reine il s'introduisit auprès de la Princesse des Ursins Camerera Major, qui conservoit toujours beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Roi. Il lui insinua qu'elle auroit dû proposer au Roi veuf la Princesse de Parme héritiere presomptive, et qui auroit été un jour appellée aussi à la succession de Toscane. Ce mariage fut bientôt conclu et effectué. La Princesse des Ursins, qui s'en s'expliquer à l'Abbé Alberoni, l'avoit conseillé à Philippe, fut la premiere victime qu'il fallut immoler à l'épouse. Alberoni devint le Conseiller intime de la nouvelle Reine, et le Ministre principal et absolu du Roi, et en même tems Cardinal. Ce ministre ambitieux et brouillant vouloit signaler son ministere par quelque exploit éclatant. Ces vues se tournèrent d'abord aux deux Siciles, très-sûr que cette conquête lui augmenteroit non seulement son credit auprès du Roi son maître, mais lui

Mem. de St. Phil. T. III. p. 20. et 115.

acquerroit l'affection des Espagnols qui regrettoient fort la séparation de ces deux royaumes de la Monarchie d'Espagne. D'ailleurs il croyoit peut-être de faire sa cour à Elisabeth en chagrinant le Pere de la Reine Gabrielle sa devanciere. Il fit donc travailler à des armements de marine, et comme tout ce preparatif d'une surprise sur mer ne pouvoit que naturellement donner des soupcons au Roi de Sicile, et à l'Empereur, il travailloit en même tems à les entretenir par des propositions et des projets pour les amuser et les tromper. Tout au moins il vouloit semer des soupcons entre les deux Cours de Vienne et de Turin. Il proposa à l'Abbé del Maro ministre du Roi à Madrid une ligue entre l'Espagne et la Cour de Savoie, et fit faire les mêmes propositions par le Marquis de Villamajor Ambassadeur d'Espagne à Turin. Le plan de cette alliance que proposoit Alberoni portoit que l'Espagne attaqueroit le royaume de Naples, mettroit une escadre dans le mediterranée; qu'elle fourniroit au Roi de Sicile douze mille hommes d'Infanterie, et trois mille chevaux, qui joints

aux troupes Savoyardes occuperoient l'Etat de Milan, sur lequel le Roi Catholique céderoit tous ces droits à Victor Amedée, qui de son côté cédroit en pleine proprieté au Roi d'Espagne le royaume de Sicile, moyennant un million d'écus par an que l'Espagne lui payeroit. Pendant que par ces propositions, auxquelles il donnoit un air de profond secret, Alberoni tâchoit de leurrer le Roi de Sicile et son Ministre, il les laissa adroitement transpirer pour rendre suspect à l'Empereur le Roi de Sicile, et donner l'allarme à quelques Princes d'Italie, qui n'aimoient point de voir Victor Amedée maître du Milanois. Mais le Roi étoit trop habile, et l'Abbé del Maro trop attentif aux demarches du Cardinal, pour en être la dupe. Victor Amedée vit bien qu'il cherchoit à le mettre mal avec l'Empereur, et que d'ailleurs les douze ou quinze mille hommes qu'on lui offroit de secours pour occuper le Milanois n'auroient point suffi pour le garder contre les forces de l'Empereur, dès que celui-ci seroit delivré de la guerre de Hongrie que la paix de Passarowitz alloit terminer.

Le Cardinal Alberoni quoiqu'il ne doutât plus qu'on eut pénetré ses intentions, continuoit toujours à les dissimuler avec l'Ambassadeur, et se piquoit si fort du secret que les Espagnols très-reflexifs et resserrés l'en blâmèrent comme outré. Car ils prétendoient que s'il eut conféré ses desseins avec quelque personne sensée, et informée des affaires, il auroit pris des mesures plus justes pour l'entreprise qu'il méditoit. Cependant on travailloit à l'armement avec beaucoup d'ardeur. Les Finances d'Espagne, et le département de la Marine avoit été mis sur un tel pied par l'habileté et les soins de M.r Orri quelques années auparavant, qu'Alberoni n'eut pas de peine à faire cet armement aussi puissant qu'il le souhaitoit. L'adroit et dissimulé ministre ne manqua pas de publier que cet armement étoit destiné contre les Infideles, et c'étoit sous ce pretexte qu'il avoit exigé des subsides ecclésiastiques pour cet armement. M.r l'Abbé del Maro ne cessoit point d'écrire à Turin que le Cardinal n'en vouloit qu'à la Sicile. Malheureusement le Roi avoit en même tems à Madrid

quelque ministre subalterne qui se laissa tromper ou gagner par le Cardinal, et qui écrivoit à Turin qu'on n'avoit rien à craindre de cet armement. Néanmoins le Roi ne laissoit point d'avertir le Comte Maffei de se tenir sur ses gardes, et celui-ci ne se négligea point; mais sept mille hommes qu'il avoit pour garder une île aussi grande ne pouvoient suffire à la défendre de la Flotte qui alloit l'attaquer. On ne pouvoit guere compter sur les Siciliens, quoique les gens de bien ne pussent qu'admirer la sagesse des ordres que le Roi avoit établis, et l'attention du Viceroi pour les faire observer; il est vrai aussi que cette exactitude de gouvernement ne plaisoit guere à quelques uns de ces insulaires, qui se trouvoient mieux de la négligence de l'ancien gouvernement. D'autres aimoient simplement les changemens par instabilité, et par un goût de nouveauté assez ordinaire dans tous les peuples. Le Clergé étoit aliené à cause des démêlés avec la Cour de Rome, et il ne pouvoit qu'inspirer son mécontentement à la multitude. Il n'y avoit par conséquent rien à espérer des

nationaux pour s'opposer aux Espagnols. On ne pouvoit pas non plus espérer du secours des Allemands qui étoient dans le royaume de Naples, ni des troupes Napolitaines, qui pouvoient de Reggio de Calabre secourir l'île, parce qu'on devoit supposer dans les Napolitains la même inclination qu'avoient les Siciliens pour le gouvernement Espagnol. Il n'y avoit que la flotte Angloise qui pût aider les Piémontois à mettre quelque obstacle à l'entreprise de la Cour d'Espagne. Cette flotte étoit à la vérité partie de Londres sous les ordres de l'Amiral Bing, mais elle n'arriva pas à tems pour prévenir ou empêcher le débarquement des aggresseurs.

CXLVIII.
Invasion de la Sicile par les Espagnols.

Les vaisseaux et les troupes Espagnoles qui devoient y monter s'assemblèrent pour la plus grande partie à Barcelonne, d'où l'on mit à la voile le 8. juin. Jamais flotte ne fut mieux équipée sans en excepter même celle qui porta en Angleterre le Roi Philippe II. On étoit redevable de ce grand armement aux soins de Patigno, auquel quoiqu'il n'eut d'autre titre que celui d'Intendant de mer et de terre le Cardinal avoit remis par des lettres

particulières une autorité presqu'absolue pour cette expédition.

Mem. de St Philippe III. 278 — On embarqua aussi cent pièces de canon de batterie, quarante mortiers, une quantité immense de barils de poudre et de munitions, avec quinze cent mulets pour le service de l'artillerie, six cent Canonniers, et jusqu'à quinze cent personnes employées dans l'artillerie; une compagnie de soixante mineurs, et cinquante ingenieurs ayant à leur tête D. Prosper Berboan ingénieur major, qui dans cette partie étoit un des hommes les plus habiles de son siécle. Tout cela étoit accompagné d'un attirail de guerre prodigieux, et d'un nombre infini de tous les instruments nécessaires. D. Antoine Castagneta très-habile Amiral, D. Fernand Chacon et le Marquis Estevan Mari, et D. Baltassar de Guevara, qui commandoient cette flotte, ne sçavoient pas eux mêmes, où ils devoient conduire leur escadre. Ils reçurent en partant de Barcelonne des paquets cachetés qu'ils ne devoient ouvrir qu'en des lieux marqués sur les adresses des lettres. Les escadres qui partirent de Barcelonne allérent à Cagliari où elles se joignirent

à une autre escadre qui se trouva à point marqué dans ce port. Toute la flotte consistoit en vingt deux vaissaux de ligne, trois vaissaux marchands armés comme ceux de guerre, trois galeres, une galiotte, trois cent quarante navires de transport, et deux feluques. Ces bâtimens portoient trente mille hommes combattants commandés par le Marquis de Lecde, toutes vieilles troupes choisies, et formées par dixhuit ans de guerre. La flotte toute unie remit à la voile le 28 juin, se trouva le 30 à la vue des côtes de Sicile, et donna fond au Cap de Solanto, qui est à quatre lieues de Palerme. L'infanterie débarqua presque toute le même jour, et le reste des troupes le lendemain. 1718.

Le second paquet qu'on décacheta alors, nommoit le Marquis de Lecde Capitaine général de cette armée. Les Siciliens aimoient comme je viens de le dire le gouvernement Espagnol, qui est véritablement inappliqué, dit le Marquis de Saint Philippe, et les sujets éloignés profitoient dans ces négligences. C'est pour cette raison que Victor Amedée n'étoit pas aimé en Sicile, parce que dit le même Auteur, il étoit plus attentif, et que son gouvernement étoit

plus éclairé, et qu'il faisoit observer ses ordres avec une exactitude qui ne plaisoit pas à des gens qui n'y étoient pas accoûtumés. Les Palermitains se hâtèrent pourtant d'aller rendre visite au Marquis de Lecde. Le Comte Maffei ne se croyant pas sûr dans cette Capitale, laissa quelque garnison dans le Château, et se retira de l'autre côté de l'île à Siracuse. Les Espagnols n'eurent point de peine à se rendre maîtres de Palerme, et attaquèrent ensuite Castellamare, où il y avoit quatre cent cinquante de nos soldats. Le Chevalier de Marelli qui les commandoit se défendit avec honneur mais à la longue on ne put se soûtenir. Le Commandant du Château de Palerme ne s'acquitta pas avec autant de bravoure de son devoir: il se rendit à discrétion après une résistance de très-peu de tems. S. M. en fut très-choquée, et fit faire à ce Commandant son procés. Pendant que les

CXLIX. Intérêts des principales puissances dans ce tems-là.

troupes du Roi se défendoient, ou cédoient le terrain aux Espagnols, ses ministres en différentes Cours ne manquoient pas de se plaindre de la part de S. M. de l'infraction du traité, et de solliciter

du secours. Mais les Cabinets de l'Europe avoient
bien changé depuis la conclusion de la paix d'Utrecht.
Pendant qu'un Prêtre Italien remuant partout
avoit redonné des forces étonnantes à une Monarchie
depuis long-tems languissante, et recemment mutilée
d'une partie, et une activité, dont on l'auroit
à peine soupconné capable; deux Princes qui n'
avoient qu'une autorité bornée ou accidentelle
s'arrogèrent le droit de disposer en arbitres
suprêmes des royaumes et des successions les plus
éloignées, et les moins dépendantes des états qu'ils
gouvernoient: attentat dont on n'avoit aucun -
exemple même sous le despotisme universel de -
Charles V. Le Duc de Hannover avoit été appellé
au thrône de la Grande Brétagne sous le nom de
George I à la mort de la Reine Anne l'an 17...
Philippe Duc d'Orleans s'étoit emparé sans
obstacle de la Régence à la mort de Louis XIV.
qui jamais ne l'avoit aimé, et qui cinq ans -
auparavant n'auroit jamais prévu qu'il dût
gouverner le royaume après lui. George n'avoit
point pour les intérêts de la maison de Savoie le

même zéle qu' avoit Anne. Le Régent de France ne passoit pas pour fort tendre envers ses parens, et n' aimoit guere Victor Amedée qui l' avoit battu sous Turin. L' un et l' autre ne pensoient qu' à se délivrer des inquiétudes, que leur causoit le ministére d' Espagne, et donner autant qu' ils pouvoient le ton à l' Europe. George qui songeoit particuliérement à prévenir les émotions qu' on cherchoit de faire en faveur du prétendant, pourvu qu' on empechât les progrés que menaçoit de faire la Marine Espagnole, et qu' on ne fit de revolution en Angleterre pour soûtenir le prétendant, il ne se mettoit pas en peine que l' Empereur s' aggrandit, et le Duc d' Orleans pour ses vues particulières alloit contre les anciennes maximes du Cabinet de France, d' abaisser le plus qu' il fut possible la maison d' Autriche.

CL. Accession à la quadruple alliance.

L' Empereur ne pouvoit avoir de grands intérêts à démêler qu' avec l' Espagne, et c' étoit précisement pour qu' il ne s' accomodât avec Philippe V. que le Roi George, et le Régent de France se hâterent à se l' attacher, en épousant sa querelle à l' égard

du royaume de Naples, et de Sicile. Le traité fut donc arrêté; les deux Princes qui s'attribuèrent la qualité de mediateurs, agissant cependant au nom des Etats Généraux, arrêtèrent entr'eux les articles, les firent aisément agréer à la Cour de Vienne, et ils furent signés à Londres par les Plenipotentiaires des trois Cours de France, d'Autriche, et d'Angleterre. Comme on comptoit sûrement que les Hollandois y auroient accedé, ce traité fut d'abord nommé de la quadruple plutôt que de la triple alliance. Ce fut un exemple de très-grande conséquence, qui alloit renverser tout principe, et tout fondement de droit public. Cependant ce traité singulier décida le sort d'une partie de l'Europe, et de l'Italie surtout, et la décision eut son effet. Victor Amedée fut invité à acceder à cette alliance, qui le forçoit à renoncer à la Sicile, en lui offrant la Sardaigne que l'Empereur lui céderoit.

Contin. de Rap. Toiras Lamberty

CLI.

Digression sur la Sardaigne que le Roi accepte en échange de la Sicile.

La Sardaigne n'offre à la vérité rien de glorieux dans l'antiquité, si ce n'est par sa fertilité en bled, et par la bonté de ses chevaux lorsqu'on les savoit bien dresser. Elle forma quatre

dynasties qu'on appella Giudicati au tems que les Pisans et les Genois dominoient le Méditerranée. Les Catalans, les Aragonois, et les Sarazins y firent tour à tour des entreprises. Enfin elle resta aux Aragonois, et de là à Charles V et aux Rois d'Espagne. Depuis lors on ne parla presque point de cette île jusqu'au traité de partage vers le 1700. Il en fut question aussi au Congrès d'Utrecht, parce qu'on projetta de la donner au Duc de Baviere un des prétendants à la succession d'Espagne. Mais il trouvoit que ce présent étoit trop eloigné de chez lui, et elle resta à l'Empereur. Enfin puisque les circonstances portoient Victor Amedée à abandonner la Sicile, et que d'ailleurs les contractants de Londres, ou de la quadruple alliance étoient d'accord que S. M. Sicilienne restât en possession de quelque royauté effective, Charles VI acconsentit à lui céder la Sardaigne.

Cependant les Espagnols retenoient toujours cette île, qu'Alberoni avoit enlevé à l'Empereur au même tems qu'il fit attaquer la Sicile. Dans ces entrefaites le Cardinal fut disgracié. Les alliés de

la quadruple alliance qui avoit porté Victor Amedée à céder la Sicile à la Maison d'Autriche, avoient forcé Philippe V à renvoyer son ministre, et à se dessaisir de la Sicile, dont les Impériaux occupoient déjà des places importantes, et les Piémontois en retenoient encore une partie. Le Comte Mercy Général des troupes de l'Empereur dans cette île, qui avoit ordre de recouvrer la Sardaigne pour la remettre au Roi Victor Amedée, représenta qu'il falloit auparavant achever la conquête de la Sicile, après laquelle on n'auroit point eu de peine à prendre l'autre île, et on s'en tint à cet avis. Le Baron de Saint Remy que le Roi avoit envoyé à la place du Comte Maffei pour défendre les places qui nous restoient encore, étoit bloqué dans Siracuse par la Cavalerie Espagnole. Le Général Autrichien vouloit faire lever le blocus puisque les deux Cours de Vienne et de Turin étoient d'accord sur celà. La flotte Angloise commandée par l'Amiral Bings soûtenoit les Impériaux et les Piémontois. On étoit prêt d'en venir à une bataille, et l'on avoit commencé à se canonner, lorsqu'une felouque arriva

de Génes portant un ordre du Roi d'Espagne au Marquis de Lecde de cesser de toute hostilité, et d'évacuer la Sicile et la Sardaigne. Les Généraux s'assemblérent, et signérent les articles de leur convention tant pour l'une que pour l'autre île. On convint du droit de reversion du royaume de Sicile à la maison d'Espagne en cas d'extinction de la ligne masculine de la maison d'Autriche. La cession de la Sardaigne fut faite à l'Empereur, mais on déclara que c'étoit à condition qu'il la remettroit à Victor Amedée, ci-devant Roi de Sicile. En conséquence de cette convention D. Joseph de Medicis Duc d'Ottayano passa en Sardaigne en qualité de Commissaire Impérial. D. Gonçalez Chacon lui remit ce royaume selon l'ordre qu'il avoit de Philippe V, le Prince Ottayano le céda aussitôt après au Baron de Saint Remy qui s'y étoit aussi rendu de Sicile pour en prendre possession au nom de Victor Amedée, lequel cessa depuis lors d'être appellé Roi de Sicile, prenant le titre de Roi de Sardaigne. Le Baron de St. Remy y resta en qualité de Viceroi, et de Capitaine Général.

Le Roi aussitôt qu'il se vit délivré des guerres et des affaires etrangéres qui l'avoient occupé trente ans de suite, s'appliqua à chercher les moyens d'y introduire, ou du moins ramener dans ces états tout ce qui pouvoit réparer les desordres et les maux que les abus introduits depuis quelque tems, et les dernieres guerres y avoient causés. Les rélations des Ambassadeurs, qu'il avoit envoyé en tant de pays étrangers, et les discours de ceux qui venoient à Turin des autres Cours, ne pouvoient que lui faire sentir les desavantages qu'on éprouvoit à cet égard relativement au reste de l'Europe.

CLII. Il songe à des établissements littéraires.

L'Université de Turin avoit été fondée l'an 1405 par Louis de Savoie Prince d'Achaye, elle avoit été transferée tantôt à Savillan, tantôt à Montcalier, et à Carignan à cause des guerres, ou d'autres désordres qui affligeoient la Capitale. Retablie environ cent cinquante ans après par Emanuel Philibert, elle étoit encore extrémêment dechue depuis le régne de Charles Emanuel I. On savoit bien que les malheurs de ce Prince, et les guerres civiles qui suivirent la mort de Victor Amedée I. avoient beaucoup

Ping. Aug. Taurinorum. Guichenon 1. 344. Borelli Editti Titolo Studio.

contribué à cette décadence. Mais puisque le regne pacifique de Charles Emanuel II, et la Régence tranquille de son épouse qui ne manqua pas de donner des ordres pour cela, ne purent la relever, on se persuada facilement qu'il y avoit d'autres causes qui entretenoient cet état de décadence et de langueur. Quelques uns l'attribuoient à une société célébre qu'on soupçonnoit assez généralement contraire à tout établissement litteraire, qui n'étoient point d'eux, et intéressée par maxime à entretenir l'ignorance, et le mauvais goût de la Nation. Aussi il n'y avoit en Piémont sur la fin du siécle XVII. que trés-peu de gens passablement instruits soit dans les belles lettres, soit dans les sciences. Le goût des antithéses, des pointes, et des métaphores avoit prévalu de telle maniere, que tout ce qui étoit simple et naturel passoit pour froid et insipide. Tout ce que l'on voyoit de piéces d'éloquence et de poesie, n'étoit que du Galimathias, du boursoufflage, ou tout au plus du clinquant. Quelques Seigneurs qui passoient pour avoir de l'esprit, et des connoissances ne s'occupoient que de la chimie chimerique, et de

Borel Edit. p. CLIII.

État des lettres et des sciences en Piémont au commencement du siécle.

l'Astrologie. Quoique l'Italie eut admiré Gallilée, la France Descartes, l'Angleterre Bacon, on ne connoissoit communement ici que la Philosophie scholastique, et on n'étoit que mauvais Peripatéticiens. A la vérité on ne manquoit pas tout à fait de habiles Medecins; cette science à laquelle ~~ils~~ ne prétendoient guere ceux qui s'étoient emparé de l'instruction publique, se continuoit en quelque famille, où elle passa pendant quelque tems de pere en fils, comme les Torrini et les Fantoni. Quelques Gentilhommes étudioient aussi le droit pour soûtenir les charges dont on avoit sous la Régence introduit la venalité pour des besoins de l'Etat, et peut-être pour engager les riches et les gens de qualité à s'y habiliter, ayant eux seuls les moyens de les conserver ote de les acquerir. Mais ce n'étoit plus ni les Thesaures, ni les Chiesa, bien moins les Fabres, et le Cravetta. Il falloit même que les Magistrats eussent recours aux Jésuites lorsqu'ils devoient faire quelque harangue, ou dresser quelque avis raisonné. On se ressentoit partout du défaut des premières instructions. Le Roi résolu de redresser du tout le

sistéme de l'éducation publique, commenca par le rétablissement de l'Université, à laquelle il donna un nouvel éclat ou plutôt une nouvelle existence. Il jetta lui même la pierre fondamentale du nouveau bâtiment qu'il destinoit aux leçons publiques, et aux assemblées des Professeurs et des Docteurs. Pendant que l'edifice s'élévoit tel qu'on le voit présentement dans la rue de Po, le Roi fit faire toutes les recherches possibles pour avoir de bons maîtres. L'Abbé del Maro entr'autres à son retour de Rome, où il avoit resté chargé des affaires de la Cour avant d'aller Ambassadeur en Espagne, lui en avoit fait connoître plusieurs. Le Roi lui même ayant amené de Sicile quelques savans Magistrats les employa à cet établissement. Le Président Pensabene, et Mr. d'Aguirre tous deux Siciliens y eurent beaucoup de part. Le premier fut fait Chef du Magistrat, qui devoit présider à la réforme des études, et l'autre en fut fait Avocat Fiscal et Censeur. On ne manqua pas de jetter les yeux et faire des propositions aux plus célébres littérateurs, qu'on connut en Italie, Zeno, Maffei, Gravina, Muratori, mais

CLIV. Retablissement de l'Université 1720.

ils étoient tous engagés ou placés ailleurs, et il n'y eut que Gravina, qui parut disposé à quitter le séjour de Rome, où il vivoit depuis long-tems pour profiter des conditions qu'on vouloit lui faire. Mais il mourut avant qu'il pût partir pour Turin. Cependant on rassembla un assez grand nombre d'habiles professeurs de toutes parts de l'Europe, de France, de Flandre, d'Italie. On en trouva quelqu'un dans le Pays. Jean Baptiste Fantoni que le Roi fit Professeur d'anathomie, étoit très-estimé des Médecins de son tems, l'ouverture se fit avec beaucoup de pompe et d'éclat le 18 novembre 1720. Mr. Lama Napolitain Professeur d'Eloquence, prononça un discours qui fut imprimé avec quelques autres pièces du même auteur.

CLV. Edit pour le Domaine ec. Origine de ce droit.

Il fallut penser en attendant au moyen de s'acquitter des dettes qu'on avoit contractées à cause des guerres et d'autres événemens, qui avoient aussi causé de grosses dépenses. On projetta pour cela la réduction des fonds de la Couronne qui avoient été aliénés. C'étoit un moyen que d'autres Etats plus puissants avoient employés pour rétablir les

1722.

Finances après les guerres. L'habile Financier Orri, qui remit sur un bon pied les affaires d'Espagne, l'avoit proposé à Philippe V, et on avoit exécuté son plan, quoique le droit du domaine ne fut peut-être pas si bien établi en Espagne qu'il l'étoit en Piémont. Le Duc Louis l'avoit établi l'an 1445. à l'exemple de la France, et par insinuation du Roi Charles VII., qui ayant fiancé au Prince de Piémont fils de Louis sa fille Jolande, crut qu'il étoit de l'intérêt de cette Princesse, et de sa posterité qu'on prévint les effets de la dissipation des biens de la Couronne, que la Duchesse Charlotte de Cypre paroissoit ne pas ménager assez. Cette loi avoit été confirmée, et renouvellée plusieurs fois avec ampliation. Le fondement de ce droit de domaine, qui est dans la nature de toute principauté porte que les fonds appartenants à la Couronne, comme les fiefs et autres droits Seigneuriaux, sont inaliénables, hors que pour des besoins pressants de la Couronne même, et toujours avec une clause de reversion et de rachat. On a toujours regardé ce droit comme le moyen le plus équitable pour

Vid. Choppin de dominio Gallico. Cellarius de Principum domaniis et alii.

suppléer aux besoins extraordinaires de l'état sans charger les peuples de nouveaux impôts. Je dis équitable parce que les possesseurs de ces fonds que le droit de domaine incommode quelque fois ne peuvent ignorer à quelles conditions ils les ont acquis. Mr. Foscarini qui paroit avoir avec beaucoup de soin examiné les actions de ce Roi, etant Ambassadeur à Turin, a observé que le produit de cette reduction ne fut point proportionné au bouleversement qu'il causa dans les fortunes de plusieurs familles. Victor Amedée publia un Edit l'an 1720. par lesquel on obligeoit tous les possesseurs de ces fiefs qui ont une fois appartenu à la Couronne, à faire resulter non seulement du payement pour l'acquisition de ces fiefs, ou d'autres droits et revenus domaniaux, mais que le prix en ait été converti au profit de l'Etat. L'on prétend que le plan de cette reduction fut l'ouvrage de M. Mellarede, devenu Secrétaire d'Etat après ses commissions étrangeres. J'ai même oui dire que pour frayer le chemin à cette opération dangereuse, il avoit publié lorsqu'il étoit envoyé en Hollande, quelque livre

Vid. Jus Domaniale Francoscuti 1701.

sur cette matiere sans nom, et avec une date d'avance. Mais des personnes mieux informées m'ont assuré, que ce fut le Marquis d'Ormée Intendant Général qui le proposa au Roi, et qui en sollicita l'exécution. L'Edit de la reduction est du 7 Janvier 1720, mais l'alienation des fonds réunis au domaine ne se fit qu'à l'an 1721 et suivante. Quoiqu'il en soit on en tira point l'avantage qu'on s'étoit proposé. C'est au moins ce qu'a dit un étranger de très-grande consideration, qui paroit avoir bien examiné les actions de ce Roi.

Foscarini Relaz. Mss.

CLVI. Réglement pour le commerce.

Certainement il eut plus de sujet d'être content de ce qu'il fit pour encourager le commerce et les manufactures. On ne pouvoit ignorer qu'une des sources principales de la richesse du Piémont étoit la soie: mais on profitoit fort peu de cette production précieuse du pays. Outre qu'on ne filoit pas avec assez d'exactitude pour tirer la soie des cocons, on vendoit la soie greze sans la doubler et la tordre. C'est pourquoi le Roi défendit d'en laisser sortir du Piémont avant qu'elle fut reduite en organzin. L'Etat profitoit doublement de cet ordre, parcequ'

on procuroit ainsi de l'ouvrage à quantité de gens du bas peuple, et on amélioroit en même tems la qualité de la soie, qui depuis lors fut toujours très estimée par les manufacturiers de Londres, et de Lyon. L'attention de Victor Amedée ne se borna point à cette défense de l'extraction de la soie greze; mais il fit dresser une instruction pour les filatures et les moulins à soie, qui est regardée comme un chef d'oeuvre, et devint très-fameux dans cette branche de commerce. Il songea de même à faire travailler le rebut des cocons pour qu'on en fit quelqu'usage, et afin que les étoffes qu'on en pouvoit faire eussent du debit, il défendit l'introduction des toiles de coton et demi coton qu'on appelloit Indiennes et Persiennes, et fit bruler sur la place aux herbes avant l'hôtel de Ville quantité de ballots de cette marchandise, qui avoit été introduite de contrebande.

V. Diction. v. Soie.

CLVII. Concordat avec Benoit XIII.

Une affaire lui restoit encore aussi essentielle que délicate, qu'il souhaitoit ardemment de voir terminée. Cette affaire regardoit la Cour de Rome, et le gouvernement des Eglises de Piémont. Clement XI.

Ottieri III. 276. et IV. 400.

qui avoit montré autant de rigueur et d'inflexibilité dans tout ce qui concernoit le pouvoir Ecclésiastique, que d'incertitude et d'irrésolution dans les affaires temporelles qui se passérent en Italie pendant les 21 ans de son Pontificat, étoit mort l'an 1721. Innocent XIII. De' Conti, qui lui succéda, étoit d'un caractere plus traitable. Il avoit terminé avec plusieurs Princes des différens assez semblables à ceux qui avoient brouillé la Cour de Turin avec celle de Rome. Cependant il trouva ceux-ci dans une telle disposition qu'il n'espéroit presque pas de les accomoder. On dit qu'étant un jour occupé de l'arrangement des papiers qu'il avoit dans son cabinet avec son Secretaire, celui-ci lui en présenta aussi quelques uns qui regardoient les affaires de Piémont. Le Pape les ayant pris dans ses mains les ferma, et les lui rendit tout de suite, en disant mettez-y pour adresse au Pape qui viendra. Innocent XIII. mourut peu de tems aprés, n'ayant siégé qu'environ trois ans. On élut pour successeur le Cardinal Orsini sous le nom de Benoit XIII.

Sa bonté, la sainteté de ses moeurs, et la pureté de ses intentions l'ont rendu recommandable à jamais. Le zele qu'avoit ce saint Pontife, le plus vertueux Prélat de la République Chrétienne, pour la paix de l'Eglise, et pour le bon ordre, le porta à faire des avances au Roi de Sardaigne pour l'accomodement des démêlés qui subsistoient depuis 20. ans. Il envoya en Piémont un Moine de Saint François nommé Pere Thomas de Spolete, qui se présenta à la Cour avec des lettres du Cardinal Secrétaire d'Etat, qui l'autorisoient à entrer en matiere. On lui fit connoître que le sujet des démêlés concernant la matière bénéficiaire se reduisoit à trois articles qu'on lui donna par écrit, afin qu'il en pût informer le Saint Pere avec plus d'assurance. C'étoit 1.° que dans les Bulles d'institution des Evêques et Abbés, on insera la clause de l'indulte de Nicolas V, c'est-à-dire, à la nomination du Duc, comme l'on étoit accoutumé de faire pour les autres Princes qui jouissoient de pareils indultes. 2.° qu'on ne chargeât d'aucune pension les bénéfices que l'on conféroit sous la nomination du Roi. 3.°

que les revenus des bénéfices consistoriaux pendant leur vacance seroient administrés par des économes destinés par le Roi. On s'offroit de donner tous les éclaircissemens que le Pape pourroit souhaiter à l'égard de quelques points de discipline, qui étoient contestés, et sur les affaires temporelles des fiefs ecclésiastiques en question. Le Pere Thomas retourna à Rome dès qu'il fut suffisamment instruit des intentions du Roi sur les articles principaux. On continua avec lui quelque correspondance pour ne point perdre le fruit de cette premiere ouverture. En attendant le Roi qui souhaitoit autant que le Saint Pere de venir à un accord, et qui vouloit marquer à Sa Sainteté, combien il avoit été sensible aux avances qu'elle avoit daigné de lui faire, jugea à propos d'envoyer à Rome un Ministre qui fut en état de terminer l'affaire, supposé, que le Pape continuât, comme il y avoit apparence, dans les bonnes dispositions qu'il avoit fait paroître. Il chargea de cette commission le Marquis d'Ormea, qui étoit alors Général des Finances. C'est le même

Mr. Ferrero de Roassio dont on a parlé ci-devant. L'instruction qu'il lui donna portoit, qu'il dût faire tout son possible pour ne point engager l'affaire en des Congregations, qui auroient trené en longueur, et suscité des difficulté à tout propos, d'autant plus qu'une partie de ceux qui seroient entrés dans ces Congrégations, avoient fait paroître de la prévention dés le commencement de cette affaire. Comme on étoit sûr aussi bien de l'équité des demandes qu'on faisoit, que de la fausseté des bruits que des esprits turbulens avoient répandus, il n'y avoit qu'à trouver le moyen d'en informer exactement le Pape. En effet à peine le Ministre eut sa premiere audience, que le Cardinal Paolucci Secrétaire d'état lui donna un mémoire qu'avoit pour titre Lesion de l'immunité dans les Etats de Savoie, et étoit un tissu de tous les rapports de quelques Ecclésiastiques ignorants et intéressés, qui ne cessoient d'invectiver sur toutes les demarches des Magistrats de Piémont. Le Marquis d'Ormea n'oublia rien pour gagner la confiance, et les bonnes graces de Sa Sainteté, qui destina pour traiter avec lui

Monsignor Fini Archevêque de Damas, qui dans le cours de cette négociation fut fait Cardinal.

29. Mai 1727. Relaz.e del Concordato.

On entra tranquillement en discussion, et aprés quelques mois de conférence, on signa de part et d'autre une convention qui comprenoit 4. articles à peu prés conformes à ceux qu'on avoit donné au Pere Thomas de Spolete. Dans le quatrième on convint de laisser aux Papes à perpetuité la disposition de quinze cent écus pour l'abbaye de Lucedio. On disputa après cela les prétendus griefs touchant l'immunité ecclésiastique, ce qui n'étoit pas moins essentiel pour le bon ordre, et le soulagement des sujets sur qui l'excemtion des personnes et des fonds ecclésiastiques faisoient retomber toutes les charges de l'Etat. Le Cardinal Fini et le Marquis d'Ormée signérent un projet qui regardoit le Montferrat.

20. février 1728. Relaz. p. 47.

Le Pape approuva, et on convint de les transmettre légalement à tous les Evêques de Piémont pour qu'il leur servit de régle dans leurs dioceses. On pourvut en conséquence de cet accord aux evêchés, et aux abbayes vacantes depuis long-tems, et on travailla ensuite à arranger les différents qui subsistoient

encore à l'égard des fiefs ecclésiastiques de l'Astigian et de Piémont, comme Montafia, Saint Benigne, Masseran; mais le Pape mourut avant que l'affaire fut totalement terminée.

CLVIII.
Nouveaux soins pour les études publiques.

Les différents que le Roi eut avec les Puissances étrangères, les abus, et les préjugés qui s'étoient glissés en toutes les parties de l'administration lui firent comprendre de plus en plus la nécessité de faire des établissemens littéraires pour l'instruction publique. Il n'avoit point perdu de vue l'Université depuis qu'il l'avoit rétablie, et mettoit toute l'attention possible pour remplacer les professeurs à mesure qu'ils manquoient, ou qu'il les avançoit à des emplois considérables. Le Comte d'Aguirre avoit des correspondances en plusieurs villes de l'Italie, et par son moyen on fit sonder quelques savans, qui auroient pu occuper des charges avec honneur. Il vivoit à Naples à ce tems-là un Seigneur originaire de Gênes d'une maison très-illustre, il s'appelloit Costantino Grimaldi, et connoissoit presque tous les gens à talens du royaume, parce qu'il avoit chez lui des assemblées, où la plus part des

savans se trouvoient comme une espèce d'Académie.
Le Roi fit écrire par le même Aguirre pour qu'il lui proposât des sujets en état d'accepter des emplois dans son Université, et y enseigner avec succès la philosophie, les belles lettres, ou quelqu'une des sciences qu'on y devoit apprendre. Les professeurs qu'il avoit fait venir pour l'Université, et les savans Magistrats qu'il avoit tiré de Sicile, et quelques uns de ses ministres n'eurent pas de peine à lui faire connoître que le rétablissement de l'Université n'auroit point eu de succès, si l'on n'eut pensé à préparer la jeunesse dès les premieres classes, puisque l'enseignement de l'Université ne commençoit qu'à la Rhetorique pour les jeunes gens de la Capitale, et pour les provinciaux depuis la Philosophie. Des sociétés religieuses, et principalement les Jesuites, qui régentoient ces classes avoient des colléges à Chambery, à Mondevi, à Turin, a Verceil, à Saluces à Coni, à Nice, c'est-à-dire dans toutes les Villes plus considérables de l'état. Le Roi, qui examinoit tout avec une sagacité admirable, comprenoit aisément quel préjudice devoit être pour

Lettere di Costantino Grimaldi al Conte d'Aguirre 11. aug. 1722. Crev. Bibl. T. 5. 330.

l'Etat qu'une société particuliere aussi puissante que celle-là eut dans ses mains la direction spirituelle, et la premiere instruction de toute la jeunesse du pays, et de la Noblesse particuliérement. On accusoit les Jesuites non seulement de n'entretenir dans les premieres classes les jeunes gens que de bagatelles, de pointes, de jeux d'esprit, et de questions inutiles sans les instruire véritablement ni dans les belles lettres, ni dans la bonne Philosophie; mais on faisoit de plus observer que dans leur Théologie, ils insinuoient des principes dangereux, des maximes préjudiciables à l'autorité des Souverains, et que l'emportement, ou l'indocilité qu'on avoit trouvé dans tant d'ecclésiastiques à l'occasion des démêlés qu'on avoit eus avec la Cour de Rome, n'avoit point d'autre origine, que la mauvaise doctrine de ces réligieux. Pour le moins, disoit-on, les Jésuites attireront toujours dans leur societé les meilleurs sujets, et ils tâcheront de retenir les autres dans quelque dépendance. Il n'est point du ressort d'un simple historien de décider de la realité ou de la fausseté de ces imputations;

mais il est sûr que le Roi en fut persuadé, et que le parti qu'il prit à cet égard lui fit autant d'honneur chez la posterité qu'aucun autre de tant d'exploits remarquables dont l'histoire ait parlé. Il ordonna donc que dans toutes les Villes principales de ses états il y auroit des régents des classes que le public payeroit, mais qu'aucun ne pourroit enseigner sans être approuvé par le Magistrat chargé de ce département, et qu'on appella le Magistrat de la Reforme des Etudes. C'étoit le même qui présidoit à l'Université sur le pied qu'on l'avoit établie. Cette ordonnance ne défendoit pas nommement ni aux Jésuites, ni aux autres religieux d'enseigner publiquement; mais les Jesuites virent clairement que le coup portoit sur eux, et ils étoient trop accoûtumés à dominer dans les chaires pour s'accomoder d'un arrangement qui les obligeoit à passer par l'Université pour subir un examen, et se faire destiner à la régence par un Magistrat seculier. Les barnabites qui avoient des colléges à Thonon, et en Aôste eurent la permission de continuer dans l'enseignement.

Les Jesuites se plaignirent de cet ordre qui les surprit étrangement : ils lévèrent des cris dans toute l'Europe, et surtout à Rome ; mais le Roi qui s'étoit porté à ce changement après bien de réflexions, et qui avoit pris toutes les mesures pendant douze ans pour porter ce coup, fut inébranlable pour n'en point retirer la main. Il fit même dire aux Supérieurs des Jesuites que s'ils s'avisoient de se faire recommander par quelque personne pour qui il dût avoir de la déférence il les chasseroit entiérement de ses états. Le Saint Pere Benoît XIII. qui siégeoit encore n'avoit heureusement aucune partialité pour la puissante société dont Victor Amedée jugeoit nécessaire de restreindre l'influence excessive, qu'elle avoit dans toutes les affaires. Ce saint Pontife ne changea rien des dispositions équitables qu'il avoit envers la Cour de Turin, pour toutes les déclamations et les intrigues de ces Réligieux.

En attendant pour qu'on ne manquât point de sujets capables d'enseigner les belles lettres, et la philosophie dans toutes les provinces, le Roi fonda

un Collége à Turin pour y éléver gratis des jeunes gens. Il établit sur ses finances cent bourses, dont devoient jouir tous ceux, qui se seroient distingués dans leurs premieres études, et qui d'ailleurs n'auroient pas assez de biens pour continuer leur cours de sciences dans l'Université. On l'appella le Collége Royal des Provinces parce qu'on devoit en choisir les éléves proportionnellement de toutes les Provinces de Piémont et de Savoie. Ce Collége qui subsiste toujours, est encore à tout prendre un des plus utiles établissemens qui soient en Italie pour l'éducation publique. Une partie de ces places ou bourses fut assignée à ceux qui se destinent aux belles lettres, et à la philosophie pour l'enseigner ensuite dans différentes Villes. Par le moyen de cet établissement on eut des maîtres pour toutes les classes autant qu'on en pouvoit souhaiter par le nouveau sisteme qu'on venoit d'établir. Il fit ranger dans un seul corps tous les Réglemens qu'on venoit faire pour l'Université, et pour les autres établissements littéraires. Le Roi se servit encore pour la compilation de ce code du Comte

Bibliot. Italiq. Genève.

François d'Aguirre, qui quelques mois après passa à Milan au service de l'Empereur, qui le fit Avocat fiscal, et ensuite Président du Censimento, c'est-à-dire d'une Chambre qu'on venoit d'établir pour la repartition des tailles, et des impôts.

CLIX.
Nouveau code de Loix.

Pour ne pas faire deux ou trois articles sur le même sujet, surtout quand ce sujet ne fournit point matiere d'un récit intéressant, et de quelque étendue, je me suis reservé à ne parler qu'en cet endroit de trois différentes collections de Loix qu'on vit paroître sous le régne de Victor Amédée; la premiere dans sa minorité par ordre de la Régente, la seconde l'an 1723, et la derniere en 1729. On n'avoit point eu jusqu'à l'an 1681 d'autre corps de loix, que les anciens Statuts que donna Amedée VII. en 1430., aux quels on en avoit ajouté quelques uns de ses successeurs jusqu'à Philibert II. l'an 1503. Les Edits et les Réglemens d'Emanuel Philibert, et de Charles Emanuel I. qui étoient en grand nombre, ni les autres posterieurs n'y étoient point compris. Vers la fin de sa régence la Duchesse



 Jeanne Baptiste les fit rassembler, mettre en ordre avec les anciennes ordonnances, ou Statuta vetera, et publier par M. Borelli Senateur l'an 1681. Cette collection tenoit lieu d'un code de loix, et des Constitutions; mais l'Etat avoit bien changé de nature depuis 40 ou 50 ans, il étoit augmenté, sans y compter la Sardaigne, d'un gros tiers au deça des monts, de sorte que le Roi jugea qu'il étoit de toute nécessité de dresser un Corps de Loix qui servit de régle aux nouveaux comme aux anciens sujets, et qui fut accommodé à la nouvelle forme qu'avoit pris sous lui l'administration. Il en avoit donné un l'an 1723; mais dans les six ou sept ans qui s'écoulérent depuis lors, on avoit eu lieu de faire bien de nouvelles observations soit par le succès des établissemens qu'on avoit faits, soit par les difficultés qu'on rencontroit dans l'exécution de ces loix, ou par une espérance fondée et réflechie d'aller plus directement au but qu'on se proposoit. Il n'y eut point en Europe de Jurisconsultes accredités qu'on ne consultât pour perfectionner ce code. On conserve

encore dans les archives du Roi une quantité prodigieuse des écrits qu'on reçut de toutes parts. Il fit donc refondre ce corps de loix, et il en donna un nouveau l'an 1729, divisé en trois volumes, et en trois parties. La premiere partie comprenoit les réglemens civils, la seconde les loix criminelles; dans un troisieme volume separé l'on comprit les constitutions, qui concernoient l'Université, et les écoles publiques. Ce fut le Comte Caissotti qui vient de mourir Grand Chancellier cette année 1779, qui eut plus de part à la compilation de ce code; mais on se servit pour les loix criminelles d'un Avocat étranger nommé Bertarini, trés-habile dans sa profession, mais qui ne mérita pas autant d'estime et de considération par ses autres qualités. On fut obligé quelque tems aprés de le renvoyer par ses prévarications.

On fut redevable à l'esprit de cette nouvelle legislation des progrés que fit la Jurisprudence. Les Avocats étoient accoûtumés de citer dans leurs plaidoyers les sentimens des docteurs, commentateurs,

et Interprêtes des loix Romaines, aussi bien que les arrêts des Magistrats, et les loix mêmes. Comme les Interprêtes se trouvoient souvent de différent avis sur la même question, on voyoit pour chaque procés des tirades des citations, ou allegations, qui ne finissoient jamais, et l'on comptoit sans pourtant qu'il fut possible de vérifier toutes ces allegations le nombre des docteurs qu'on citoit de part et d'autre, comme on auroit fait pour vérifier la pluralité des voix dans un Conseil, ou dans un Parlement. Cet usage rendoit les procés plus longs et plus coûteux, et les décisions plus difficiles, et moins raisonnables. On n'avoit pourtant pas jugé à propos de l'abolir dans le code publié de l'an 1723. peut-être pour ne point dérouter tout à coup les plaideurs. Mais par les Constitutions de 1729 il fut défendu de citer desormais les Docteurs. On prescrit qu'il n'y auroit point d'autres allégations valables hors les loix du Prince, les décisions précédentes des Magistrats Suprêmes, les Statuts ou coutumiers de chaque pays pourvu qu'ils fussent en vigueur; qu'au défaut de ces fondemens on s'en

rapporteroit aux loix Romaines prises dans leur sens simple, et naturel. On ne tarda pas à s' appercevoir de l' effet que produisit cette reforme dans le cours de justice, et le succés du Code Victorien a bien répondu en général à l' attention que le Roi se donna pour le faire.

CLX.
Changemens dans le ministére.

Pour que tous les ressorts de l' administration pussent jouer conformement aux nouveaux établissements, il avoit depuis quelques années non seulement changé la plus part des Ministres, mais il avoit fait de nouveaux réglemens pour les Bureaux deux ans aprés son retour de Sicile. Depuis trés-long-tems il n' y avoit à cette Cour qu' un seul Secrétaire d' état tant pour les affaires étrangeres, que pour les internes. Trois Marquis de Saint Thomas avoient successivement couvert cet emploi pendant le regne du même Prince. Car lorsque Charles Emanuel II. mourut, il y en avoit un fort vieux, qui eut quelques ans aprés pour successeur son fils, qui servoit avec beaucoup de succés et de réputation pendant la guerre de 1690 jusqu' à la fin du Siecle. Son mérite fit obtenir la même charge à son fils

par survivance. Mais ce dernier trouvant que ce poids étoit au dessus de ses forces, proposa lui même au Roi de l'en décharger d'une partie. Le Roi lui laissa le département des affaires étrangeres, et fit Secrétaire d'état pour les internes M.r Mellarede. Quelques ans après le Marquis de Saint Thomas demanda encore à se rétirer, et le Roi fit Ministre et Secrétaire d'état pour ce département des affaires etrangéres le Marquis du Bourg, que nous avons vu Envoyé en Hollande, et qui à son retour du traité d'Utrecht avoit été fait Gouverneur de Casal. A la mort de M.r Mellarede il destina pour le remplacer le Marquis d'Ormée, qui ne fut pourtant déclaré qu'un an aprés, et qui dans ce tems-ci étoit envoyé à Rome pour la seconde fois. A la place du Chevalier Lanfranchi le Roi fit premier Secrétaire de guerre le Comte Fontana jusque là Contador Général. Avant lui les Secrétaires de la guerre n'avoient point eu le titre de premier Secrétaire, et ce ne fut que le successeur du Comte Fontana qui eut le titre de Ministre dans ce département.

CLXI.
Changements

Pendant que le Roi étoit occupé de ces

établissements dans l'interieur de ses états, la face de l'Europe changea plus d'une fois. Depuis la chûte de l'intriguant Alberoni Philippe V dégoûté du gouvernement avoit en 1724 cédé le thrône à Louis son fils ainé petit fils du Roi de Sardaigne. Il est vrai que ce changement n'eut presqu'aucune influence dans les affaires générales de l'Europe, parce qu'au bout d'un an Louis étant mort, Philippe remonta sur le thrône. Le Duc d'Orleans Régent, et ensuite premier Ministre de France étoit mort: et quelques tems avant étoit mort aussi le Cardinal Dubois sa créature, et son ministre. Un autre Prince du Sang avoit succedé au Duc d'Orleans dans le ministere qu'il n'avoit pas dédaigné après la régence. C'étoit le Duc de Bourbon, qui fut disgracié au bout d'un an. L'Evêque de Frejus Instituteur du jeune Roi Louis XV., connu sous le nom de Cardinal de Fleury eut toute la faveur de son éléve, et toute l'autorité dans ses mains. Ce Ministre adroit, désinteressé et timide fit de la paix le principal objet de sa politique. Il chercha à se rendre l'arbitre de

des Cabinets de l'Europe depuis la quadruple alliance.

 l'Europe par la négociation. Les premiers succés répondirent à ses voeux: il engagea la plus grande partie des Potentats d'Europe à signer à Paris des articles préliminaires, qui tendoient à rétablir la concorde; et il indiqua un Congrés à Soissons, où les intérêts particuliers devoient être discutés à fond et reglés. Jamais ouverture de congrés ne fut plus pompeuse soit pour le nombre des ministres, soit pour l'éclat avec lequel ils y parurent.

Mais tandis qu'à Soissons on perdoit le tems en des fêtes et des disputes de cérémonial et de précédence, un Hollandois qui se nommoit le Baron de Riperda se chargea de la part de la Cour de Madrid d'obtenir lui seul à Vienne le consentement de l'Empereur pour la succession eventuelle des Etats de Parme et de Plaisance et de la Toscane en faveur de D. Carlos, l'ainé du second lit de Philippe V, qui étoit appellé à ces deux successions du chef de sa mere Elisabeth Farnese. Ce traité signé le 30. Avril 1725 qui ne laissa pas d'avoir son effet pour le but qu'on s'étoit proposé, ne servit pourtant point à continuer la bonne intelligence

entre la Cour de Vienne et celle de Madrid. Celle-ci ayant tiré à Seville la plus part des Ministres, qui étoient au Congrés de Soissons, lequel tomba par cette diversion, quelque effort que fit le Cardinal de Fleury pour le soûtenir, on conclut à Seville en peu de tems un traité entre la France et l'Angleterre; et la Hollande y accéda dans la suite. Le Roi d'Espagne abandonna la protection de la Compagnie d'Ostende, qui tenoit si fort à coeur à Charles VI; la France, l'Angleterre, et la Hollande qui avoient marqué tant d'aversion à l'établissement de cette Compagnie, garantirent en reconnoissance à la Cour de Madrid les duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance. L'Empereur qui venoit à peine de terminer une guerre de prés de vingt cinq ans contre Philippe, se vit à la veille d'une nouvelle rupture, qui l'obligeoit à reprendre les armes contre les Bourbons. Quoique l'Espagne par le traité de Riperda lui eut garanti la pragmatique sanction, par laquelle Charles VI n'ayant point d'enfans vouloit assurer à sa fille la succession de tous ses etats, brouillé de nouveau avec les Cours

de Versailles et de Madrid après le traité de Seville, et abandonné de l'Angleterre et de la Hollande il ne pouvoit espérer de contrebalancer les Bourbons qui visoient à l'Italie qu'à l'aide du Roi de Sardaigne, et il ne négligeoit rien pour se l'attacher. D'autre côté les alliés de Seville faisoient tout le possible pour qu'il accédât à leur alliance. Toute l'Europe étoit dans l'attente du parti que Victor Amedée prendroit dans une querelle qui alloit éclater entre l'Autriche et les Bourbons; le Roi en prit un auquel ils ne pensoient pas, et les Cours de Madrid, et de Vienne apprirent qu'elles avoient à faire avec un nouveau Roi.

CLXII.
Le Roi est dégoûté des affaires, et pense à la retraite.

C'est l'événement plus remarquable de toute l'histoire de ce grand Prince, lequel je vais rapporter avec toutes les circonstances qu'on a pû constater. Victor Amedée étoit dans la soixante quatrième année de son âge, dont il avoit passé une grande partie dans les guerres les plus sérieuses, et le reste dans des occupations peut-être plus pénibles encore que les guerres. Sa santé étoit affoiblie, et paroissoit avoir besoin de repos, et de ménagements. Il étoit

veuf depuis quatre ans, et il ne vouloit ni rester sans une compagnie de confiance, ni charger l'Etat de l'entretien d'une nouvelle épouse en la prenant de maison Souveraine. D'ailleurs il avoit un fils capable de régner, qui avoit déjà lui même des enfans. Il résolut donc de quitter le thrône, et en même tems de se marier à son gré avec quelque Dame de sa Cour, qui fut propre à lui faire bonne compagnie dans sa vieillesse, et dans la retraite où il comptoit de finir ses jours. Il épousa pourtant le 12. d'Août 1730 la Comtesse de S. Sebastien. Elle étoit fille du Comte Cumiane, et sous le nom de Mademoiselle de Cumiane avoit été fille d'honneur de Madame Royale mere du Roi, dans le tems qu'au lieu des Dames de palais mariées ou veuves, l'on prenoit à la Cour des Demoiselles. Elle fut ensuite mariée avec le Comte de S. Sebastien, de qui étant veuve, elle avoit été choisie pour Dame d'honneur de la Princesse de Piémont. Cette Comtesse avoit non seulement de la naissance et de la figure, mais beaucoup d'esprit, et d'éducation, et toutes les qualités que le Roi cherchoit : il ne se trompa que sur

l'article de l'ambition que la Dame ne sut que trop dissimuler. Elle avoit environ cinquante ans lorsque le Roi l'épousa : le mariage ne fut rendu public qu'après l'abdication.

CLXIII. Dispositions pour exécuter son dessein.

Comme il avoit trop d'esprit et de bon sens pour ne pas faire les choses en régle, il vouloit d'autant plus que celle qu'il méditoit eut toute l'empreinte de sang froid et de la réflexion. Il voulut être instruit exactement de quelle maniere s'y étoient pris les autres Princes qui avoient abdiqué. Il n'eut pas besoin de déceler son secret pour s'éclaircir. L'abdication toute recente de Philippe V lui donnoit un pretexte de s'informer de ce qu'il vouloit savoir. Il donna ordre au Senateur Reiberti de faire un mémoire de toutes les abdications célébres, et il n'eut pas de peine à relever celle qui avoit plus de conformité à ses circonstances, et qu'il choisit par modéle. Ce fut celle de Charles V qu'on lit dans l'histoire de cet Empereur écrite par Grégoire Leti. Cependant il remplaça toutes les charges de l'Etat. Au département des affaires étrangéres il avoit destiné le Marquis du Bourg,

dont nous avons parlé ci-devant. Comme il avoit séparé la Secrétairie de la guerre de celle d'état, il conféra celle-ci au Marquis d'Ormée, qu'il avoit envoyé pour la seconde fois à Rome, où il se trouva à la mort de Benoit XIII. et au tems de l'abdication de son maître. Quelques jours avant l'execution de son projet, Victor Amedée jugea à propos d'en prévenir son fils unique, à qui il alloit remettre la Couronne. Charles Emanuel surprit de cette proposition inattendue fit tout ce qu'il put pour rétirer son Pere de cette résolution, se jetta même à genoux pour le prier de modérer au moins le dessein qu'il avoit fait, et de se borner plutôt à lui donner la Lieutenance générale de l'Etat, s'il vouloit absolument se décharger de ce fardeau pour se reposer, se reservant le droit de reprendre les rênes du gouvernement lorsqu'il le trouveroit à propos. Je pourrois probablement, lui répondit le Roi, désapprouver quelque fois ce que vous feriez: je veux m'en démettre tout-à-fait, et n'y plus penser dorénavant.

Muratori ad an. 1730.

CLXIV. Abdication

Il fit assembler à Rivoli le 3. de Septembre

les Chevaliers de l'ordre, les Ministres d'Etat, le Grand Chancelier, le Premier Président, et tous les Grands, sans que personne, hors le Prince de Piémont, et le Marquis du Bourg Secrétaire d'état, sût ce qu'on alloit faire dans ce conseil extraordinaire. Lorsque tout ce monde fut assemblé, et que le Roi eut fait signe pour qu'on se tint en silence, le Marquis du Bourg lut l'acte par lequel le Roi déclaroit qu'il quittoit le thrône, et renonçoit toute l'autorité et pouvoir souverain à Charles Emanuel Prince de Piémont son fils unique, ordonnant à chaque sujet de lui obeir comme à son propre Roi. Cet acte étoit conçu presque dans les mêmes termes qu'on lit dans l'acte de cession que fit Charles V à Philippe II parce qu'on y annonçoit les mêmes motifs qui avoient porté l'un et l'autre Prince à se démettre des soins du gouvernement, c'est-à-dire l'âge avancé, les indispositions corporelles, et le désir de mettre un intervalle entre les occupations mondaines et la mort : enfin la capacité, et l'âge propre aux affaires du Prince qui alloit être chargé du faix

de la souveraineté. La lecture de cet acte surprit tous ceux qui n'étoient point prévenus. On vit fondre en larmes presque tout le monde; le Roi Victor seul se montra ferme, et fit paroître à cette occasion le même esprit, et son affabilité ordinaire, adressant la parole tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ceux qui s'étoient rendus à Rivoli même pour curiosité, leur témoigna avec des expressions gracieuses sa bienveillance. Après qu'on eut admit à baiser la main aux deux Rois la plus part des personnes qui se trouvoient dans la grande chambre où on avoit lu l'acte, on entra dans le cabinet, et l'on y fit entrer par ordre le Corps des Chevaliers de l'Annonciade, les Ministres, les premiers Présidents, aux quels le vieux Rois fit séparément des courtes et vives exhortations pour les raffermir dans leur fidelité et leur zéle par le service de leur Souverain. Il entra après cela dans la chambre de la Princesse de Piémont, qu'il déclara Reine, et lui présentant la Comtesse de Saint Sebastien, lui dit: je vous présente ma fille une Dame qui se sacrifie

Lett.e del P. Ronca in bibl. Crevenna T. 5. pag. 334.

pour moi ; je vous prie d'avoir des égards pour elle et pour sa famille. On descendit après cela à la benediction dans l'Eglise des Capucins. Le Prêtre qui lisoit les prieres, lorsqu'il fut à ce verset, où l'on prie pour le salut du Roi, Domine salvum fac Regem &c., il s'arrêta, ne sachant de quel des deux Rois il devoit prononcer le nom. Le Roi Victor avec sa présence d'esprit, et sa vivacité ordinaire prononça lui tout haut Carolum Emanuelem, et le nouveau Roi insista pour qu'on continuât de dire, comme auparavant Victorium Amedeum. Cette contestation amoureuse renouvella dans ceux qui se trouvoient présens, les mouvemens de tendresse qu'on avoit éprouvé dans la salle et dans le cabinet.

CL.XV. Victor Amédée se retire à Chambery.

Le Roi Victor ne voulut pour son entretien qu'une pension de cinquante mille écus. Il demanda au nouveau Roi cent mille écus pour acheter le marquisat de Spigne au nom de sa nouvelle Epouse, qui dès lors s'appella Marquise de Spigne au lieu de Contesse de Saint Sebastien. On se sépara quelques jours après l'Acte de l'abdication. Victor Amédée partit pour Chambery qu'il avoit choisi

pour sa retraite, et la Marquise le suivit. Charles Emanuel, qui fut incessamment proclamé Roi dans toutes les Provinces s'en retourna à Turin pour vaquer aux affaires. Il ne laissa pourtant pas passer beaucoup de mois sans aller rendre visite à son Pere, soit pour lui donner des marques de son respect, et de tendresse, soit pour le consulter sur quelque sujet que ce fut. Il y retourna dans le mois d' Août avec la Reine son Epouse, et sa Cour. Cette rencontre de la Reine avec la femme du vieux Roi, reveilla l'ambition de la Marquise de Spigne. Il y eut entre les personnes des deux Cours quelques tracasséries qui causérent de la froideur, et ensuite de la méfiance. On a dit qu'une personne attachée au Roi Charles lui rapporta des discours qu'il disoit avoir par hazard entendu faire à la Marquise de Spigne, qui tâchoit de persuader à l'Ex Roi de reprendre sans délai le gouvernement, et de surprendre pour cela la personne même du jeune Roi, et faire sauter la tête à son ministre favori. D'autres ont raconté que le Roi Charles fut averti des mauvaises insinuations de la Marquise,

et de l'effet qu'elles paroissoient faire sur l'esprit de son mari, par le moyen d'un paysan qui lui porta un billet dans un pannier de fruit qu'il voulut lui présenter en personne. Quoiqu'il en soit, le Roi Charles trouva bon de quitter Chambery plutôt qu'il n'avoit pensé : il repassa les Alpes se détournant du chemin ordinaire. Lorsqu'il fut à Rivoli, il y trouva son Pere qui quitta aussi tout à coup Chambery pour revenir en Piémont. On ne sait ce qui se passa à cette nouvelle entrevue, quoiqu'on ait dit que les deux Rois se séparèrent avec un air triste et pensif. Charles Emanuel vint à Turin, et Victor Amedée à Montcalier qu'on lui avoit déjà préparé dès qu'il témoigna qu'il ne se trouvoit pas assez bien à Chambery. Tout le monde alla lui rendre ses devoirs: les Grands, les Officiers, les Dames mêmes alloient lui faire sa cour, puisque le Roi régnant l'agréoit. On n'eut pas de peine à s'appercevoir que son esprit étoit agité, et qu'il souhaitoit de se mêler des affaires. Il ne dissimuloit pas même qu'il désapprouvoit la conduite du Roi son fils.

CLXVI. Il paroit aspirer à reprendre le gouvernement.

En même tems la Marquise de Spigne laissoit entrevoir des prétentions qu'on n'auroit pu satisfaire sans exposer l'honneur de LL. MM. régnantes, et le bon ordre. L'un et l'autre donnoit bien à craindre qu'ils ne pensassent à remonter sur le throne. — Quelques démarches peu mésurées ne laisserent presque plus lieu d'en douter. Victor Amedée appelloit à Moncalier et invitoit à souper avec lui tantôt le Marquis du Bourg, tantôt le Marquis d'Ormée — tous deux ministres d'Etat, tantôt le Baron de Saint Remy Gouverneur de la Citadelle. L'on dit qu'il demanda aux deux premiers séparèment l'acte de son abdication, et qu'ils s'en excusèrent tous les deux le mieux qu'ils purent; qu'il tâcha ensuite d'engager le Baron de St. Remy de l'introduire dans la Citadelle, où il espéroit de se faire reconnoître de la garnison, mais que le Baron se tira avec adresse de l'embarras. Je doute si ces anecdotes sont assez averés; mais par tous les rapports qu'on fit au Roi Charles Emanuel de telles demarches, il fut persuadé qu'il falloit ou se démettre du gouvernement, ou exposer l'Etat à des

Anecdotes de l'abdication Storia dell' anno 1731.

CLXVII. On prend des mesures pour s'assurer de lui.

divisions facheuses, et peut-être à des guerres civiles, si l'on ne prévenoit le danger par quelque résolution vigoureuse. Quand à lui il paroissoit disposé à rendre la Couronne à celui, de qui il l'avoit reçue, mais il ne vouloit point se porter à une action de si grande conséquence pour l'Etat sans l'avis de son Conseil. Il appella donc dans son Cabinet le Grand Chancelier, l'Archevêque, les Ministres d'Etat, le premier Président de Senat, et il demanda leur avis. Ils le remerciérent tous par une révérence profonde de l'honneur qu'il leur faisoit, mais aucun n'osoit parler. Tandis que les autres se regardoient en silence, l'Archevêque Gattinara qui étoit un vieillard vénérable accoûtumé de prêcher in promptu, et parler avec la liberté que lui donnoit son caractere, prit la parole, et avec un discours qu'on auroit cru médité, exhorta le Roi à rester sur le thrône. Il dit en substance que le Roi Victor ayant librement abdiqué la Couronne par les motifs qu'il déclara alors, et n'ayant aucune raison de se retracter, ni de désapprouver l'administration de S. M. Regnante, ni par conséquent de se répentir

ce changement n'étoit que l'effet de l'ambition de sa nouvelle épouse, qui bruloit d'envie d'être declarée Reine. Tous ceux qui étoient présens se laissérent entendre qu'ils étoient de l'avis du Prélat qui avoit parlé, et que S. M. exposeroit le bien de l'Etat, et la tranquillité publique à des dangers évidents, en descendant du thrône pour y laisser remonter son Pere. On a dit que la Reine Elisabeth qui n'étoit pas bien aise de voir sa Dame d'honneur devenir en quelque façon sa maîtresse pria le Roi son mari de lui épargner ce désagrement. Une personne instruite des affaires de ce tems-là tant de la Cour de Vienne, que de celle de Turin, m'a assuré que l'on consulta le Prince Eugene sur le parti qu'on devoit prendre à l'égard de l'Ex Roi, et que le Prince qui avoit cependant tant d'estime et de respect pour Victor Amedée fut d'avis qu'on dût s'assurer de lui. Peut-être le Ministre qui dicta l'information pour avoir le sentiment d'Eugene, chargea trop le pinceau pour représenter le changement du vieux Roi, et le caractere de son Epouse. Mais de tous ceux qui

purent influer dans une déliberation aussi délicate, aucun n'y eut plus de part que le Marquis d'Ormée. Ce Ministre que Victor Amedée avoit élevé aux premières charges étoit à Rome pour la seconde fois dans le tems de l'abdication. Il retourna dans le commencement du nouveau régne, et entra si rapidement dans les graces de Charles Emanuel qu'il en eut toute la faveur et la confiance. On ne sait si le Marquis pensoit au fond de son coeur que l'intérêt de l'état exigeât qu'il fut gouverné par le fils plutôt que par le Pére, ou si l'envie d'être auprés de Charles Emanuel ce qu'étoit le Cardinal Fleury auprés de Louis XV l'emporta. Fin, et habile comme il étoit, il sut mettre en jeu les passions qui pouvoient suspendre les mouvemens de tendresse et de respect du fils vers son Pére. Enfin il fut resolu, qu'on s'assureroit de la personne du Roi Victor. Charles Emanuel les larmes aux yeux, et tout en tremblant signa l'ordre. Dés que l'arrêt fut signé, le même ministre, qui avoit plus de part à cette résolution, sut prendre toutes les mesures pour qu'on ne manquât point

l'exécution. On avoit d'abord renforcé la garnison de Turin, on fit marcher différens corps de Cavalerie qui étoient à Chivas, à Carmagnole, et à Carignan. Un Corps ne savoit rien de l'autre, et ils ignoroient tous également à quoi ils étoient destinés jusqu'à ce qu'à un demi lieue de Moncalier ils ouvrirent des paquets qu'ils ne devoient ouvrir qu'a l'endroit marqué. L'ordre portoit de se poster tout près du Château de Moncalier, et d'obeir aux Officiers Généraux qui devoient s'assurer de la personne de l'Ex Roi. Ces Officiers étoient quatre Colonels, le Baron de Blonay, le Comte de la Perouse, le Comte Berton, et le Comte Solar. La nuit du 28 au 29 de Septembre le Château de Moncalier fut environné de ces différents Corps de troupes qui s'y étoient rendus. On entra dans la chambre du Roi, on se saisit de son épée, on l'eveilla, on lui déclara l'ordre qu'on avoit du Roi son fils de le conduire au Château de Rivoles. Ce Prince qui avoit résisté à la France lorsqu'elle étoit au faite de sa grandeur, dût obeir à des Officiers, que lui même avoit élevés. Il se laissa envelopper dans

Storia dell' anno 1730.

ses couvertures, ne voulant point se habiller ; cependant le courage, et la vigueur de son ame ne l'abandonnèrent point dans cette occasion. Il essaya de haranguer la troupe qui entouroit le carrosse où il fut contraint de monter avec les quatre Généraux. Comme on ne pouvoit l'empêcher de parler, parce qu'on avoit un ordre rigoureux de ne lui faire aucune violence, et que d'ailleurs on s'apperçut que ses paroles alloient ébranler les soldats, l'Officier qui commandoit la troupe fit battre la caisse, et prévint ainsi l'effet que pouvoit faire le discours d'un Prince qu'on étoit si accoûtumé de respecter, et d'obeir. Le Marquis d'Ormée s'étoit secrètement rendu à Moncalier pour être prêt à donner des ordres au nom du Roi à tout évènement. Lorsque le Roi prisonnier fut parti, le Ministre fit arrêter la Marquise de Spigne. On l'envoya la même nuit dans un Couvent de Religieuses à Carignan, et le lendemain on la conduisit au Chateau de Ceve. Les parens plus proches de cette Dame, ses directeurs et ses amis plus intimes furent aussi arrêtés, et gardés jusqu'à ce qu'on ne douta plus

qu' ils pussent intriguer. Le Pere Abbé Andormille Confesseur du vieux Roi, le Chevalier Lanfranchi Secrétaire de ses commendemens, le Marquis de Rivarol pour qui ce Prince avoit toujours marqué beaucoup d'amitié, eurent le même sort. On les crut tous interessés dans l'affaire, mais on n'eut pas de peine à s'assurer qu'ils n'avoient eu aucune part dans les dernieres résolutions de l'Ex Roi, et de son Epouse, et ils furent tous peu de tems après mis en liberté. Un événement si extraordinaire dont le bruit remplit d'abord toute l'Europe, donna lieu à bien de discours et de murmures. Le Roi de France petit fils de Victor Amedée interceda d'abord pour sa liberté, et toutes les Cours furent empressées de savoir la cause de cet arrêt; Le Cabinet de Turin dont le Marquis d'Ormée étoit l'ame envoya à tous les Ambassadeurs et ministres qui résidoient en différentes Cours les instructions, qu'on jugea convenables, et on fit répandre une espéce de manifeste pour justifier la conduite du Roi Charles Emanuel, de sort que cet événement ne changea rien aux affaires du dehors.

CLXVIII. Sa maladie et sa mort 1732.

Cependant Victor Amedée étoit gardé fort-étroitement, et d'abord sans aucune compagnie, et sans aucune consolation, pas même de nouvelles publiques. A quelque demande qu'il fit, ses gardes, et ses domestiques avoient ordre de ne répondre que par une profonde révérence, ce qu'on avoit réglé pour ne point lui échauffer l'immagination. On pourvut à son entretien avec toute la magnificence convenable, mais dans le commencement on veilla de fort près sur toutes ses actions. Dés qu'on le vit plus tranquille, on lui laissa voir plusieurs personnes avec liberté de lui parler: on fit revenir la Comtesse de S. Sebastien pour lui faire compagnie dés qu'il témoigna de la désirer. Soit qu'il trouvât l'air de Rivoles trop subtil pour son âge, et son temperamment affoibli, et qu'il souhaitât d'être transferé à Moncalier, ou que par d'autres raisons on trouvât cet endroit meilleur, on le transfera une nuit avec bonne garde, et sans bruit; on avoit eu le tems de barrer les portes, les fenêtres, et fermer les avenues. Ce changement d'air ne lui produisit point l'effet que le vieux Roi avoit peut-être

espéré. Ses indispositions augmentoient de jour en jour, et une profonde melancolie le minoit sensiblement. Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il témoigna quelque désir de voir le Roi son fils. Charles Emanuel à qui on le rapporta, avoit déjà mandé son Carrosse pour se rendre à Moncalier; mais on lui représenta, que cette visite pouvoit altérer sa santé, et que dans l'état où se trouvoit le vieux Roi, elle n'auroit fait peut-etre qu'accelerer sa mort. On a dit assez communement que le Marquis d'Ormée craignant les suites de cette entrevue des deux Rois, se mit aux genoux de la Reine, et la pria de détourner le Roi son mari de cette visite. Charles Emanuel cédant aux remontrances des Courtisans et aux prieres de la Reine ne vit plus son Pere, qui mourut le mois d'Octobre avec de grandes marques de religion et de pieté. Son Corps fut transferé avec beaucoup de pompe à l'Eglise de Superga, où il resta en depôt dans une chapelle dans un tombeau de brique couvert d'un grand tapis de velour noir jusqu'à ce que Victor Amedée III son petit-fils

heureusement régnant, lui fit faire par les freres Colins Sculpteurs célébres un mausolée magnifique, qui fut placé dans la grande voute au dessous de l'Eglise. L'Epitaphe est conçu en ces termes.

Vict. Amedeo. II.
Regi. Sardiniae. I
Opt. Fel. Aug.
Triumphatori. Invicto
Ob. Insignes. Virtutes
Domi. Forisque
Gloriosissimo
A. MDCCLXXIV.
Vixit ann. LXVI. mens. V. d. XVII.
Obiit pr. Kal. Nov. MDCCXXXII.

CLXIX. Son éloge. Ce Prince n'étoit pas d'une grande taille, mais il avoit le portement noble et fier, le visage beau avec un air majestueux, et imposant, les yeux extrémément vifs, et le regard plein d'une pénetration, et d'une sagacité surprenante, il connoissoit presqu'à coup d'oeil le fond de ceux qu'il voyoit. Il étoit de constitution assez bonne, quoiqu'il ait été sujet à des maladies dans sa jeunesse: mais

l'exercice et un sage régime l'avoit mis en état de soûtenir les fatigues de campagne, et une application presque continuelle aux affaires.

Moyennant cela on peut dire qu'il avoit toutes les qualités requises à un grand Général. Car peu de Princes Souverains furent aussi habiles que lui dans le commandement des armées, et en toutes les opérations de la guerre. Il étoit brave et courageux n'épargnant point sa personne, ni ménageant sa vie dans les plus grands dangers. Il fut même blâmé pour sa bravoure, qui lui fit trop facilement hazarder des batailles dans ses premieres campagnes. Actif, prevoyant, et capable d'imaginer toutes sortes de stratagêmes pour éluder les ennemis, entretenir les troupes, soûtenir des siéges, et secourir les places.

Il passoit aussi pour le plus grand politique de son tems, connoissant parfaitement bien les vues, et les intérêts des autres Puissances, comme ceux de ses propres états. Il fut blâmé et excusé tout-à-la fois de ses frequents changemens d'alliance. Mais les affaires d'Europe changérent aussi tant de fois pendant son régne, qu'il lui falloit prendre tantôt

un parti, tantôt l'autre pour n'être point reduit à la merci des voisins plus puissans que lui. Peu de Souverains en pareilles circonstances n'en auroient fait autant. Cette politique dit un Auteur Espagnol très-estimé ne peut être blamée que de ceux, qui ne savent pas que les Princes ne doivent confier leur sûreté à personne. Victor Amedée fut d'abord dévoué à la France par habitude: la fierté et la hauteur de Louvois, et l'ambition sans bornes de Louis XIV l'obligèrent à se ranger du parti des alliés d'Augsbourg. La hauteur des Commissaires Impériaux, les tergiversations des Généraux Espagnols sous le gouvernement Autrichien, l'indisposèrent, tandis que Louis XIV qui se repentit de l'avoir mecontenté lui faisoit des propositions honnêtes, qu'il trouva bon d'accepter; mais dès qu'il vit la moitié de l'Europe prête à passer sous la domination d'une seule famille après la mort de Charles II Roi d'Espagne, il fit paroître quelque penchant vers les hauts alliés: une résolution précipitée de la Cour de Versailles, et la violence insultante faite à ses troupes, achevèrent de le

S. Philippe mem. T. 1. p. 107.

déterminer. Il continua alors avec une fermeté qui étonna l'Europe, dans le parti qu'il avoit embrassé; et se contenta des avantages que la Grande Bretagne, et les autres alliés lui procurèrent en reconnoissance de son attachement à la cause commune.

Les acquisitions qu'il fit à cette occasion par le traité d'Utrecht quoique considérables, n'excéderent pas pourtant les services qu'il avoit rendu à ses alliés, ni les droits qu'il avoit à une partie de la succession d'Espagne. Cependant il accrut les anciens états de sa maison par le recouvrement de Pignerol, la possession d'une partie du Montferrat, l'acquisition d'Alexandrie, et de la Lumelline, il en recula les bornes, et renforca les barrieres du côté des Alpes par la prise et la cession qu'il obtint d'Exilles, et de Fenestrelles: enfin il en augmenta l'éclat, et la grandeur par une Couronne royale qu'il y porta avec la possession assurée de la Sardaigne.

Il eut un talent admirable pour l'économie: capable des plus grands projets, il pouvoit s'appliquer

aux plus petits détails. Il fit des réglemens fort sages pour avoir sur un pied considérable soit des troupes d'ordonnance, soit des nationales, et des milices, et il ne dédaigna point de s'informer exactement de la qualité et de la quantité de drap et de pain qu'il falloit pour habiller ou pour nourrir aux moindres fraix possible chaque soldat.

Le sistême des Finances prit sous lui une nouvelle forme, il augmenta presque du double ses revenus sans qu'on pût dire que les peuples fussent accablés par des impôts. Il régla les dépenses qu'il falloit faire pour les bâtimens, pour les réparations nécessaires, et l'augmentation de forteresses, et places d'armes, pour l'entretien de sa maison, et tout ce que peut demander l'administration economique, en sorte qu'il faisoit moins de dépense qu'en auroit fait tout autre Prince.

Il veilloit d'ailleurs avec une attention exacte pour prévenir le pillage des Surintendans, et il n'entreprenoit d'édifices qu'il n'eut mis en concurrence par une espèce d'enchere ceux qui vouloient s'en charger. Cette sollicitation qui anime l'industrie,

et l'émulation des sujets au profit des finances, le mit lui et ses successeurs en état de faire de grands ouvrages, et de ménager leurs trésors sans appauvrir, ni même décourager les Entrepreneurs.

Les guerres qu'il soûtint pendant trente ans continuels ne lui ont pas laissé beaucoup de tems de s'occuper d'autres bâtimens que des fortifications; mais ceux qu'il entreprit prouvent son goût pour la magnificence, comme la maison et l'Eglise de Superque, et le palais qui sert à l'Université, le Château de Rivoli qu'il commenca depuis que l'ancien avoit été brulé par les François.

Les démêlés qu'il eut avec la Cour de Rome pour des affaires de jurisdiction ecclésiastique, quelque coup de vigueur qu'il autorisa à cet égard dans ses Officiers de justice, et les ministres, le changement qu'il fit dans les écoles, dont il ôta la direction aux Jesuites, firent crier contre lui les personnes intéressées: cependant Victor Amedée aimoit sincérement, et respectoit la religion: il estimoit et protégeoit les Ecclésiastiques vertueux, et fit autant qu'aucun autre Prince des plus zélés

pour l'avancement de la foi, et de la piété dans ses états. Sans compter les Eglises qu'il fit bâtir dans les vallées des Vaudois, et les pensions qu'il établit pour l'entretien des Curés, afin de ramener sans violence les Vaudois à la Réligion Catholique et Romaine, on sait assez par le rapport non suspect des personnes qui vivoient de son tems à la Cour, le cas qu'il faisoit du Pere Valfré Philippin, de l'Abbé Caroccio Prevôt de la Metropolitaine, et du P. Vaquette missionaire, tous trois personnages vénérables, qui dans leurs entretiens particuliers, et dans l'exercice de leurs fonctions, ne ménageoient ni ses foiblesses, ni les personnes qu'il favorisoit le plus.

Il n'étoit pas fort lettré, ni savant, mais il protégeoit les lettres et les savants, parce que son bon sens et son expérience, et la connoissance des affaires l'avoient persuadé que sans lettres et sans sciences l'Etat ne pouvoit fleurir, et sans l'attachement des savans et des auteurs renommés, il ne pouvoit avoir de l'éclat. Cela le portoit à avoir de longs entretiens avec les Professeurs de

l'Université, soit pour être instruit de ce qu'il ne savoit pas, soit pour faire voir qu'il estimoit ces sortes de personnes. J'ai connu plusieurs personnes qui étudioient à l'Université dans les premières années de sa restauration, et qui eurent l'honneur d'être interrogées sur leurs études avec beaucoup d'affabilité, et des tours d'esprit surprenants. Ses reparties et ses propos sortoient d'un esprit profond que connoissoit les hommes et le monde. Dignes d'un Souverain elles avoient plus de sens et de justesse que de plaisanterie. J'en ai ouï rapporter un grand nombre: nous nous contenterons ici d'une seule qui se répandit dans toute l'Europe. Lorsqu'il accompagna à Alexandrie le Roi Philippe V. son beau fils, étant avec lui à la fenêtre, et entendant les acclamations du peuple; j'entends bien des faussets dit-il, je voudrois entendre des basses. Il se laissoit aller quelque fois à des vivacités, qui venoient de la promptitude de son esprit, et de sa pénetration, qui le rendoient impatient envers ceux, qui travailloient avec lui; mais il en revenoit bientôt, et tâchoit de réparer

Mem. du Duc de Noailles.

cela par des traits de bienfaisance, et de liberalité aussi prompts et imprévus qu'étoient ses premiers mouvemens d'impatience. Quelques foiblesses qu'il eut dans sa jeunesse pour des personnes qui lui plaisoient trop, ne le portérent jamais à aucune espéce d'injustice, pas même à des partialités préjudiciables au bien public.

CLXX. Ses mariages. Victor Amedée épousa à l'âge de dixhuit ans Anne d'Orleans Fille de Philippe Duc d'Orleans frere du Roi Louis XIV, et de Henriette d'Angleterre. Cette Princesse avoit un esprit solide et un coeur extrémément bon et compatissant. Elle aimoit son mari avec une affection incomparable, le servoit comme auroit fait une simple gouvernante lorsqu'il étoit incommodé. On peut s'imaginer avec quel regret elle dût être éloignée de lui par les voyages et les campagnes, surtout l'an 1706, qu'Elle dut se retirer à Génes, et que le Duc étoit si vivement poursuivi par les ennemis, et passoit des semaines, et des mois entiers dans des montagnes désastreuses. Elle eut pourtant la satisfaction de se trouver à d'autres voyages

plus agréables. Elle se trouva avec son Epoux à Alexandrie, quand le Roi d'Espagne leur beau fils y passa en revenant de Naples. Elle suivit le Roi son mari en Sicile, où l'un et l'autre ont été couronnés avec beaucoup de pompe. C'est dommage que les guerres, qui durèrent presque tout le tems qu'elle vecut depuis son mariage ne lui ayant point permis de laisser beaucoup de monumens de sa pieté comme elle souhaitoit de faire en bâtissant des Eglises, et faisant d'autres oeuvres de cette nature. La consolation qu'elle éprouva en mariant deux de ses filles, l'une avec un héritier présomptif de la Couronne de France, et l'autre avec un très-puissant Roi, fut malheureusement contrepesée par la douleur que lui causa la mort prématurée de l'une et de l'autre. Elle mourut l'an 17... On lui fit des funérailles magnifiques en France, en Espagne, à Turin ce fut le Pere Tonti fameux Predicateur, qui prononça son oraison funébre. Nous avons remarqué que c'est du chef de cette Reine, que nos Princes ont acquis le droit à la succession du thrône de la Grande Brétagne.

Victor Amedée épousa en secondes nôces la Comtesse de Novarine de Saint Sebastien née Cumiane, qui n'eut point d'autres titres après son mariage que celui de Marquise de Spigne. On ne sait point que le Roi ait eu d'enfans de ce mariage.

CLXXI. Ses enfans.

D'Anne d'Orleans le Roi Victor en eut plusieurs, dont l'ainée fut Marie Adelaide née le 6. Decembre 1685. Elle avoit la figure très-jolie, et un esprit aussi agréable qu'on puisse l'imaginer. Rien ne manqua à son éducation pour la perfectionner, et faire briller ses qualités naturelles. Elle fut mariée à l'âge de 14. ans à Louis Duc de Bourgogne, l'ainé du Dauphin petit fils de Louis XIV, et héritier présomptif de sa Couronne. Le Duc de Noailles fut destiné à la recevoir, et l'épouser l'an 1698. Cependant comme elle étoit tout-à-fait trop jeune, on différa encore un an entier l'accomplissement total du mariage. Les fêtes qu'on fit en France à l'occasion de son arrivée, et de ses nôces n'avoient eu aucun exemple. Mais l'amour que son époux, et le Roi son grand pere, et toute la Nation lui

Limier hist. de Louis XIV.

portèrent en eut encore moins. Madame de Maintenon déjà femme du Roi, fut destinée à continuer de l'instruire, et l'on sait que cette Dame célèbre consulta les plus beaux esprits, et les plus sensés de la Cour sur les lectures qu'elle pourroit proposer à la jeune Princesse. Mais semblable à son Pere, Adelaïde brilla toujours davantage par son esprit naturel, que par tout ce, qu'elle put acquerir; elle faisoit les délices de toute la Cour dans le tems même qu'une guerre des plus opiniâtres, et des plus fieres, sembloit aller détruire la France et la Savoie, et que Louis XIV. regardoit le Pere d'Adelaïde comme le plus déterminé de ses ennemis. Elle fut déclarée Dauphine l'an 1711 après la mort de Louis Dauphin son beau père. Elle étoit à la veille d'atteindre au comble de la grandeur et du contentement par la paix qui ramena l'amitié et la bonne correspondance entre son Pere et la maison de France, et de voir le royaume delivré des maux, qui l'avoient accablé pendant dix ans continuels, et enfin de monter avec son mari sur le thrône,

Lett. de Mad.e de Maintenon au Duc d'Agen ap. Millot.

lorsqu'une maladie presqu'inévitable, et qu'on n'osoit encore prévenir, lui annonça la fin de ses jours à la fleur de son âge. Jamais la mort ne dût paroître plus cruelle, ni personne de son état et de son rang la reçut peut-être avec plus de résignation. Elle dit à une de ses confidentes dans les derniers momens de sa vie. Dieu merci j'ai eu la satisfaction de plaire à mon Epoux, à mon Roi, et à une Nation par laquelle je paroissois devoir régner un jour. Je reconnois cela de la bonté de Dieu, mais je lui suis encore plus redevable de l'indifférence que je sens pour les grandeurs de ce monde. Avec ces sentimens elle finit de vivre le 12. fevrier 1712. Le Dauphin son mari, qui ne la quitta point tandis qu'il put rester près de son lit, fut pris de la même maladie, et accablé d'une telle douleur lorsqu'il sut que la Dauphine étoit morte, qu'il en mourut lui aussi quelques jours après, de sorte qu'ils furent portés au tombeau dans un seul convoi. A peine la France se souvenoit qu'on eut regretté davantage aucun de ses Princes.

Limier T. VII.

Les funérailles furent accompagnées des larmes les plus vraies, et suivies des éloges les plus sincéres.

Marie Louise Gabrielle étoit plus jeune d'un an que la Duchesse de Bourgogne. Elle étoit née à Turin le 17. septembre 1687. Elle eut sans doute une éducation également noble et accomplie, si on devoit juger par la suite, on diroit qu'elle avoit moins d'enjouement, mais plus de sérieux dans sa conduite. Peut-être les circonstances dans lesquelles elle se trouva, très-differentes de celles de sa Soeur, l'accoûtumèrent trop vîte aux affaires, et à des occupations peu ordinaires aux personnes de son âge. Au reste elle étoit d'une taille charmante quoique petite, elle avoit le teint fort beau, les yeux vifs et doux, pleine d'esprit et de raison à l'âge le plus tendre, c'est-à-dire à treize ans, lorsqu'elle fut mariée à Philippe V Roi d'Espagne. Le Duc de Castel Rodriguez qui étoit venu en faire la demande, fut destiné aussi à l'accompagner en Espagne. Le Prince Emanuel Philibert de Carignan par procuration de S. M. C. l'épousa à Turin

le 11. Septembre 1701. Elle partit pour Nice où le Cardinal Archinto Legat a latere vint la complimenter au nom du Pape.

Une des plus grandes Dames de l'Europe brigua l'honneur de la servir : c'étoit Marianne de la Tremouille Princesse des Ursins, qui étoit alors très-connue, et qui le fut infiniment davantage dans la suite. Cette Princesse sortie d'une maison des plus illustres de France, avoit épousé en premières nôces le Prince de Taleiran de Chalais, qui avoit dû se retirer en Espagne à cause d'un duel ; elle épousa en secondes nôces le Prince des Ursins Duc de Bracciano. Veuve pour la seconde fois elle vivoit à Rome avec toute la magnificence des personnes les plus distinguées, lorsque le Roi Louis XIV. la destina pour Camerera Major de la Reine d'Espagne qu'elle alla attendre à Villefranche pour l'accompagner en Espagne.

Mem. du Duc de Noailles par Millot T. 1. p. 351. et seq.

Au premier pas qu'elle fit hors des états de son Pere, elle s'apperçut qu'on cherchoit à l'assujettir en même tems qu'on souhaitoit

qu'elle fut en état de commander. La Cour de France et Madame des Ursins furent aisément d'accord pour écarter de la Reine d'Espagne toutes les Dames et femmes de Chambre Piémontoises qui l'avoient accompagnée et servie jusqu'alors. Cela n'auroit rien de surprenant de nos jours; mais ce n'étoit point encore une étiquette établie au commencement de ce siécle. Le Roi partit de Madrid pour aller la recevoir en Catalogne. La tendresse qu'elle conçut pour cet auguste Epoux fit bientôt passer les regrets qu'elle avoit éprouvé en se séparant de toutes les personnes qu'elle venoit de quitter. Mais elle étoit à peine arrivée en Espagne, et commençoit à goûter les douceurs du mariage, que le Roi son Epoux fut obligé de l'abandonner pour aller se présenter à Naples, et à Milan, et se mettre à la tête de son armée en Lombardie. Il auroit été très-dangereux de ne point laisser la Reine en Espagne; sa présence y étoit nécessaire pour conserver ce royaume, son autorité pour présider aux affaires. La Cour de France jalouse du crédit de la Reine ne pouvoit

S. Phil. I. 99. 118. Ottieri I. lib. 4.

1701. 1702.

pourtant s'en passer. On n'auroit point voulu qu'elle se fit tant aimer des Espagnols, et on n'auroit rien fait sans l'amour du Peuple, et des
Mem. du Duc de Noailles T. I. 590. Grands qu'elle se concilia. Louis XIV craignant toujours que la Reine fut gouvernée par les conseils de son Pere, n'auroit point voulu qu'on la déclarât Régente : cependant ayant été forcé de
1702. passer par-là, il fut charmé de la maniere dont elle se comporta dans des conjonctures aussi critiques. Elle présida avec beaucoup de dignité et de succès aux états d'Aragon : on les avoit convoqués pour en tirer l'argent qu'ils ne vouloient point donner sans la confirmation de leurs privilèges qu'on n'étoit point de tout empressé de confirmer. Cependant les Etats dont la Reine avoient gagné les coeurs, ne firent aucune démarche préjudiciable, et firent à la Reine un présent personnel de cent mille écus pour son usage. La Reine les envoya sur le champ à son mari en Italie. Ce désintéressement singulier qu'elle ne démentit jamais
Quincy VII. 346. (car elle n'étoit occupée que de la gloire du Roi son Epoux et du bien de ses Peuples)

augmenta l'estime que la Nation avoit, et charma le Roi de France. En quittant Saragosse, où se tenoient les Etats, ou Cortes d'Aragon, la Reine alla à Madrid pour présider à la Junte qu'on avoit établie pour le gouvernement toute composée de Ministres et de Grands d'Espagne, sans qu'aucun françois y entrât. Cependant il falloit que tout s'y arretât conformement aux instructions qu'on envoyoit de Versailles, sans choquer les Espagnols fort délicats sur ce point. Elle étonnoit tous ces Grands Seigneurs par une application, et un amour au travail dont peu de ministres étoient capables. Ceux-ci qui s'entretenoient volontiers avec la Reine, tenoient souvent de longs discours hors des affaires qu'on traitoit, où se perdoient en digressions. La Reine qui ne vouloit point les interrompre de peur de les offenser, et qui étoit souvent ennuyée de ces discours inutiles, prenoit son ouvrage, en disant d'un air fort-gracieux; puisqu'on ne parle point d'affaires, j'employerois ce tems à travailler. Les Ministres et les autres Seigneurs comprirent le mot, et sans se

Millot II. 7.

Ibid. 28.

Ibid. 27.

 facher se corrigèrent des longueurs inutiles de leurs discours.

Le Roi Philippe retourna au bout d'un an en Espagne, mais sa présence ne fit qu'accroître les applications de la Reine son Epouse aux affaires. Louis XIV avec toute la prévention qu'on a naturellement pour ses propres enfans, ou, ce qui est la même chose pour un petit fils, avec toute la jalousie qu'il avoit à cet égard pour Victor Amedée Pere de la Reine d'Espagne, convint sans difficulté que la Reine gouvernât le Roi. On espéroit bien que par le moyen d'Ambassadeurs habiles on auroit insinué à la Reine même les idées, et les desseins des Cabinets de Versailles. Cela étoit bien loin de diminuer son application: il falloit prendre son tems pour prévenir et affermir le Roi Philippe: il falloit subir les conseils des Ambassadeurs, qui venoient toujours remplis de confiance de la dominer. Elle ne pouvoit se dispenser d'écouter Madame des Ursins trop accoutumée à lui donner des conseils, et qui d'ailleurs n'étoient pas toujours d'accord avec les autres François, qui étoient chargés

des instructions de Louis XIV. , mais il falloit surtout ménager les Grands d' Espagne toujours jaloux des François, qui paroissoient à Madrid. En peu de mois elle eut à soûtenir l'honneur du Roi, et l' intérêt de la Monarchie, tantôt avec M. de Louville, tantôt avec le Cardinal et l'Abbé d' Etrées, tantôt avec M. Orri, avec Rivas, avec le Comte Marcin, le Duc de Grammont, le Jesuite Daubenton, lesquels en qualité d' Ambassadeurs, de Ministres, ou d' hommes du Roi de France, qui avoient tous pour but de gouverner toutes choses à leur gré, ne manquoient pas de faire passer le Roi pour foible, Millot II. 100. 103. paresseux et timide, lorsqu' il écoutoit d' autres conseils que les leurs, et la Reine comme hautaine, parce qu' elle ne se prêtoit point à leurs chimeres, et à leurs intérêts, ou qu' elle ne leur accordoit point les entrées libres à toute heure chez elle dans son Cabinet, ou dans celui du Roi, ou qu' elle ne les faisoit point rester seuls au despache. Les Millot. 72. brouilleries des François entr' eux, les persécutions qu' ils firent à la Princesse des Ursins, la jalousie du Cardinal Portacarrero, et du Président de Castille,

les prétendus griefs de la Cour de France, les instructions inconstantes de Louis XIV. auroient fait tourner la tête à une personne de quarante ans. Quand on étoit content de quelque ministre Espagnol, ou François, c'étoit alors que la cabale ou la méfiance le faisoient éloigner des affaires, ou rappeller en France. Louis XIV. vouloit qu'on suivît aveuglement ses avis. Comme il prétendoit tout savoir, et qu'il étoit souvent trompé dans les affaires de son propre royaume, il l'étoit d'autant plus dans les affaires d'Espagne, où il ne pouvoit rien voir par lui même; ainsi le Roi et la Reine étoient toujours inquietés par ses lettres. Mais la Reine conserva toujours le même sang froid, le même esprit, la même fermeté, la même prudence, et la même confiance du Roi son mari, que la plus part de ces gens-là travailloient à lui ôter, et se fit voir de jour en jour plus capable de manier les affaires les plus graves et les plus épineuses.

Il étoit naturel que l'on supposât d'abord que la prudence et le credit de la Reine fut le fruit des instructions de la Princesse des Ursins. On ne sauroit douter que l'expérience d'une femme d'esprit, qui

avoit passé cinquante ans dans le plus grand monde, à Paris, à Madrid, et a Rome, n'ait beaucoup contribué à l'instruction d'une jeune Princesse, qui sortoit pour ainsi dire du berceau. Mais Madame des Ursins fut elle-même étonnée du succés. On auroit de la peine à croire, si l'histoire la plus autentique ne nous l'assuroit point, qu'une personne si jeune put se former aussitôt aux affaires les plus graves. Louise Gabrielle ne fit jamais paroître plus de conduite, plus de prudence, et plus de fermeté, que dans le tems que Madame des Ursins fut éloignée 1704.
de sa Cour. Comme elle voyoit sa propre gloire intéressée dans les imputations qu'on fit à sa Dame d'honneur, et dans sa démission, elle en soûtint la cause à la Cour de France, par ses remontrances aux Ambassadeurs, et par ses lettres à Louis XIV, de sorte que ce Roi revint de son erreur, et conçut 1705.
une plus grande idée de la Reine, et lui accorda le retour de sa grande Maîtresse.

Le Duc de Grammont vieux militaire, et politique expérimenté, qui remplaça le Cardinal et l'Abbé d'Etrées dans l'Ambassade d'Espagne, croyoit sans Ibid. 206. 213. T. 11. 17. 35.

doute de gouverner la Monarchie tout à fait au gré de la Cour de Versailles. Il fut extrémêment étonné après quelque audience qu'il eut de la Reine. Non seulement il dut changer de sentiment à l'egard de cette Princesse qu'il croyoit de gouverner en enfant, mais il adopta en partie les maximes qu'il apprit d'elle même à l'égard des affaires d'Espagne, et ne fit pas difficulté d'avouer son changement.

Enfin de tant de Ministres que Louis XIV envoya en Espagne pour régler les affaires de son petit fils, il n'y en eut pas un seul qui n'ait été surpris, et même humilié lorsqu'il se compromit avec la Reine. Louis XIV à soixante ans de régne changea d'avis plusieurs fois d'après les remontrances de Gabrielle, et il est très-certain que ce grand Roi, dont les désastres dans ses dernieres années ne purent abattre l'esprit, montra moins de courage et moins
1710. de fermeté, que cette Princesse à vingt ans. Que
Millot III. 78. seroit devenu Philippe V, ou qui regneroit aujourd'hui en Espagne, si ce Roi eut cédé aux instances de son grand Pere, qui forcé par les hauts alliés lors des premières conférences de Hollande, lui conseilloit de

quitter le thrône. Cependant les Ecrivains françois ne cessent de dire que Philippe V doux, facile, scrupuleux, n'avoit de résolution et d'ame qu'autant qu'il en recevoit de la Reine, maîtresse absolue de son coeur et de son esprit. Millot III. 178.

Pendant les campagnes du Roi en Catalogne, et les tribulations de son régne, elle contribua beaucoup à rassurer les esprits, à maintenir le bon ordre dans le gouvernement, à animer le zéle et la fidelité des Peuples et des Soldats à qui elle donnoit tout ce qui étoit destiné à son usage, même nécessaire. Les événements de la guerre l'obligérent deux fois d'abandonner son palais, et la Capitale du royaume pour mener en quelque maniére une vie errante dans les Provinces. Tout cela joint à la trahison de quelques ministres de sa Cour, et à la révolte des Provinces et des royaumes entiers dépendants de la monarchie d'Espagne, causa à cette Princesse des afflictions sensibles qu'elle avoit soin de cacher au Public par une fermeté et une grandeur d'ame étonnante, ce qui contribua beaucoup à lui procurer une santé languissante. Depuis qu'elle accoucha de

Quincy VII. 346. et 347.

D. Ferdinand, elle ne se porta jamais bien ; le mal augmentoit même de jour en jour : la nuit du 14. au 15. de février elle fut attaquée d'une si grande oppression de poitrine, qu'on craignoit pour sa vie. Les consultations des Medecins de Madrid, et du célèbre Helvetius Hollandois, qu'on fit partir exprés de Paris furent sans effet. On n'osoit lui dire nettement qu'il n'y avoit plus rien à espérer, et il ne paroissoit pas juste de lui laisser ignorer son état. Le Roi unissant l'amour à la pieté, prit un milieu ; il lui proposa de recevoir les sacremens par dévotion, et communia lui même. La Reine qui étoit fort pieuse, non seulement le fit volontiers, mais comprenant aussi ce qu'on avoit voulu lui dissimuler, reçut depuis lors plusieurs fois la penitence et l'Eucharistie, et mourut avec une résignation vraiment Chrétienne à l'âge de vingt cinq ans le 14. février 1714. un an aprés qu'elle vit son thrône affermi, et la succession assurée aux enfans qu'elle laissoit. Elle fut regrettée de toute l'Europe, mais beaucoup plus sensiblement des Espagnols, qui perdoient une Reine si estimable

Limier hist. de Louis XIV. T. VII. p. 104.

Mem. de S.t Phil. T. II. 1714.

Quincy ubi sup.

par son esprit, par sa piété, par ses autres éminentes vertus. Le Roi son mari, qui lui étoit si fortement attaché, en fut inconsolable. Peu de têtes couronnées ont mérité à plus de titres l'admiration des contemporains, et la vénération de la postérité.

Des enfans mâles l'ainé fut Victor Amédée Prince de Piémont. Il avoit toute la vivacité et l'esprit de son Père, qui aussi le cherissoit extrêmement. Il fut élevé avec beaucoup de soins pour qu'il fut formé aux affaires, et au gouvernement. Pour l'accoûtumer aux escercices, aux travaux, et à l'art de la guerre son Pere lui conduisoit avec lui à faire campagne lorsque le Prince n'avoit encore que douze ans. Ce fut l'an 1711. à l'occasion de la campagne que Victor Amédée reprit le commandement de l'armée en Dauphiné. Deux ans après le Roi allant en Sicile pour le couronnement laissa au Prince de Piémont la Lieutenance générale des états de Piémont et de Savoie, et il donna toutes les preuves qu'on pouvoit attendre à l'âge de quinze ans, d'une grande capacité pour

le gouvernement. Mais un an après le 21. mars 1715 la mort l'enleva à la Nation, qui en avoit conçu de grandes espérances, et au Pere, qui crut en mourir lui même de douleur.

Quatre autres enfans deux fils, et deux filles moururent au berceau. Charles Emanuel III. de ce nom, dont l'histoire va suivre celle-ci, fut le seul qui survecut à son Pere et à sa Mere.

Index

